LA TERRE de chez nous

Volume 59, numéro 2 — Longueuil, 25 février 1988 | Port payé à Montréal | DEUX CAHIERS — 36 PAGES

SOMMAIRE

Actualité 2-3-7-8-9-21
Chroniques syndicales 26
Classées 12-16
Marchés 18
MAPAQ 24-25

Noranda reste pollueur

Le ministère de l'Environnement continue de piétiner dans la préparation d'une poursuite contre Minéraux Noranda qui reste le plus gros pollueur du Québec, le 2e au Canada et le 10e en Amérique du Nord. *p. 20*

Agriculture biologique

Le manque de ressources de l'agriculture biologique québécoise permettra probablement à la concurrence étrangère de damer le pion à cette industrie d'ici. Le marché des produits biologiques va-t-il vraiment échapper à nos producteurs? *p. 21*

Fermes de groupes

En 1987, 127 productrices agricoles sont devenues membres de l'UPA en Beauce à titre individuel ou dans des sociétés. 64 compagnies ont aussi vu le jour cette année-là. Dans cette région, le nombre des fermes de groupes a doublé en un an et demi. *p. 22*

Beurre margarine

Même s'il est encore trop tôt pour évaluer avec justesse l'impact de la décision de colorer différemment la margarine, on observe que la consommation de beurre n'a diminué que de 1 % au cours des 11 premiers mois de 1987. Les années dernières ces baisses se situaient entre 2 et 3 %. *p. 11*

Sondage Sorecom

Pour 84 % des producteurs agricoles québécois, l'UPA fait du bon travail et 63 % d'entre eux estiment qu'ils n'auraient pas pu affronter les changements dans l'agriculture moderne, sans leurs syndicats. *p. 9*

Lait

La Fédération des producteurs de lait apporte des précisions sur la situation des quotas, les prélevés et les ajustements de fin d'année. *p. 7*

CONTRE LE LIBRE-ÉCHANGE

Unanimité chez les agriculteurs dans toutes les productions

C'est fort de l'appui de toutes les Fédérations de producteurs affiliées à l'UPA que le président de l'organisme entouré des présidents des Fédérations spécialisées a réaffirmé la semaine dernière l'opposition des agriculteurs au Traité de libre-échange.

L'abolition des tarifs douaniers enlève une protection nécessaire pour certaines des productions et les producteurs craignent fort la disparition de l'article XI du GATT qui seul garantit la survie des offices de commercialisation. *p. 9*

L'avenir est-il dans le découplage?

À notre vocabulaire, il faudra ajouter le découplage et le ciblage. Le découplage réfère à l'abolition du lien direct entre une production et un programme gouvernemental. Le ciblage pour sa part prévoit l'aide financière uniquement aux producteurs qui en ont vraiment besoin. *p. 2*

Le président de l'UPA, Jacques Proulx, souhaite vivement que les retombées du Forum sur les pluies acides entraînent un ralentissement de ce fléau. L'UPA continuera sa campagne de sensibilisation et verra à ce que des responsables américains constatent sur place les dégâts des pluies néfastes dans nos érablières. *Photos La Terre*

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

L'avenir est-il dans le découplage?

La politique agricole sécrète une terminologie particulière: la tripartite, la stabilisation, l'OCAQ, la SCA... À votre vocabulaire, il faudra peut-être ajouter de nouveaux mots dans un avenir plus ou moins rapproché: *le découplage et le ciblage*. Ces concepts nouveaux, nés avec les problèmes du commerce mondial des produits agricoles, pourraient chambarder la situation actuelle des programmes de soutien agricole. C'est du moins ce qui se dégage d'un colloque tenu à Ottawa à la mi-février et réunissant près de 150 intervenants du milieu agricole.

par André Belzile

C'est quoi le découplage?

Durant les 2 jours du colloque, les participants ont pu entendre autant de définitions du découplage qu'il y a eu de conférenciers. La seule certitude est qu'il s'agit d'une traduction littérale du terme anglais «découpling».

Le concept de découplage réfère à l'abolition du lien direct qu'il y a actuellement entre une production et un programme gouvernemental. De plus en plus au niveau mondial, on considère que de tels programmes ont des effets néfastes sur le commerce.

On a mis sur pied au Canada et dans les provinces des programmes de soutien des prix ou des revenus par exemple. Ce sont des programmes où il y a un lien direct entre une production et le soutien financier de l'État. Un autre type de programme tout à fait couplé est celui du double prix du blé de consommation humaine. Il y a une seule production touchée et les acheteurs doivent payer un prix ne correspondant pas du tout à celui du marché international. La gestion de l'offre et le contrôle des importations sont aussi des programmes couplés qui isolent une production du marché mondial.

On peut donc dire qu'un programme découplé en est un qui s'adresse à toutes les productions sans en viser une en particulier. Aucune production n'est alors faite en vase clos: les producteurs doivent donc tenir compte du marché mondial.

Pourquoi le découplage et le ciblage?

Le concept du découplage est venu à la suite des problèmes dans le commerce mondial des céréales. La production mondiale de plus en plus importante a provoqué une guerre de subvention entre les pays exportateurs. En étudiant la situation, on a constaté que même les politiques intérieures avaient des effets néfastes sur le marché mondial.

On reproche donc aux programmes actuels d'isoler la production du marché. Un programme tout à fait découplé ne doit pas avoir d'effet sur l'allocation des ressources en agriculture et sur les dépenses des consommateurs. En d'autres mots, les agriculteurs ne devraient jamais avoir à tenir compte d'un programme gouvernemental avant d'investir sur leurs fermes ou de choisir quelle production ils feront. En fixant les prix de certains produits sans tenir compte du marché mondial, certains programmes découplés influencent les décisions d'achat des consommateurs.

On reproche aussi aux programmes actuels de ne pas être assez ciblés. Un programme bien ciblé ne devrait prévoir d'aide financière qu'aux agriculteurs qui en ont vraiment besoin.

Des objections

Plusieurs des participants au colloque ont émis des réserves sur le concept du découplage. Certains représentants d'organismes de producteurs agricoles ont semblé craindre que le découplage serve d'excuse au gouvernement pour réduire son soutien à l'agriculture. C'est d'ailleurs une crainte que semblent partager les producteurs américains selon des observateurs de l'autre côté du 45e parallèle.

D'autres craintes viennent de ceux qui font des productions qui ne bénéficient pas pour l'instant de soutien de l'État. Ils craignent qu'avec la fin des programmes de soutien, plusieurs agriculteurs modifient grandement leur programme de culture et amènent donc une surproduction dans ces cultures.

Du côté de l'Europe, il ne semble pas que le découplage soit une solution facilement acceptée à court terme. En effet, le découplage va à l'encontre des politiques traditionnelles de prix soutenus et pour modifier la politique agricole de la Communauté économique européenne, il faut l'assentiment unanime de tous les pays.

Au Canada et plus particulièrement au Québec, le découplage va dans le sens contraire de gains historiques du syndicalisme agricole. La gestion de l'offre et la stabilisation des revenus sont des concepts incompatibles avec le découplage.

Pour le président de la Fédération canadienne de l'agriculture, Don Knoerr, les programmes actuels ne doivent pas être balayés du revers de la main. «Un programme de stabilisation bien ciblé avec un maximum assurable pourrait peut-être être acceptable pour nos partenaires commerciaux.»

Enfin, les provinces pourraient s'objecter car, pour être efficaces, les politiques de découplage devront être bâties de façon à ne pas encourager les provinces à utiliser leur pouvoir de dépenser pour soutenir directement leurs producteurs agricoles. Mais au Canada, l'agriculture est un domaine de juridiction partagée et toutes les provinces interviennent actuellement en faveur de leur agriculture. Devront-elles cesser complètement?

À quand le découplage?

Bien qu'il y ait effectivement un groupe de fonctionnaires d'Agriculture Canada qui travaillent au dossier, «nous n'avons pas pour l'instant les outils pour mettre en place le découplage» a déclaré Denis Pageau, le chef de cabinet du ministre Wise, en entrevue avec *La Terre de chez nous*. Il ajoutait que c'était un dossier à long terme et que le Canada ne mettrait pas en place un ou des programmes découplés avant que les autres nations ne fassent de même.

Mais cette opinion n'est pas partagée par certains observateurs de la scène politique canadienne. En effet, les négociations du GATT mettront de la pression sur le gouvernement fédéral. D'ici une couple d'années, les pays membres du GATT devront s'entendre sur des diminutions de subsides et devront commencer à faire des coupures. Quand viendra le temps de diminuer radicalement le soutien accordé à certaines productions, l'alternative la moins coûteuse politiquement sera peut-être du côté du découplage et du ciblage.

A.B.

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

1er mars, 13h00 à 16h00, demi-journée d'information organisée par la Banque Nationale sous le thème «Quota ou placements», Club Lion, salle des Lions, rue des Érables, **Laurier Station**.

1er mars, assemblée générale annuelle du syndicat des producteurs de bovins (UPA St-Hyacinthe), Auberge des Seigneurs, **St-Hyacinthe**.

2 mars, journée d'information organisée par la Banque Nationale sur le transfert de ferme, cegep St-Jean-sur-Richelieu, 30, boul. du Séminaire, **St-Jean-sur-Richelieu**.

2 mars, 9h00, journée sur la fève blanche organisée par le MAPAQ, local B-109, ITA, **St-Hyacinthe**.

6 mars, 10h00 à 15h00, brunch-conférence, sur la qualité de vie en agriculture organisé par le Syndicat des agricultrices de la région de St-Hyacinthe et le Groupe de promotion des produits agricoles, Centre communautaire, 905, rue St-Jean, **Roxton-Pond**.

9 mars, 14h00 à 15h00, séminaire sur la pénétration foliaire des pesticides organisé par Agriculture Canada, Station de recherches, **St-Jean-sur-Richelieu**.

Des exemples de découplage

par André Belzile

Agriculture Canada, en collaboration avec l'University of Saskatchewan, a entrepris d'étudier certains programmes de découplage. On veut ainsi vérifier les effets de l'application du concept au Canada. On a ainsi envisagé des programmes de réduction des superficies, de revenu annuel garanti, de subvention sur les intrants et d'assurance revenu net.

Une approche canadienne

Pour le développement de ces alternatives, on a retenu la définition suivante. Un programme est découplé s'il n'est pas relié à une production en particulier ni à un volume de production.

— *Réduction des superficies:* les agriculteurs recevraient de l'argent pour retirer certaines superficies de la production. C'est un programme découplé car il est basé sur l'entreprise et non la production. Mais il n'est pas particulièrement ciblé puisqu'il ne tient pas compte de la situation financière de l'entreprise. Au Canada, son application pourrait poser des problèmes car l'utilisation des sols est de responsabilité provinciale.

— *Revenu annuel garanti:* les agriculteurs recevraient la différence entre leur revenu et un seuil minimum fixé par le gouvernement. C'est un concept qui s'apparente à celui du revenu minimum garanti dont on parle de temps à autre pour l'ensemble de la société. Ce programme n'a bien entendu aucun rapport avec la production de l'entreprise. Il pourrait être particulièrement bien ciblé vers les entreprises vraiment dans le besoin.

— *Subventions sur les intrants:* une façon de découpler un programme de subvention est de l'appliquer à toutes les productions. Un des moyens envisageables est de subventionner l'achat d'essence, de carburant diesel, de moulées, d'engrais, les taux d'intérêts sur les emprunts... Certains de nos partenaires commerciaux pourraient juger que c'est quand même un encouragement à la production car ce programme augmente artificiellement la rentabilité de la production. En plus, il n'est pas du tout ciblé.

L'approche privilégiée?

L'assurance revenu net est une autre des alternatives envisagées. Dans ce type de programme, l'agriculteur paye une prime pour assurer son revenu. Le gouvernement contribue lui aussi au paiement de la prime: cette contribution devient un des moyens de soutenir l'agriculture.

L'agriculteur assuré reçoit une compensation si son revenu net diminue d'un certain pourcentage par rapport à son revenu moyen normal. Par exemple, si une année donnée l'entreprise fait un revenu net de 20 000 $ alors qu'en moyenne elle fait 30 000 $, l'agriculteur recevrait une compensation.

Les paramètres de ce type de programme ne sont pas fixés mais on envisage certaines hypothèses. La prime à payer par l'agriculteur pourrait être de l'ordre de 3 % de son revenu brut. Il se verrait alors garantir 90 % du revenu net moyen de son entreprise durant les cinq dernières années. Si son revenu baisse à moins de 90 % de la moyenne de son entreprise, il pourrait recevoir 75 % de la différence. Le maximum de compensation que pourrait recevoir une entreprise pourrait être fixé à 50 000 $ par an.

On envisage aussi un programme en cas de «désastre». Si 25 % des agriculteurs d'une province reçoivent une compensation de l'assurance durant trois années de suite, on déclare une situation de «désastre». Cela pourrait être le cas par exemple si la guerre des subventions sur le marché des céréales continuait. En cas de désastre, l'assurance serait calculée sur la base des dix dernières années plutôt que des cinq dernières.

Les avantages et les inconvénients

Un tel programme d'assurance est tout à fait ciblé car le seuil de protection est calculé individuellement. En plus la compensation survient sur une base individuelle et non pas pour tout le monde en même temps. Il est en plus tout à fait découplé puisque l'agriculteur peut décider de faire les productions qu'il veut, les changer à son goût et tenter les innovations qui lui plaisent.

Certaines entreprises subiront des baisses graduelles de leur revenu net et donc de leur protection. Mêmes assurées, elles devront faire éventuellement face à la faillite. Mais les entreprises seront encouragées à innover et à augmenter leur revenu; en même temps, elles augmentent le niveau de leur protection. Durant la période d'adaptation à une nouvelle production, son revenu est protégé. On pense aussi à établir des taux variables de cotisations. Un agriculteur qui ne réclamerait pas de compensation verrait le pourcentage de sa contribution diminuer après quelques années.

Cliché répété à éclairage différent, en rais

UNE NOUVELLE APPROCHE SUGGÉRÉE PAR UN MEXICAIN DANS LES PLUIES ACIDES

Négocier de façon globale avec les Américains

par France Groulx

Fort de l'expérience des négociations entre le Mexique et les États-Unis pour en venir à une entente sur la réduction des émissions polluantes, le professeur Sanchez, du Mexique, propose au Canada de négocier la question des pluies acides à l'intérieur d'une négociation globale comprenant d'autres points comme l'approvisionnement en électricité, en eau potable, en pêcheries ou même en limitant l'accès à la zone arctique pour les Américains.

M. Roberto Sanchez

L'expérience mexicaine

En janvier 1987, le Mexique et les États-Unis signaient une entente en vue de diminuer l'émission de polluants atmosphériques des deux côtés de la frontière. Du côté mexicain on s'engageait à implanter de l'équipement de contrôle de la pollution à la nouvelle fonderie de cuivre de Nacozari, à proximité de la frontière de l'Arizona. Cette fonderie mexicaine aurait pu être la source d'une importante charge de polluants atmosphériques pour le sud des États-Unis.

En retour, l'entente canado-mexicaine prévoyait la fermeture de la vieille fonderie de Phelps-Dodge à Douglas en Arizona qui polluait dans les deux pays. Dans cette entente, l'opinion publique a joué un grand rôle, la question est devenue un enjeu électoral important, les élus avaient alors à coeur la santé de leurs électeurs.

Les Mexicains ont utilisé des points de négociation qui forçaient la main aux Américains. Depuis plusieurs années, ces derniers enfouissaient illégalement au Mexique des tonnes de déchets. Les négociateurs ont repris ce point, puisqu'il était alors question de pollution.

Ironie du sort, c'est une entreprise canadienne qui construit les installations pour purifier les émissions de la nouvelle fonderie mexicaine. De plus, le gouvernement finance 80% des investissements par le biais d'un prêt de la Société fédérale pour le développement des exportations.

Cette entente entre les deux pays marque un précédent puisque c'était la première fois que les États-Unis acceptaient de contrôler des sources de pollution de façon à protéger l'air d'un pays voisin.

Le Canada et le Mexique par rapport aux États-Unis ont en cela des points communs importants. Si on s'arrête à penser aux nombreux échanges commerciaux entre ces deux pays, la dynamique peut fortement ressembler à celle que nous vivons ici par rapport aux États-Unis. Entre le Mexique et les États du sud, la pollution transfrontalière existe comme celle qui nous affecte au Québec présentement.

Quant à la dissemblance des situations, pensons à l'endettement et à la pauvreté du Mexique. Pourtant, malgré sa situation économique défavorable, le pays en est venu, en janvier 1986, à un accord sur la pollution avec les États-Unis. Le Canada voudrait bien pouvoir se vanter d'en avoir obtenu autant de la part des Américains. Faut-il prendre soin d'ajouter que les États-Unis sont menacés par la pollution du Mexique, ce qui a peut-être joué en faveur d'un règlement entre les deux pays.

Cesser de négocier point par point

Le professeur Sanchez s'est fait clair au sujet des négociations entreprises entre les deux pays. « Les négociateurs doivent changer leur attitude, plutôt que de négocier la question des pluies acides de façon isolée, il faudrait qu'elle soit rattachée a d'autres négociations sur l'accès du territoire canadien dans la zone arctique. Les Américains ont tout avantage à négocier point par point, a soutenu l'orateur mexicain, et ils ne feront des concessions sur la réduction des émissions polluantes qu'à moins d'obtenir des choses en échange ».

La conférence de l'expert mexicain n'a pas manqué de faire réagir le député fédéral de Portneuf, Marc Ferland. Le député Ferland, vice-président du Comité permanent sur les pluies acides, qui a pris part aux conférences s'est empressé d'intervenir pour exprimer sa discordance de point de vue. « Tant que l'opinion publique américaine ou canadienne ne sera pas fortement sensibilisée à la question, rien ne sert de négocier de la façon dont vous le proposez », a rapporté le député Ferland.

Après avoir entendu la conférence du professeur Sanchez et la stratégie qu'il suggère aux négociateurs canadiens, on ne peut que se demander avec un participant, si les négociations sur le libre-échange n'auraient pas constitué un lieu privilégié pour obtenir l'accord tant souhaité sur la réduction des émissions polluantes.

AVEC CE FORUM

Grande fierté des producteurs

«Les producteurs agricoles peuvent être fiers. Avec le forum sur les pluies acides, a déclaré Jacques Proulx à la TCN, l'UPA a vraiment pris le leadership de ce dossier dont l'importance et la gravité font l'unanimité dans plusieurs parties du monde. »

Selon M. Proulx, les effets positifs de cette rencontre se font déjà sentir. Seulement une semaine après le colloque, on sent que ça commence à bouger. On entend déjà parler d'actions concrètes qui seront entreprises sous peu et qui démontrent que la question des pluies acides fait de plus en plus partie des préoccupations quotidiennes d'un grand nombre de citoyens.

« Il va falloir s'organiser pour exercer des pressions régionales, nationales et internationales. Nous avons l'intention de proposer à divers groupes d'intervenants de mettre sur pied une vaste coalition nord-américaine pour sensibiliser l'opinion publique à la question. Nous acceptons la suggestion du représentant du Congrès américain qui était présent au colloque, de nous rendre à Washington pour tenter de convaincre les récalcitrants et rencontrer les organismes et syndicats agricoles ».

M. Proulx a également signalé, dans son allocution de clôture du forum, qu'il se réjouissait de l'offre du député fédéral, Marc Ferland, de mettre un avion à la disposition de certains élus américains pour leur faire visiter nos érablières. Mais, a-t-il conclu, le défi ne fait que commencer et il y a encore beaucoup de travail à l'horizon. ***I.P.***

FORUM SUR LES PLUIES ACIDES

Sensibiliser le citoyen américain et parler santé

par Isabelle Paradis

« Il n'y aura pas de législation américaine pour réduire les pluies acides, tant que les citoyens américains eux-mêmes ne seront pas profondément convaincus de la nécessité d'intervenir. » C'est l'opinion que partagent plusieurs des conférenciers qui ont pris la parole au cours du Forum sur les pluies acides, tenu la semaine dernière à Montréal. On a également souligné à plusieurs reprises que l'argument *santé* allait probablement prendre de plus en plus de poids dans le processus de sensibilisation du public, et par ricochet, des élus et des entreprises qui pourront par la suite faire pression sur leurs élus.

M. Michael Perley

Ce sont d'ailleurs des Américains qui ont particulièrement insisté sur cette tactique. Selon M. Richard Klein, de l'Université du Vermont, le public américain est victime de désinformation et doute encore de la relation qui existe entre les émissions de polluants atmosphériques et les dommages causés aux forêts et à l'environnement. Un conférencier du Haut-Mississippi engagé dans des projets de lutte contre les pluies acides, Paul Hansen, a déclaré que le président Reagan était sans doute le président le plus «anti- environnemental» que l'Amérique ait connu.

C'est pourquoi, selon lui, il est si important de compenser ce bloc de résistance par un lobby efficace et soutenu du public auprès de ceux qui les représentent au Congrès et à la Chambre. M. Hansen a suggéré notamment au ministre Lincoln de publier des éditoriaux dans les journaux américains. Il a aussi proposé à l'UPA d'entrer en contact avec les associations d'agriculteurs américains, de même qu'avec des journaux agricoles pour leur communiquer leurs données et tenter ainsi de fournir une description plus juste de la situation à nos voisins du Sud.

L'urgence de sensibiliser le public a également été soulignée par Michael Perley, coordonnateur de la Coalition canadienne contre les pluies acides. «Il existe aux États-Unis un soi-disant groupe de citoyens qui n'est qu'une façade et est en fait dirigé par des industries du charbon pour combattre la publicité contre les pluies acides, a-t-il affirmé. Il est primordial de rétablir les faits rapidement. » M. Perley a suggéré de s'adresser aux Américains qui sont plus directement intéressés par le Canada, c'est-à-dire les touristes et ceux qui viennent chasser et pêcher. Il a ainsi donné l'exemple de l'Ontario qui fournit des documents sur les pluies acides aux 700 000 Américains demandant chaque année des permis de pêche au gouvernement ontarien.

La santé: un argument de taille

Des conférenciers d'origine et de milieux variés ont proposé d'autre part d'utiliser davantage l'argument de la santé pour convaincre le public et les législateurs. Plusieurs études européennes et américaines semblent démontrer un lien entre les sulfates (polluants produits par les centrales thermiques à l'origine des pluies acides) et les maladies respiratoires. Les effets de la pollution atmosphérique sur la santé sont encore peu connus, a-t-on fait remarquer. On sait qu'il y a une relation, mais il y a encore trop peu de recherches dans cette direction. Plusieurs participants estiment qu'il faudrait diffuser plus d'informations sur cet aspect qui pourrait avoir un impact retentissant sur l'opinion publique.

« La position du fédéral dans les négociations sur les émissions d'oxyde d'azote, à Genève, pourrait miner la crédibilité du Canada dans ses discussions avec les Etats-Unis relativement aux pluies acides. ». Le coordonnateur de la Coalition canadienne contre les pluies acides, Michael Perley, a remis en question la bonne conscience que tentent de se donner les autorités fédérales dans ce dossier.

Selon M. Perley, les Canadiens renforcent la position américaine en ne recommandant pas une *diminution* des émissions d'oxyde d'azote, comme le font les Européens, mais en se contentant de préconiser un *gel* du niveau d'émissions. Précisons que dans le dossier des pluies acides, on vise d'abord à réduire les émissions de *sulfate* ; cependant, les oxydes d'azote ont aussi une part importante à jouer dans la pollution atmosphérique. M. Perley a également mentionné que l'échéance canadienne pour réduire la teneur en plomb dans l'essence était plus lente que celle des Américains.

D'autre part, M. Perley a rappelé que l'entente canadienne pour réduire les émissions de sulfate de 50% d'ici 1994 n'a été ratifiée qu'en 1985 et que les deux principaux opposants — un au Congrès américain et l'autre à la Chambre des représentants — se souviennent peut-être qu'il n'y a pas si longtemps le Canada n'avait lui-même aucune mesure d'assainissement de l'air. « Il serait donc d'autant plus important que le Canada appuie la position européenne pour réduire les émissions d'azote », a conclu M. Perley. ***I.P.***

ison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

Pierre Gaudet

Editorial

Question d'équilibre

Depuis quatre ans, le gouvernement fédéral injecte beaucoup d'argent afin de soutenir la production céréalière canadienne. Devant la crise qui bouleverse le marché mondial des céréales, le gouvernement conservateur a pris ses responsabilités; il a reconnu l'importance du secteur céréalier au sein de l'économie du pays; il n'a pas lésiné sur les moyens en stabilisant le revenu des producteurs de l'Ouest à un niveau équivalant aux années antérieures à la crise.

Cependant, nos représentants à Ottawa, sont-ils en mesure de démontrer que l'est du pays est traité équitablement dans le contexte d'une politique vraiment nationale? Peuvent-ils nous expliquer la différence entre une tonne de céréales produite en Saskatchewan et une autre produite au Québec?

Dans toutes les provinces canadiennes, le prix des céréales est influencé par le marché international. Alors, comment justifier qu'une crise mondiale n'engendre pas les mêmes dommages pour les céréaliculteurs de toutes les provinces?

En quoi la politique canadienne cause-t-elle un préjudice aux producteurs de l'Est? C'est que les programmes d'Agriculture Canada, visant le soutien du revenu, diffèrent selon que les céréales sont produites ou non dans la zone sous juridiction de la Commission canadienne du blé (C.C.B.). C'est surtout que, depuis trois ans, le fédéral bonifie les programmes de l'Ouest sans appliquer l'équivalent dans l'Est. Il a modifié la Loi de la stabilisation des grains de l'Ouest permettant une augmentation substantielle des indemnités; sans broncher, il a épongé les déficits: 310 millions à la C.C.B. et 750 millions à la stabilisation de l'Ouest. Une évaluation sommaire de cette politique «deux poids, deux mesures», démontre qu'au cours des cinq dernières années, le fédéral aurait dû verser 200 millions de plus aux céréaliculteurs québécois.

Le chiffre mérite qu'on s'y arrête et c'est pourquoi le 1er février dernier, la direction de l'UPA tentait de sensibiliser les ministres Wise et Blais. Attentifs, ils ont jugé l'argumentation de l'UPA suffisamment pertinente pour référer l'étude de la question à un comité technique Agriculture Canada — UPA. Espérons que le gouvernement fédéral prendra au sérieux cette démarche. Tous les céréaliculteurs de l'Est seront aux aguets.

Au cours des prochains jours, les fédérations affiliées de l'UPA poursuivront cette sensibilisation en rencontrant nos députés fédéraux. L'ignorance ne pourra plus supporter l'inaction.

La mise en place d'une nouvelle politique céréalière uniforme est un objectif souhaitable à moyen terme. Mais en attendant, le fédéral doit payer ses comptes et il existe une manière rapide et efficace de les régler. D'abord, la loi permet de bonifier les paiements de stabilisation effectués dans l'Est. De plus, cette même loi permet d'étendre les compensations à l'ensemble des céréales produites y compris celles consommées à la ferme. Plus rien n'empêche une action rapide.

De son côté, le gouvernement québécois doit continuer d'appuyer ses producteurs. D'ici quelques semaines, le ministre Pagé aura l'occasion de démontrer l'importance qu'il accorde au secteur céréalier québécois lorsqu'il annoncera le règlement final de l'ASRA pour l'année 86.

C'est une simple question d'équilibre. Les céréaliculteurs québécois demandent aux gouvernements d'avoir les mêmes chances de passer à travers la crise que leurs confrères de l'ouest du pays.

Point de vue

Pollution agricole: un premier pas, mais attention!

par Jean-Pierre Bélisle

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec annonçait dernièrement que le gouvernement du Québec consacrera 400 millions de dollars à la dépollution du milieu agricole au cours des dix prochaines années.

Nul doute que cette déclaration fut accueillie avec enthousiasme par les producteurs agricoles québécois cependant, après cette phase d'euphorie légitimée par une attente de près de vingt ans, il reste maintenant à analyser le contenu de ce programme. Or, des signes avant-coureurs refroidissent rapidement ceux et celles qui fondaient les plus grands espoirs sur cette politique gouvernementale.

D'abord, d'ores et déjà les producteurs les plus susceptibles de polluer ont, suite à des pressions, que dis-je, de la loi matraque du ministère de l'Environnement, défrayé les coûts des infrastructures de rétention des fumiers. Ce programme est-il rétroactif, c'est-à-dire, le gouvernement a-t-il l'intention d'aider financièrement ceux et celles qui paient la facture présentement? Rien dans le discours du ministre ne laisse croire que son gouvernement agira dans ce sens. Tout au plus, on décèle une légère ouverture pour les producteurs dont la capacité d'entreposage est d'environ 200 jours et qui auraient l'intention de modifier leur système afin d'augmenter cette capacité à 300 jours. Mais attention, *ce n'est qu'une hypothèse qui reste à être confirmée* par M. Pagé.

Un autre indice que le programme n'est pas rétroactif: le président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, s'est bien défendu d'affirmer que ces argents seraient dépensés durant les premières années. Tout au plus, il mentionnait que l'application du programme se fera de façon graduelle. Évidemment, si ce programme avait été réellement rétroactif, on n'aurait jamais tenu de tels propos.

Il faut être très prudent et surtout visionnaire pour étayer un programme de cette envergure. 400 millions de dollars, ça peut paraître substantiel à prime abord. Cependant, cette somme est étalée d'une part, sur une dizaine d'années et d'autre part, elle servira à toutes les sauces, soit à la recherche et à la gestion des surplus, ce qui minimisera sûrement son impact sur le financement des infrastructures.

Quoi qu'il en soit, il faudra attendre le début du mois de mars pour connaître la substance du programme et pour le moment, on peut toujours affirmer que pour une fois, le gouvernement s'est permis de montrer le chèque avant d'indiquer ses véritables intentions; chèque qui, par hasard, est passé de 640 millions à 400 millions l'espace d'une rumeur. En effet, ce chiffre était inséré dans une proposition dont *Le Devoir* a obtenu copie quelques jours avant la déclaration des ministres Pagé et Gobeil. Cette proposition écrite par messieurs Pagé et Lincoln de l'Environnement mettait en relief, l'urgence d'intervenir financièrement pour contrer la pollution agricole. Il faut espérer maintenant que le Conseil des ministres soit moins «porté sur les ciseaux» que le président du Conseil du trésor sinon, cette histoire risque de ressembler à une espèce de feu de paille!

L'opinion rurale

La grande misère du téléphone rural

À la suite de la lecture de l'article de Camille Beaulieu dans le journal *La Terre de chez nous* du 7 janvier 1988, en page 13, j'aimerais partager mon opinion sur cet article qui est venu confirmer mon entier désaccord face au service téléphonique rural.

Premièrement, nous avons un service à quatre abonnés dont deux sont des retraités ayant une famille nombreuse. Le troisième, un chômeur plus qu'occasionnel, et nous, sur une ferme. Vous voyez le portrait ? Quand je veux appeler une de mes amies pour des devoirs — car je suis étudiante — pour une sortie ou tout simplement ma famille pour qu'on vienne me chercher au village ou ailleurs, c'est souvent moins long de marcher ou courir, deux à trois milles, plutôt que d'attendre que la ligne soit disponible. Mon père appelle l'inséminateur la majeure partie du temps de nuit, sur le répondeur, pour éviter toute interception de la ligne par nos voisins et pour les autres communications, il prend son automobile car la ligne est plus qu'occasionnellement occupée.

Nous avons demandé une ligne privée depuis 1976. Depuis quelques années, la compagnie communique parfois avec nous pour toujours nous dire la même chose : « Il va y avoir une réorganisation du service dans votre secteur bientôt ».

Suite à votre article, j'apprends que cette réorganisation sera terminée vers 1994. Donc, il faut croire que je sera devenue très majeure et que je vais avoir la possibilité d'étrenner quelques voitures neuves d'ici ce temps.

Je continue de croire que cette réorganisation devrait être effectuée plus rapidement.

Michèle Lacasse
Notre-Dame-du-Nord

Avis aux correspondants

L'opinion rurale vise à donner une tribune à ceux et celles qui désirent exprimer un point de vue sur toute question d'intérêt, reliée de préférence au milieu agro-forestier.

Nous nous réservons le droit d'abréger ou de condenser les lettres jugées trop longues, tout comme nous rejetterons celles de nature diffamatoire ou ayant une saveur manifeste de politique partisane.

Chaque lettre doit nécessairement porter la signature, l'adresse et, si possible, le numéro de téléphone de son auteur.

Questions de lait

Le colloque qui aura lieu au début de mars 88 intitulé « Le paiement du lait en fonction de ses composantes » n'a pas suscité beaucoup de réactions et de commentaires des producteurs(trices) de lait industriel ; mais on devrait faire un peu de calcul du système actuel de quotas émis en kilos de matière grasse.

Le lait industriel payé en pool II est de 40,35 $ — prix novembre 87 du « Producteur de lait » — pour 3,6 de matière grasse. Ainsi pour chaque dixième on est payé 1,12 $ pour ce lait jusqu'à 3,6. Mais voilà si vous avez un test de 4,2 de matière grasse on ne vous ajoutera que 0,64 $ passé ce 3,6 et comme votre quota est en kilos de gras vous devrez livrer moins de lait car votre quota sera épuisé plus vite.

Faisons le calcul : votre quota annuel est de 6 000 kilos de matière grasse et vous avez un test moyen de 4,2, vous pourrez livrer 142,857 litres de lait à 40,35 $ pour 3,6 de matière grasse + 6 fois 0,64 $ le dixième de gras soit 3,84 $ (40,35 $ + 3,84 $ = 44,19 $ le cent litres de lait) soit 142,857 × 44,19 $ ÷ 100 = 63 128,50 $ revenu total brut.

Si par contre vous avez le même quota de 6 000 kg de matière grasse à 3,6 de matière grasse de test moyen, votre revenu brut sera 166 666 litres de lait à 40,35 $ soit 67 629,73 $ de revenu.

Donc plus vous testez moins vous êtes payé cher actuellement. Un test 3,6 donne un revenu de 67 629,73 $ – 63 128,50 $ pour un test de 4,2, ce qui donne une différence en moins de 4 501,23 $ par année pour celui qui a un test de gras plus élevé, soit 4,2 de matière grasse. Cela est injuste puisque le lait est plus riche en matière grasse et aussi plus riche en protéines donc fait plus de fromage et de beurre par 100 litres de lait.

On dit qu'on manquera de beurre pour l'année 88-89, eh bien, c'est simple, je propose une solution : transporter notre quota de lait qui est présentement en matière grasse en litres de lait et payer 0,64 $ à chaque dixième pour le gras de plus de 3,6.

Avec ce changement l'usine recevra plus de lait car celui qui teste actuellement 4,2 kg en matière grasse ne peut livrer que 142 857 litres de lait tandis que celui qui teste 3,6 peut livrer 166 666 litres. L'usine recevrait 23 809 litres de plus chaque année pour un lait plus riche. L'usine serait plus rentable et le cultivateur serait payé plus cher pour un produit supérieur tandis qu'actuellement c'est le contraire notre quota est en matière grasse et le prix est pour 100 litres de lait à 3,6. Cela est injuste.

Qu'à ce colloque cette année au moins on paie ainsi le quota en litres de lait au lieu de matière grasse cela serait déjà quelque chose de gagné.

En terminant, est-ce que les cultivateurs ne pourraient pas avoir une page dans « *Le Producteur de lait* » pour dire leur opinion puisque c'est notre magazine après tout, ce serait intéressant puisque ce sont les producteurs de lait qui sont concernés avant tout.

Qu'en pensez-vous ?

Georgette Boucher
Collaboratrice Région 03

Contre l'action des six

Je condamne l'action entreprise par les six producteurs de lait de la région de l'Estrie contre la Fédération des producteurs de lait du Québec. C'est injuste, immoral et certainement condamné par la Charte des droits et libertés de la personne.

Injuste, en ce sens qu'elle vise à ce que des producteurs s'accaparent de quotas de classe I de d'autres producteurs qui sont leurs voisins ou des membres immédiats de leur famille.

Immoral, parce qu'il est inconcevable et inacceptable que deux administrateurs, Réjean Théroux et Jacques Dion, du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie, poursuivent leur propre organisme. La Fédération des producteurs de lait du Québec est un organisme largement démocratique où toutes les régions sont représentées par des personnes élues par des producteurs de lait de chacune des régions. Comment pouvez-vous vous supplanter à la démocratie en vous adressant à la Cour pour imposer vos vues au reste de la province ?

Immoral aussi, parce que le président de l'UPA régional, Jacques Blais, et le deuxième vice-président, Roger Couture, font partie des six personnes qui ont déposé une requête en Cour supérieure. Ces deux membres de l'exécutif ont été nommés là pour représenter l'ensemble des producteurs de la région et non pas seulement un petit groupe de producteurs au détriment d'un autre qui est dans la même production.

Et encore plus, Blais et Couture sont en conflit d'intérêt flagrant parce qu'ils prennent l'argent à même les fonds de l'UPA de Sherbrooke pour financer leur propre cause au détriment des autres producteurs de la région.

Immoral aussi, parce qu'en fin de compte, ils prennent mon argent pour me poursuivre et de l'autre côté, la Fédération des producteurs de lait du Québec va devoir prendre mon argent pour me défendre, pour se défendre.

Si nos dirigeants ne sont pas capables de défendre les intérêts de tous les producteurs membres du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie, et ce à l'intérieur de nos réunions, je pense qu'ils ont droit à une sévère correction de notre part et qu'ils sont tout simplement indignes de continuer à nous représenter.

Nous avons un Syndicat de producteurs de lait dans la région. Il est impératif que l'UPA ne se mêle pas de règlements qui ne peuvent être démocratiquement changés que par l'ensemble des producteurs de lait du Québec. Donc, messieurs, je n'accepte pas que vous preniez mon argent pour me poursuivre.

Léo Roy

La formation appropriée est la clef du succès

L'information disponible sur laquelle le producteur agricole base ses décisions est regroupée dans plusieurs domaines et professions. Ainsi, pour réussir, l'agriculteur doit posséder des connaissances au niveau : marketing, gestion, comptabilité, zootechnie, phytotechnie, mécanique, etc.

Pour l'agriculteur, le degré de connaissances requis n'a pas besoin d'être aussi poussé que pour un spécialiste voué à un seul domaine. Mais si celui-ci n'a aucune connaissance de base, comment arrivera-t-il à communiquer avec les spécialistes qu'il consultera ? Et comment pourra-t-il porter un jugement éclairé et faire un choix judicieux parmi les diverses options qui lui seront présentées. Les conséquences financières d'une mauvaise décision peuvent être très graves si l'on songe à la quantité de capitaux investis dans une ferme familiale typique (500 000 $ et plus d'actif).

Même dans les plus petites entreprises commerciales d'aujourd'hui, on n'hésite pas pour engager une secrétaire qui possède au minimum un cours de techniques en secrétariat. Et les seuls outils que cette personne maniera seront un ordinateur, valant environ 3 000 $, un téléphone et un crayon. Comment croire, alors, qu'en agriculture on peut s'en sortir en apprenant simplement sur le « tas », tel que le prétendent de nombreuses personnes du milieu.

Les bienfaits de la formation agricole sont grandement appréciés par les agriculteurs qui suivent, sur une base régulière, les sessions d'information pour agriculteurs. Mais malheureusement, la formation agricole pour la relève est trop souvent absente du processus de transfert des fermes. En tant que parent, le plus beau cadeau que vous puissiez léguer à votre enfant, avant de lui vendre la ferme familiale, serait de l'envoyer compléter sa formation agricole dans une institution d'enseignement reconnue. En fait, le proverbe ne dit-il pas « donnez un poisson à un homme, et vous le nourrirez pour une journée, mais montrez-lui à pêcher et vous le nourrirez pour la vie ».

Alyre Lévesque
Agronome enseignant
Nouveau-Brunswick

À propos de la vente de Steinberg

La vente probable de Steinberg fait couler beaucoup d'encre ces jours-ci. L'UPA, elle-même, s'inquiète de voir passer ce géant aux mains d'intérêts non québécois en raison des risques qui peuvent en résulter pour les producteurs agricoles. En effet, si les nouveaux propriétaires décidaient de ne pas utiliser les produits du Québec dans la même proportion que la compagnie Steinberg (entre autres raisons parce qu'ils posséderaient déjà leurs propres fournisseurs), on comprend les conséquences financières énormes qui en résulteraient pour des secteurs entiers de l'agriculture du Québec. Bien sûr, cette question de la propriété québécoise des entreprises de distribution alimentaire a toute son importance... cependant, il ne faudrait pas que cette dimension vienne occulter un problème plus fondamental : la dépendance radicale des producteurs agricoles face à quelques compagnies

suite à la page 19

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530

Directeur: Hugues BELZILE
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Réal LOISEAU, Isabelle POUTRÉ
Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 363-0522
Directrice du tirage:
Micheline COURCHESNE
Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: *1 an, 18 $; 2 ans, 30 $; 3 ans, 38 $*
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adressé au:*
Service du tirage
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830

Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

La tribune des présidents

La Loi sur le financement agricole ou « quand la politique a préséance sur la collectivité »

par Gil Leduc, président
Fédération de la relève agricole du Québec

C'est avec joie que nous apprenions, à la fin de décembre dernier, que l'Assemblée nationale avait adopté en troisième lecture le projet de loi 46 sur le financement agricole.

Cette joie était particulièrement due au fait que plusieurs jeunes avaient choisi de retarder leurs établissements pour avoir accès aux aides nouvelles qu'accorde la loi 46 à ceux et celles qui s'établissent. Il nous apparaissait alors que les représentations de la Fédération auprès du ministre de l'Agriculture pour accélérer l'adoption et la mise en vigueur de la loi 46 connaîtraient un aboutissement favorable aux jeunes.

Après une étude de la loi 46 telle qu'adoptée, nous avons constaté que peu de recommandations de notre mémoire à la Commission parlementaire de l'agriculture avaient été prises en considération.

La direction de la Fédération a alors entrepris des démarches auprès du Cabinet du ministre Pagé afin de connaître les projets de modifications aux règlements de ladite loi que l'on entendait apporter. À notre grande déception, on nous annonçait que très peu de modifications allaient être apportées aux règlements et, plus encore, que la loi ne serait pas mise en vigueur avant l'adoption, par l'Assemblée nationale, du projet de loi 49 sur le fonds de l'assurance-prêt.

Non seulement le Ministre refuse l'argumentation des jeunes en faveur d'une bonification accrue des aides à l'établissement, mais il prend la relève en otage en ne mettant pas en vigueur la loi 46 pour permettre de faire passer un autre projet de loi qui, celui-là, enlève des aides aux jeunes plutôt que d'en fournir.

Jusque-là, le ministre Pagé avait quand même bien su manoeuvrer. Pris avec les contraintes que lui impose le Conseil du trésor, il avait réussi à bonifier les aides à l'établissement. Le 8 000 $ de la Loi favorisant l'amélioration des fermes était passé à 15 000 $. Le programme « Promotion de la formation », bien que très imparfait, est né en avril dernier.

Cette fois cependant, il choisit de donner préséance à des considérations purement politiques et ce, au détriment de centaines de jeunes. C'est là un choix qui nous apparaît des plus inacceptable. Le projet de loi 49 propose la constitution d'un fonds d'assurance-prêt à partir de sommes d'argent perçues lors des premières années où un prêt aura cours. C'est une façon discrète de retourner chercher auprès des jeunes les sommes d'argent nouvelles que leur apporte la Loi sur le financement agricole.

Pour la relève, le projet de loi 49 est tout simplement inacceptable et la façon dont le ministre Pagé s'y prend pour nous le passer l'est encore moins.

Pour commettre de telles actions, il ne faut tout simplement pas avoir de vision de la situation actuelle de l'agriculture et ne prendre en considération que des facteurs économiques de courte vue quand on regarde l'avenir.

L'AFFAIRE DES SIX

La cause sera entendue à Sherbrooke

SHERBROOKE — Deux petites victoires juridiques ont été remportées en début de semaine par les six producteurs de lait de la région de Sherbrooke qui déposaient récemment en Cour supérieure une requête en évocation.

Le juge Georges Savoie de cette Cour du district de St-François n'a pas donné raison aux avocats de la défense — la Fédération des producteurs de lait — et des mis en cause - - la Régie des marchés agricoles et le Procureur général du Québec — qui demandaient en premier lieu que cette cause soit entendue dans le district où se trouve le siège social de l'intimée, la Fédération, Me Marcel Trudeau a vainement cité trois arrêts qui font jurisprudence sur cette question.

Les arguments de Me Ghislain Richer, l'avocat des six requérants, semblent avoir davantage retenu l'attention du juge Savoie. Il lui a fait remarquer que la Régie peut normalement siéger en tout endroit au Québec, que la réglementation de la Fédération s'applique sur tout le territoire québécois et que le procureur général ne peut jamais soulever une telle exception déclinatoire. « Cette requête en évocation a été présentée par six producteurs de la région, mais elle aurait pu l'être par 600 autres. Il faut retenir que les droits des requérants sont brimés où se trouve leur ferme. Elle doit donc être entendue dans ce district », a soutenu Me Richer.

Le juge Savoie a, d'autre part, refusé d'entendre la motion d'irrecevabilité qu'ont voulu lui présenter l'avocat de l'intimée et celui des deux parties mises en cause dans cette affaire. En acceptant d'entendre cette motion, a fait remarquer le juge, on ferait perdre à une telle requête sa raison d'être. Le faisant, je lui enlèverai tout son caractère d'urgence, a-t-il.

Le juge Savoie a allégué avoir devant lui une requête en évocation et ne pas vouloir entendre celle en irrecevabilité. Il a ajouté que les requérants ont choisi le recours auquel ils avaient droit. C'est justement ce que nous contestons, de lui faire remarquer Me Gaétan Ouellet, l'avocat du Procureur général.

L. St-P.

DROGUES..., PAS BESOIN!

Santé et Services sociaux Québec

CARGILL *

* Si vous nous appelez PAG par mégarde, nous comprendrons.

Nous portons désormais le nom de Semences hybrides Cargill, mais rien d'autre n'a été changé.

Qualité, esprit novateur et souci de servir répondent toujours aux normes élevées que vous avez coutume d'attendre de notre part. Alors, si vous ne pouvez vous empêcher de penser à nous comme étant PAG, nous comprendrons.

D'autre part, si vous êtes en quête de maïs grain, de maïs à ensilage ou de luzerne qui répondent parfaitement à vos conditions et à vos exigences, adressez-vous au plus proche concessionnaire de Semences hybrides Cargill. Il se peut fort bien que son nom n'ait pas changé du tout.

Comment transformer des hectares en dollars

Variété	SX108	1120	SX123	2787
	NOUVEAUTÉ			NOUVEAUTÉ
Type	CS	CSM	CSM	CSM
Unités thermiques	2600	2650	2675	2850
Maturité relative (jours)	80	85	85	90

Comment transformer des tonnes métriques en litres

Variété	SX108	SX123
Unités thermiques	2600	2675
Maturité relative (jours)	80	85
Tonnage	Élevé	Élevé
Niveau protéique	Élevé	Élevé
Teneur en grain	Élevé	Élevé

Pour des résultats fiables

CARGILL SEMENCES HYBRIDES

C-P1-F-T-87 REV 1

800 Rue Boucher, St. Jean, P.Q. J3B 7Z8
514-348-0976

AGRI-EDIT

par Bruno Larose

La première trayeuse automatique est apparue pour les «camarades» soviétiques. Il s'agit en fait d'une fermière électronique. Elle lave les pis, les masse de ses doigts et imite la tête du veau selon le magazine européen Actuel, dans son édition de décembre dernier. La fermière électronique, d'un étonnante délicatesse, rapporte la revue, connaît parfaitement son troupeau en plus de pouvoir diagnostiquer certaines maladies aussi sûrement qu'un vétérinaire!

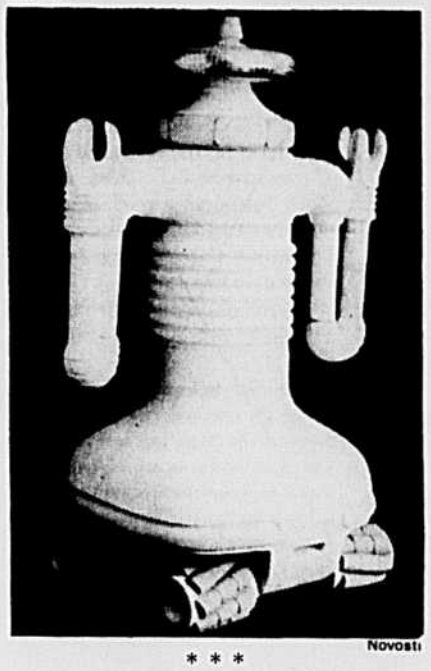

Novosti

* * *

La satelliculture se révèle fort pratique pour les agriculteurs américains. Ceux-ci utilisent des photographies prises par satellite pour surveiller leurs cultures. À l'heure actuelle, le satellite américain Landsat leur fournit une photo-image tous les deux mois, prise environ dix jours plus tôt. Dès l'année prochaine, la compagnie française Spot Images pourra fournir une photo par semaine, prise seulement cinq jours auparavant, avec une définition trois fois plus précise.

* * *

Le prochain épisode de la révolution verte nous fera connaître les animaux miniatures. La mini-vache ne dépassera pas un mètre de haut, broutera dix fois moins d'herbe qu'un zébu (grand bovin domestique de l'Inde et de l'Afrique) et donnera quatre litres de lait par jour, ce qui est intéressant dans les pays du Tiers monde pour une bête mieux adaptée.

* * *

La dernière trouvaille des agronomes pour empêcher les oiseaux de picorer les semences est d'enrober les graines de couleurs vives. L'enrobage dégoûtant pour les volatiles les fait fuir, tout en protégeant les graines des maladies et des parasites.

* * *

Des bananes poussent dans la nordique Islande. Les Islandais raffolent des bananes. Aussi, l'île se couvre de ces plantations qui poussent allègrement dans le climat polaire. C'est que les sous-sols bouillonnent de volcans, de geysers brûlants. Ces sources réchauffent les plantations et les pattes des 700 000 moutons qui peuplent ce pays de 240 000 habitants.

* * *

À quelque dix mois de la fin de son mandat à la Maison-Blanche, Ronald Reagan est critiqué par les économistes pour avoir cédé une aide fédérale à presque chaque groupe de pression assez puissant. Par exemple, les fermiers des États-Unis qui recevaient 4 milliards de dollars à l'arrivée de Reagan en obtiennent maintenant 26 milliards de dollars.

Sources: Actuel, Info-Presse Canada, Report on Business Magazines.

La «Pomme dorée» va aux producteurs de porcs

par Louise St-Pierre

La campagne publicitaire «Le porc, délicieusement maigre» a remporté le prix de la **Pomme dorée 1987** annuellement décerné par la Corporation des diététistes du Québec. Réalisée par l'agence Marketel/Maccann-Erikson, cette publicité lui avait été commandée par la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

L'honneur peu enviable de recevoir le prix de la **Pomme gâtée 1987** est revenu aux **Bonbonbons** produits par Les aliments Laklay inc., une filiale de la Coopérative agricole de la Côte-Sud, pour son annonce télévisée et écrite «Les friandises laitières».

Il y a maintenant quatre ans que la Corporation a créé ces deux prix. L'idée est venue quand cet organisme a réalisé que les spécialistes en marketing usaient, de façon plus ou moins honnête, de l'intérêt croissant des médias et des consommateurs pour une bonne alimentation. On veut souligner le plus subtilement faux et féliciter les efforts de ceux qui envoient un message franc, pour sensibiliser le public et l'industrie alimentaire à l'importance de promouvoir la saine alimentation.

Selon la Corporation, la publicité «Le porc, délicieusement maigre» qui associait le gras du porc à la pelure de banane a permis de voir la place que peut occuper cette viande dans une alimentation saine si elle est apprêtée de façon appropriée. On a reconnu que la viande de porc n'était pas, jusqu'alors, un produit fermement recommandé.

Une publicité qui a fait tomber de nombreux préjugés.

D'autre part, les diététistes reprochent au message des Bonbonbons de Laklay de porter à confusion si l'on tient compte d'une bonne et saine alimentation. Le prix est attribué à la teneur du message (et non au produit) qui encourage les enfants à la consommation de bonbons. Les Bonbonbons sont des friandises de lait solide cristallisé. Chaque pastille est constituée d'au moins 45 % de lait, mais, déplore la Corporation, on y trouve un trop important taux de sucre.

Une mention **Pomme dorée** a été allouée à la publicité du V-8 de Campbell «Avez-vous pris des légumes aujourd'hui» et la mention **Pomme gâtée** a été donnée à l'Institut de sucre pour ses messages écrits «Une douceur sans malice».

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT

Précisions sur les quotas, les prélevés et ajustements

par Claude Lafleur

La Fédération aimerait apporter quelques précisions concernant la situation des quotas, des prélevés et des ajustements de fin d'année.

Premièrement, tous les producteurs recevront d'ici quelques jours un nouveau certificat de quota. Celui-ci indiquera que le total à produire de chaque producteur est augmenté de 1 %. Par exemple, un producteur qui détenait un «total à produire» de 1 085 kg, dont 1 000 kg en quota domestique, 54 kg dans la marge et 31 kg en quota d'exportation verra son nouveau certificat indiquer un quota domestique inchangé à 1 000 kg, une marge portée de 54 kg à 75 kg et un quota d'exportation réduit de 31 à 21 kg, pour un total à produire de 1 096 kg.

Deuxièmement, le quota domestique (1 000 kg) et la marge (75 kg) sont encore assujettis à la retenue intra quota. Le quota d'exportation est assujetti à une retenue de 28,50 $/hl. Quant à la production hors quota, **elle est pénalisée au taux de la retenue hors quota et ce, jusqu'à la fin de l'année laitière.** La pénalité hors quota s'applique donc intégralement.

Troisièmement, à la fin de l'année laitière, la Fédération verra à procéder à certains ajustements, c'est-à-dire à des remboursements selon le principe des vases communicants. À l'heure actuelle, la Fédération estime qu'une certaine quantité de lait produit sous quota d'exportation sera nécessaire pour combler les besoins canadiens. Certains producteurs verront donc une partie de leur quota d'exportation remboursée au taux de la retenue intra quota.

La Fédération estime également que la majeure partie, sinon la totalité du lait produit hors quota, sera nécessaire pour combler le quota d'exportation. Les producteurs verront donc leur production hors quota assujettie à la retenue à l'exportation (28,50 $/hl).

Enfin, il est important de comprendre que dans tous les cas, ceux qui dépassent leur contingentement le font à leurs propres risques. **Les remboursements ne sont pas garantis**: tout dépendra du comportement de la production d'ici les cinq prochains mois. ***Communiqué FP.L.Q***

AGRO-TECHNIQUE

LA FORMATION AGRICOLE AU SECONDAIRE . UN ATOUT POUR REUSSIR

FORMATION DE QUALITE

PRATIQUE ET THEORIQUE

TECHNIQUE ET ECONOMIQUE

ACCESSIBLE APRES UNE 4e SECONDAIRE, GRATUITE, ET A TEMPS PLEIN

S'ADRESSANT AUX JEUNES ET AUX ADULTES, HOMMES ET FEMMES

CONDUISANT AU DIPLOME D'ETUDES PROFESSIONNELLES (D.E.P.)

EN PRODUCTIONS ANIMALES ET VEGETALES, HORTICULTURE, MECANIQUE AGRICOLE

C'EST TON MEILLEUR INVESTISSEMENT

INFORME-TOI!

RIMOUSKI POL. PAUL-HUBERT 250, boul. Arthur-Buies Tél: (418) 724-3436	CHARLESBOURG POL. CHARLESBOURG 800, place Sorbonne Tél: (418) 622-7820	ALMA PAV. WILBROD-DUFOUR 850, Ave. Bégin Sud Tél: (418) 668-7961	NICOLET POL. JEAN-NICOLET 497, rue Mgr-Bruneault Tél: (819) 293-5821	SAINT-HYACINTHE POL. HYAC.-DELORME 2700, T.D. Bouchard Tél: (514) 773-8401
LA POCATIERE POL. LA POCATIERE 950, 12e Avenue Tél: (418) 856-2413	MONTREAL(CECM) ECOLE SEC. LOUIS-RIEL 5850, rue DeCarignan Tél: (514) 596-4134	COATICOOK POL. LA FRONTALIERE 311, rue Saint-Paul Est Tél: (819) 849-4825	ST-ANSELME POL. ST-ANSELME 105, boul Bégin Tél:418) 885-4431	STE-CROIX LOTB. ECOLE D'AGRICULTURE STE-CROIX C.P.160 TéL: (418) 926-3251

Il pleut à mourir

Les effets sur la faune aquatique

La semaine dernière, nous avons vu que le Québec était particulièrement vulnérable au problème des pluies acides. Nous avons vu également que notre province recevait annuellement des quantités de sulfates humides qui dépassaient l'objectif environnemental de 12 kg/ha/an pour les écosystèmes sensibles. Les dommages aux écosystèmes aquatiques seront limités tant que le milieu est capable de neutraliser l'acidité des précipitations. Au Québec, la majorité des lacs repose sur le bouclier canadien dont la roche mère est reconnue pour sa faible capacité à neutraliser l'acidité.

par Louis Ménard

Un pouvoir de tamponnage très faible a pour conséquence que l'écologie du Québec est très fragile aux précipitations acides.

Chute printanière du pH d'un cours d'eau

Graphique indiquant la chute printanière du pH de l'un des six tributaires du lac Harp, lac à l'étude à Muskoka. Avec la hausse du niveau de l'eau attribuable au ruissellement printanier, la neige fondue acide entraîne une chute du pH. La vie aquatique subit alors un grave effet de choc.

Source: Ministère de l'Environnement de l'Ontario

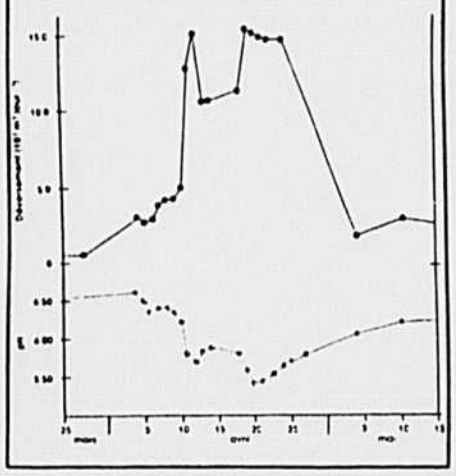

On considère qu'un lac est en voie d'acidification lorsque le pH de l'eau est inférieur à 6,0.

L'acidification d'un lac s'accompagne d'une baisse dans la diversité des crustacés, algues, poissons ainsi que des mollusques et des insectes.

Un lac est mort lorsque le pH de l'eau est inférieur à 5,0. Fait à noter aucune vie n'existe dans un lac mort.

Environnement Canada estime à 14 000 le nombre de lacs morts (acidifiés) au Québec et en Ontario et à 150 000 le nombre de lacs en voie d'acidification. Plusieurs études scientifiques démontrent que les dépôts acides causent des effets nocifs à l'écosystème aquatique. Les effets se font sentir au niveau de la qualité de l'eau, des affluents et des lacs ainsi que sur l'ensemble des êtres vivants (animaux et végétaux) qui vivent ou qui dépendent du milieu aquatique.

L'effet de choc

L'« effet de choc » est le phénomène qui se produit dans les cours d'eau et les lacs généralement lors de la débâcle printanière. On a constaté que les polluants acides qui s'accumulent dans l'amas de neige possèdent un potentiel nocif plus élevé sur les organismes et l'habitat dans les régions où les précipitations de neige sont abondantes. Lors de la fonte des neiges, les acides accumulés dans la neige sont libérés dans l'eau avec pour conséquence que le pH de l'eau peut baisser dramatiquement pour une période de temps qui peut varier de quelques jours à quelques semaines, (voir figure).

Même si ce bain acide ne dure généralement qu'une période de temps, le niveau d'acidité est généralement très meurtrier pour les poissons et la faune.

Plusieurs espèces de grenouilles, de crapauds et de salamandres se reproduisent dans les mares d'eau temporaires. L'eau de ces étangs provient à la fois de la fonte des neiges et des pluies printanières si bien que leur pH peut être très bas au printemps. Les amphibiens comptent parmi les premiers spécimens de la faune à être frappés par l'acidification des eaux douces. Les recherches en laboratoire ont prouvé que les baisses de pH déterminent directement et indirectement la mortalité et les difformités lors du développement embryonnaire des amphibiens.

SENSIBILITÉ DE PLUSIEURS ESPÈCES DE POISSONS À L'ACIDITÉ*

Nom commun	*pH critique*
Achigan à petite bouche	6,0 à 5,5[1]
Doré jaune	6,0 à 5,5[1]
Lotte	6,0 à 5,5[1]
Truite arc-en-ciel	6,0 à 5,5[1]
Méné commun	5,5[1]
Truite grise (touladi)	5,5 à 5,2[1]
Omisco	5,5 à 5,2[1]
Truite mouchetée	5,5 à 5,0[1]
Barbue de rivière	5,2 à 4,7[1]
Meunier noir (catostome)	5,2 à 4,7[1]
Crapet de roche	5,2 à 4,7[1]
Omble arctique	5,2[2]
Truite brune	5,0[1]
Coregone (poisson blanc)	5,0[2]
Saumon de l'Atlantique	5,0 à 4,7[3]
Brochet	4,9 à 4,4[3]
Cisco de lac	4,7 à 4,5[1]
Perchaude	4,7 à 4,5[1]
Méné de lac	4,7 à 4,5[1]
Anguille	4,5[3]

1 selon Beamish et Harvey (1976) étude de 67 lacs des Monts LaCloche (Ontario)
2 selon Almer et coll. (1978) étude de 100 lacs en Suède.
3 selon Walton Watt (1980) étude de 30 rivières de Nouvelle-Écosse.

1 selon Beamish et Harvey (1976) étude de 67 lacs des Monts LaCloche (Ontario)
2 selon Almer et coll. (1978) étude de 100 lacs en Suède.
3 selon Walton Watt (1980) étude de 30 rivières de Nouvelle-Écosse.

L'un des effets de l'acidification du sol est la mobilisation de l'aluminium. La solubilité de ce métal varie en fonction du pH avec une solubilité minimale au pH 6,0. L'aluminium est présent en grandes quantités dans les sols du Québec à l'état naturel sauf qu'il n'est pas en solution lorsque le pH du sol se maintient à un niveau acceptable.

Des enquêtes effectuées sur les eaux des régions touchées par les dépôts acides indiquent une forte concentration d'aluminium, de cadmium, de cuivre, de plomb, de manganèse, de nickel et de zinc dans de nombreux lacs et cours d'eau. L'acidification des lacs s'accompagne d'une baisse dans la diversité des crustacés et des autres espèces de zooplanctons ainsi que des mollusques et des insectices. Plusieurs études ont démontré que plusieurs espèces de crustacés et de mollusques ne peuvent résister à un pH situé entre 6,0 et 5,5.

Effet sur les poissons

Les recherches en laboratoire et les études sur le terrain ont montré que certaines espèces de poissons sont particulièrement vulnérables à l'acidité (voir tableau).

Des études réalisées au Québec indiquent que plusieurs lacs de la réserve des Laurentides sont difficilement exploitables à des fins de pêche sportive parce qu'ils sont en voie d'acidification. C'est également le cas de plusieurs lacs dans les régions de Portneuf et de Charlevoix.

Aussi, les résultats d'étude indiquent que la disparition de certaines espèces comme l'omble de fontaine dans plusieurs lacs de la région de Charlevoix est liée à l'acidification de ces lacs.

Ces études très révélatrices expliquent sans doute la principale raison de la baisse des prises de poissons dans les lacs du Québec. La diminution de prises de truites par exemple, ne serait donc pas liée à la surexploitation de nos lacs, comme le veut la perception populaire, mais bien à l'acidification de ceux-ci. Il ne faut pas oublier que l'effet des pluies acides depuis plusieurs décennies a eu pour conséquence de modifier les écosystèmes aquatiques au fil des années.

La semaine prochaine, nous poursuivrons notre analyse des effets des précipitations acides sur le reste de la faune.

LES TENSIONS ENTRE PRODUCTEURS EN ESTRIE

Selon Léo Roy, «les six» feraient des affirmations gratuites

par Louise St-Pierre

SHERBROOKE — Si demain quelqu'un vous dit qu'il y a beaucoup de remue-ménage dans la région de Sherbrooke, ne vous en surprenez surtout pas car c'est effectivement vrai. Depuis la mi-janvier, le syndicalisme agricole de cette région connaît même des moments difficiles, pénibles et peu comparables à d'autres déjà vécus.

La tension entre deux groupes de producteurs et productrices agricoles est presque visible à l'oeil nu. Et les réunions de cuisine se multiplient.

D'un côté, on tente de justifier et d'expliquer le pourquoi de la décision de contester en Cour supérieure des articles et règlements du Plan conjoint des producteurs de lait et ce, avec un montant d'argent pris à même les fonds de la Fédération de l'UPA de Sherbrooke.

Chiffres en main, on veut convaincre le plus possible de producteurs et productrices agricoles qu'avec *un seul lait* tous les concernés seraient sur un même pied. S'ils reconnaissent que les producteurs de lait nature gagneraient ainsi un peu moins, ils affirment que les producteurs de lait de transformation obtiendraient davantage pour leur lait. Pour une qualité égale, un prix égal. Telle est leur opinion, semble-t-il.

De l'autre côté, on fait actuellement circuler une pétition demandant à la Régie des marchés agricoles du Québec de venir faire enquête sur l'administration de la Fédération sherbrookoise. Les responsables de ce mouvement de contestation et ceux qui signent sont convaincus que l'exécutif n'était pas en droit d'allouer une somme d'argent aux six producteurs de lait qui contestent en Cour des articles et règlements d'un plan conjoint voulu par la majorité des producteurs de lait du Québec. Ils refusent d'autant plus ce droit à leur exécutif, que deux des six requérants en sont membres.

La première démarche de ce groupe fut la tenue d'une manifestation devant le bureau de l'UPA, à Rock-Forest. À plusieurs reprises, ce jour-là, le président, Jacques Blais, était même invité à démissionner de son poste, accusé d'être en conflit d'intérêt du fait qu'il est l'un des six requérants.

Depuis cette manifestation à laquelle près de 400 personnes ont spontanément participé, ces opposants ont aussi entrepris une tournée de réunions de cuisine dans tous les secteurs de la région.

Et parmi eux, on compte Léo Roy, de Coaticook, qui a déjà assumé la présidence du Syndicat des producteurs de lait de transformation de Sherbrooke. Il était en poste au moment de la fusion des deux syndicats (nature et consommation) de producteurs de lait de la région, en 1980.

Si Léo Roy a communiqué avec *La Terre de chez nous* c'est qu'il est particulièrement outré des affirmations gratuites que laisseraient entendre les six requérants pour justifier leur démarche juridique. «Ces gens affirment que les producteurs qui possèdent des quotas de lait nature gagnent en moyenne un revenu annuel de 12 000 $ supérieur à celui des producteurs de lait de transformation. On grossit exagérément les chiffres, j'en suis certain,» d'affirmer ce producteur.

En faisant des chiffres avec différentes données, ce producteur dit en avoir appris beaucoup sur la situation réelle des producteurs de lait de l'Estrie. Et quand les gens de la région nous voient arriver chiffres en main pour prouver nos dires, raconte-t-il, ils nous accordent une crédibilité certaine. Il soutient que plusieurs producteurs d'abord rencontrés par «la gang des Blais ont changé leur capot de bord!»

Les chiffres de M. Roy disent que seulement 110 producteurs des 1 300 de la région de Sherbrooke ont en main 50 % et plus de quota de lait de consommation sur leur ferme. Sur la ferme de quelque 660 autres ont fait entre 1 et 50 % de lait de consommation. Quelque 540 autres ne font pas de ce lait. «Et parmi les six requérants, deux non pas de classe 1, MM. Roger Couture et Léonard Maheux. On sait que M. Couture n'a jamais été accepté, parce qu'il ne veut pas se soumettre aux normes du ministère de l'Agriculture,» a-t-il ajouté.

Selon M. Roy, il faut retenir des premiers chiffres qu'il a donnés que les quelque 540 producteurs sans quota de lait nature (ou classe 1) possèdent en moyenne 4 800 kg ou 300 000 livres. Ils gardent entre 20 et 25 vaches laitières dans une ferme qui les fait souvent vivre parce qu'ils n'ont pas fait récemment de gros investissements. Parmi ces quelque 540 producteurs, seulement 11 ont une ferme qui produit plus de 12 000 kg.

Faisant la moyenne des prix actuellement payés aux producteurs de lait de sa région, Léo Roy établit à 44,72 $/kg le prix unique que recevraient les producteurs advenant un *seul lait* en Estrie. Avec un tel prix, a-t-il précisé, les quelque 540 producteurs qui ne font que du lait de transformation gagneraient en moyenne 2 600 $ de plus par année. Les quelque 580 producteurs qui détiennent entre 1 et 30 % de leur quota de lait de consommation obtiendraient en fin d'année le même revenu. Ces producteurs possèdent en moyenne un quota total de 8 650 kg ou 545 000 livres.

Selon M. Roy, nombreux sont ceux qui croyaient que le nombre des gros producteurs de lait nature était plus important. «Le temps change les choses, et dans le lait, c'est le 50/50 qui permet de dire que l'on s'en va vers une équité», de prétendre cet homme qui espère que les choses rentreront dans l'ordre le plus tôt possible.

Voulant vérifier si les données avancées par M. Roy étaient valables, *La Terre de chez nous* les a montrées à l'économiste de la Fédération des producteurs de lait. Et selon M. Claude Lafleur, ils sont à quelques chiffres près des plus réalistes.

CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC
1-800-463-5060
(sans frais)

SONDAGE SORECOM

Pour 84 % des producteurs l'UPA fait du bon travail

par Hugues Belzile

84 % des producteurs agricoles du Québec trouvent que leur Union fait un bon travail alors que 48 % estiment que les syndicats deviennent de moins en moins importants dans notre société. Ces deux données semblent à première vue contradictoires. Cependant cette contradiction n'est probablement qu'apparente. Il est possible que les producteurs agricoles interrogés estiment que leur Union assume mieux son rôle que les autres syndicats québécois ou qu'ils n'assimilent pas l'UPA au monde syndical du Québec ou autant l'un que l'autre.

Aussi 63 % des producteurs agricoles interrogés disent qu'ils n'auraient pu affronter les changements dans l'agriculture moderne sans leurs syndicats. 57 % pensent qu'ils sont mieux représentés par un seul syndicat agricole au Québec que par plusieurs.

Ce degré d'appréciation sur le travail de l'UPA est également mesurable par une réponse faite à une question portant directement sur la satisfaction des producteurs agricoles envers l'UPA de divers niveaux. 66 % se disent satisfaits de l'UPA provinciale alors que 31 % sont peu ou pas du tout satisfaits. Le degré de satisfaction envers les fédérations régionales (65 %) et les syndicats de secteur (64 %) est pratiquement au même niveau. Pour ce qui est du secteur spécialisé la satisfaction s'exprime à 58 % pour les fédérations et 56 % pour les syndicats régionaux. L'insatisfaction est cependant au même niveau que le secteur général. La différence s'explique par le fait que 10 % des producteurs disent ne pas connaître le secteur spécialisé.

Les Beaucerons (78 %) sont les plus satisfaits de l'UPA provinciale. Ce sont les Gaspésiens qui se trouvent par ailleurs les plus satisfaits de leur fédération régionale (74 %). Les producteurs de lait (73 %), de bois (74 %) et des produits de l'érable (75 %) sont les plus satisfaits de l'UPA provinciale. Ce sont les producteurs agricoles de la région de St-Hyacinthe qui sont les moins satisfaits de l'UPA. Ils sont cependant satisfaits à 73 %.

L'information professionnelle

L'important degré de satisfaction envers l'UPA trouve une partie de son explication par le fait que 78 % des producteurs agricoles estiment que l'UPA les informe bien. *La Terre de chez nous* **constitue, pour 47 % des producteurs agricoles, le meilleur moyen d'être informés par l'UPA. La correspondance suit à 36 %, les contacts personnels et les réunions suivent dans l'ordre. Ce sont les producteurs de porcs qui se servent le plus de la TCN (56 %) pour être informés.**

Les Gaspésiens sont ceux qui privilégient le plus les réunions (25 %) et la correspondance plaît surtout aux producteurs de la Beauce et des Laurentides. Les contacts personnels sont surtout souhaités par ceux qui trouvent que l'UPA ne fait pas un bon travail.

Finalement 55 % des producteurs agricoles interrogés n'apporteraient aucun changement à l'UPA et ses fédérations et syndicats. Ceux qui ont exprimé un désir de changement n'ont pu cependant indiquer la nature précise de ces modifications. Les éléments notés, et à un degré marginal, sont : besoin de plus d'information, plus de consultation et rapprochement avec les producteurs.

L'emploi du temps

Les producteurs agricoles consacrent 49 heures par semaine à leur exploitation et 9 heures à du travail à l'extérieur de leur ferme. Ils utilisent aussi 34,5 heures par semaine aux loisirs et activités de toutes sortes.

Ce sont les producteurs de 44 ans et moins (52) et les éleveurs de porcs (53) qui consacrent le plus d'heures à l'agriculture par semaine. Ceux dont la situation s'est détériorée au cours des cinq dernières années utilisent quant à eux 46 heures.

Des 34,5 heures passées aux loisirs et activités de toutes sortes 11 heures le sont à écouter la radio, 12 à regarder la télévision, 3,8 à lire les journaux et 3 à lire des livres et revues. Le reste des heures est consacré à des activités de formation, sociales et sportives.

À la radio, 91 % écoûtent les nouvelles, 74 % les émissions agricoles et 61 % les émissions d'affaires publiques. Les émissions de télévision regardées sont essentiellement de la même nature et aux mêmes proportions que pour la radio. Il serait intéressant de comparer ces données avec celles compilées dans d'autres secteurs d'activités au Québec. Les producteurs agricoles figurent sans doute parmi ceux qui s'intéressent le plus aux publications et émissions de radio et télévision qui traitent de questions techniques et économiques. L'importance de l'agriculture dans l'économie du Québec et sa complexité quant à l'exploitation dans les diverses productions expliquent un tel intérêt des producteurs agricoles.

Le temps consacré à la formation et aux loisirs (incluant les émissions de radio et t.v.) place les producteurs vraisemblablement sur un même pied que les autres citoyens du Québec. Ils font partie à part entière de la société dans laquelle ils évoluent.

CONTRE LE LIBRE-ÉCHANGE

Unanimité chez les agriculteurs dans toutes les productions

par André Belzile

« Nous sommes à 100 % d'accord avec la position de l'UPA dans le dossier du libre-échange » ont déclaré les représentants des fédérations spécialisées qui entouraient Jacques Proulx et Pierre Gaudet en conférence de presse la semaine dernière. L'UPA avait convoqué les journalistes pour rétablir les faits face aux affirmations erronnées qui circulent présentement et pour dévoiler sa stratégie pour les mois à venir.

Pas de bénéfices mais des pertes

Ces derniers temps, on a entendu plusieurs affirmations du style : « les agriculteurs devraient être satisfaits du traité car ils en retireront des bénéfices extraordinaires » (Simon Reisman, négociateur en chef canadien). Il y a aussi les députés fédéraux conservateurs qui expédient des lettres aux agriculteurs de leur comté pour souligner la position « modérée » de la Coopérative Fédérée dans le libre-échange.

Pour Jacques Proulx, « l'abolition des tarifs douaniers enlève une protection nécessaire pour certaines de nos productions ». Et il est appuyé fermement par les représentants des producteurs de lait, de volaille et de fruits et légumes, entre autres.

Le fameux article 11

« Les gens d'Ottawa nous vante aussi beaucoup la protection que nous accorde l'article 11 du GATT, mais nous craignons fort sa disparition » selon Jacques Proulx. Il faut se rappeler que le traité de libre-échange inclut une référence directe au droit des deux pays d'utiliser la protection permise par l'article 11 du GATT. Cet article permet de contrôler les importations des produits dont la production est contingentée dans le pays.

Déjà, il semble que le gouvernement fédéral n'est pas trop pressé d'utiliser l'article 11. Par exemple, malgré l'annonce faite le mois dernier par le ministre Wise, il ne semble pas que le yogourt et la crème glacée, entre autres, aient été ajoutés à la liste des produits d'importation contrôlée. Et le fédéral n'a pas encore bougé pour ajouter les oeufs d'incubation et la volaille surtransformée à cette liste.

En plus, le Canada et les États-Unis ont convenu dans le traité de défendre la même position au GATT. Et la position américaine, selon Jacques Proulx, cherche « . . . à éliminer tous les obstacles au commerce y compris les contingents à l'importation permis en vertu de l'article 11 du GATT ». Cette disparition possible inquiète grandement les producteurs de lait, de volaille et d'oeufs et ceux qui sont à mettre sur pied des agences nationales de commercialisation comme les producteurs de pommes de terre.

L'UPA veut donc rencontrer les autorités fédérales pour discuter de la position canadienne au GATT car l'Union y voit aussi d'autres propositions inacceptables. Et le découplage en particulier inquiète l'Union. Rappelons que les problèmes de bas prix sur le marché mondial des céréales entre autres ont amené plusieurs pays à remettre en cause les programmes de subventions liés (couplés) à la production.

« Seul serait permis un niveau minimum de subvention par producteur pour assurer l'existence de sa famille » commente Jacques Proulx « mais nous n'accepterons pas cette forme de bien-être social agricole ».

Une stratégie d'ouverture

Selon le premier vice-président de l'UPA, Pierre Gaudet, l'Union continuera d'informer les producteurs agricoles sur les dangers du libre-échange. Mais elle cherchera aussi à consolider ses alliances avec les groupes comme les consommateurs du Québec, les organisations canadiennes et américaines d'opposition au traité.

Enfin l'UPA maintiendra la pression sur les hommes politiques québécois et canadiens. Et Jacques Proulx, en faisant allusion à une déclaration de Simon Reisman, terminait son exposé en disant : « Si le fédéral ne change pas sa position dans les négociations multilatérales, (. . .) nous descendrons dans la rue, mais non pas pour danser ».

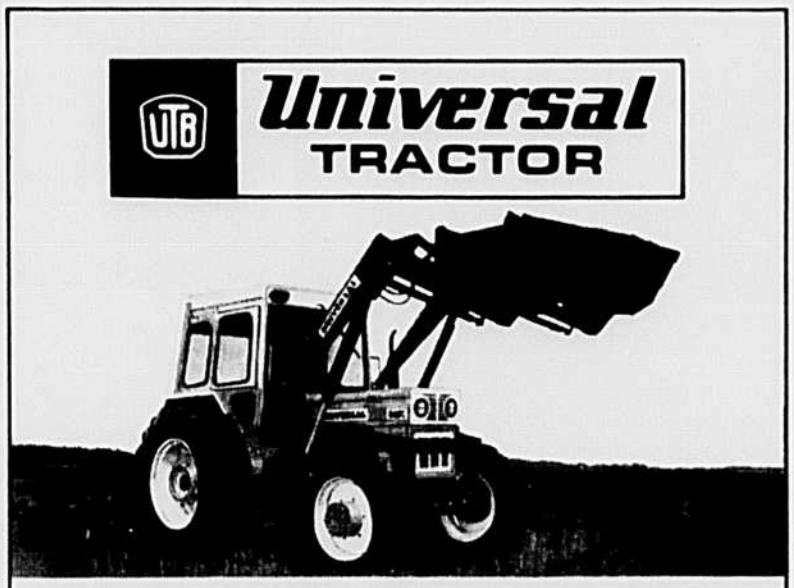

PRIX COMPETITIF, FIABILITE, ECONOMIE DE CARBURANT ET PIECES DE RECHANGE EN TOUT TEMPS.

Communiquez avec:

BUREAU CENTRAL
Terra Power Tracteur Co. Ltd
1439 av. Quebec
Saskatoon (Sask.) S7K 1W4
Le téléphone (306) 242-0227

EN ONTARIO
Terra Power Tracteur
1770, Bonhill Road
Mississauga (Ont.) L5T 1C8
Le téléphone (416) 677-6494

AU QUEBEC
Terra Power Tracteur cie. Ltée
4335 rte. 251, R.R. 2
Lennoxville (Qué.) J1M 2A3
Le téléphone (819) 837-2704

Pour plus amples informations, contactez votre concessionnaire local.

La clef des champs

par Huguette Young

Quelques bribes d'information d'Ottawa

Wise dit oui à la création d'un Office de commercialisation de la pomme de terre.

Si tout va bon train, un office national de commercialisation de la pomme de terre verra le jour.

Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a entériné les recommandations en ce sens du Conseil national de commercialisation des produits agricoles.

L'Office de commercialisation aura un mandat double : élaborer une stratégie de développement à long terme de tous les secteurs de la pomme de terre et développer un plan détaillé de mise en marché pour la pomme de terre de table et de semence.

Le Conseil est arrivé à ces conclusions au terme d'audiences publiques à travers le Canada. Divers intervenants ont souligné que les secteurs de la consommation et de la semence faisaient face à une situation instable en raison des fluctuations rapides et marquées des prix et d'un avenir incertain.

De l'avis du Conseil, la mise en place d'un plan de gestion des approvisionnements procurera des « revenus raisonnables et stables » aux producteurs de pommes de terre de ces deux secteurs. Le Conseil croit cependant, que les prix devraient être établis par les forces du marché et rejette pour l'instant, un mécanisme d'établissement des prix fondé sur une formule de coût de production.

Les membres du Conseil sont d'avis que tout plan de commercialisation de la pomme de terre de consommation et de semence devrait préciser les conditions d'accès réciproques aux marchés canadien et américain. Les États-Unis constituent le principal marché d'exportation pour les pommes de terre canadiennes de consommation.

Le Conseil propose que le secteur de la transformation (croustilles et frites) soit exclu du plan de gestion des approvisionnements. On considère que dans l'ensemble, ce secteur se tire mieux d'affaires dans la mesure où les contrats de pré-saison entre transformateurs et producteurs offrent des revenus plus stables. « Ces contrats sont une forme de mise en marché ordonnée », de préciser madame Lise Bergeron, membre du Conseil national de commercialisation.

Les pommes de terre de transformation constituent en moyenne 51 % des pommes de terre vendues au Canada entre 1976 et 1985. Le Nouveau-Brunswick vient au premier rang des producteurs. Le Québec produit environ 9 % des pommes de terre de transformation.

Le Conseil propose néanmoins que ce secteur soit intégré à l'Office national afin de pouvoir participer aux consultations et à la planification globale de ses activités et programmes.

Le Conseil rejette du même coup les conclusions d'un Groupe de travail qui s'est penché sur cette question. Ce groupe d'étude avait proposé la création d'un Office national dont le rôle serait de réglementer la commercialisation de tous les secteurs de la pomme de terre selon les principes de la gestion de l'offre, de fixer les prix, d'éponger les excédents et de contrôler les importations.

Or, le Conseil estime que le Groupe de travail n'a pas présenté de preuve convaincante qu'il soit nécessaire d'appliquer les mêmes mécanismes de contrôle à toute la production. Le Conseil juge que le secteur de la fabrication des croustilles et le secteur des frites fonctionnent raisonnablement bien. « Le Groupe de travail n'a pas démontré que l'organisme devait disposer de tous ces pouvoirs pour assurer la stabilité des marchés, la rentabilité et la croissance à long terme de l'ensemble du secteur ».

Une réunion aura lieu en mars pour relancer les négociations fédérales-provinciales sur la création d'un office de commercialisation de la pomme de terre.

Le réseau Pro-Canada s'organise

Une coalition nationale d'organismes signale son plan d'attaque contre l'accord de libre-échange.

Composée de groupes aussi divers que le Congrès du Travail du Canada, la Coalition québécoise d'opposition au libre-échange (UPA, FTQ, CSN, CEQ), le Conseil des Canadiens, le Syndicat national des cultivateurs (National Farmers Union), la Fédération canadienne des enseignants et l'Assemblée des premières nations, elle se targue d'avoir 10 millions de membres.

La co-vice-présidente du réseau, Maude Barlow, est catégorique : « L'entente devrait être annulée. Cet accord est négatif pour tous les secteurs... Le meilleur moyen de garantir un accès au marché américain est par la voie du GATT », dit-elle.

La stratégie du réseau Pro-Canada est de forcer le gouvernement fédéral à déclencher des élections nationales sur la question du libre-échange.

Au programme des activités, le réseau entend tenir une journée d'action nationale en juin, de tenir des campagnes d'information publique dans les salles communautaires et de publier des documents d'information. Des pétitions circulent à travers le pays pour inviter le grand public à manifester leur opposition à l'accord. Selon madame Barlow, on a recueilli jusqu'ici, au-delà de 100 000 noms.

La date de la Journée d'action nationale sera fixée au cours d'une réunion de l'exécutif le 8 mars à Toronto.

Nouveaux paiements de stabilisation

Les producteurs de céréales de l'est du Canada toucheront une somme supplémentaire de 10,3 millions de dollars en paiements de stabilisation pour leurs récoltes de 1986.

Ces paiements s'ajoutent au montant de 170 millions de dollars dont le versement a été annoncé en décembre.

Les producteurs toucheront 12,88 $ la tonne pour l'avoine, 17,69 $ pour l'orge et 13,14 $ pour le blé de printemps fourrager et meunier.

Ces paiements visent tous les producteurs de l'extérieur de la zone désignée de la Commission canadienne du blé.

ALIGNEZ-VOUS...

avec le cultivateur 4800 VIBRA SHANK®

de Case International.

Vous êtes sûr d'avoir la même hauteur sous les dents avant et arrière, peu importe la position.

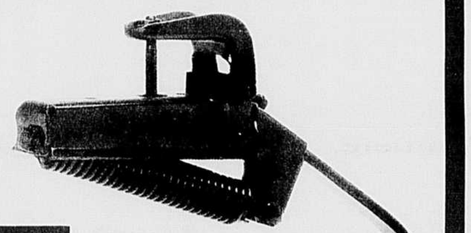

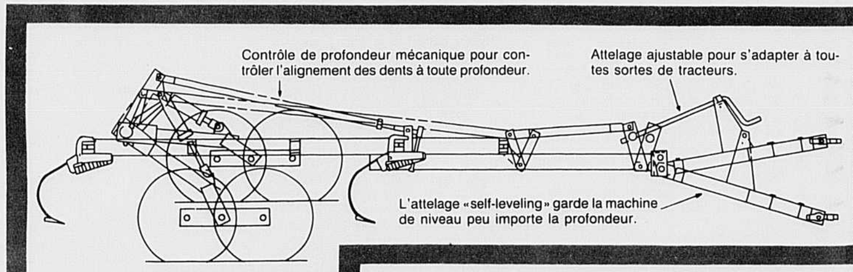

Voici le digne successeur du fameux 4600

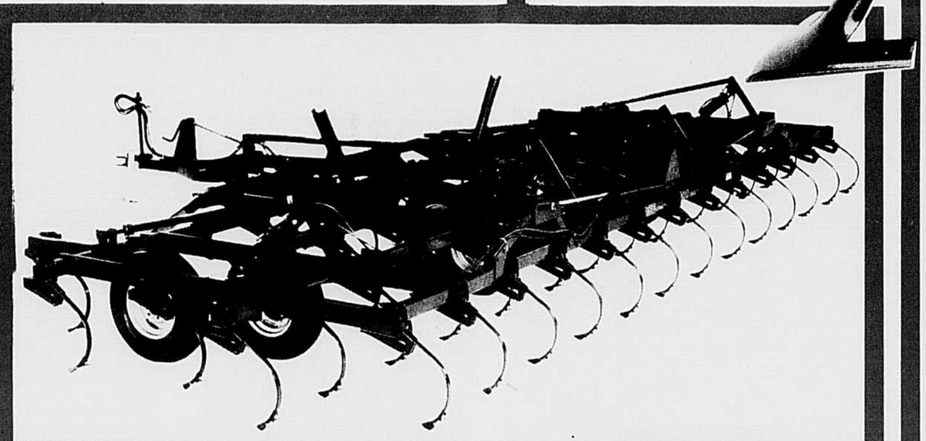

Vos concessionnaires

case IH

«LA VRAIE ÉQUIPE»

BERTHIERVILLE
BENOÎT BELLEROSE INC.
(514) 836-3602

COATICOOK
J.M. CHAGNON INC.
(819) 849-2663

HÉBERTVILLE/LAC-ST-JEAN
ANTONELLI VILLENEUVE & FILS
(418) 344-1741, 1854

HUNTINGDON
EQUIPEMENT DE FERME KELLY
(514) 264-5198

LACHUTE
J. & P. RAYMOND LTÉE
(514) 562-8856

LA DURANTAYE
JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
(418) 884-2841

LA GUADELOUPE
GARAGE BROCHU INC.
(418) 459-6405

LENNOXVILLE
GEO. DELISLE INC.
(819) 569-9821

LOUISEVILLE
ÉQUIPEMENT MALBOEUF INC.
(819) 228-4592

LYSTER
GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
(819) 389-5793

MARIEVILLE
ÉQUIPEMENT BOUCHER INC.
(514) 460-4951

MONT-LAURIER
LES ENTREPRISES
D. RAYMOND INC.
(819) 623-1458

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC.
(514) 245-3565, 7747

NICOLET
CENTRE AGRICOLE
NICOLET/YAMASKA
(819) 293-4441

PLAISANCE
GARAGE LÉONARD MÉNARD
(819) 427-6448

POINTE-AU-PÈRE
LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ
BELLAVANCE INC.
(418) 723-2747

PONT-ROUGE
LES MACHINERIES
PONT-ROUGE INC.
(418) 873-3232

STANBRIDGE STATION
LES ÉQUIPEMENTS MESSIER
& FRÈRES INC.
(514) 296-8212

STE-MARTINE
LES ÉQUIPEMENTS
LAZURE ET RIENDEAU
(514) 427-3612

ST-CLET
H. FARAND & FILS LTÉE
(514) 456-3331

ST-DENIS SUR RICHELIEU
B & D ÉQUIPEMENTS
(514) 787-2105, 2127

ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM
LES ÉQUIPEMENTS
R. MARSAN INC.
(514) 839-2294

ST-GEORGES-EST (BEAUCE)
ÉQUIPEMENT F. CÔTÉ INC.
(418) 228-2000, 2001, 2002

ST-GUILLAUME
CLAUDE JOYAL INC.
(819) 396-2161

ST-LAMBERT, CTÉ LÉVIS
MACHINERIES AGRICOLES
G.M.R. INC.
(418) 889-9701

ST-MAURICE
R. CLÉMENT & FILS INC.
(819) 376-3877

ST-PIERRE, ÎLE-D'ORLÉANS
GARAGE P.A. JALBERT INC.
(418) 828-2243

TROIS-PISTOLES
C.T.R.H. ROUSSEAU
(418) 851-3842

UPTON
LES ÉQUIPEMENTS
ADRIEN PHANEUF
(514) 549-5811

VICTORIAVILLE
GARAGE MAURICE LEBLANC
(819) 752-4855, 2594

VILLE DE L'ISLET
GARAGE CONRAD LORD INC.
(418) 247-3924
et
ST-PASCAL DE KAMOURASKA
(418) 492-6038

WOTTON
GARAGE E. COMTOIS INC.
(819) 828-2662

Une toute nouvelle équipe au service de l'agriculteur d'aujourd'hui.

J I Case Canada
Une Division de Tenneco Canada Inc.
3390 S. Service Rd.
Burlington, ON L7N 3J5

TENNECO

La vie politique à Québec

par Diane Hayfield

Le beurre reprend des couleurs

La consommation du beurre a diminué de 1 % au cours des 11 premiers mois de l'année 1987. Paradoxalement, il s'agit d'une bonne performance, comparativement aux années précédentes alors que les baisses se situaient entre 2 et 3 %.

Ces chiffres proviennent du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et laissent entrevoir des jours meilleurs. Si l'on tient compte de la situation générale alors qu'on note une réduction dans la consommation des matières grasses, cette baisse de seulement 1 % pour le beurre est perçue positivement au MAPAQ. Il est permis de croire que la dégringolade enregistrée dans les ventes du beurre au cours des dernières années est presque terminée.

Un autre facteur influencera sûrement les ventes de ce produit laitier sur le marché québécois. Il s'agit de la récente décision du gouvernement du Québec d'obliger les margariniers à différencier la couleur de leur produit à celle du beurre.

Pas encore de résultat

Pour l'instant, il est trop tôt pour évaluer avec justesse la situation. Ce n'est pas avant plusieurs mois qu'il sera possible d'analyser l'impact du décret gouvernemental sur la vente du beurre par rapport à la margarine.

Que ce soit le ministère québécois de l'Agriculture, le bureau laitier du Canada, la Fédération québécoise des producteurs laitiers ou encore l'Association des margariniers du Québec, personne n'a osé se prononcer. Il est définitivement trop tôt pour obtenir des statistiques fiables sur le sujet.

Bien que le décret gouvernemental ait été adopté à l'automne, ce n'est pas avant le mois de décembre que la réglementation s'est pleinement appliquée le ministre Pagé avait prévu un délai pour permettre aux margariniers d'écouler leur marchandise. Les consommateurs ont donc été en mesure de se procurer de la margarine de la même couleur que le beurre dans les supermarchés jusqu'à la mi-décembre.

Bien que personne n'ait de statistiques, les deux partioes semblent optimistes face au résultat. Les producteurs laitiers sont confiants que la réglementation obtienne les résultats escomptés alors que les margariniers envisagent une baisse moins dramatique que celle qu'ils avaient initialement prévue.

Le beurre est à un niveau normal

A la Fédération québécoise des producteurs de lait, on demeure prudent. Déjà, cependant, certains facteurs qui sont étrangers à la nouvelle réglementation sur la couleur de la margarine, apportent un certain vent d'optimisme. Notamment, la hausse récente des quotas de lait qui touche plus globalement les produits laitiers. Dans le cas du beurre, on estime que sa consommation est à un niveau normal.

De plus, interrogé sur les rabais que consentent actuellement les grandes chaînes d'alimentation qui vendent le beurre à des prix aussi bas que 1,79 $ la livre, un porte-parole de la Fédération y voit là un signe encourageant, comme quoi le beurre peut être un bon produit pour attirer la clientèle d'autant plus qu'il prend très peu de place sur les tablettes.

Margarine, la baisse sera moins élevée que prévue

L'Association des margariniers du Québec conserve un goût amer du décret gouvernemental qui a obligé ses membres à changer la couleur de leur produit. L'Association maintient sa poursuite judiciaire contre le gouvernement et la cause devrait être entendue très bientôt devant les tribunaux, possiblement au mois de mars ou avril. C'est une question de principe de soutenir le président de l'Association, Camille Lebon.

Néanmoins, M. Lebon avoue que toute cette histoire a été profitable à l'industrie. Jamais, dit-il, on aurait eu les moyens de se payer une campagne monstre de publicité sur les avantages de notre produit. Le débat nous a permis de le faire, c'est un vrai cadeau d'enchainer Camille Lebon.

Le président de l'Association des margariniers ne possède pas de chiffres précis sur l'impact du règlement gouvernemental. Il constate cependant que les mois de décembre et janvier combinés ensemble se comparent à l'an dernier. En décembre, les supermarchés ont accordé des rabais exceptionnels pour liquider l'ancien produit de telle sorte que les ventes ont été très bonnes. Janvier a été un peu plus calme, de souligner M. Lebon, mais le phénomène est normal dit-il, après un mois de spéciaux.

Camille Lebon a d'ailleurs l'impression que la baisse de la consommation de la margarine sera de l'ordre de 5 à 10 % ce qui est nettement inférieur aux prévisions plus alarmistes qui faisaient état d'une réduction de l'ordre de 20 à 40 %. Le président de l'Association des margariniers est très emballé par le nouveau jaune pâle de son produit et il va même jusqu'à prédire que les consommateurs préféreront cette teinte à celle du beurre d'ici deux ans. Il croit que les producteurs laitiers voudront alors changer la couleur de leur produit devant la popularité de la margarine.

Interrogé afin de savoir pourquoi les margariniers avaient choisi le jaune pâle alors que leur campagne auprès des consommateurs avait été orchestrée avec un jaune plus foncé se rapprochant même d'un jaune moutarde, M. Lebon a répondu que son Association avait commandé un sondage, peu avant l'adoption de la réglementation, dans lequel les clients ont clairement démontré qu'ils préféraient une teinte plus pâle.

Rappelons qu'en 1986, la consommation du beurre au Canada per capita était de 3,98 kilos comparativement à 6,72 kilos pour la margarine. Au Québec, les chiffres se ressemblent toujours à l'avantage de la margarine. C'est justement pour renverser cette situation que le ministre de l'Agriculture, Michel Pagé, a fait adopter un décret pour obliger les margariniers à différencier leur produit du beurre.

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION

- *Annonces sans cadre : 40 ¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins) : 8,00 $ la parution.*
- *Titre en capitales et caractère gras : supplément de 4,00 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans : 2,60 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce ; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 6,00 $ la parution.*
- *Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions : nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).*

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes : elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.
Tarif : 3,05 $ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple :

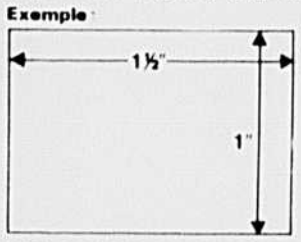

Annonce classée commerciale 42,70 $ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires **Christian Guinard** ou **Réal Loiseau**

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit :

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél. : (514) 679-0530
Ligne directe Montréal: 521-4850

AIGUISAGE

RÉPARATION - VENTE - ÉCHANGE. Aiguisage seulement 3,50$ set, comptant + postage. Nouvelle tête à moutons, s'adaptant à tondeuse ordinaire. Garantie. FONTAINE W. (Clipper Repair) 4255 Papineau, ch. 921, Montréal, H2H 2P6. (514) 521-3933. 25/2

ALIMENTATION

AVEZ-VOUS SONGÉ A INCORPORER DANS VOS RATIONS DES BISCUITS MOULUS ?

- pour vaches, porcs, chiens
- améliore la saveur
- augmente le taux de gras dans la ration
- taux de protéine 9 %

Pour tout renseignement :
(514) 581-4144

DEPUIS QUAND RECHERCHEZ-VOUS CES SOUS-PRODUITS ?

- Drèche de distillerie
- Gluten 25 %
- Graine de coton
- Tourteau de canola
- Drèche de brasserie humide
- et plusieurs autres

MAINTENANT DISPONIBLE

* Nous pouvons aussi combiner selon vos propres formulations.

Contactez

MOULÉES MIRACLE
(514) 698-2750

ANIMAUX À VENDRE

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vêlées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complet. Paierais argent comptant. Tél. : entre 19 h 00 et 21 h 00.

à frais virés
(514) 549-4163

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAUREAUX Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la CO-OP). Tél. : ferme (514) 839-2749. 3/88

SUITE À LA DEMANDE de nos clients, nous avons produit notre propre catalogue bilingue pour nos attelages de chevaux ou harnais. 4$, frais et manutention de poste inclus. HARNAIS LE COMTE HARNESS ENR., 111 St-Georges nord, Asbestos, QC, J1T 3M7 (face au cimetière). (819) 879-7572. JNO

SIMMENTAL

TAUREAUX Simmental, fils de Lyrick, 115 indice gain, plusieurs Bar 5 Destiny, Duricainne Modeler. YVES LAROCHELLE, 776 Belair, ST-JEAN CHRYSOSTOME, LÉVIS. (418) 839-0382. 25/2

SIMMENTAL : 15 taureaux de différentes lignées fullblood et pur sang. ROGER FORTIER, St-Pierre Baptiste, cte Megantic. (418) 428-3851. 25/2

TAUREAUX Charolais 2 ans, pur sang, à vendre. LA GUERINIÈRE CHAROLAIS-PERCHERONS, 716 Montée Roy, St-Sebastien (Iberville). David Vallières. Tél. : (514) 244-5790. 25/2

Association canadienne Blonde d'Aquitaine

Congrès national – 31 mars au 2 avril 1988, au Holiday Inn de Peterborough, Ontario.
Défilé de Pâques – 1er avril, à 11 h, terrains de l'exposition, Peterborough, Ontario.
Vente du Défilé de Pâques – 2 avril, 19 h, même endroit.
Importantes consignations de l'Ouest canadien, de l'Ontario et du Québec : taureaux et femelles de lignée pure et canadiens de race pure.
Renseignements et catalogues
Mme, M. Dawson, secrétaire
R.R. 1, Indian River
Ontario K0L 2B0
(705) 295-4272

CHAROLAIS
Les saillies sont à nos portes
ET UN BON TAUREAU CA RAPPORTE !

- d'excellent taureaux Charolais éprouvés en station seront en vente prochainement.
- Beaumont... Sam 27 fév. 13 h 00.
- Encan du Bic... Dim. 28 fév. 13 h 00.
- Asbestos... Dim. 28 fév. 13 h 00.
- Lac à la croix... Sam. 5 mars 13 h 00 Lac-St-Jean.
- Consultez votre bureau local d'agriculture pour les subventions qui s'y rapportent.

Pour informations :
MARTINE GAUTHIER
SEC-PROPAGANDISTE
ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE BOVINS CHAROLAIS
C.P. 120, ST-SYLVÈRE G0Z 1H0
Tél. (819) 285-2039 (soir)

VACHES Charolais, Hereford et Simmental, vêleront à partir de février. Tél. : (418) 837-9832. 10/3

PERCHERONS DE L'OUTAOUAIS. Service de saillie, votre choix, classée A - 1 gris bleu pommelé - 1 noir. Vente service complet. P. MALETTE, Thurso, QC. Réserver tôt. (819) 985-2400. 17/3

VACHES À BOEUFS, 2 CHEVAUX Percherons gris bleu (1 cheval, 1 jument), à vendre. Tél. : (418) 883-2089. 10/3

CHEVAL Belge, blond, bien dompté, 9 ans, pesant 1 900 lb. Arthabaska. Tél. : (819) 357-9353. 25/2

TRUIES HYBRIDES F1, classes, à vendre. FERME DES MILOT INC. 550 boul Trudel, Yamachiche. Tél. : (819) 296-3247. 7/7

POULICHE Canadienne baie, pur sang, enregistrée, tatouée, 2 ans, pas domptée. À VENDRE ou ÉCHANGER contre jument de trait domptée. (819) 369-9603. 25/2

SIMMENTAL

AMÉLIOREZ votre troupeau à peu de frais. TAUREAUX supérieurs pur sang à vendre ou à louer. J.J. BARRETTE, (514) 527-2495, (514) 655-5353. 17/3

75 TRUIES 1re PORTÉE

Landrace vaccinées, saillies décembre, janvier, février dont 15 pur sang, 4 VERRATS 10 mois Yorkshire pur sang. Heure repas (514) 568-2348. 17/3

SIMMENTAL

TAUREAUX de différentes lignées (ABC BIG-N-TALL, LYRIC, BAR5 BIG STAR, CORRECTOR, BAR 5 BEST CHOICE 504N etc.); plusieurs sont aceres (polled) et la plupart sont "fullblood". Nous avons 16 taureaux à la Station d'Asbestos et 11 à la Station de Champlain; nous sommes très satisfaits de leur performance. V. SENNEVILLE, agr., Arthabaska, (819) 357-9063. JNO

200 TAURES Holstein à vendre, de tout âge. Cause vente : manque de main-d'oeuvre. Tél. : (613) 443-2228, 443-5372.

TRUIES PLEINES

TROUPEAU 55 truies hybrides F1 classées, à premier cochonnage, avec mâle Duroc, aussi 3 mâles Duroc à vendre. Cause : abandon des affaires. Inf. : 45 Delage, St-Cyrille, (819) 397-2830.

ENCAN
4E VENTE
De taureaux de boucherie
De la Station de BEAUMONT
240 des Fiefs
BEAUMONT
Samedi le 27 février À 13 h 00
EN VENTE : 40 taureaux avec indice de 100 et plus de races Charolais, Limousin, et Simmental.
Pour renseignements :
JEAN-YVES THIBAULT
(418) 833-5189
MARIO CANTIN : (418) 248-8833
RENÉ HOUDE : (819) 846-6267
ENCANTEUR 25/2

HOLSTEIN PUR SANG

Choix de VACHES et TAURES fraîches ou dues sous peu, classées, contrôlées. FERME URBAIN, L'Assomption. Tél. : (514) 589-5066. 3/3

JUMENT Belge 3 ans, domptée simple, pèse environ 1 500 lb. Tél. : (514) 796-3127. 3/3

JUMENT de 5 ans Belge pur sang en gestation. Tél. : (514) 787-3051. 10/3

1 GUILDING Clydesdale enregistré 5 ans, pesant 1 750 lb. Aussi POULICHE 2 1/2 ans croisée Clydesdale. Les 2 domptés simple ou en double, couleur brune. (514) 826-3751. 24/3

VACHES LAITIÈRES

A vendre VACHES et TAURES Holstein fraîches vêlées ou vêlant sous peu. Inf. : FERME FORTISE ENR., St-Pierre-Baptiste, (418) 453-2145. 24/3

SIMMENTAL

A vendre plusieurs bons taureaux d'un an, pur sang, ainsi que 2 TAURES commerciales prêtes à vêler. Tél. : (514) 293-4838. 24/3

ROMANOV

BÉLIERS de 1 an et nés automne. Quadruple et triple. Excellents indices ROP. Lignée dessaisonnée et très productive. Prix raisonnable. FERME BIO, S. Vandemoortele, R.R. #I, Melbourne, Qc, J0B 2B0, (819) 826-3152. 14/4

TAUREAUX SIMMENTAL

PLUSIEURS taureaux Simmental de choix "fullblood", pur sang, avec indice à domicile, des fils du fameux Napoléon 3M, Sonic 422S et Abricot. Inf. : CAMILLE ou JEANNETTE DUBOIS, 34 Pointe Beaudet, Victoriaville, (819) 752-7358. JNO

ANIMAUX DEMANDÉS

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération animaux morts, malades. Frais renversés. St-Jude, cté St-Hyacinthe. Tél. : (514) 796-2366 ou (514) 792-3834. 31/3

Recherche CANNES et CANARDS Muscovis. Achèterais COUVEUSE capacité de 1 000 à 2 000 oeufs. Tél. : (819) 285-2044. 10/3

À VENDRE - DIVERS

Nouveau brûleur à brin de scie. Nouveau moulin à bois de chauffage. Nouvelle fendeuse à moteur et convoyeur avec traction. Déchiqueteur à fumier de moutons.

J.H. BOISSÉ ENR.
(514) 297-2715 JNO

LA BOUTIQUE DU HARNAIS
(514) 378-1436
Vente gros et détail : de cuir, boucles et décorations pour fabrication de HARNAIS.
Équipement complet tant pour le cavalier que pour sa monture.
139, route 137
Ste-Cécile-de-Milton
J0E 2C0

CE PRINTEMPS

Changer un pneu en 3 minutes
- Décoller
- Démonter
- Remonter

215 $ plus taxe prov. 9 %
Transport payé si commande est accompagnée d'un chèque ou mandat.
Aussi : choix de compresseurs ½ à 15 c.v. en inventaire.
Compresseurs Robitaille Enr.
300 Queen, Lennoxville (Québec)
J1M 1K6 (819) 567-7721

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALANCES pour peser les animaux.
JOCELYN AUTOTTE
St-Joachim-de-Courval, cté Yamaska, J0C 1H0. Tél. : (819) 397-2972. JNO

RIPES DE BOIS mou en balles pressées. Tél. : (514) 479-8702. 25/2

CLASSEUSE D'OEUFS

Marque EGO-MATIC, 60 caisses / 15 dz / heure. Aussi 3 EMBALLEUSES d'oeufs marque Diamond, très bonne condition. Jour (819) 824-4419, soir (819) 824-6558. 3/3

ÉVAPORATEURS

FABRIQUONS évaporateurs en acier inoxydable de 18", 24", 32", 39", 51" de large, en longueurs assorties. Échanges acceptés. Dépliant publicitaire sur demande. LES EQUIPEMENTS Y. PAQUETTE LTÉE, 43 Reid, Drummondville, Québec, J2B 7T5. Tél. : jour : (514) 568-6232, soir : (819) 477-2875. 19/5

ÉCLAIRAGE

LUMIÈRES 10 000 heures 25 watts à 100 watts, 130 volts, 0,79$ l'unité, caisse de 120; FLUORESCENTS 8' : 4,59$ l'unité; BALLAST 8' : 20,99$ l'unité; FIXTURES 8' 2 fluorescents : 31,99$ l'unité; LUMIÈRES chauffantes infra-rouge Philipps 175 watts : 11,95$ l'unité. 16455 Lajoie, St-Hyacinthe, (514) 773-3552. 17/3

NUCLEI et REINES du Québec. 4 cadres (3 cadres de couvain, 1 cadre de miel), jeune Reine 1987, garantis EXEMPTS de maladie, producteur accrédité par F.P.M.Q. Pour réservation : YVAN LEBLANC, 859 rang Des Ormes, Ste-Eulalie, QC - G0Z 1E0. Tél. : (819) 225-4552. 7/4

MIEL DU QUÉBEC. 20 barils de blanc; 25 barils de doré; GELÉE royale. YVAN LEBLANC 859 rang Des Ormes, Ste-Eulalie, G0Z 1E0. (819) 225-4552. 25/2

1 900 CHAUDIÈRES en aluminium de 2 gallons, avec chalumeaux et couvercles, en bon état. Tél. : entre 17 h 00 et 20 h 00 (514) 467-2812. 25/2

400 RUCHES complètes avec abeilles, matériel pour 500. À vendre en tout ou en partie. Tél. : après 18 h 00 (514) 743-8347. 25/2

COUPEUSE À GAZON

TRACTEUR Ford 3910, année 1987, avec coupeuse à gazon, 500 heures, comme neuve, "sod cutter" 18", pont "rubber". Tél. : (514) 794-2070. 25/2

ATTACHES-QUEUES

Fabriquées de caoutchouc élastique importé de Suisse. Elles sont utilisées depuis plus de 3 ans au Québec. Votre meilleur achat. Avons aussi beaucoup d'autres articles pour l'entretien et le confort du bétail. Catalogue disponible 3,00$ remboursable lors de votre 1er achat. Vente gros et détail. REVENDEUR demandé. LES IMPORTATIONS COMEAU, 411 - 3e rang, Iberville, QC, J2X 4M9, (514) 347-2895. 25/2

ÉQUIPEMENTS maternité, pouponnière, cages mise bas, gestations, génératrice 30 000 watts P.T.O. engraissement, silos moulées, lattes 4', trémies, soigneur automatique, fans thermostats. Après 19 h 00 (819) 623-7685. 12/5

CHAUDIÈRES de plastique industrielles, 3 gallons, idéales pour alimentation de veaux ou pour entailler érables; BARILS de plastique, bois et métal, de différentes grandeurs, (514) 772-5273. 28/4

EVAPORATEUR 10' x 30" 1 an d'usage, 3 bassins acier inoxydable, prix 1 600$. HECTOR MARSOLAIS, Gatineau, J0X 1L0, (819) 827-0514. 10/3

ÉLEVEURS DE BOEUF

À vendre : 35 ENCLOS pour boeuf, de 12' de long x 7' large, 6' haut, avec portes. Le tout fait en pipe de 2" et 1 1/4", prix 8$ le pi. (514) 293-6206. 10/3

ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE

RICHER DOUVILLE

TOUT POUR L'ÉRABLIÈRE : Évaporateurs Waterloo, évaporateurs Dominion Grimm, laveuses à tubulures Airablo, extracteurs de sève, tubulures Dominion, Waterloo, Expert d'érable, pompes vacuum Sihi. ACHETONS sirop d'érable. Payons très bon prix, (418) 277-2036. 10/3

ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE

Génératrice diesel 6 cylindres, 60 kw, remontée à neuf, chaudières aluminium 1 1/2, 2 gallons, couvercles et chalumeaux, usagés. St-Sébastien. (819) 652-2649. 10/3

BULK TANK Zero : (1) 500 gal., (2) 400 gal., (2) 300 gal., (1) 250 gal., (1) 600 gal.; BULK TANK Surge 1 000 gal.; aussi plusieurs BASSINS 4 x 4, 225 gal., intérieur nylon blanc, idéals pour transport ou entreposage d'eau d'érable, très bon prix; aussi en stock différents modèles de POMPES vacuum usagées. (418) 277-2036. 17/3

CHAUDIÈRES aluminium : 1 1/2 et 2 gal.; CHALUMEAUX Loirs; CHAUDIÈRES 15 gal. I.P.L. pour ramasser l'eau; 3 BASSINS acier inoxydable 500 gal.; bassin galvanisé 500 gal.; évaporateur 2 1/2 x 9 état neuf. (418) 277-2036. 10/3

BARILS de plastique, fer, carton, différentes grandeurs. Idéals pour quai, eau, grain. Prix spécial pour grosse quantité. (514) 792-3386. 10/3

90 GICLEURS Rain Bird #30B, avec jets, pour irrigation et gelée. Riser 12", prix 20$ chacun, (514) 889-4404. 10/3

ÉCLAIRAGE DE SERRE : 40 lampes Lumiponic 400 watts HPS, utilisées 4 mois, 125$ ch.; GÉNÉRATEUR à CO2 (propane). JEAN (819) 538-7778. 14/4

PLATE-FORME de camion pour transport de foin : 25'x 8' plus "deck" de 8 pi. Prix 200$. Tél. : (514) 799-3983. 25/2

ROULEUSE à grain Omega 9 x 18, moteur 550, 10 h.p.; 2 sets de rouleaux disponibles, dont 1 refait à neuf; BALANCE de chargement à cadran, suspendue avec poinçonneuse Howe Richardson, capacité 3 600 kg; BALANCE ENSACHEUSE Richardson, capacité 140 lb. (819) 583-4444. 25/2

PANNE Technic 2 x 9 à plis d'un bord à l'autre, poêle Dominion 2 x 9, complet, prix 1 000$, en bonne condition. Tél. : (514) 652-2140. 3/3

ÉVAPORATEUR 4' x 14' Small usagé; chaudières 1 1/2 - 2 - 3 gal. aluminium + chalumeaux Loir et couvercles. REPRÉSENTANT de matériel d'érablière comme tubulure, fourneau, osmose, extracteur, bassin et petit matériel. St-Thomas d'Aquin. Après 18 h 00 (514) 796-2328. 3/3

CHENILLES 20 po. A-1, pour tracteur de ferme, à vendre. Tél. : (418) 829-3259. 3/3

2 CITERNES acier inoxydable 2 200 gallons (simple compartiment), 2 400 gallons (double compartiment). Idéal pour réserve d'eau de municipalité. YVON. (514) 695-8001. 17/3

POLYDOME "hutch" de veau, à vendre. Contactez BONNYBURN FARM. Tél. : (819) 838-4774. 10/3

2 RÉSERVOIRS en fibre de verre pour eau d'érable, 600 et 1 000 gallons, neufs, à vendre. Tél. : (819) 382-2704. 24/3

ÉQUIPEMENT DE SUCRERIE de toutes sortes : 3 évaporateurs, 2 000 chaudières d'aluminium, couvercles, chalumeaux, set de pannes 3 x 12, réservoir de toutes grandeurs, 5 tonneaux (514) 562-2528. 24/3

EVAPORATEURS : 40 x 10, 48 x 12, 36 x 12, 24 x 72; BULK TANK Zero 300, 400, 500 gal.; CHAUDIÈRES aluminium 1 1/2, 2 gal. ACTON VALE. Après 20 h 00 (514) 546-7788.

600 CHAUDIÈRES à sucre 1 1/2 gallons, en zinc, très propre, avec couvercles. Aussi TRACTEUR David Brown au gaz, très propre. (819) 344-2227. 3/3

ABEILLES

50 RUCHES complètes incluant plateau, 4 hausses, couvercle, garde-reine, nourrisseur cadre, nourrisseur Muller, 100$ chacune. Livrée après inspection, (514) 787-2392. 3/3

PIPELINE De Laval : installation 90 vaches, 6 unités, tuyauterie 2 1/2 po. et 3 po., compresseur moteur 7 1/2 h.p. Inf. : (514) 263-0670. 3/3

BULK TANK Mueller capacité 700 gallons, lavage automatique. Inf. : (514) 263-0670. 3/3

CHAUDIÈRE D'ÉRABLE 2 gallons, en aluminium, à 1,65$ chacune et chalumeaux en aluminium coulé à 0,35$ chacun. Tél. : (418) 831-2129. 3/3

RÉSERVOIR acier inoxydable 2 compartiments, capacité 3 200 gallons, en très bonne condition. Appelez le soir de 18 h 00 à 21 h 00. (819) 353-2357. 10/3

BOIS de chauffage sec pour cabane à sucre, 32 po. à 36 po. Tél. : (514) 787-3051. 10/3

ABEILLES : Ruches complètes ou nuclei avec jeunes reines '87, garantis exempts de maladie. Aussi MATÉRIEL apicole. FRANÇOIS CARON, 114 rang 9, Ste-Françoise, cté Lotbinière, G0S 2N0, (819) 287-4329, 287-5945. 31/3

TRACTEUR Zetor 7245, 200 heures. Batteuse Gleaner K. Tarière. Ébroussailleuse. Génératrice 15 000 watts. Trailer dompeur. Herse à roulettes 24 disques. Charrue 3 raies 14", 4 roues 12". Buvette chauffante. 300 cages à lapins. Presse Inter #37. Plate-forme de camion 10'. Chaîne à tracteur à crampons. 2 Vaches Charolais. 1 GÉnisse. Après 17 h 00 (514) 889-5976. 24/3

MATÉRIEL APICOLE avec 215 colonies d'abeilles, matériel jusqu'à 350 ruches, 215 trappes à pollen, machinerie d'extraction complète, trailer, camion, etc. Vendu entier ou séparément. Pour inf. : (514) 439-2467. 24/3

BÂTIMENTS

MASCOUCHE : Grange à vendre pour démolition, 100 x 50. Faites une offre. Tél. : (514) 435-6165, (514) 437-1175. 3/3

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne. Route 344. Tél. : (514) 471-8181. JNO

VOUS AVEZ BESOIN D'UN TAUREAU ? NE CHERCHEZ PLUS

Nous avons un choix exceptionnel de 304 taureaux pur sang dans les races suivantes :

ANGUS	12
BLONDE D'AQUITAINE	13
CHAROLAIS	87
HEREFORD	92
LIMOUSIN	28
SIMMENTAL	72

* Les races Angus, Blonde d'Aquitaine seront vendues lors de la 2e encan.

- Plusieurs de ces taureaux seront éligibles à une prime de 450 00 $. Pour l'acheteur.

ENCAN : DIMANCHE LE 28 FEVRIER 1988 À 12 H 00
AU : Ranch Lougami, rue Des Vétérans, Asbestos, Station d'Épreuve des taureaux de Boucherie des Cantons de l'Est.
Pour information :
Michel Gagné
(819) 879-2250
Sylvie Chamberland, sec.
(514) 534-3549
Yvan Charland, M.A.P.A.Q.
(819) 563-3383

RANCH CHAROLAIS ROGER CHABOT

Cent têtes pur-sang enregistrées. Prix des plus compétitifs.

La « Maison Knock-Out » au Québec
Bureau : (418) 248-0612
Ferme : (418) 248-4517

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Échange accepté.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvère, cte Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322. JNO

SUPER ! ! !

Choix de VACHES LAITIÈRES contrôlées officiel, pur sang et croisées, vêlant en tout temps. Pouvons ÉCHANGER contre génisses ou taures saillies. Sommes acheteurs de troupeau complet ou roulant. Contacter l'équipe TRUDEAU. Tél. : (514) 649-1122. JNO

SIMMENTAL

BON CHOIX de jeunes taureaux pur sang, issus d'insémination. ALBERT ou EDITH MÉNARD, route 138, St-Barthélemy. Tél. : (514) 885-3074. 31/3

VACHES et TAURES croisées, NIP ou pur sang. St-Marcel, cte Richelieu. Tél. : (514) 794-2863. 14/4

TAURES Holstein vêlant en février et mars. PAILLE : 1 500 balles. PAUL-ETIENNE LAPORTE, (514) 836-3308. 25/2

Pour la FABRICATION et RÉPARATION de vos ATTELAGES à chevaux ou autres articles. SELLIER DEMERS, Joly, cte Lotbinière, G0S 1M0. (418) 728-3498. 25/2

Ferme Couture & Frères Inc.

CHAROLAIS pur sang enregistrés, sujets disponibles en tout temps. St-Prosper, cte Champlain. (418) 328-8141, 328-3330. 25/2

CHAROLAIS PUR SANG

Jeunes vaches, taures, taureaux : des meilleurs lignées. MARCEL BÉLANGER, L'ÉPIPHANIE. Tél. : (514) 588-3655. 25/2

LIMOUSIN

TAUREAU "fullblood" 4 ans, avec indice en station, doux et bon géniteur. Aussi TAURES d'un an. En Beauce (418) 387-2388. 25/2

OIES blanches et grises, vivantes, 20,00$ chacune, à vendre. Tél. : (514) 437-3450. 25/2

VENDS TAUREAUX prêts à saillir, Charolais ou Limousin, 15/16, 900 lb, aussi GÉNISSES prêtes à saillir. Soir (514) 459-4576. 3/3

CHEVAL BELGE

Jument pur sang 6 ans, pointage 82. Tél. : (819) 428-7279, 427-5814. 3/3

TAUREAUX Simmental pur sang, 3 ans, 2 300$. Tél. : après 18 h 00 (514) 584-3396. 3/3

FAISANS 1 jour : 1,35$ + 0,35$ par semaine, 6 ÉLEVEUSES au gaz, 75$, bon état. Tél. : (418) 878-2766. 3/3

Paire de CHEVAUX Belge, mère 8 ans, 1 650 lb, fils 3 ans, 1 600 lb, très bien dompté. Tél. : (819) 394-2656. 3/3

PROPRIÉTAIRE et ÉLEVEURS de chevaux de toutes races croisées, vous pouvez faire enregistrer vos chevaux. Pour informations, écrire à : ENREGISTREMENT NATIONAL DE CHEVAUX DEMI-SANG, C.P. 99, Station N, Montréal, QC, H2X 9Z9. JNO

SIMMENTAL : 2 TAUREAUX "fullblood" de 2 ans, 4 taureaux "fullblood" et pur sang de 1 an. St-Ferdinand. Tél. : (418) 428-3288. 3/3

CHEVRONS EN ACIER

POUR REMISES à machinerie, entrepôts, étables, parcs à engraissement, etc. Largeurs 15' à 60'; hauteurs et longueurs telles que désiré. Nous sommes à votre service à travers la province. Estimation gratuite, prix compétitifs. Pour informations: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cté St-Hyacinthe, QC, J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. JNO

MÉTAL R.P.S. INC.
72, Marie-Victorin
PIERREVILLE, Cté Yamaska
R. ST-ONGE
16 ans à votre service
STRUCTURE D'ACIER
Tél. (514) 568-3509
Agricole — Industriel — Commercial
VENDONS RECOUVREMENT MÉTALLIQUE + ACCS. Distribué partout au Québec

BOIS - MATÉRIAUX

GRANDES PORTES DE GARAGE

SPÉCIAL! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou bois recouvert de vinyle, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation. PORTES DE GARAGES L.D.G. 2045 Visitation, Joliette. Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311. 3/88

CAMIONS À VENDRE

CAMION avec épandeur à purin, 3 000 gallons, avec système hydraulique. Tél.: soir (514) 548-2962, 548-2077. JNO

FORD RANGER XL turbo, diesel, 985, boîte longue, air climatisé, 58 000 km, comme neuf. Tél.: (514) 764-3585. 3/3

CAMION Chevrolet 1976, moteur 427 à essence, essieu arrière 23 000 lb, freins à air, boîte à moulée 15' Wellinga, 3 séparations, 6 bons pneus grandeur 1000R20, très propre. (819) 583-4444. 25/2

CAMION GMC 1974, 6 roues, freins à air, moteur 366, dompeuse, boîte 14' long, très bonne mécanique, 5 500$. Tél.: (514) 773-7276. 3/3

GMC 10 roues, boîte à grain 20' avec 2 séparateurs et souffleur. Tél.: après 18 h 00 (514) 264-6838. 17/3

CAMION Ford F250 XLT Lariat, 1982, 31 000 km, avec boîte style campeur, prix 7 800$. Tél.: (514) 491-0122. 17/3

INTERNATIONAL 4300, 1975, 290 Cumming, boîte à grain aluminium 20' dompeur; FORD 9000, 1975, Detroit 318, boîte à gravier, côtés à grain 16', (819) 358-2826. 17/3

CAMION Ford moteur diesel Caterpillar 3208, boîte à animaux 20 pi. Vendrais avec ou sans boîte. Tél.: (819) 845-2149. 24/3

PICK-UP Chevrolet 3/4 tonne, moteur 350, automatique, 1981. Tél.: (514) 792-3099.

CORRESPONDANCE

DAME 60 ans, sincère, vie simple, aimant le plaisir, la musique, recherche l'âme soeur libre. Je suis veuve. Comté Matane. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 29, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

JEUNE FEMME 26 ans, célibataire, aimerait correspondre avec homme célibataire 25 - 30 ans, cultivateur dans la région de St-Hyacinthe, sérieux, sobre, non fumeur. Photo appréciée. Écrire à MONIQUE, 1 350 rue Gauthier, app. #10, St-Hyacinthe, J2S 1G6.

DIVERS

Franchises
Directement du manufacturier: Vêtements sport, jeans, jupes, etc. Revenus intéressants peut être jumelé à un commerce existant ou à même votre résidence.
Pour information:
C.M.P. Inc.
27 B, Laurier Ouest
Arthabaska, Qc
G6P 6P4
Tél. (819) 357-2993

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME élevé sur ferme laitière est disponible pour travail à temps partiel. Toutes régions. Surtout matin ou soir (418) 832-8629. 24/3

COUPLE BELGE 44 et 41 ans, cinq enfants, désireux d'immigrer et ayant introduit demande, cherche emploi permanent sur ferme laitière au Québec. GILBERT CHÉVREMONT, rue du Village no 3, 4368 CREYE, Belgique. Tél.: 019/677612. 31/3

ÉQUIPEMENT AVICOLE

AVIPOR LES ÉQUIPEMENTS AVIPOR LTÉE
C.P. 240
1418, rue Sud
Cowansville (Québec)
J2K 2Y8
Tél. (514) 263-6222
ÉQUIPEMENTS AVICOLE ET PORCIN
- Ventilateurs
- Systèmes de chauffage
- Entrées d'air automatiques
- Silos et vis
- Systèmes d'alimentation
- Abreuvoirs

ÉQUIPEMENT USAGÉ également à vendre

FOIN - GRAIN - PAILLE

ACHAT DE FOIN, MIL ET LUZERNE
1re coupe et 2e coupe
et aussi paille
Tél. (514) 244-5463
Yves Bédard
St-Sébastien
Cté Iberville

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille
610, De Lorraine, Boucherville
Bureau: (514) 674-6194
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392. JNO

ACHÈTE foin et paille de bonne qualité. VENDS ripe de bois en sac. RENÉ NORMANDIN, Mont St-Grégoire. Tél.: (514) 347-7714. 7/88

ROLLAND GOSSELIN: Commerçant foin, paille, ripe de bois sec en sac. Transport inclus au Québec et aux États-Unis. ST-LAZARE BELLECHASSE. Tél.: (418) 883-3608. 8/88

MAÏS-GRAIN HUMIDE

ACHAT et VENTE à l'année, maïs-grain humide, maïs-épi, maïs-grain sec. Livraison partout. FERME JEAN-LEMAY, (514) 792-2375, (514) 792-2118. 11/8

MAÏS ST-MARCEL INC. Sommes acheteur de BLÉ de consommation humaine. ACHETONS et VENDONS tous les grains: maïs, maïs humide. Livraison partout ou à prendre à l'élévateur. Tél.: (514) 794-2098. 7/88

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre foin 2e qualité pour l'année 87-88. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. Dépôt sur achat de foin si nécessaire. Si intéressés, appeler PIERRE CADIEUX: (613) 679-2623. 10/3

FOIN, PAILLE à vendre, transport inclus. GASTON HÉBERT, St-Jean-Chrysostome. Tél.: (418) 839-4472. 26/5

JE SUIS acheteur de luzerne, mil et luzerne et paille. Paie bon prix. Tél.: (418) 833-8595. 10/3

PÂTE ALIMENTAIRE pour porc à l'engraissement et truie. Livraison disponible. Tél.: (514) 581-4144. 14/4

MARCHAND DE GRAINS
Achat et vente de toutes céréales
Qualité et Service
Transport Réal Gaudette Inc.
Centre régional
Tél.: (514) 787-2440. 31/3

ACHAT et VENTE à l'année: Avoine - Spécialités pour chevaux - Semences en gros. SEMENCES GRIPON INC. Tél.: (514) 427-3831, 427-2863. 1/89

ENSILAGE de maïs-grain, récolté automne 1987, plus ou moins 5 000 tonnes métriques, entreposé dans un silo horizontal. Renseignements: (514) 264-5326. 10/3

8 000 Balles de FOIN, bonne qualité, récolte '86 et '87. À Ste-Cécile-de-Lévrard, cté Nicolet. Tél.: (819) 263-2185 et (514) 445-2508. 25/2

5 000 Balles de FOIN MIL à vendre, 3 500 balles de PAILLE D'ORGE. Gilles Lacourse, Ste-Monique, cté Nicolet. Tél.: (819) 289-2325. 10/3

FOIN à vendre, bonne qualité (corde de nylon): luzerne, mil, 1re, 2e coupe. Tél.: (514) 721-6547, (514) 593-5026. St-Jacques-le-Mineur (514) 346-9824. 25/2

ENVIRON 8 000 balles de FOIN à vendre. Ste-Sophie-de-Lévrard. Tél.: (819) 288-5287. 3/3

FOIN mil et petit trèfle no 1, 5 000 balles 40 - 45 lb. St-Eustache. Tél.: (514) 472-2755. 17/3

"SOYA TORREFIÉ": Les Grains Becancour Inc. peuvent maintenant vous approvisionner en soya torréfié pour vos programmes alimentaires. Ville de Bécancour. (819) 233-2506. 28/4

300 Balles de FOIN 4 x 5, en très bonne condition. Tél.: à Mont-Laurier, après 18 h 00 (819) 623-6123. 24/3

4 000 Balles de FOIN mélangé, à vendre, 1re coupe, très bonne qualité. Région Outaouais. Tél.: (819) 427-5727. 10/3

MACHINES - OUTILLAGE

SPÉCIAL DE BATTEUSES
2 ou 4 roues motrices
DÉFIANT TOUTE COMPÉTION

BATTEUSES: M.F. 760, (2) 750, 550, 540, (3) 510, (4) 300, (2) 410, (1) Ford, John Deere 7700 4 roues motrices, (2) 6600, (2) 4400, 95, Allis-Chalmers M2, F, Inter 1460 axial, 915, 815, (2) 715, 615, 303, 205, 93, 91, (6) 80, White 7300, presque toutes hydro, diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", table à grain ou nez à maïs, etc. Aussi très gros inventaire de machinerie. Pour informations:
JEAN-MARC GRÉGOIRE, St-Cuthbert
Tél.: (514) 836-4596, (514) 836-6589
JNO

SPÉCIAL

TRACTEUR White 260 et 1370, 4 roues avec loader, 1365 4 roues; HERSE à disques de 28 à 64 roulettes; BOÎTE dompeur pour machinerie s'installant sur camion. GARAGE RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce, (819) 548-5893. JNO

SPÉCIAL AVANT SAISON: Roues doubles avec ou sans pneus différentes grandeurs, plusieurs pneus et jantes (rims) usagés (tracteur), centre de roues arrière usagé en fonte pour International Farmhall. Pour information: avant 9 h 00 a.m. (514) 784-2486. 5/5

TRACTEURS

- **AC 6060 4 R/M, Pelle + cab + air, comme neuf.**
- **AC 6080**
- **White 2-135 cab air**
- **White 2-60**
- **Inter 684 Hi Low**
- **MF 285**
- **JD 3140 4 R/M cab**
- **JD 2950 cab + air**
- **Inter 784 loader, 4 R/M**
- **MF 184-4**
- **MF 35 chargeur**
- **MF 3165 chargeur**
- **JD 510**
- **Inter Hydro 186 cab + pelle**
- **JD 1830**
- **Ford 7710 cab air**
- **Ford 6610 cab air 1983, 1336 h.**
- **JD 4050 4 R/M P/shift, cab**
- **JD 4230 Turbo 4 R/M cab + 16 900 $**
- **Universel #640 DTC 1984, pelle + cab 4 w/d PSD**
- **Deutz DX 110 4 R/M**

LES ENTREPRISES
MICHEL GIROUARD INC
[illegible]
Tél.: (819) 758-9566 9043
Laurel Station
[illegible]
Tél.: (418) 728-4534 4535

À LAVAL: 2 Tracteurs M.F. 265 ayant 1 500 et 3 200 heures; tracteur M.F. 35 avec loader; tracteur Inter Super C, tous en excellente condition. aussi CHARRUE 3 raies marque Fiskar, état neuf; CULTIVATEUR Inter; SEMOIR double à patates John Deere; SEMOIR double à maïs M.F.; ARROSEUSE, etc. HAECK & Frères, 3165 St-Elzear est, Duvernay, Laval (514) 661-7407, 661-1581. 3/3

SPÉCIAUX

ROULEUSES MÉLANGEUSES neuves marque Automatique, prix 1 500$ et plus selon modèle. Pour information (418) 839-8808. JNO

SEMOIR Inter 510, 16 disques simples, avec boîtes à mil, très propre, 2 800$. Tél.: (819) 398-2405. 25/2

CASSEUSE à concombre 48', neuve avec système à l'huile. Le soir: (819) 396-2254. 25/2

FOURRAGÈRE motorisée 1880 New Holland, moteur diesel Caterpilar 3208, seulement 200 heures. Équipement auxiliaire: compresseur et réservoir d'air, barre coupe et couteaux neufs 50 heures. Bonne condition, (418) 343-2016. 14/4

SEMOIR Inter 5100, 13 disques doubles 7 po. avec "clutch" et boîte à mil, 3 600$. Tél.: (819) 398-2405. 25/2

AIRABLO
- Osmose inversé
- Laveuse de tubulure
- Pompe à pression
- Compresseur à air
- Service assuré par des professionnels

A. Pellerin et Fils Ltée
1700, rue Principale
St-Adrien de Ham
(Québec) J0A 1C0
(819) 828-2828

Je suis à la recherche de Ford Jubelie
Ford 600 et 800
601 et 801
MF 135 diesel P/Stering Americain et autres models Ford et Money.
Contacter **Renald Beaudry**
Jour (613) 774-3606
Soir (613) 774-2557
Paierai Comptant

John Deere
4020 2 roues motrices, 1964
2130 2 roues motrices, 1975
2950 4 roues, cabine, 1984
2750 4 roues, cabine, 1983
2550 4 roues avec canopy, 1985
2120 2 roues, cabine, loader

International
1486 2 roues motrices, cabine, 1981
986 2 roues motrices, cabine, 1977
966 2 roues hydro, cabine, 1972
784 4 roues motrices, cabine
674 2 roues motrices, 1976

Massey Ferguson
1080 2 roues motrices, 1972

White
2-70 4 roues motrices, 1978
4-150 4 roues motrices, cabine, 1976
1370 2 roues, cabine, loader, 1973

Allis Chalmer
7020 2 roues, cabine, 1980

GARAGE ROCH FORTIN INC.
131, de l'Église
Napierville, Québec
Tél. (514) 245-3624
Tél. 1-800-363-9269

EXCAVATEUR KELLY

Bâti comme les gros
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6'6" 8'6" 10'6" 12'6"
Benne de 9" à 36" disponible
Aussi
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points.
Pour informations
Les Distributions Payeur
5379 est, rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec J0B 1N0
Tél.: 819/821-2016

- Presse MF 228 avec L. Balle 212, 1987, comme neuve, garantie attacheur pour une saison.
- Presse New Holland 273 avec lance balle. Propre 3 150 $
- Tracteur J. Deere 1415-1985, 900 heures. Très propre, sortie d'huile - P.S.D.
- Tracteur MF 298 4 roues 1984, 82Hp, 12 vitesses synchro peinture neuve, pneus neufs arrières.

Les Équipements Acton (1986) Inc.
924, rue d'Acton
Acton-Vale, Qc J0H 1A0
Tél. (514) 546-3207

TRACTEURS
- **MF 255** cond. A1
- **JD 2010** gaz + chargeur
- **JD 3020** cab + chargeur #148 repeint.
- **JD 1830** refait à neuf
- **JD 1830** cab + chargeur
- **JD 1830** + chargeur
- **Oliver 1655** 4 R/M
- **JD 2120** + cab.
- **Ford 5000 D** Trans/Selecto
- **MF 65** bonne cond.

Louer un tracteur neuf JD 60 CV pour 1 500 $ par 6 mois
Équipements Agnier Ltée
1325, boul. St-Jean-Baptiste
Ste-Martine (Québec) J0S 1V0
Tél. (514) 427-2118
Région ouest 827-2646
Alain (514) 454-2118

USAGÉS
- **JD 2130**
- **Faucheuse cond. MF #925**
- **Camion GM avec chargeur à bois**
- **Trailer dumper 8 tonnes**
- **JD 3130, 1979**
- **Presse JD 336, très bonne cond.**
- **Batteuse Inter #105 faux et ramasseur**
- **Presse NH modèle 276 comme neuve**
- **JD 2130 4 + loader 2 500 heures.**
- **JD 1840 1 300 heures 4 x 4 Loader.**
- **Inter 584 1980 avec chargeur.**
- **JD 1830.**

équipements BRUNEAU
180, rue des Industries
Lavaltrie J0K 1H0
Tél. (514) 586-3086

SPÉCIAL ROUES DOUBLES

Roues doubles (usagées) grandeurs assorties, prix très compétitifs. Aussi PNEUS à riz 18.4 x 38 neuf et 24.5 x 32. Tél.: (418) 365-5580. 25/2

ÉQUIPEMENTS À NEIGE

TRACTEUR White 1977 reconditionné à neuf, 150 h.p.; SOUFFLEUR à neige Blanchette 1977, très propre; ATTELAGE de camion + one-way et aile de côté; CHARRUE à neige.

MACHINERIE LOURDE

BULLDOZER D7F, 1973 + pelle arrière, bonne condition; LOADER Backo Case 680, 1974, bonne condition. (819) 477-3537. 25/2

MOULANGE Mix Mill 5 forces, remise à neuf. Tél.: (514) 772-2328. 25/2

FOURRAGÈRE N.H. 707 1 rang, hydraulique; CHOPPER N.H. 38, presque neuf; BATTEUSE Oliver modèle 38. (514) 454-2581. 25/2

SEMOIR Inter press drill 24 disques doubles 7 po., pas de boîte à mil, 4 200$. Tél.: (819) 398-2405. 25/2

COMBINES À PRIX RÉDUITS

John Deere 7720 D, (2) John Deere 6600 D, (4) John Deere 4400 D, John Deere 3300 D, M.F. 750 D, 4 x 4, 750 D, 540 D, 510 D, 410 D, 300 G, Inter 1420 D, 915 D, Gleaner N 6, New Holland TR 70.

TRACTEURS

Case 2470, 4 x 4, White 4-150, White 2-105, Allis-Chalmers 7030, Allis-Chalmers 200, Deutz 100-06, Inter 1066, 826, 684, 444, 724, M.F. 275-255 pelle-235 cab. pelle-135-165-50D-3165 pelle-30 pelle, chargeur Kubota 6 000 lb et plusieurs MATS LIFTS.

SPÉCIAL

TRACTEUR Ford 7000, cab. pesées, "dual power", A-1, prix 9 500$ et plusieurs autres.

NEZ À MAÏS

Nez à maïs John Deere 3, 4, 6 rangs, M.F. 3, 4, 6 rangs, Inter 3 rangs, modèle pour 6151 H.C., prix 1 500$

BOÎTES D'ENSILAGE

New Idea, New Holland

CHESEL PLOW

7 Dents, 9 dents 13 dents: prix de 2 000$ à 4 000$, etc.

ROULEAUX BRILLON et HERSES

à roulettes semi-portées etc.
S'adresser aux ENTREPRISES JOCELYN HOULE, 705 Joseph-Arthur, Joliette, QC. Tél.: (514) 756-0501. 10/3

2 CASSEUSES à concombres 42" de large, moteur hydraulique toiles neuves, bonne condition. Tél.: (514) 782-2847. 3/3

TRACTEUR Nuffield 4-65, 1967, moteur env. 2 000 heures, chargeur 3 800$; MELONNEUSE Hesston modèle 10, état neuf, 3 500$. Après 18 h 00 (514) 666-1969. 3/3

LIGNE D'EMBALLAGE complète pour épinards avec récolteuse américaine 4 rangs. Le tout en excellente condition. Tél.: soir après 18 h 00 (514) 454-3043. 3/3

TRACTEUR Inter 1086 4 x 4 avec loader; Inter 2 + 2 modèle 3388; CULTIVATEUR modèle 4600, 22' 6" avec peigne; HERSE à disques Inter modèle 475, 56 roulettes 22" repliables hydraulique; DISQUES "off set" White 281, 14' 6"; VIBRO porte 17' rouleaux simples; CHARRUE Inter modèle 720, 5 versoirs; SÉCHOIRS à maïs MW modèle 450; CHOPPER à maïs Matrot 16"; HOUE rotative J.D. modèle 400. (819) 229-3715. 3/3

SILO 16 x 50 débouleur Silomatic, montée de nettoyeur Ideal 75' avec transmission. N'a servi qu'une saison. L'ASSOMPTION. Tél.: (514) 589-4903. 3/3

TRACTEUR M.F. 1085 + cabine, chargeur sur le devant avec pelle, seulement 1 725 heures d'usage. Aussi 2 000 CHAUDIÈRES aluminium 2 gallons. (819) 365-4419. 3/3

MOULIN À SCIE portatif avec lame de 44", avec petit abri, avec chaîne à brin de scie. Peut scier avec P.T.O. de tracteur 55 - 60 h.p. Prix 4 500$. Terrebonne Inf.: (514) 477-0061, 477-1155. 3/3

MACHINERIE À PATATE

RÉCOLTEUSE à patate usagée, en vrac, Loockwood 2 rangs, modèle Mack 76, sur pont de courroie avec pointe et éliminateur de terre à commande hydraulique marque Vachon; RÉCOLTEUSE à patate usagée en vrac Loockwood Mack 76 2 rangs, avec pont à coton sur courroie, avec toit garde-soleil; RÉCOLTEUSE à patate usagée Loockwood 2 rangs, modèle Mack 76 avec pont caoutchouté à crochets; RÉCOLTEUSE à patate usagée en vrac Dahlman 1 rang; BOÎTE à patate usagée McConnell 18' avec côtés surélevés et renforcés, grande capacité; ARROSOIR pulvérisateur à patate usagé Lajoie, réservoir 500 gallons u.s. rampe 42' large; ARROSOIR pulvérisateur usagé Oliver 500 gallons u.s. rampe 42' large. BERTRAND BENOÎT INC., Ste-Brigitte-des-Saults, J0C 1E0. Tél.: (819) 336-4922, 336-4834. 3/3

SÉCHOIR Belt-O-Matic modèle 210, pour tout genre de produits. Tél.: (514) 632-5410. 3/3

MOULANGE New Holland modèle 358, avec balance électronique et chargement à l'huile. Tél.: (514) 632-5410. 3/3

SEMOIR à maïs John Deere 7000 à 4 rangs avec moniteur, comme neuf; CHARRUE Oliver 546, 4 raies, semi-portée 14 pouces, déclencheur à cylindres; CHARRUE Allis-Chalmers 2000, 3 raies 18 pouces, semi-portée; ÉPANDEUR à fumier Oliver 140 minots P.T.O.; PLANTEUR à tabac sur pneus, 1 rang New Idea. Tél.: (514) 839-3369. 3/3

MACHINERIE À LÉGUMES

TRACTEUR Hydro 100 avec cab; AIDE-RÉCOLTEUSE brocoli, chou-fleur 50'; TRANSPLANTEUR Holland 6 rangs, 2 rangs pour semi-serré; TRANSPLANTEUR à mottes pour paillis; CAMION GMC 1977, réfrigéré, boîte 14', boîte isolée 20', REMORQUE 45' Thermo King diesel; 3 SEMOIRS Planet, irrigation goutte à goutte, pompe, canons, tuyaux 4", rouleau Brillon 12". (514) 696-1845. 10/3

ROTOPHASE 550 Delta, 20 h.p., 230 volts, 3 phases, auto-transformeur 3 phases Hammond 75 KVA, couteau 400 ampères. (418) 248-5842, 248-4712, 248-2502. 3/3

MASSEY FERGUSON 283, 1985, 65 forces P.T.O. 480 heures. Tél.: (514) 652-3386. 25/2

ATTENTION cultivateurs! SEMEUSES Brillion neuves à grande réduction pour un temps limité. Contactez: BECHARD'S FARM EQUIPT., Champlain, N.Y. (518) 298-5381. 25/2

MACHINERIE À PATATE: Planteur à patate Lockwood 4 rangs, avec effaceur de trace, en parfaite condition. Tél.: (418) 374-2099. 3/3

BULLDOZER John Deere #420, sur chenille, moteur 2 cylindres au gaz, traction 5 rouleaux, idéal pour battre chemins de sucrerie, parfaite condition, 3 000$. (418) 728-3871. 3/3

ARROSEUSE Tecnoma, réservoir 160 gallons, 29' de rampe; SEMOIR à maïs Inter 56 semi-porté, 2 rangs. Le tout comme neuf. L'Assomption. (514) 589-4903. 10/3

ARROSEUSE pour verger G.B. 32" de fan "high speed", excellente condition, prix très compétitif. Tél.: (514) 467-4744. 10/3

MACHINERIES NEW HOLLAND, comme neuf, à moitié prix. HAYBINE 489, RÂTEAU 258, PRESSE à foin 273. Tél.: (514) 826-4607. 10/3

VIBRO SHANK International 45, 12 1/2', avec peigne, peinture neuve, 2 200$. Tél.: (819) 398-2405. 10/3

TRACTEURS

NOUS avons le plus gros choix de tracteurs usagés au Québec: FORD 1210, 16 h.p., diesel, 105 heures, 3 cylindres 7 500$; 1710, 26 h.p., 4 r.m., chargeur, 85 heures, 15 500$; 4000 gaz, 2 750$; 4600 chargeur, 6700 cabine 75 h.p., 7700 cabine 90 h.p.; (2) 7600, cabine 90 h.p.; FORD 8000 cabine 100 h.p., 9 500$; (2) 9700, cabine, air, 140 h.p.; M.F. 135 diesel, cabine, 1085 85 h.p., cabine, chargeur, godet à neige; M.F. 85 gaz, 60 h.p.; J.D. 2010 gaz; (2) I.H. 624, chargeur et cabine; FORD 7600, 90 h.p., sans cabine.

SOUFFLEURS À NEIGE

VALAC 78": 1 600$, neuf; B.L.R. 86" neuf avec chute latérale 1 750$; (1) Ber Vac 78" usagé; (1) Lajoie.

WAGONS

VALAC 8 tonnes neuf pneus 11L x 15.8 "plis" NF: 1 150$; VALAC 10 tonnes neuf tandem 11L x 15.8 "plis" neuf 1 600$; (1) boîte à foin 20' Valac neuve 1 750$; (2) boîtes à foin 24' Valac neuves 2 000$; (3) wagons dompeur Valac 7 tonnes Demo 2 200$ chacun; lot de boîtes à grain neuves, 300 minots; vis à engrais avec moteur orbite neuf 850$ chacun.

FOIN

PLUS de 50 MACHINES à foin et ensilage usagées telles que (3) presses N.H. 320 + lance-balles; N.H. 315 lance-balles; 268 N.H. lance-balles; (2) haybines 489 N.H.; (2) 495 N.H.; (1) 469 N.H., Hesston PT10, hydro swing 1010, (2) râteaux 256, (2) wagons à balles N.H. automatique, (2) fourragères 718, (1) 770, (1) 890, chopper Gehl, 2 mangeoires de 20', 24' avec wagon, usagés; (3) boîtes Dion etc... etc... etc... Informez-vous! Nous avons certainement la machine qui vous convient. FINANCEMENT SUR PLACE.

MACHINERIE SIMARD INC.
R.R. 4, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4 (Autoroute 20, sorties 177 et 179) Tél.: (819) 474-1910. Livraison disponible. JNO

PLANTEUR à patates 2 rangs Lockwood, BOÎTE à engrais vrac, 12 tonnes avec moteur 10 forces avec ou sans wagon Normand 12 tonnes. Le soir (819) 983-7986. 10/3

CHARRUE Massey Ferguson modèle 88, 6 raies; HERSE à disques Massey Ferguson modèle 520, 44 disques. Le soir (819) 522-6583. 10/3

PLANTEUR Cyclo 400 Inter à vendre, environ 100 heures d'ouvrage à l'état neuf. Inf. (418) 484-5230. 25/2

Vendrais CITERNE À PURIN 2 000 gallons ou ÉCHANGERAIS pour une plus grosse. VENDRAIS 2 PNEUS 18.4 x 34; CHARRUE White 3 versoirs 3242 semi automatique (418) 588-3317. 25/2

LIFT Caterpillar modèle T40, capacité 4 000 lb; TRACTEUR Massey Ferguson 255 avec gratte en avant, souffleur et cabine Laurin. (514) 472-3784. 25/2

SEMOIR à grain Inter 510 disques doubles, combiné, boîte à petites graines; HERSE Case 36 disques, roues doubles. (819) 394-2806. 25/2

MELONNEUSE Hesston, 3 tonnes, très bonne condition. Tél.: (819) 364-5192. 10/3

SET DE ROUES doubles 18.4 x 38 modèle SNAP-ON. Tél.: (418) 829-2655. 25/2

MACHINERIE À PATATES

PLANTEUR à patates McConnel 2 rangs, ensacheur à patates simple Mc Connel, épandeur à engrais chimique capacité environ 1 500 lb, charrue Kverneland à 4 versoirs de 12 po, peinture neuve. Tous en état de marche. Tél.: (418) 875-2028. 25/2

MOULANGE New Holland 354, à l'état neuf, prix 3 000$, aussi FANEUR à foin KUHN 4 toupies, prix 1 000$. Tél.: (514) 885-3868. 25/2

(2) CULTIVATEURS semi-portés 24'; CULTIVATEUR hydraulique 18'; (2) VOITURES à grain, boîte à bascule; (2) CHARRUES 4 versoirs hydrauliques. (514) 347-8051. 17/3

SPÉCIAL PNEUS pour batteuses 18 x 26 à riz, 24 x 32 à riz, I vibro attelage 3 points, excellent. Tél.: (418) 365-5580. 17/3

ARROSEUSE pour verger de marque Berthaud, capacité de 1 000 litres, avec rechargeur, prix 4 000$. Tél.: (514) 491-0122. 17/3

SEMOIRS À GRAIN: Inter modèle 520, 24 sillons, roues à pression; Melroe 22 sillons avec roues à pression; J.D. 8200, Inter 510, M.F. #33, 13, 15, 17 et 23 sillons; 2 ÉPANDEURS à engrais chimique avec 4 roues tandem; FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES rotatives: Kuhn #300, Vicon et Gehl; FAUCHEUSE axiale New Idea 9' large; FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES N.H. 479 et Inter 1190; FOURRAGÈRES: N. Holland 770, 890, 892; Inter 720 et 830, Hesston 2100; J.D. 35; PRESSE À FOIN M.F. 124 avec lance-balles; PRESSES À BALLES rondes: Hesston et Gehl; ÉPANDEURS à fumier Inter #570 et #575, 280 minots, J.D. #680, 360 minots; CULTIVATEUR Brady 24' large; RÂTEAUX-FANEUR Dion modèle 300; GIROFANEURS Fahr 16' large; BOÎTE ensilage Dion; CHISEL PLOW 12' large. YVON BRAIS, St-Pie de Bagot. Appelez si possible avant 8 h 00 a.m. ou en soirée à (514) 772-2920. 17/3

FOURRAGÈRE motorisée J.D. 5460 (2 500 h), 4 R.M. pneus 28L x 26; NEZ À MAÏS ensilage (4R); PICK-UP à foin M.F. 1155 (2 300 h), (819) 358-2826. 17/3

PRESSE À FOIN Oliver 720, très propre; CHAÎNE de tracteur avec crampon; INLAND automatique balle "stooker". Tél.: le matin (514) 834-2400. 17/3

ROUES TASSEUSES sur lit de semence pour meilleur germination et plus d'uniformité dans la levée, s'adaptant à l'arrière des 2 roues en V du semoir John Deere 7000 et New Idea, 150$ le rang, preuve d'efficacité assurée depuis 8 ans, avec l'appui de différents comités de gestion. FABRICANT O'NEIL ALIX (514) 460-7830. 17/3

RAMASSEUR à patates Dahlman 1 rang, bonne condition. Tél.: (514) 454-3670. 17/3

PELLE AVANT pour tracteur articulé 200 - 350 h.p., 16 pi. largeur par 4 1/2 pi. hauteur, complètement hydraulique, prix 7 500$. Tél.: (514) 258-2789. 24/3

HERSE-O-PLANE

Herse-O-Plane 11 pi., état de neuf. Cause double emploi. Tél.: (819) 848-2196.

MACHINERIE À PATATES: Cribles Harnes 18" - 26", table à rouleau + trémies à jumbo; brosseuses 24"; ensacheurs simples, doubles manuels; attacheurs Harmer 5 - 20 lb; ensacheurs neufs électroniques, automatiques; Rock Forest pesant 2 à 50 lb; coupeuses automatiques Wet Ditzell, Sylvain Brothers; planteurs Loockwood, McConnell. Tous reconditionnés. (819) 835-5264. 7/4

TRACTEURS

6140-2 Allis-Chalmers, 962 hres, comme neuf, 10 995$; 7010-2 Allis-Chalmers, 1 326 hres, "power shift", comme neuf, 22 500$; Same trident, FWD, 130 h.p., prise de force et hydraulique avant, faucheuse frontale et arrière râteau avant, prix pour l'ensemble, nouveau bientôt, 700 White, cabine Cozy, peinture neuve, 10 995$; M.F. 165, "multi power", DSL, servodirection, chargeur M.F. 236, 6 500$.

MACHINERIE À FOIN

PRESSE à balles rondes Vicon 4 x 5, 1 an d'usure, était 9 800$, maintenant 7 800$. FAUCHEUSE Vicon KM321, 10' 6", 1 saison d'usure, P.S.D.; FAUCHEUSE N.H. 469, besoin de réparation, 995$. Plusieurs faneurs, râteaux, râteaux-faneurs Kuhn, Fahr, etc. de 750$ à 1 650$. Râteau N.H. #56, dents de rubber, très propre, 1 250$.

DIVERS

SARCLEUR à maïs 4 rangs, 1 250$; ÉPANDEUR J.D. #54, 220 minots, était 1 750$, maintenant 1 495$; BOÎTE Dion 3 batteurs avec toit et wagon tandem, était 4 800$, maintenant 4 500$; ÉLÉVATEUR avec fond, moteur et chariot de transport, 60', 3 250$; Herse à disques Allis-Chalmers 2300-52, ailes avec cylindre demo., était 6 250$, maintenant 5 250$; TRACTEUR à pelouse 608 Allis-Chalmers demo., était 2 250$ maintenant 1 850$; CHARRUE Fiskars 4 x 16 automatique, arrivera bientôt.

GARAGE ALFRED CHAREST INC
Deutz - Allis - Vicon - Belarus
LAURIERVILLE (819) 365-4844

FAUT QUE ÇA SORTE

TRACTEURS
Bon prix
- 2 JD 4440 cab, 3 000 hres, comme neuf
- JD 4240 4 R/M, cab, comme neuf
- 2 JD 2120, 7 500 $ Hi Low
- JD 3140 4 x 4 16 900 $
- JD 4230 + cab AC Bonne 17 500 $
- JD 3140 4 x 4 cab Laurin, chargeur #260
- JD 2130 cab, bonne condition
- JD 1640 16 vitesses, comme neuf 12 500 $
- White 2-85, cab 1 900 heures, 15 500 $

BATTEUSES
- Choix de grandeur à maïs 4 rgs, 6 rgs, 8 rgs, Model 7000
- Herse cultivateur, Lely Terre, 4 mètres 4000 $
- JD 4400 diesel rotary SCREEN air climatisé, 1400 hres, excellent état 19500 $
- JD 6620 4 R/M, 1 800 hres, aubaine

St-Onge et Perreault Inc.
1700, chemin Ste Catherine
St Polycarpe (Qué.) J0P 1X0
Tél.: (514) 269-2353
1-800-363-5397

CABINE Michon pour tracteur Oliver 1365 ou 1370, propre, à vendre. Tél.: (514) 773-3694. 3/3

TRACTEURS: White 4-180, 1465, 1365, 4 x 4, 1265 4 x 4, 1250, 550, 770, Inter 624, 414, J.D. 3130, 2010, 1020, 430, M.F. 165, 35, Ford 5000, 2000, Renaud 651, 4 x 4, VIBROCULTEUR 6 - 24 pi.; HERSES à disques 28 - 64 disques, PRESSES lances-balles et presses rondes, ÉPANDEUR à fumier, cabines, et loader à tracteurs; FOURRAGÈRES: New Holland, J.D., M.F. Inter; SOUFFLEUR à neige et à silo; voitures ensilage Dion et Rex; MOISSONNEUSES-BATTEUSES: J.D. 4400, 95, M.F. 205, Neu Holland TR 70; ANDAINEUSE M.F. 775; FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES M.F. 925, N.H. 488, 469, 461, New Idea, Heston; SEMOIRS Inter 510, M.F. 33 presque neuf J.D. et M.F.; CHARRUE 2 - 7 raies. INDUSTRIEL: loader Allis-Chalmers TL 20, M.F. 256 lift Towmotor et Hyster avec ou sans virole; BULLDOZER J.D. 1010, roues doubles etc. JEAN-YVES LAVOIE ENR. (418) 247-3773. 24/3

TRACTEUR I.H. Farmhall cub, "fast hitch", avec charrue 1 raie, cultivateur, lame avant, prix 3 800$. YVAN (514) 454-4641. 24/3

FERME VENDUE

Tracteur 1086 Inter avec cab. et roues doubles, tracteur Inter 756, tracteur Allis-C. 175 avec loader, vibro Ber-Vac 20' avec planche niveleuse et rouleaux doubles, planteurs à maïs Allis-C. 330 à l'air avec moniteur, sarcleur à maïs Allis-C. 6 rangs; voiture à grain Valac 225 minots avec vis engrais; haybine N.H. 469, presse à foin N.H. 269, voiture à foin 24' en metal avec wagon Normand tandem, 12 tonnes; videur à silo Patz 98 B, 20'; convoyeur ensilage 13' avec moteur, monte-balles Allied avec moteur; compresseur à l'air industriel et 2 silos à grain 120 tonnes Westeel Rosco tout equipés. (514) 299-2495. 24/3

SPÉCIAL! BOÎTES pour engrais ou grain avec vis de déchargement, ÉPANDEURS d'engrais chimique 4 ou 5 tonnes, neufs ou usagés; BOÎTES à grain de plusieurs grandeurs; VOITURES 10 ou 12 tonnes, VIS hydraulique 12'. Plusieurs de ces articles sont en spécial. AGROCENTRE FARNHAM INC. tél.: (514) 293-3131. 24/3

TRACTEUR M.F. 135, diesel, 3 cylindres, sortie d'huile, servodirection, barrage du différentiel, 8 vitesses, 4 650$. Aussi TRAILER pour transport d'animaux tandem, 925$. (514) 792-3099. 3/3

MONITEUR-SEMOIR M.F.

Semoir à maïs, plaque, semi-porte, 4 rangs, avec moniteur Dickey John, bon état, peut vendre séparement. (514) 796-5054. 3/3

PIPELINE Surge 2" pour 50 vaches avec compresseur; CHARIOT à ensilage Wic motorisé, 52 minots; BAKU 3 points White. (514) 549-4893. 3/3

AUBAINE! John Deere 2955, 4 R/M, completement neuf, cab, tout equipé, pneus arr. 18.4 x 38, av. 16.9 x 24 super traction, 39 500$, pas credit (819) 336-6562. 10/3

CHARRUE 2 oreilles pour Farmhall 140 Fast-it; herse à roulettes (24), planteuse à légumes avec reservoir à eau et engrais, arracheuse de patates 1 rang, 1 piocheuse installée sur fast-it, herse à dents 12 pi. de large, l'kiosque à légumes rond sur roues en forme de tomate. Bon prix pour le tout. (819) 292-2981. 10/3

TRACTEUR Fordson Dexta 1961, en bonne condition, avec chargeur et set de chaines. Tél.: (819) 289-2062 ou 289-2751. 10/3

GÉNÉRATRICE (alternateur) Onan, 25 000 watts, sur roues, avec cable et pincettes, prix 2 500$. Tél.: (514) 798-2182. 17/3

TRACTEUR Ford diesel 25 forces, 1980, 360 heures, état neuf, pelle hydraulique double action avec chaine, prix 5 800$, (514) 246-2851. 31/3

MAISONS

MAISON DE CAMPAGNE à vendre, style "Chalet suisse" 24 x 30', chauffage électrique. Remise 12' x 6', piscine hors terre, grand terrain paysagé. 1 h 30 du Mont Ste-Anne, quelques minutes du centre de ski local, 500 pieds du terrain de golf, sur le bord de la rivière Bulstrode. 50 000$, acheteur sérieux, communiquez au (819) 362-3471, ou (819) 362-3727, demander LUC ou HUGUETTE. 25/2

OFFRE D'EMPLOI

OFFRE D'EMPLOI

pour FERME FLORALE inc.
21 90 boulevard Laurier
St-Bruno (Québec)
(514) 653-6383

1er poste
- homme bilingue demandé avec belle personnalité pour centre de jardin dynamique doit diriger 3 personnes et conduire des chariots élévateurs et tracteur.
- expérience souhaitable.
- travail 6 jours / semaines au printemps.

2eme poste
- caissiers(ères) bilingues, belle personnalité, pour un centre de jardin.
- expérience souhaitable

3eme poste

Plusieurs hommes demandés avec belle personalité, bonnes conditions physiques, sachant conduire tracteur et chariot élévateur.

appelez pour rendez-vous
(514) 653-6383

HOMME MARIÉ DEMANDÉ, travail à l'année sur ferme laitière, beau logement fourni, expérience récente requise, condition du salaire à discuter. Écrire à La Terre de Chez Nous, CASE: 32, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 24/3

À LA RECHERCHE d'un bon employé sur ferme, à temps plein. Demandez DENIS au: (514) 353-2998. 25/2

CHERCHE couple sérieux avec expérience pour travail permanent sur ferme laitière, maison fournie, conditions de travail à discuter. Tél.: (514) 291-5150. 25/2

FILLE DEMANDÉE pour aider aux travaux ménagers, travaux sur ferme laitière, + permis de conduire si possible. (613) 443-2228. 25/2

CHERCHE femme fiable et responsable pour garder à la maison 4 enfants de 11 - 9 - 6 - 1 an, logee, nourrie, faire cuisine et menage 6 jours / semaine du 1er avril au 15 septembre. Ville LE GARDEUR. (514) 585-9332.

AIDE-FERMIER demande pour ferme laitiere et avicole, honnête, propre, jovial, pas d'alcoolique, avec expérience, très bon salaire, loge, nourri. (514) 293-3363. 3/3

LE SERVICE D'EMPLOI AGRICOLE est à la recherche de candidats avec expérience pour des emplois d'ouvriers à l'élevage bétail laitier. Fermes bien mécanisées, conditions et salaire intéressants: maison fournie - (5) postes. Fermes bien mécanisées, bonnes conditions, logement et nourriture fournis - (5) postes. SERVICE D'EMPLOI AGRICOLE, 6 rue Du Moulin, St-Rémi, Québec J0L 2L0. Att.: GERARD DESROCHERS. (514) 454-3996. 3/3

EMPLOYÉ avec expérience dans le porc, connaissance mécanique, silo à grain et debouleurs, et l'entretien general de ferme. (819) 336-5491. 10/3

HOMME RESPONSABLE demande pour travailler sur une ferme de reproduction porcine (MATERNITÉ), maison fournie. Region de ST-HYACINTHE. (514) 798-2104. 25/2

BESOIN gerant de plants d'emballage, expérience sur ferme requise. Possibilité d'avancement, bonnes conditions de travail et bon salaire. Soir après 18 h 00. (514) 454-3043. 3/3

EMPLOYÉ DEMANDÉ pour travailler sur ferme d'élevage de bovin de boucherie pur sang, maison fournie, salaire selon experience à discuter. (418) 667-7888 ou Écrire a La Terre de Chez Nous, CASE: 25, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 10/3

EMPLOYÉS DEMANDÉS pour la saison des sucres, cuisiniers(eres) avec ou sans expérience, serveurs(euses), aide-general. (514) 474-0438. 10/3

PERSONNE DEMANDÉE: travail à l'année sur ferme laitiere, région QUÉBEC, qualifications: expérience, fiable, motivée. Logement ou pension fournie. Salaire à discuter. (418) 243-2400. 10/3

AIDE-FERMIER demande pour travail sur ferme laitiere. Experience ou cours de formation agricole exigé. Région de Quebec. (418) 599-2294. 25/2

HOMME MARIÉ, responsable de l'entretien, réparations générales des machineries sur ferme grande culture, bonnes conditions. IBERVILLE: après 19 h 00. (514) 296-4718. 17/3

RECHERCHE agriculteur(trice) pour devenir co-actionnaire et co-travailleur d'une petite ferme laitiere en biologie, transformation fromagere, volailles; possibilités d'autres cultures. Ferme située dans un village communautaire, expérience demandée, désir de vivre en groupe. Recherchons aussi un(e) stagiaire pour la période estivale, personne sérieuse qui veut faire un apprentissage dans ce domaine. Si intéressé ou pour information: FERME LES PLATEAUX INC., Les Plateaux, Anse St-Jean, G0V 1J0. (418) 272-3200. 24/3

RECHERCHE
OPÉRATEUR DE TRACTEUR

Permanent et saisonnier. EXIGENCES: expérience sur arroseuse, expérience pour les labours, expérience pour les semis, être responsable, avoir de l'initiative. CONDITIONS: bon salaire selon qualification, hebergement possible. Si intéressé, appeler JOSEPH SPINGOLA à: (514) 467-1487 ou (514) 774-7386. 10/3

RECHERCHE
CONTREMAÎTRES QUALIFIÉS

Permanent et saisonnier. 1 Poste contremaître à l'entrepôt; 3 postes pour les champs. EXIGENCES: pour contremaître d'entrepôt: expérience requise sur chaine de lavage de légumes, expérience sur une ferme maraichère, être responsable, avoir de l'initiative, avoir de l'expérience comme contremaitre. CONDITIONS: bon salaire selon qualification, hebergement possible. Si intéressé appeler JOSEPH SPINGOLA à: (514) 467-1487 ou (514) 774-7386. 10/3

ON DEMANDE

RECHERCHE vieille pompe à gaz 10' de hauteur (ronde) avec ou sans globe, complète ou en pièces. Aussi vieilles automobiles 1905 à 1940. Acceptons frais virés. (514) 298-5438. 17/3

ACHÈTERAIS distributeur d'engrais pour tracteur Farmhall modèle 100 ou 103 ou Super A. Tél.: (418) 598-6723. 10/3

ACHÈTERAIS silos à grain avec plancher ventilé, usagés, de 16 à 20' de diametre. (819) 296-2163. 3/3

Achèterais TRACTEURS de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, route 139, Roxton Pond, Cté Shefford, Québec. Tél.: (514) 372-9527. 3/88

ON DEMANDE: achèterais tracteurs de toutes sortes. DANIEL: (514) 548-2538. JNO

CHERCHE un "chain block", 1 tonne avec contrôle électrique et chariot. Tél.: (819) 226-3388. 3/3

ACHETONS graine d'érable à sucre, plaine, hêtre, merisier. Tél.: (514) 429-4489. 10/3

ACHÈTERAIS anciens bijoux, meubles, canards de bois, horloges, vaisselles, monnaies en argent canadien. Le soir après 18 h 00: (514) 692-9510. 25/2

ACHAT de grain de qualité, mais sec et blé, dans la region de MONTREAL. Tel.: (514) 835-5024. 28/4

PLANTS

Plants de fraisiers certifiés par le MAPAQ
Contactez
Pépinière Gagné
191, 10e Rang ouest
Princeville (Québec) G0P 1E0
Tél.: (819) 364-5728
• Offrons plusieurs variétés pour une récolte abondante

PLANTS DE FRAISES

CERTIFIÉS d'Ontario, plusieurs variétés. FERME LAVIOLETTE, JOSEPH MAES, 480 Chemin Marcotte, St-Etienne des Gres, G0X 2P0. Tél.: (819) 376-4198. 5/5

Plants de fraises

Plusieurs variétés, inspectés et suivis. FERME LA CUEILLE, Louise Villeneuve, 574 Des Dalles, St-Etienne des Gres, G0X 2P0. (819) 535-3015. 28/4

ARBRES FRUITS RUSTIQUES

GRANDE SÉLECTION de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, noisettiers, et petits fruits. Plantes rustiques et resistantes. Pour recevoir notre catalogue descriptif, envoyez 1$ a SURSUM CORDA, Scotstown, Quebec, J0B 3B0. 25/2

PIN, épinette, sapin, frêne, bouleau, erable et autres variétés de graines et plants. Petits fruits, fruits, arbres décoratifs. Écrivez pour liste complete gratuite. W. RICHARDSON FARMS LTD., Pontypool, Ontario, L0A 1K0. Tel.: (705) 277-2312. 3/3

POUSSINS - POULETTES

CENTRE AVICOLE BÉLANGER

Poulettes prêtes à pondre Warren Dekalb (rouges), Dekalb 527 (noires), possibilité de livraison par nos camions. Plus de 100 agents au Québec et Nouveau Brunswick. 72 route Gaspard, Ste-Louise, G0R 3K0, (418) 354-2557. JNO

COUVOIR DUMONT 1986 INC.

POUSSINS pour la chair, poulettes pour la ponte, dindonneaux, disponibles en 1 jour ou demarrés. Oies, canards, cailles, faisans. Poulettes prêtes à pondre. Livraison disponible par notre camion au Québec et Nouveau-Brunswick. EQUIPEMENT AVICOLE pour petits élevages, liste de prix gratuite. COUVOIR DUMONT 1986 INC., route 132, Isle-Verte, cte Rivière-du-Loup, G0L 1K0. (418) 898-2747. 2/6

SEMENCES

MARCHAND D'AVOINE

CONTRAT d'ensemencement disponible d'avoine Baldwin ou Woodstock. Fournisseur et conditionneur de semences Pedigrees et fourragère. PUR GRAIN ENR., St-Philippe, (Laprairie). (514) 444-0866. 14/4

SEMENCES

ORGE Léger certifiée à rendement élevé, directement du producteur. RÉAL OLIGNY, 2222 Route 133, IBERVILLE, Québec. Tél.: (514) 346-3937. 25/2

SERVICES

Vente et Service Patz

AVONS en inventaire machines neuves et usagées, pièces originales PATZ, prenons échange à prix compétitifs, videurs Patz, nettoyeurs d'étable, soigneurs, convoyeurs reconstruits avec garantie. Livraison rapide, partout au Québec et en Ontario. DISTRIBUTION SERGE BÉLANGER INC., St-Janvier, Mirabel, Québec. (514) 435-4813. JNO

Spécialiste en isolation

De bâtiments, porcheries, poulaillers, etc... Isolons sans défaire murs, plafonds, avec un produit écologique. Estimation gratuite. Tél.: (819) 228-3101. 3/3

TRANSPORT REY-NIC ENR. pourrait faire le transport de cochons aux abattoirs de la région de St-Hyacinthe, diponibilité du jour et l'heure. Pour informations: (514) 774-0649. 17/3

SILOS

SILOS-FOSSÉS À PURIN

Silos rongés par l'acidité de l'ensilage, réservoirs à purin brisés ou non étanches; la solution à votre problème:
CIMENT SOUFFLÉ INC.
Drummondville
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

SILO 18 X 60

A VENDRE: avec débouleur Badger automatique, seulement 3 ans d'usage; aussi 13 cages à maternité. Tél.: (819) 228-3101. 3/3

SILOS SILODORS
Béton. Dia. 12' à 30'.
SILOS À PURIN
Tous diamètres.
silos Beaudry
1893, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

Patz
Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec. Livraison par la poste, Purolator ou autobus.
silos Beaudry Inc.
1893, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir : (514) 584-3116
JNO

LES ÉQUIPEMENTS: Daniel Laboné cnr.
Distributeur exclusif STAR-LINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ. Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.
VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
• toit • chute
• tuyau p.v.c.
1178, Lussier, St-Dominique
St-Hyacinthe
(Québec) J0H 1L0
Tél. (514) 773-6589

AIR-METIC
Silos à atmosphère contrôlée. Haylage ou maïs, orge humide
• Fosse à purin tout diamètre
• Plate forme à fumier
• Silos coulés ou douves
CONSTRUCTION ACTON LTÉE
794, route 139
C.P. 1241
Acton-Vale (Québec) J0H 1A0
(514) 546-2798 — 546-2797

SILO SUPÉRIEUR INC.

C.P. 2199, St-Romuald, cte Lévis (Quebec), G6W 5M5. Tél.: (418) 839-8808. SILOS en douves de béton, finition intérieure unique, rapidité d'érection, facilité de rehaussement. Achat, vente, reparation et entretien de silos usagés. Equipement d'alimentation. Facilite de convertir votre silo existant en un système hermétique pour maïs-grain et orge humide. JNO

SILOS SECONDS

A VENDRE: (2) 18' x 60'; (1) 16' x 60'; (1) 14' x 50'; (1) 16' x 50', autres grandeurs disponibles. Nos prix incluent défaire et rebâtir.
Pour inf.: (418) 839-8808 JNO

JEAN-MARC LAMBERT INC.

Vente de silos
neufs et reconditionnés
Achat, déménagement, réparation et extension de silos.
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

PATZ
VENTE et SERVICE

AVONS en inventaire la ligne des produits PATZ. Service complet de pièces. Prenons échange. Machines reconditionnées avec garantie. Contactez-nous pour plus amples informations. LES ÉQUIPEMENTS RÉJEAN JETTE INC. St-Césaire.
(514) 469-3002, rés. 469-5345
JNO

FOSSES À PURIN

Plate-forme à fumier, hauteur + diamètre selon la demande.
Avons aussi: silo horizontal.
Armature très sécuritaire, avec plans et inspection ingénieur à l'appui.

CONST. B.R.N. INC.

BRUNO BOUSQUET, prop.
2041, Rivière Sud
St-Pie Bagot, J0H 1W0
Tél.: (514) 772-2635 JNO

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.

Tél.: (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. 2/2

A VENDRE: silo Martin 19.8 x 35', pour foin ou maïs ensilage. Tél.: (514) 427-3187. 24/3

VIDEURS DE SILO PATZ
VENTE-SERVICE-PIÈCES

AVONS en entrepôt machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VÉRIFIEZ NOS PRIX.
L.A. LACOSTE & FILS INC.
Tél.: (514) 692-2909. JNO

SILOS

ACHATS et VENTES de silos en douves neufs ou usagés. Construction - fondation - rehaussement - réparation de la finition intérieure, etc. L.A. LACOSTE & FILS INC., (514) 692-2909. JNO

SILO BUTLER 18' diamètre x 5 sections, avec plancher perforé, vis de déchargement, moteur 1 h.p. et ventilateur 1.5 h.p. (514) 787-3051. 10/3

2 VIDEURS en état de marche, 1 Silo Matic 18", traction à roues; 1 Suprême 20', 3 points. (514) 248-7566, (514) 248-2962. 3/3

TERRES DEMANDÉES

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitiere, avicole, porcine ou autres? "ÉVALUATION", 15 ans d'expérience dans la vente de la ferme. Clients sérieux canadiens et européens. Financement disponible. C.E.Y. courtier, GÉRARD CHASSÉ, agent (514) 796-2557, 7 h 00 le matin à 23 h le soir. 3/3

NOUS sommes à la recherche de 100 fermes laitieres, avicoles, etc... Pour clientele europeenne. Pour information:

GEORGES PAQUIN

1-800-363-5466, soir: (514) 774-0567, C.E.Y., Courtier. 19/1

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un specialiste. Appelez CEGO Courtier.

PIERRE VIOLET

Tél.: (514) 453-2876 17/3

ATTENTION! Urgent besoin de bonnes fermes laitières, porcines, maraicheres. Avons clients acheteurs en attente. FRANÇOIS JACQUES, C.E.Y., Courtier, 1-800-363-5466, (514) 792-3053. 14/7

RECHERCHE ferme laitiere équipée ou nue, ou grosse terre à bois. Donnerais maison et terrain en échange. Pas d'agent. Interesse seulement. Serais acheteur d'un enclume 50 lb et +. Après 18 h 30: (514) 588-4287. 25/2

VOUS cherchez à vendre ou acheter une ferme dans la region de VALLEYFIELD ou de VAUDREUIL-SOULANGE, consultez: plus de 20 ans d'expérience en agriculture. ROGER BONIN, (514) 453-1900, (514) 373-6053, RE/MAX ELITE INC., Courtier. 3/3

JEUNE FAMILLE cherche ferme laitière d'environ 30-40 vaches. Pas plus de 50 km de TROIS-RIVIÈRES. Pas d'agent. Tél.: (819) 378-2355. 3/3

URGENT!

Mon inventaire de fermes est à la baisse. J'ai besoin de fermes laitieres, porcines, avicoles, vergers, érablières, de 10 à 100 arpents. J'ai plusieurs acheteurs potentiels. GUY GEOFFRION, bur.: 1-800-363-5466, (514) 774-4838, soir: (514) 584-3683, C.E.Y., Courtier. 17/3

CHERCHONS fermette, lopin de terre, region L'ASSOMPTION, périphérie autoroute 40. Aussi, structures usagées metalliques pour serres. Tél.: (514) 581-9252. 17/3

Votre ferme est à vendre?

PIERRE BRUNET

Specialiste agricole, bureau: (418) 683-8798, ROBERT BLAIS, Courtier. 14/4

CENTURY 21, le plus puissant réseau immobilier au monde, est à la recherche de fermes laitieres ou céréalières, dans la région de St-Anicet, Huntingdon, St-Polycarpe, St-Clet, Coteau Station, pour combler la demande européenne. Confidentialité assuré. RAYMOND GALARNEAU, (514) 377-3285, COLETTE VALADE, (514) 264-5644. 24/3

TERRES À VENDRE

ST-SYLVÈRE: ferme laitiere, stabulation libre, intégration 1989, 6 300 k.g. m.g., terre de 167.4 hectares, 2 maisons. CHARLES DOUCET, C.E.Y., Courtier, (819) 293-4465. 3/3

BASSES LAURENTIDES: Ferme des plus modernes, stabulation libre, salle de traite, troupeau Holstein 75% pur, 25% NIP, presentement 208 têtes dont 100 à la traite, quota 1772 litres + 7 692 kg. GÉRARD DUHAMEL, Grand Prix, courtier (514) 687-4081, (514) 478-1415. 24/3

SUPER VERGER

ST-THIMOTHÉE situé à 6 milles de VALLEYFILED, 36 arpents de pommiers semi-nains (EMP 7); 4 arpents érablière; 3 arpents chêne; 5 arpents boisés, production annuelle: 17 000 à 23 000 boisseaux, quantité 5 000 pommiers, super résidence 8 pièces, chambre froide moderne, garage, équipement entièrement automatisé. Pour information: R. GALARNEAU, bureau: (514) 377-2121, résidence: (514) 377-3285, Courtier. 24/3

COMTÉ VAUDREUIL: 125 arpents dont 60 boisés, dans le village de Ste-Justine. Idéal pour serres, chevaux, boeufs, moutons; grange et maison impeccables. AUBAINE! 140 000$. Particulier: (514) 667-2121. 24/3

RÉGION IBERVILLE: belle terre 600 arpents dont 570 en culture et drainés avec bons bâtiments pour 500 boeufs ou vaches laitieres, grande maison québécoise récente. (514) 293-4838. 24/3

A VENDRE: terre à bois 100 arpents. Pour informations, appeler au: (819) 224-7715.

PRODUCTION MARAÎCHÈRE

ST-RÉMI: 12 milles de Montréal, 80 arpents, terre légère pour jardinage. YVAN: (514) 454-4641. 24/3

58 ARPENTS, drainage souterrain, grange, possibilité de 330 arpents drainés. Tél.: (514) 584-3771.

ST-FLAVIEN

Terre à louer ou à vendre 360 arpents en culture, bons bâtiments sans maison.
Stabulation libre ou attaché, équipement en excellent état.
FINANCEMENT POSSIBLE PAR LE PROPRIÉTAIRE
Tél. (418) 831-4351

#111 JOLIETTE: très belle ferme laitière, 180 arpents, 77% drainés, 5 158 k.g. et 58 litres/ jour, silo de maïs ensilage, et 2 silos à grain, maison de 10 pièces, Holstein 61 têtes, maternité de 30 truies.
#112 STE-BEATRIX: ferme mixte, pisciculture (10 étangs) érablière de 23 arpents, plantation de 7 000 pins, 110 000$ avec résidence et bâtiments.
#119 À LOUER pour grande culture, ferme de 325 acres cultivables, actuellement en maïs-grain, situé à St-Valere, cté d'Arthabaska.
#122 ST-FÉLIX DE VALOIS: ferme laitière et avicole, 143 arpents, troupeau Ayrshire P.A.T.L.Q., 36 têtes, quota 3 982 k.g. et poulet à griller 6 503 pieds.
#126 LANAUDIÈRE: ferme laitière 5 092 k.g. et 66 litres/ jour, 158 acres et porcine, maternité 60 truies, capacité 100.
#128 JOLIETTE: terre de grande culture, 560 arpents drainés, présentement louée pour 1988, 2 blocs à proximité l'un de l'autre.
#138 JOLIETTE: sucrerie de 44 arpents, possibilité de 3 000 entailles, bâtie 1981, puits artésien, et fosse septique, plantation de pins Sylvestre de 35 ans.
#147 ST-ROCH: emplacement avec résidence de 7 1/2 pces, garage et caveau de 40 x 100 x 18 construit en 1979, idéal pour légumes. SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE, Courtier GÉRARD DESCHENEAUX, F.R.I., (514) 759-3856. JNO

RÉGION ST-ZÉPHIRIN: ferme laitière, 10 000 kilos, 150 arpents de terre drainés, très propre, maison rénovée à neuf. Pour informations: GEORGES PAQUIN, 1-800-363-5466, ou ANDRÉ McDUFF, soir: (514) 774-0567, C.E.Y., Courtier. 28/4

RÉGION ST-PAUL D'ABBOTSFORD: site panoramique, lac artificiel, joli domaine comprenant: verger de 10 000 pommiers, très bien équipé. Pour informations: GEORGES PAQUIN, 1-800-363-5466, C.E.Y., Courtier, (514) 774-0567. 28/4

PISCICULTURE: actuellement environ 30 000 truites, très beau site au nord MONTEBELLO, environ 255 acres. BRYNER INTERNATIONAL, Courtier. (514) 287-1991. 25/2

CTÉ MISSISQUOI: ferme laitière, troupeau Holstein 70 têtes enregistrées à 90%, 45 vaches moyennes, 7 114 k.g., quota 8 300 k.g., transformation 100 li. nature, machinerie complète + 4 tracteurs, bâtiments récents, 2 silos à ensilage, 1 silo à grain, 339 acres, 225 cultivées, 200 drainées. Sans agent, acheteurs sérieux seulement. (514) 248-2314. 25/2

ST-ANTOINE: terre de 117 arpents, tout en culture et drainée, sans bâtiment. Tél.: (514) 796-5096. 10/3

RÉGION QUÉBEC: érablière 15 500 entailles sur tubulure, avec résidence, revenu de 100 000$ et plus, permis pour exporter et importer sirop d'érable. GEORGES PAQUIN, 1-800-363-5466, soir: (514) 774-0567, C.E.Y., Courtier. 17/3

#1149 ST-LOUIS DE RICHELIEU: ferme porcine engraissement, capacité de 400, terre de culture de 228 arpents, dont 58 boisés, machinerie.
#1151 MAGNIFIQUE domaine fruitier, région de GRANBY: 117 acres avec plantations bleuets, framboisiers, verger plus érablière. Kiosque pour vente au détail, maison superbe de style canadien. Cause: transfert.
#1171 RÉGION ST-HYACINTHE: fraisière de 30 arpents + 30 arpents boisés, avec machineries, à 6 kilomètres de la route 20.
#1173 RÉGION ST-HYACINTHE: fonds de terre de 117 arpents dont 25 boisés, 2 lacs artificiels, partie de terrain dézoné, entrepôt de 60 x 100.
#1185 RÉGION IBERVILLE: ferme laitière et céréalière de 415 arpents drainés, quota 835 litres/ jour + 3 962 kilos, troupeau, équipements, stabulation libre et attachée.
#1183 RÉGION ARTHABASKA: ferme laitière, quota 8 737 kilos + 81 litres/ jour, étable de 36 x 200 de 80 attaches, 2 silos ration totale, troupeau, machinerie.
#1091 RÉGION ST-HYACINTHE: fond de terre de 202 arpents, dont 120 cultivables drainés, boisés et plantation de pins. SERGE FONTAINE: rés.: (514) 778-1137, bur.: (514) 774-4838, bur.: 1-800-363-5466, C.E.Y., Courtier. 10/3

ST-BENOÎT: 185 000$

TERRE 300 arpents, 192 arpents cultivés blé et orge, avec 2 silos et équipement, 740 entailles avec sucrerie, ainsi qu'une source naturelle. Pour informations: DIANE RINGUETTE & CHANTAL MEUNIER, IMMEUBLE 260 INC., (514) 491-0444. 25/2

TÉMISCAMINGUE: ferme laitière, troupeau de 52 vaches Holstein dont la moitié est enregistrée, le reste N.I.P., avec une moyenne de 8 400 k.g., quota 14 300 k.g. de transformation, 210 litres nature, 350 acres drainées en culture, complètement équipée avec 2 silos à foin, 5 silos à grain, 2 maisons, piscine creusée, fonds de terre et bâtiments peuvent être vendus séparément. Intéressé seulement. (819) 625-2523. 25/2

AUBAINE! LES BECQUETS: 400 arpents, maison A-1, 260 cultivés pour 2 450 unités thermiques, 140 gros bois, machinerie complète dont 2 tracteurs, bâtiments 1982 ou rénovés, 2 silos dont un de 450 tonnes (1980), près du fleuve, terre excellente, 60 pi. de pente, prix ferme 132 000$. DANIEL A. COUTURE 1-800-363-5466, ou (514) 774-4838 ou le soir: (514) 774-4200, C.E.Y., Courtier. 25/2

MASKINONGÉ: ferme laitière 190 arpents drainés, quota 5 059 k.g. + 60 litres/ jour, maison, bâtiment neuf, animaux machinerie. (819) 227-4556. 25/2

ST-GEORGES DE WINDSOR: belle ferme laitière, très bien équipée, 225 acres, dont 50 acres boisées, quota 8 222 k.g., 83 litres/ jour, troupeau 85 têtes. (819) 828-2066. 25/2

ST-ROBERT: 138 arpents, terre légère, culture maraîchère, concombre, soya, 4 arpents boisés, maison, hangar, poulailler, garage 40' x 100' dont 30' x 40' chauffé, crible maïs 176' x 16' x 4'. Possibilité contrat concombres, machinerie pour récolte. Peut séparer 112 arpents, sans bâtisse. (514) 782-2847. 25/2

ST-ÉDOUARD DE LOTBINIÈRE: ferme laitière, quota 5 709 kilos, lactoduc, 125 arpents en culture, contrôle laitier, bâtisses et machinerie, parfait état. (418) 796-2278. 25/2

À VENDRE: un terrain de 9 arpents, avec la maison et bâtiments compris. PLESSISVILLE: (819) 362-3358. 25/2

FERME À VENDRE au TÉMISCAMINGUE: 400 acres cultivées, maison et roulotte, silo Martin 20 x 50, pipeline pour 50 vaches, étable pour 90 têtes attachées, écureur partout, système évacuair, machinerie au complet pour foin, ensilage et grain, quota 8 000 kilos, 81 litres/ jour. (819) 728-2178. 31/3

ÉRABLIÈRE 2 300 entailles sur tubulure, salle de réception (100 personnes), région de la MAURICIE. Pas d'agent, bon prix. Tél.: (418) 289-2306. 3/3

RÉGION DE GRANBY: verger de 4 250 pommiers standards, de 3 à 25 ans, dont 3 750 en McIntosh, machinerie, bâtiments.
RÉGION DE QUÉBEC: ferme de dindons à griller de 2 717 metres avec poulailler, équipement, maison, terre 87 arpents.
RÉGION ST-HYACINTHE: ferme dindons à griller et intérieur de 6 748 mètres C.E.Y., Courtier, GÉRARD CHASSÉ, agent. (514) 796-2557. 3/3

116 BROMONT: 65.7 acres avec écurie, 4 stalles, avec manèges intérieur et extérieur. Superbe propriété au centre-village, piscine creusée. Partie zonée blanche. Excellente opportunité.
117 PRÈS DE BROMONT: 20 arpents excellent pour culture maraîchère, grand cottage tout brique rénové, cheminée, architecture originale, lac artificiel. Pour ceux qui recherchent un coin retiré. C'EST PLUS QU'IDÉAL.
118 ST-ALPHONSE: brique, vinyle, 2 c.c., taxe minimes. Devenez propriétaire pour le prix d'un loyer. CLAUDE FOURNIER: (514) 378-8461, (514) 378-7196, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

PLANTATION d'asperges blanches et de framboisiers incluant: entrepôt de béton, équipements et machinerie horticoles. Le tout en excellent état, clientèle établie. STE-CHRISTINE DE PORTNEUF. Demandez CHARLES LÉPINE: (418) 643-1229. 3/3

ST-POLYCARPE: ferme porcine, bonne installation pour 1 000 porcs à l'engraissement, et maternité de 150 porcs, 75 acres, séduisante maison. ROGER BONIN, (514) 453-1900, (514) 373-6053, RE/MAX ÉLITE INC., Courtier. 3/3

ST-CÉSAIRE et ANGE-GARDIEN: terre de 130 arpents en culture, avec maison rénovée, grange-étable et remise. Prix à discuter. (514) 293-7172, (514) 293-3996. 3/3

RÉGION LANAUDIÈRE

FERME LAITIÈRE: quota 12 700 k.g. lait industriel, 735 000 livres de lait à produire, terre 240 arpents, troupeau 115 têtes Holstein, très bonne machinerie. Prix demandé: 2.9 X le revenu. TRANSACTION LANAUDIÈRE, Courtier, ANDRÉ VILLEMAIRE, MICHEL BOURGEOIS, (514) 759-7951. 7/4

STE-MADELEINE: terre agricole 175 arpents, sans bâtiment, présentement en culture. Tél.: (514) 336-2900, (514) 931-3026. 10/3

CTE DRUMMOND: terre 270 arpents, les 3/4 drainés, très bien située, plusieurs bâtisses, une maison, 3 silos, nettoyeur, pares et buvettes. Bel endroit pour élevage d'animaux à boeuf, moutons ou chevaux, et grandes cultures. Située route 122, ST-CYRILLE-WENDOVER. (819) 397-4934. 31/3

COURCELLES BEAUCE: ferme 180 acres, 45 têtes Holstein, quota 3 230 k.g., bonnes machineries et bâtisses, maison rénovée. Avec ou sans roulant. Tél.: (418) 483-5349. 10/3

RÉGION ACTON VALE: porcherie engraissement de 275 x 40, et 300 x 40, permis 2 700, terre 210 acres, maison.
RÉGION BEDFORD: porcherie engraissement de 190 x 40, 200 x 40, permis 1 480, terre 136 acres, maison. C.E.Y., Courtier, GÉRARD CHASSÉ, agent. (514) 796-2557. 10/3

LAC ST-JEAN: ferme laitière, 375 000 livres, 175 acres drainées, machinerie, ensilage, silo 20 x 60 en douve, maison 8 1/2 pièces. Tél.: (418) 251-2211. 17/3

FERME D'ÉLEVAGE À VENDRE

ST-FABIEN, cté Rimouski: 360 arpents, élevage Limousin et Simmental, taureau enregistré. Raison de vente: retraite. (3041) MICHELINE THIBAULT: (418) 736-4997, (418) 724-4360, LA CAISSE D'ETABLISSEMENT, Courtier. 31/3

PÉPINIÈRE: retraite du propriétaire, 115 acres aménagées et en culture, établie depuis 35 ans. SYLVIE NÉRIN, C.P. 1628, TROIS-RIVIÈRES, Québec. G9A 5L9. (819) 372-1111. 19/5

TÉMISCAMINGUE: ferme 500 acres, 150 boisées, 350 en culture, dont 130 drainées, quota 172 litres lait nature, 730 k.g. de transformation, système de traite universel, installation 48 vaches attachées, deuxième partie de l'étable transformée pour 200 veaux de grain, 2 nettoyeurs, 1 évacuair, silo à grain, silo à moulée, machinerie, garage, maison, chalet et beaucoup d'autres avantages. Vendu avec ou sans quota. (819) 797-5864. 10/3

SOULANGE: ferme laitière - céréalière, 225 arpents drainés. 60 kilomètres ouest de Montréal, quota, matériel, bons bâtiments. (514) 269-2880. 25/2

FERME apicole de 125 ruches à la Baie des Chaleurs à Bonaventure, grande maison toute rénovée, miellerie equipée dans grange rénovée, terrain de 24 acres, marché établi, site privilegié, vue sur la mer, 100 000$. (418) 534-3540. 10/3

CHAMPIGNONNIÈRE près de Montréal, terrain, bâtisses, équipement, culture annuelle, bon potentiel. IMMEUBLES RENAISSANCE INC., Courtier. (514) 324-5221. 10/3

FERMES POUR IMMIGRANTS: vue la situation économique mondiale semblable aux années 1975 à 1982, j'ai reouvert 3 bureaux dans différents pays europeens et j'ai en main plusieurs mandats d'immigrants pour l'acquisition de fermes de tout genre et en particulier de fermes laitieres au Quebec. LUC FONTAINE, agronome, bur.: (514) 774-4838, 1-800-363-5466, res.: (514) 584-2511. N.B. Au cours des annees 1977 a 1982, j'ai installé plus d'une cinquantaine d'immigrants europeens au Québec seulement. IMMEUBLE LUC FONTAINE AGRONOME. 10/3

ST-MAURICE: 60 arpents drainés, belle maison, propre, 1975, grange, garage, ruisseau. Idéal pour élevage, culture. P. CLOUTIER, IMMEUBLES TIFO, Courtier. (819) 379-5229, 1-800-361-1430, ext. 0846. 17/3

TROIS-PISTOLES et les environs: superficie en culture (avoine) avec bâtiments, et superficie boisée et inculte. (418) 851-1686, (418) 851-2155, (418) 724-4106, TRUST GÉNÉRAL DU CANADA. 17/3

FERME DE VISONS tout équipée, très propre, 3 000 cages, avec maison, 11 acres, avec animaux si désirés. Région St-Hyacinthe, (514) 797-3470. 17/3

RÉGION ST-HYACINTHE: fermette 6 kilomètres seulement de la Transcanadienne, cottage 7 pièces, très belle étable construction 1983, petit lac artificiel, et beau grand terrain offrant plusieurs disponibilités. Pour informations: R. GINGRAS, C.P.I., (514) 774-0429, (514) 774-0649. 17/3

ST-NAZAIRE: maternité porcine, capacité 160 truies, moulange électrique, plan de séchage de maïs, machinerie, animaux, sucrerie 1 500 entailles, 125 acres dont 90 cultivables, maison avec porcherie. Peut être vendu séparement. (819) 398-2227. 17/3

VERCHÈRES: ferme laitière, animaux, quota, avec ou sans roulant, 175 arpents non drainés, en parfaite condition. (514) 583-3893. 7/4

MANITOBA: ferme laitiere, 885 litres/ jour, 322 acres, machinerie, Harvestore, vaches, génisses. N. HAYMA, Boite 245, LA BROQUERIE, R0A 0W0, Manitoba. Tel.: (204) 424-5660. 7/4

GRANBY: Excellente occasion! 4 serres de construction récente, avec equipement, clientele etablie, terrain 126 000 p.c., possibilité de construction unifamiliale, prix moindre que l'évaluation fonciere. Faites une offre! ADRIEN ARES, agent immobilier, pour les IMMEUBLES UNI INC., Courtier. bur: (514) 372-5340, res.: (514) 378-3651. 25/2

FERME pour animaux à boeuf en operation, 209 acres carrées, avec maison, étable 35 x 160. 165 000$ (#369).
PRIX REDUIT: porcherie maternite et engraissement, plus maison recente. Faites une offre! (#238).
FERME LAITIÈRE en operation, quota 6 000 k.g., 72 litres/ jour, + animaux à boeuf, 2 etables, 252 acres carrées, bâtiments en bon etat, silo 80 tonnes. Faites une offre! (#371) DENIS MORIN, CENTURY 21, Courtier. (819) 474-1818. 17/3

ST-CUTHBERT: ferme laitiere, 5 236 kilos, 86 litres, troupeau Holstein pur sang et N.I.P., contrôle P.A.T.L.Q., 180 arpents. Pas d'agent. (514) 836-7335. 31/3

FERME LAITIÈRE: region cerealiere Montreal, 220 arpents drainés.
FERME CÉRÉALIÈRE: Napierville, 324 arpents drainés. BRYNER INTERNATIONAL, Courtier, specialiste pour les immigrants investisseurs, service d'agronome disponible. (514) 287-1991. 24/3

RÉGION ESTRIE

FOND DE TERRE et BÂTIMENT a 2 1/2 milles de Coaticook, 315 acres, dont 215 en culture toutes drainés, maison 1979, étable 36 x 236, 1978, hangar 1976, silo 20' x 80'. À prix abordable et négociable. Après 17h00, (819) 849-3463. 24/3

LANAUDIÈRE: 1.25 arpent x 3 arpents, grande maison, possibilité logement sous-sol, écurie 30 x 60, 6 stalles. GISÈLE TRUDEL: (514) 759-1477 ou (514) 753-9830, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

LANAUDIÈRE: 6 arpents, cottge 6 1/2 pieces, foyer en brique, garage-etable 30 x 45 en tôle galvanisee, tres prorpe. GISÈLE TRUDEL: (514) 759-1477 ou (514) 753-9830, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

ST-AMBROISE-DE-KILDARE: ferme laitière, 75 têtes, 37 vaches laitières, contrôle P.A.T.L.Q., troupeau en partie pure race Ayrshire, terre 140 acres drainées, bâtiments et machinerie en bonne condition. (514) 756-8835. 24/3

TÉMISCAMINGUE

FERME LAITIÈRE: 200 acres moitié drainé, quota: 6 000 k.g + 65 l./ jour P.A.T.L.Q., moyenne troupeau: 7 000 kilos, troupeau Holstein N.I.P., machinerie, lactoduc, nettoyeur. Rentable pour famille. (819) 625-2610. Écrire à La Terre de Chez Nous, CASE: 30, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 24/3

126 ARPENTS dont 26 boisés, maison 9 pièces, 5 chambres, près de la route 20. C'EST À VOIR! PIERRETTE GAUTHIER (514) 773-2223, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

ST-LIN: ferme laitière, 4 600 k.g., 140 arpents dont 100 drainés. GÉRARD DUHAMEL, GRAND PRIX, Courtier. Tel.: (514) 478-1415, (514) 687-4081. 24/3

ST-LIN: fermette 15 arpents cultivables avec bungalow 1979, garage 20 x 30, plancher ciment isolé, électricité 400 amperes, bâtisse 40 x 24, 2 etages, isolée, eau, avec réfrigérateur 16 x 20, 3 hangars pouvant servir de serre ou élevage de petits animaux: 9' x 128', 24' x 350', 32' x 124', ont tous l'eau courante, le tout pour 124 000$ négociable. AU 192 Côte St-Ambroise, ST-LIN: (514) 439-2467. 24/3

RAINVILLE: région de FARNHAM, ferme laitière, quota 1 051 litres de lait nature et 6 300 kilos, avec 2 maisons, 290 acres de terre cultivables dont 30 boisées, grange-étable construction 1987, stabulation libre, salon traite Surge double 4, 1987, distributeur ensilage informatisé pour 100 têtes. Le tout est neuf. GEORGES PAQUIN, GUY GEOFFRION: 1-800-363-5466, soir: (514) 774-0567 ou (514) 584-3683, C.E.Y., Courtier. 24/3

ANGE-GARDIEN: cabane à sucre commerciale pour 300 personnes avec erablière 12 arpents sur tubulure, près de l'autoroute 10, très bien située, très propre. GEORGES PAQUIN, GUY GEOFFRION, 1-800-363-5466, soir: (514) 774-0567 ou (514) 584-3683, C.E.Y., Courtier. 24/3

ST-CÉSAIRE: maternité porcine: 170 truies en operation avec fosse recente, grande maison, 15 acres de terre. Prix à discuter, (514) 469-3926. 24/3

ACHETERAIS petite terre ou lot à bois, CANTONS DE L'EST. Y. GAETAN, 1550 Panama #122, BROSSARD, J4W 2W3. (514) 672-7100. 31/3

MAGNIFIQUE ÎLE près de SOREL: 350 arpents, idéal pour l'agriculture, elevage, bonne terre riche, inclus traversier. (514) 682-0101, (514) 663-0654. 3/3

FERME À VENDRE COMTÉ DE LOTBINIÈRE: 100 acres en culture, 20 acres boisees, maison renovee avec bâtiments de ferme, terrain propice à la culture maraichere. Directement du propriétaire. tel: (418) 599-2294. 10/3

MAURICIE: ferme grands bâtiments recents, 130 arpents cereales, foin, machinerie excellent etat. Elevage chevres, fromagerie equipee, marche etabli, grande maison 2 etages, garage 4 voitures. CAUSE: retraite. De 18h00 à 21h00. (819) 221-2038. 24/3

CTÉ BERTHIER: ferme laitiere, quota 7 098 kilos + 85 litres, vaches Holstein, moyenne: 7 500 kilos, 210 arpents, 160 cultivables. (514) 753-3632. 24/3

ST-ANICET

FERME LAITIÈRE située route 132, plus de 40 vaches laitieres, quota, avec 305 acres, machinerie et bâtiments, bon prix. COLETTE VALADE: (514) 264-5644, CENTURY 21, (514) 377-2121. 10/3

VILLE MERCIER

TRÈS BELLE ferme laitière de 215 acres en culture, bonne machinerie, bâtiments en très bonne condition. COLETTE VALADE: (514) 264-5644, RAYMOND GALARNEAU: (514) 377-3285, CENTURY 21, (514) 377-2121. 3/3

ST-EUSTACHE: terre 30 arpents, maison 1986.
TERRE 200 arpents cultivables, entrepôt. BENOIT COSSETTE, DIANE LACROIX TROTTIER, IMMEUBLE UNI, Courtier. (514) 491-1441. 24/3

LAVAL, STE-DOROTHÉE: terre 17 arpents, cottage, serre, entrepôt.
TERRE 21/2 arpents, maison, serre. DIANE LACROIX TROTTIER, (514) 491-1441, IMMEUBLE UNI, Courtier. 24/3

TERRE À BOIS bloc de 1 350 acres, au lac SAGUAY. Tel.: (819) 449-2040. 24/3

ENCANTEURS

AGRICULTEURS

VOUS désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je suis votre homme.
DANIEL ★ PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau,
St-Hyacinthe
Tél. (514) 773-5660
Mes clients me recommandent à leurs amis. JNO

ATTENTION CULTIVATEURS

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme, par encan ou privément, partout au Québec, s'adresser à
Léo Dastous
encanteur professionnel
Laurieville, cté Lotbinière
Tél. (819) 365-4419

"LES ENCANS" LAFAILLE ET FILS LTÉE
Coaticook, cté Stanstead
Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi vaches à lait à vendre en tout temps de l'année.
Pour informations
Jour: (819) 849-3606
Soir: (819) 849-2554
(819) 849-2814

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc.
Communiquez avec:
ENCANS JULES LOT INC.
1274, rue Sud
Cowansville,
(514) 263-0670 ou
263-1434

★ ATTENTION! ★

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je serai à votre disposition.
S'adresser à
GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595
(514) 792-2066
(514) 792-3882 (JNO)

ATTENTION

Suite à l'incendie majeur qui a détruit en grande partie les bâtiments Les

ENCANS DE LA FERME

nous tenons à vous aviser des services offerts en attendant la reconstruction.

LE LUNDI: La vente des vaches à lait, des porcelets, des truies, des verrats, des lards, des moutons et des chèvres se fera à St-Hyacinthe comme d'habitude.

Pour ce qui est des vaches de réforme, des taureaux et des veaux, la vente se tiendra à Drummondville, sortie 181 Place des Voltigeurs, rte Transcanadienne direction village de St-Charles. Les lundis et mercredis à partir de 12 h 00.

Pour ceux qui ne peuvent s'y rendre un service de transport sera mis à votre disposition à partir de St-Hyacinthe.

Les ventes électroniques d'animaux se feront le lundi, mardi, mercredi et jeudi à St-Hyacinthe comme d'habitude.

Pour renseignement:

Composer le **(514) 796-2612**
et le
lundi et mercredi
le **(819) 472-3301**
Drummondville

11e VENTE
saisonnière du Club Montmagny — L'Islet Kamouraska

Vendredi le 4 mars 88
à 12 h 30
sur le terrain de l'exposition de Montmagny

55 têtes Holstein pur sang enregistrées vous seront offertes. Ces bêtes proviennent des Clubs suivants: Montmagny, L'Islet-Kamouraska, Lévis-Bellechasse, Dorchester, Portneuf, Beauce.

Une vente pour tout les goûts
- des sujets d'exposition de hautes qualités
- des productrices de haut calibre avec des indices de potentiel génétique élevés (cow index)
- des bêtes saillies avec des taureaux hautement qualifiés

Les consignations ont comme père: Starbuck, Premier, Triple Threat, Inspiration, Mark Anthony, Astro-jet, Tempo, etc.

La vente se compose en majorité de vaches fraîches vêlées ou vêlant sous-peu ainsi que de quelques taures et génisses.

Pour de plus amples renseignements:
Alfred Boulet, gérant
538, ch. Rive-Sud
St-François, Montmagny
G0R 3A0
Tél.: 1 (418) 259-7086
Yvon Roy, encanteur
Pintendre
Tél.: (418) 833-6563

ENCANS PUBLICS

ENCAN DE MACHINERIE EN CONSIGNATION
Au 60 Martineau
ST-HYACINTHE,
Sortie 133, autoroute 20
Vendredi le 1er avril 1988
À 11 h 00 "PRÉCISES"
ATTENTION! ATTENTION! Voici l'annonce de notre premier encan mensuel pour la saison 1988. Comme par le passé je vous invite à inscrire vos machineries le plus tôt possible pour inscription dans le journal soit avant jeudi le 17 mars. Nous prenons également de la marchandise de garage.
CANTINE SUR LES LIEUX
Informations:
MAURICE RAINVILLE

Encanteur licencié
1640 R.R. #1 Nord
ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 799-4042
ou (514) 799-5332
Toujours à votre disposition pour tout genre d'encan. 17/3

ENCAN
Pour
ROBERT RIENDEAU INC.
390 Chemin Cochrane
COMPTON
(À 2 milles du domaine St-Laurent)
Vendredi le 25 mars à 11 h 00

MACHINERIE: 1 tracteur Case 2394, 1987, diesel avec cabine climatisée et insonorisée, radio AM & FM, transmission "power shift", 24 vitesses, pneus radiaux, prise de force 1 000 tours, seulement 646 heures; 4 sorties d'huile, volant ajustable. Ce tracteur est comme neuf; tracteur International 5088, 1986, diesel avec cabine Inter insonorisée, radio AM & FM avec cassettes, transmission "power shift", 4 sorties d'huile, pneus radiaux, volant ajustable, prise de force 540-1 000 tours, seulement 1 623 heures. Ce tracteur est en parfaite condition; tracteur International 484, moteur diesel, année 1981, 2 sorties d'huile, seulement 1 825 heures; presse à foin New Holland 326, modèle 1987 avec lance-balles hydraulique, contrôle électrique. Cette presse a fait seulement 1 récolte de foin; presse à foin New Holland 273 avec lance-balles New Holland, en parfaite condition; faucheuse rotative Vicon KM-321, 10' de coupe, 3 ans d'usage, en parfaite condition; faucheuse rotative Vicon KM-281, 9' de coupe, 2 ans d'usage, en parfaite condition; faucheuse à foin Massey Ferguson 7' de coupe, sur prise de force; faucheuse à foin modèle 1300, 7' de coupe sur prise de force; râteau à foin faneur Kuhn, 1987, comme neuf; râteau à foin New Holland 258, 9' de large, parfaite condition; 2 faneuses à foin Deutz-Fahr, KH-500, 4 toupies, 16' de large, en parfaite condition; 8 voitures à foin avec plate-forme et côté en bois pour lance-balles, 18'; 4 ventilateurs de séchage à foin Wic, moteur 5 h.p., avec palettes ajustables, contrôle par ampèremètre; 4 ventilateurs de séchage à foin, Lajoie, moteur 5 h.p.; ventilateur de séchage à foin New Holland moteur 5 h.p.; monte-balles Kewanee 600, 45' sur roues; convoyeur à foin Lajoie 80' avec moteur 3/4 h.p.; convoyeur à foin New Holland 90' avec moteur 3/4 h.p.; charrue Overum-Sweeden 5 raies, semi-portée, avec 2 cylindres à déclencheur à boudins; charrue Kverneland Stenomat, 3 raies; ensemble de herses White 255, 44 disques avec l'avant dentelé, modèle semi-porté, roues doubles; ensemble de herses Internatioanl vibro, 16' de large, en parfaite condition; ensemble de herses à finir Harogator, 16' de large, rouleau en fer 3 sections, râteau à roches Degelman, 14' avec cylindres pour refermer à l'entreposage, seulement 3 ans d'usage, casse-pierres Nicolas C.P. 1200, 5' de large, sur att. 3 points, très bonne condition; semeuse à grain combinée International 510, 16 disques, très bonne condition; arroseuse à herbicide Georges White, capacité 400 litres; 2 épandeurs à purin 2 000 gallons, roues doubles tandem; remorque hydraulique tandem avec boite en metal de 7' x 12' pour transport de grain; élevateur à grain Farmatic 45' avec 2 galeries, tête de distribution 8 trous, avec vis de rechargement de 25', capacité de 35 tonnes à l'heure; 150' de vis à grain de 3 1/2" de diamètre; gratte à tracteur Bush Hog 7' avec cylindre; meter mill pour fabrication de moulée; ensemble de pneus radiaux sur roues 20.8 x 38, en très bonne condition; generatrice Winco 15 000 watts sur roues; transmission de nettoyeur à fumier Starline; ensemble de "fast hitch" pour tracteur; ensemble de chaine à tracteur; ensemble de grosse sleigh double pour chevaux; pelle à fumier sur attachement 3 points; divers articles de hangar et outillage de garage.
NOTE DE L'ENCANTEUR: Messieurs les cultivateurs et producteurs, voici une très belle occasion de vous procurer de très bons equipements aratoires qui sont presqu'à l'état neuf, et très bien entretenus par monsieur RIENDEAU, car il était un gros producteur de foin.
CAUSE DE LA VENTE: Abandon de l'agriculture
CANTINE SUR LES LIEUX
CONDITIONS DE LA VENTE: comptant, Ou cheque d'acheteur connu
Pour plus de renseignements, veuillez contacter:

LES ENCANS LAFAILLE & FILS
512 rue Main ouest
COATICOOK, QC
Tel: (819) 849-3606
MICHEL (819) 849-2554
JEAN-LOUIS (819) 835-9385
DANIEL (819) 849-7747

Rappel d'encan
Pour
MAXIME BOISCLAIR
466 rang St-Joseph
Ste-Perpetue, cté Nicolet
Mardi le 1er mars 1988
à 12 h 00

En cas de GROSSE tempête ou de verglas, l'encan sera remis à vendredi le 4 mars même heure.

SERA VENDU: un bon jeune troupeau d'animaux Holstein croisé, descendant du CIAQ, comprenant 42 têtes, l'équipement de laiterie, toute la machinerie de ferme au complet, ainsi que la récolte de 2 500 balles de foin de 1e coupe. Pas d'article de hangar.

Pour plus de détails voir l'édition du 18 février.

CAUSE: abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque

Pour informations:
(819) 336-6253 ou
GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
St-Barnabé sud
Cté St-Hyacinthe
Tél. (514) 792-3595
IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX
Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt.

ENCAN

Mercredi, le 9 mars 1988
à 12 h 00 pour:

M. Raymond Lapointe
2314, Grand Rang,
St-Jacques de Montcalm,
Comté de Montcalm

En cas de grosse tempête ou de gros verglas, l'encan sera reporté à vendredi le 11 mars, même heure.

SERA VENDU: Un bon jeune troupeau d'animaux Holstein croisé, descendant du CIAQ, comprenant 41 têtes dont: 40 bonnes jeunes vaches, 16 fraîches vêlées, 5 dûes sous peu, 3 en avril, 13 vêlées de 4 mois resaillies, 3 en tout temps. 1 taureau Hereford de choix de 1½ an.

Machinerie: Fourragère Heeston # 7020 avec tête à maïs 1 rang et pick-up à foin vendu séparément. Set de couteaux neufs. Projecteur à maïs Dion, modèle éléphant, état neuf. Voiture Dion tandem, 6 roues, # D912, 12 tonnes, avec boîte ensilage Dion, 3 batteurs, 16', à l'état neuf. Voiture 4 roues, 9 tonnes, avec boîte ensilage Dion, 16', 3 batteurs. Séchoir à foin Jutras, moteur 5 forces avec tunnel. Herse à pacage otopique 16' de large. Voiture 4 roues avec réservoir 600 gallons et 2 flottes.

Équipement laitier: Réservoir à lait Zero 500 gallons avec lavage automatique. Lactoduc Zero, intall. pour 40 vaches, 4 unités de traite, 1½" en acier inoxydable. Compresseur Zero, moteur 3 forces. Moteur 3 forces. Séparateur à lait De Laval. 3 balances de contrôle De Laval. Tableau de régie. Chauffe-rette de laiterie Chromalox. Chariot manuel. Hache-paille Wic, avec moteur 5 forces Honda. Brouette à ciment. 1 anti-ruade. Évier en acier inoxydable, 2 cuves profondes avec robinet pour cabane à sucre ou laiterie. Soudeuse Cougar 240 ampères, à l'état neuf.

Installation d'étable: 2 pôles ajustables pour 40 vaches Jutras avec chaîne de cou. Toutes les abreuvoirs, 40 carcans Jutras. 2 éventails 14", 2 vitesses. 2 éventails 16", 2 vitesses. Piston Jutras très peu usagé. Écureur Jutras avec environ 300' de chaîne côté gauche. 3 barrières de fer.

Attention sera vendu: Un silo en douve de béton Coop 14' x 50', très peu usagé. Videur de silo Silo-Matic. Silo en douve de béton Dion 12' x 20'. Silo à moulée Fort Métal environ 7 tonnes avec vis et moteur.

Récolte: Environ 3 000 balles de foin de première coupe, 300 balles de paille, 20' d'ensilage de maïs.

Cause: Abonadon de l'industrie laitière.

Conditions: Argent comptant ou prêt de banque.

Pour informations:
(514) 839-3030 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
St-Barnabé-Sud
Comté St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux, si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt.

27E ENCAN ANNUEL DU CLUB HOLSTEIN DES BOIS-FRANCS

Mercredi le 16 mars à 12 h 30
Sur le terrain d'Exposition
de VICTORIAVILLE

SERONT VENDUES: 71 taures ou vaches fraîchement vêlées ou vêlant sous peu. (3 T.B. et plusieurs sujets provenant de mères T.B. et Mieux, ainsi qu'une EX.) Bonne production et sujets exceptionnels pour expositions.

Pour catalogues communiquer avec:

LES SERVICES D'ENCAN CRACKHOLM
RICHMOND: (819) 826-2424
JEAN-NOËL PÉPIN, gérant de vente
WARWICK: (819) 358-2446
JEAN-PIERRE LAROCHE, sec.
WARWICK: (819) 358-6292 10/3

CULTIVATEURS

JE SUIS ACHETEUR de troupeau et de roulant de ferme ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:

FERNAND CARDIN
Encanteur licencié, DURHAM SUD, cté Johnson. Tél.: (819) 858-2953
JNO

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant.

ALBERT BRETON
Encanteur licencié, INVERNESS cté Mégantic. Tél.: (418) 453-2681
JNO

ENCAN

POUR
M. JACQUES ROUSSEAU
2151, Rg. St-Alexandre ou RR1
St-Zéphirin, Cté. Yamaska
(La ferme est située environ
à 1½ mille du village
Vendredi, le 11 mars 1988
à 12 h 30 précise

SERA VENDU:
Un excellent troupeau *laitier* de race Holstein provenant d'incémination artificiel incluant quelques NIP et Pur-Sang. Ce troupeau est sous le contrôle PATLQ régulier avec une moyenne de 7 348 kilos à 3,83 de gras.
Ce troupeau comprend 75 têtes dont:
45 vaches adultes, description: 19 fraîches vêlées (plusieurs d'entre elles ont des pesées jusqu'à 100 lbs de lait/jour et plus). 7 dûes en mars, 2 dûes en avril, 5 en mai, 3 en juin, juillet et le reste en tout temps de l'années incluant quelques unes saillies garanties pour vêler à l'automne.
SERA AUSSI VENDU:
3 belles taures dûes sous peu
9 saillies pour vêler à l'automne
7 génisses de 6 mois à 1 an
8 génisses de 0 à 6 mois
1 taureau de 2 ans de Hanoverhill Starbuck enregistré
1 taureau de 1 an
Ce troupeau a une pesanteur moyenne de 650 kilos et une moyenne d'âge de 4 ans.
SERA AUSSI VENDU:
1 Bulk Tank zéro 500 gallons
1 Pipe Line de Laval 1½ pouce, en pyrex, installation pour 45 vaches et 4 unités de traite.
1 compresseur de Laval avec moteur 3 forces.
4 balances de contrôle
1 tableau de régie *neuf*
ET SERA AUSSI VENDU:
Environ 4 000 balles de foin de très bonne qualité
900 balles de foin de l'an dernier
500 balles de paille
8 portes d'ensilage de maïs
CAUSE DE L'ENCAN: Manque de main-d'oeuvre
CONDITION: Comptant ou prêt bancaire

Pour information s'adresser:
Au propriétaire:
M. Jacques Rousseau
1 (514) 564-5219
ou
L'encanteur:
M. André Parenteau
432, Rte 122
St-Germain
1 (819) 395-4150
L'encan sera sous une tante et il y aura cantine sur les lieux.

Préavis d'encan

Pour
GILLES MARCOTTE
1186, 5e rang
L'AVENIR, cté Drummond
Jeudi le 10 mars 1988
À 11 h 00 "PRÉCISES"

ATTENTION: en cas de GROSSE tempête, remis au samedi 12 mars.
TOUT SERA VENDU dont un excellent roulant de ferme et un très bon troupeau de: 57 têtes d'animaux Holstein provenant d'insémination artificielle, contrôlées P.A.T.L.Q.: 5 724 k.g. (12 619 lb), 2 tracteurs Massey Ferugson diesel dont un 690 avec cabine comme neuf 1986, 675 heures et un 270 avec chargeur sur le devant M.F. 236; une moissonneuse-batteuse M.F. 205, 10' de faux; toute la machinerie en excellente condition.
L'ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir De Laval 600 gallons hyperforme, lactoduc De Laval 2" pour 40 vaches, 3 ans d'usage, le foin et l'ensilage de maïs.
Pour plus de détails, voir prochaine édition.

Pour information du propriétaire:
(819) 394-2880

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

VENTE DE PRODUCTION
Vendredi le 4 mars 1988
à 13 h 00 précise
au local des Encans de la Ferme
Sortie 133 Rte Transcanadienne
St-Hyacinthe
SERA VENDU:
50 jeunes vaches Holstein pur sang et NIP fraîches vêlées ou dues dans les jours suivant la vente.
SERA VENDU AUSSI:
Une Holstein Rouge fraîche vêlée avec un record à 4 ans de 6 268 kg 3,8 % gras. Sa mère B+ une fille D'ELEVATION classée TB due le 10 mars de VALIANT TAB, sa mère EX avec plus de 25 000 lbs de lait.
Ces vaches provennent des meilleurs troupeaux au Québec.
Catalogue disponible à la vente.

Information:
Service de Vente Bernaska
CP 570, 140 Martineau
St-Thomas d'Aquin
Tél. (514) 796-2612

ENCAN
Pour
FERME J.J.R. VALLIÈRES INC.
Jacques Vallières
1175, 5e rang Est
STE-CÉCILE DE MILTON
Cte Shefford
Vendredi le 4 mars à 12 h 30

ATTENTION: en cas de GROSSE tempête, remis au mardi 8 mars.
SERA VENDU un très bon troupeau de: 53 têtes d'animaux Holstein incluant 9 pur sang enregistrées avec papier. Ce troupeau comprend 32 bonnes jeunes vaches incluant 6 pur sang, 9 fraîches vêlées, 7 dues sous peu et les autres en tout temps de l'année, 9 bonnes taures en gestation pour l'automne dont 2 pur sang et 15 génisses dont 9 âgées de 8 à 12 mois et les autres de moins de 6 mois dont 2 pur sang.
• Ce troupeau est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. avec une moyenne de production de 5 959 k.g. (13 137 lb) à 3.39% pour le gras.
MACHINERIE: 2 tracteurs diesel dont un International 624 avec cabine Michon et chargeur sur le devant à double action, muni de pelle à neige et à gravier et un Massey Ferguson Industriel 30 avec renverse et chargeur sur le devant muni de pelle à neige; un très bon épandeur à fumier John Deere 660 tandem d'une capacité de 300 minots, comme neuf, faucheuse-conditionneuse New Holland 479 de 9' de faux à doigts courts avec cylindre, en très bonne condition; faneuse à foin Fahr à 4 toupies; monte-balles de 35'; convoyeur Lajoie au plafond de la grange de 80'; 2 séchoirs à foin Idéal; fourragere New Holland Super 717 avec nez à blé d'Inde 1 rang (nouveau modele) et ramasseur d'andain; 2 boîtes à ensilage New Holland 8 à 3 batteurs avec voiture Couture à 6 roues tandem sur pneus 11-L-15 et une Georges White à 2 batteurs avec voiture à 6 roues tandem; souffleur d'ensilage New Holland 25 avec applicateur à preservatif; moulange New Holland 357; charrue Massey Ferguson 43 à 3 raies de 14", att. 3 pts; 2 silos Coop 16 x 50 en dalles de béton; 3 débouleurs de silo avec moteur 5 h.p. dont 2 Suprême modèle suspendu (1 sans moteur) et un Silomatic; chariot à ensilage; 2 nettoyeurs d'étable Idéal (gauche) dont un de 400' de chaines avec une montée pivotante de 55' et l'autre de 210' avec une montée pivotante de 45'; installation d'étable modèle à chaînes pour 41 vaches; chaine à vaches; 36 bols à eau dont 8 De Laval et quelques autres articles trop long à énumérer.
EQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir en vrac Zéro 500 gallons en acier inoxydable, avec lavage automatique, unité neuve, en tres bonne condition; pipeline De Laval avec tuyauterie en acier inoxydable 2", installation pour 41 vaches, compresseur De Laval 76 avec moteur 3 h.p. et 4 unités de traite; 2 balances de contrôle Waikatoo.

CAUSE DE L'ENCAN:
Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX

Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (514) 378-9402 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

VENTE PAR ENCAN
Chez
JEAN-MARC LABONTE
688 rang St-Joseph
À 2 milles du village St-Narcisse
ST-NARCISSE NEUBOIS
cté Lotbinière
Jeudi le 3 mars 1988
À 12 h 00 "PRÉCISES"

ATTENTION: en cas de GROSSE tempête l'encan sera remis au samedi 5 mars à midi.
SERA VENDU: un excellent troupeau Holstein de choix de 75 bêtes qui comprend: 42 jeunes vaches laitières; 12 sont fraîches vêlées plusieurs dues sous peu et la balance en avril; 11 belles taures 1 an; 9 taureaux 1 an; 1 taureau 3 ans pur sang non enregistré; 12 veaux de 1 à 4 semaines.
L'ÉQUIPEMENT DE LAITERIE ET RÉCOLTE: pipeline Surge à 5 unités; compresseur Alamo 60+ moteur 3 forces avec tuyauterie en acier inoxydable de 1 1/2", ligne air, installation pour 40 vaches; bassin refroidisseur Zéro capacité 500 gallons, avec lavage automatique; 2 chaudieres de trayeuse Surge; chaines à vaches; 30 abreuvoirs Houle; 2 clippers à vache Sunbeam; 7 000 balles de beau foin.
LA MACHINERIE COMPREND: épandeur Inter 575 capacité 365 minots tandem; 2 ans d'usage; 2 mangeoires à foin Lajoie; 2 wagons sur pneus; 1 tandem int. avec plate-forme 8 x 20' avec côté à lance-balles; traineau à balles; 1 monte-balles Vincent 36' avec moteur; semoir engrais chimique sur 3 pts; pelle s'adaptant arrière du tracteur sur 3 pts; 2 000 chaudieres aluminium de 2 gallons; et d'autres articles trop long à enumérer.
CAUSE: abandon de
L'industrie laitiere
Informations, s'adresser à:

LÉO DASTOUS

Encanteur professionnel
LAURIERVILLE, QC
Tél.: (819) 365-4419

Si vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément. Je suis à votre disposition pour une estimation gratuite partout au Québec.

MAURICE RAINVILLE
ENCANTEUR

1640, R.R. 1 Nord, St-Hyacinthe, J2S 8B1. (514) 799-4042 ou (514) 799-5332. Frais d'appels acceptés. 3/11

ENCAN
Pour
FERME MICHEL GAGNON INC.
680 ruisseau des Anges Sud
ST-ROCH DE L'ACHIGAN
Cté Assomption
Samedi le 5 mars à 13 h 00

ATTENTION: en cas de GROSSE tempête, remis au lundi 7 mars.
SERA VENDU un bon roulant de ferme comprenant: 2 tracteurs dont un Ford 7710 diesel avec turbo, cabine à air climatisé, entierement équipé, pneus à riz 18.4 x 34, radio AM - FM, 4 sorties d'huile, modèle 1984, comme neuf, avec seulement 600 heures d'ouvrage; 10 pesées de tracteur Ford; paire de roues doubles 18.4 x 34, neuves; et un Farmhall Super C; moissonneuse-batteuse Massey Ferguson 205 automotrice au gaz avec barre de faux de 10', en très bonne condition; camion Chevrolet C-60 à 10 roues avec moteur V-8, 427, reconstruit à neuf, modèle 1972; charrue Overum Sweeden à déclencheur à ressorts à 4 raies ajustables de 12 à 18", att. 3 pts; charrue à rigole en métal, att. 3 pts; herse à roulettes Inter 350, 18 x 36 avec disques dentelés à l'avant, modèle semi-porté avec cylindre; vibro-shank Weber de 15' avec rouleau double, modèle semi-porté avec cylindre; cultivateur (grubber) Inter à dents lourdes sur pneus; 2 treurs de rang dont un avec boîte à engrais chimique, att. 3 pts; semeuse International combinée à 16 disques avec boîte à emmillage et embrayage sur pneus; semoir à légumes Planet Jr, att. 3 pts; planteur à tabac McCormick; semoir à patates International 25 à 2 rangs avec bote à engrais chimique; arrache-patates sur pneus; classeur à patates; casseuse à concombres 5 rangs; épandeur à engrais chimique, att. 3 pts; sarcleur Pittsburg avec épandeur à nitrate en bande, att. 3 pts; arroseuse Great Northern de 160 gallons, att. 3 pts, comme neuve; moulin à faucher Massey Ferguson 7', att. 3 pts; râteau de côté Massey Ferguson modèle semi-porté; presse à foin Massey Ferguson 10; 2 voitures à 4 roues avec plate-forme de 20' dont une Normand et une Ber Vac de 12 tonnes; bonne remorque de 12' avec plate-forme sunr pneus 900 x 20; monte-balles 24' avec moteur; charge-balles Pop Up; vis à grain Westfield 8 x 51 sur roues et prise de force, neuve; souffleur à neige Jutras 84", chute avec moteur à l'huile, att. 3 pts; fendeuse à bois horizontal, att. 3 pts; épandeur à fumier Oliver de 165 minots; niveleuse att. 3 pts; remorque à 2 roues; remorque avec réservoir à eau de 500 gallons; benne à moulée 6 tonnes pour les pièces; 2 chariots à moulée Wic avec moteur à gaz; sacs à patates; bois de construction et beaucoup d'articles trop long à énumérer.
CAUSE DE L'ENCAN: terre vendue
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (514) 492-5551 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

ENCAN
Pour
CLAUDE BONNEAU

1690 Rang des Dussault
ST-SÉBASTIEN, cté Iberville
Mercredi le 2 mars 1988
À 13 h 00 "PRÉCISES"

SERA VENDU: tracteur John Deere 2120 diesel, servodirection, barrage de roues, 2 sorties hydrauliques avec moteur reconditionné à neuf; tracteur John Deere 710 diesel, servodirection, barrage de roues, 2 sorties hydrauliques; tracteur Massey Ferguson 135, diesel, servodirection, barrage de roues, sorties hydrauliques et chargeur sur le devant; tracteur Massey Ferguson 65, diesel, servodirection, barrage de roues; presse à foin New Holland 270; faucheuse-conditionneuse John Deere 1209 avec cylindre; râteau John Deere 350 avec dents de caoutchouc, semi-porté; faneuse Kuhn; presse à foin International 420 avec lance-balles; 3 voitures sur pneus avec support à foin; monte-balles modèle 21 à fond de tôle avec moteur 1 h.p. sur le 220; set de roues doubles pour tracteur, grandeur 18.4 x 30 avec crochet; semeuse Massey Ferguson 33, combiné pour engrais chimique avec "clutch"; fourragère New Holland Super 717 avec pick-up à foin neuf et nez à blé d'Inde 2 rangs; semeuse John Deere 7000 à blé d'Inde plateless, 4 rangs combiné avec moniteur; charrue Overum-Sweeden à 4 raies décl. semi-porté; herse à roulettes 18 x 36 genre remorque à roues doubles; épandeur à fumier New Holland 275 minots tandem avec 2 rouleaux; herse à roulettes White 18 x 36 #253 genre remorque; 2 voitures Normand avec boîte à ensilage International 110-3 rouleaux; arroseuse Technoma att. 3 pts; épandeur à phosphate Vicon att. 3 pts; voiture sur pneus 4 roues avec trémi pour soigner les animaux; niveleuse att. 3 pts; souffleur à silo International 56; génératrice 25 000 watts sur chariot; laveuse à pression John Deere A22, 1 00 lb de pression; nettoyeur d'étable Idéal 350' de chaine avec montée ext. de 75' pivotante; débouleur de silo Patz 20'98B; silo Coop 20 x 65 en slabs de ciment; 4 fans d'étable; 2 entrées d'air; 2 chariots à ensilage; convoyeur à ensilage; installation d'étable Jutras pour 64 vaches; 30 bols à eau; 2 cages à veaux; balance de phosphate; 5 tonnes de blé d'Inde et quantité de tuyaux.

CAUSE: terre vendue
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque

Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480 25/2

PRODUCTEURS ATTENTION!

PAIEMENT comptant sur achat de fermes, animaux. Nous vous offrons les services: estimation-crédit, préparation-commission.

COLBERT ENCANTEUR
H.J. & DENIS

STE-GERTRUDE, cté Nicolet
G0X 2S0

TÉL.:(819) 297-2420 28/7

ENCAN
Pour
SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE
Et BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE
Sur la ferme de
LES JARDINIERS BEAULIEU & FRÈRES
26 rang Contant
SHERRINGTON, cté Napierville
Mercredi le 9 mars à 11 h 00

SERA VENUD: 1 système 708 New Idea, motorisé diesel, 140 forces avec cabine air climatisé pour ramasser oignons, 16 rangs, très propre; 1 tracteur M.F. 255, D.P.S., barrage de roues avec chargeur sur le devant double action, pelle à gravier; camion Chevrolet C65 au gaz; trailer de 40', "Fruehauf avec boîte réfrigérée thermo king; trailer Can Car de 36'; camion Ford Custom F150, 1/2 tonne; 2 tracteurs Farmhall Super C, lift IJ-35 avec gaz propane; lift Kumatasu modèle 154 au gaz; tracteur Allis Chalmers D2, tracteur David Brown; tracteur Massey Harris 30 avec rouleau; tracteur Allis Chalmers avec arroseuse; herse à roulettes M.F. sur roues avec cylindre, 22 x 44; charrue Hydreen 4 raies décl. att. 3 pts; remorque Dion, 3 sets de roues tandem, support 26'; remorque tandem 20', rouleau de fer 16'; combine à choux; "rototiller Kuhn att. 3 pts, 7'; arroseuse Beam sur roues 51' JET, P.T.O.; 5 semoirs à petite graine; arracheuse à patates ou oignon John Deere; cochon au gaz propane, pompe à eau; rouleau de fer sur roues; grubber 14' sur att. 3 pts; voiture 4 roues avec support à laitue; 3 remorques 20'; support de métal et 1 tandem; épandeur engrais chimique att. 3 pts; remorque dompeuse Couture tandem avec cylindre, capacité 15 tonnes, boîte en acier 4 x 18; remorque tandem Lebco dompeuse avec cylindre; planteur à choux; chopper à cotton ou à patates; 2 sets roues doubles; charrue à rigoles att. 3 pts; arroseuse Hardy sur roues; grobber att. 3 pts; balance Toledo capacité 300 livres; crible à oignons Buggs; brosseuse à oignons Buggs; empocheuse à oignons pour 10 lb; pompe Marlo sur P.T.O. pour système irrigation avec tuyau, 4", 40 barres de 30' app.; alternateur 2 700 watts sur 3 att. 3 pts; souffleur à neige att. 3 pts; lifts roter sur att. 3 pts; dompeuse à légumes; 2 gros réservoirs à eau; gros compresseur à air; soudeuse Lincoln; torche à coupé, tour à fer avec moteur électrique; étaux; lift hand Tigger; 1 bureau; 2 filières; photo mita 900D; environ 1 000 boîtes à légumes, différentes grandeurs.

LA MÊME JOURNÉE LE 9 MARS
À 14 h 30

Pour
SOCIÉTÉ CRÉDIT AGRICOLE

Sur la ferme
JEAN ROLLAND PIE
131 St-Patrice (dans le village)
SHERRINGTON

SERA VENDU: tracteur Case 2470, diesel, 4 roues motrices avec cabine air climatisé, sortie hydraulique, app. 210 h.p. sur P.T.O.; moissonneuse-batteuse Massey Ferguson 510, diesel, table à grain 15', nez à blé d'Inde, 6 rangs muni hache-paille arrière; tracteur Massey Ferguson 90 diesel P.S. sortie hydraulique, app. 67 h.p.; tracteur Massey Ferguson 65 diesel P.S., sortie hydraulique; semoir à grain neuf, Inter 5100 combiné 18 disques; 2 voitures 4 roues avec boîte à grain Lajoie dont 1 avec vis de déchargement; cultivateur Case 1300 modifié, extension 32' oreilles repliantes sur roues et cylindre; remorque 6 roues avec grosse boîte à grain basculante; sarcleur M.F. 440, 4 rangs sur att. 3 pts; 3 herses à ressorts 12 x 16, 24'; presse à foin M.F. 126; 2 voitures New Holland, support à foin; remorque Forano avec plate-forme; convoyeur à maïs sur silo 6" x 51'.

CONDITIONS: argent comptant
Ou chèque certifié
Pour informations:

ENCANS JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480

Préavis d'encan

Mercredi le 9 mars à 13 h 00
chez ALAIN VAUDREUIL

La ferme est située au 202 rang des Erables ou rang 2 de TINGWICK, cté Arthabaska.
En cas de tempête remis au 12 mars.
Sera vendu: UN TRÈS BON ROULANT DE FERME au complet dont 4 TRACTEURS.
Pour plus de détails voir l'édition du 3 mars.

CONDITION: COMPTANT
Inf. du prop.: (819) 358-2607 ou

ALBERT & LUC BRETON

Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
ou (418) 453-2281
Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tout genre de vente par encan.

VENTE PAR ENCAN
Chez
ÉMILE BOILY
Route 275
ST-ODILON, cté Beauce
(entre St-Odilon et
St-Edouard de Frampton)
Jeudi le 3 mars à 13 h 00

En cas de tempête l'encan sera remi au 10 mars même heure.
SERA VENDU un magnifique troupeau Holstein de 65 bêtes dont: 40 vaches vêlant en tout temps de l'année; 8 taures dont 6 saillies de 15 à 18 mois; 13 génisses de 2 à 8 mois; quelques jeunes veaux.
Prenez note que ce troupeau est sous contrôle P.A.T.L.Q. avec une moyenne de 6 800 kilos ou 14 900 lb. Prenez note qu'il y a 4 vaches pur sang enregisétrées avec papiers, 9 sont N.I.P., et une partie des génisses sont N.I.P. et les autres pourront l'être.
LA LAITERIE COMPREND: bulk tank 600 gallons De Laval avec compresseur neuf, lavage automatique; pipeline Universel 2", la ligne et la cruche du pipeline sont en "stainless", installation pour 40 vaches, 4 unités avec retrait automatique De Laval; compresseur De Laval modèle 78; 3 balances Wakaitoo, tableau de régie; 2 clippers à vache.
LA MACHINERIE COMPREND: tracteur Case 1210, très propre, 3 432 heures d'ouvrage; tracteur Renault 651, 4 x 4 avec pelle double action, 4 sorties d'huile, seulement 2 800 heures; presse à foin John Deere 336, direction des balles à l'huile, avec machine à poudre; râteau fileur Kuhn; faneuse 4 toupies Fahr; faucheuse-conditionneuse New Holland 489; 3 montes-balles de 60' chacun avec moteur de 1 force scelé chacun; 2 fans à foin; 3 wagons à foin dont 2 avec côté en bois pneus ballons dont un Normand et une John Deere, à lance-balles en acier; épandeur New Holland 679, comme neuf, épandeur à fumier M.C.D.; charrue White 348; herse White 251, "grader" 7' comme neuf; 2 mangeoires à foin à pâturage, chopper John Deere 16A; souffleur à neige, neuf; winch ou (treuil) Norce 2500, 28 abreuvoirs Houle, l'allée de tête avec les chaines de cou seront aussi à vendre.
CAUSE DE LA VENTE:
Changement de production
CONDITIONS: comptant ou prêt bancaire pour acheteur qualifié
CANTINE SUR LES LIEUX
Information du propriétaire:
(418) 479-5404

ALBERT & LUC BRETON

Encanteurs bilingues
INVERNESS (QUÉBEC)
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281
Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tout genre de vente par encan.

VENTE PAR ENCAN
Pour
CLAUDE DEXTRAZE

Qui était associé avec
JACQUES BESSETTE
348 rang St-Edouard
IBERVILLE

L'encan aura lieu
Au centre d'Encheres et
D'Exposition de Drummondville
570 rue St-Armand
(819) 477-8784
Mardi le 15 mars à 11 h 30

En cas de tempête remis au mercredi le 16 mars.
Ceci est un troupeau sur le contrôle R.O.P. et classé B.C.A. 157-153
65 têtes d'animaux Holstein pur sang avec papiers, comprenant: 28 jeunes vaches, quelques fraîches vêlées, d'autres dues sous peu; 12 taures saillies; 12 taures ouvertes; et 13 génisses âgées de 1 à 10 mois.
• Ces bêtes sont saillies ou proviennent de: Starbuck, Tempo, R. Premier, Mark Anthony, Astrologer, Lallam Astronot, Enhancer, Cutlass, Portrait, Persius, Makerite, Gaylord.
Il y aura 25 bonnes jeunes taures et vaches, fraîches vêlées ou dues sous peu provenant de très bons troupeaux.
Pedigree: LÉANDRE: (514) 796-5093
Information: CLAUDE: (514) 347-8580
Pour credit ou catalogue, communiquez avec l'encanteur

ENCANS JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480 10/3

PRÉAVIS D'ENCAN
POUR
JEAN-PAUL CHAREST
et Fils Inc.
1180, Chemin du Brûlé
Waterville, Cté Compton
SAMEDI LE 19 MARS 1988
À 13 h 00

ATTENTION: En cas de grosse tempête remis au lundi 21 mars.

SERA VENDU: Un très gros roulant de ferme comprenant 5 tracteurs dont un 2705 Massey Ferguson avec cabine à air climatisé entierement équipé, un «Landini 6830» quatre roues motrices avec chargeur Hardy seulement 230 heures d'ouvrage. Une faunagère 900 métal alerte 2" New Holland a l'état neuf. Et tout le roulant de ferme complet.
Détails dans votre prochaine Édition pour information s'addresser au propriétaire (819) 837-3026 ou à l'encanteur

René Houde
Encanteur Bilingue
554, Chemin Géroux
Bromptonville (Québec)
Tél. (819) 846-6267

Grains

Modification au programme américain des céréales

À la fin de janvier, le département américain de l'agriculture a annoncé que les quantités de blé et de céréales fourragères de la récolte 1987, dont les producteurs ont obtenu un prêt, ne seront plus éligibles au rachat par les producteurs après la date d'échéance, du 1er mars 1988.

Les prêts dont la date d'échéance se situe après le 1er mars devront être remboursés ou deviendront la propriété de la CCC. La hausse récente des prix peut inciter les producteurs à rembourser les prêts et à mettre en marché ces quantités au cours du printemps et de l'été. Ce scénario influencerait à la baisse les prix sur les marchés boursiers, à moins d'une reprise de la demande sur les marchés extérieurs.

Une correction des prix sur les marchés boursiers peut influencer les prix du maïs canadien. La hausse récente sur les marchés boursiers a provoqué une baisse de la prime sur les marchés canadiens. Est-ce que la situation sera inversée lors d'une situation contraire?

Les prix des autres céréales fourragères maintiendront leurs influences. L'ouverture de la navigation risque de provoquer des pressions à la baisse sur les prix de l'orge, tandis que les prix du blé et de la fève de soya ont une tendance haussière pour les mois à venir.

Si cette tendance haussière se réalise, elle devrait normalement avoir des répercussions sur les prix du maïs et de l'orge ou du moins neutraliser la tendance des prix à la baisse de l'orge. Cette situation devient très confuse pour les producteurs de maïs qui ont des inventaires à écouler. Étant donné une différence de 0,07 $ le boisseau entre mars et mai et que les primes du maïs local sont inférieures à la valeur de la prime du maïs ontarien, le risque d'une baisse des prix du maïs local est moins élevé.

La surtaxe sur le maïs américain a peu d'effet monétaire sur nos prix à ce moment-ci car, les effets se situent plutôt du point de vue psychologique de la barrière qu'elle établit. Il se peut fort bien que la situation se renverse au cours des mois à venir en raison de certaines modifications qui peuvent survenir sur les marchés, et demeurent pour le moment inconnues.

À la bourse de Chicago, les prix des contrats à terme de mars, mai et décembre ont clôturé à 2,00½, 2,07½ et 2,22 dollars le boisseau, en date de vendredi le 19 février.

Armand Mousseau
agent d'information, FPCCQ

Porcs

Situation des marchés

Au cours des deux dernières semaines, les prix du porc sur les marchés de l'Est canadiens ont pris une tendance mixte. Certains facteurs fondamentaux affectent présentement le marché au comptant. La valeur du dollar canadien vis-à-vis la devise américaine et les niveaux de mises en marché nous poussant à croître nos exportations sur le marché américain sont deux aspects qui affectent le marché.

Au Québec, le prix pour la semaine se terminant le vendredi 12 février s'est établi à 137 $/100 kg, 5,50 $/100 kg en dessous de la semaine précédente. Au cours de la semaine du 15 au 19, les prix se sont légèrement redressés pour s'établir à 1,41 1/2 $.

Du côté américain les conditions climatiques continuent de perturber les approvisionnements des abattoirs. Les prix au comptant pour les porcs vivants ont fluctué en fonction des expéditions. On a observé des pics de prix supérieurs à 50 $ U.S. (Omaha 52 $ le jeudi 11 février). En raison du long congé (jour de fête lundi 15 février) la demande par les abattoirs a ralenti le vendredi 12 février causant une diminution des prix au comptant d'environ 1 $ à 1,50 $ U.S. vivant.

Les abattages au cours de la semaine du 8 au 12 février sont considérés comme relativement faibles. 1,529 million de têtes étaient mises en marché représentant une hausse de seulement 1,8 % comparativement à la même période de 1987. Depuis quelques semaines, les abattages U.S. atteignent en moyenne 4 % de plus que la même période de 1987. Le dernier rapport d'inventaire estimait que les abattages étaient pour être de l'ordre de 6 à 8 % supérieurs à la même période de 1987.

Cependant les abattages se sont accrus de façon assez importante la semaine dernière. Malgré le congé le lundi 15 février, 1,538 million de têtes étaient mises en marché comparativement à 1,395 million de têtes la même période de 1987. Les prix au comptant se sont réajustés et ont terminé la semaine du 15 au 19 février à un niveau d'environ 46 $ à 47 $ U.S.

Mois de la viande

Les mois de février et mars sont des périodes particulièrement faibles pour la vente au détail de viande. Pour contrer cette situation une vaste campagne de promotion intensive valorisant la consommation de viande se déroule présentement.

Du côté américain, les marchands de détail ont bien réagi. La promotion actuelle a touché le consommateur et les ventes sont relativement fortes. Le prix moyen de 10 coupes importantes de porc était de l'ordre de 1,85 $ U.S. les 100 livres au cours de la semaine se terminant le 12 février comparativement à 1,46 $ les 100 livres la semaine précédente. Selon eux, ce contexte pourrait maintenir les prix des coupes pour quelques semaines.

Du côté canadien les efforts promotionnels se concentrent sur les professionnels de la santé. Les retombées positives sont attendues sur le marché de la consommation au détail.

Benoît Désilets, agronome
Fédération des producteurs de porcs du Québec

Bovins

Rapport sur les inventaires

Mardi dernier le Département américain de l'Agriculture publiait le rapport sur le nombre de bovins en engraissement aux États-Unis. Ce rapport, deuxième en importance comparativement à celui publié au début du mois (tout bovin aux États-Unis), apporte toutefois une vision plus négative pour le marché du boeuf dans les prochains mois. Rappelons-nous les points importants du précédent rapport soit un nombre total de bovins à 97 % de l'année précédente et un nombre de bouvillons de 500 lb et plus à 102 % des inventaires du 1er janvier 1987. Par contre, l'observation majeure de ce rapport était une baisse de 2 259 millions de veaux de moins de 500 lb soit 10 % de diminution sur l'an dernier.

Influence à court et moyen termes

Les prévisions des analystes américains variaient, pour les ventes en janvier, de 93 à 99 % du niveau de janvier 1987 pour une moyenne de 95,5 %. La situation observée est positive puisque le niveau de vente en janvier (98 %) est supérieur à ce qui avait été prévu sans pour autant avoir eu d'effet négatif sur les prix. Ceci laisse présager, à court terme, un maintien des prix au niveau actuel.

La vision du marché à moyen terme semble beaucoup plus négative avec des placements à 104 % alors que les analystes prévoyaient 95,5 %. Cela nous amène donc à un inventaire au 1er février de 108 % par rapport à 1987. Nous pouvons prévoir une chute des prix pour le mois de mai ou juin, puisque depuis quelques mois déjà, les placements sont toujours à des niveaux plus élevés que ceux prévus par les analystes. Immanquablement, la situation est appelée à se détériorer au cours du printemps.

Hausse du dollar canadien

Même si le rapport sur le nombre de bovins en engraissement dans les parcs américains est négatif, l'effet de la hausse du dollar canadien sur la monnaie américaine a une influence beaucoup plus grande sur le marché québécois.

Louis Hébert, agronome
Fédération des producteurs de bovins du Québec

FLEXI

POUR LA FERME — TÉL: (514) 378-5459
FLEXI-MÉTAL INC. — FAX: (514) 378-6299
GRANBY (QUÉBEC) J2G 8E5

- Dompeurs
- Wagons
- Bte à foin
- Bte à ensilage
- Bte à grain
- Remorques
- Souffleur à neige

La manutention de ferme a un nom FLEXI

VOUS ÊTES INVITÉS
à venir à la FOIRE DE PRINTEMPS DE LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS qui aura lieu les 22, 23, 24 mars prochains au PARC LANSDOWNE, OTTAWA.

À ne pas manquer...

ENCAN
2e VENTE DE PRINTEMPS
N.I.P. DES BOIS-FRANCS
Au terrain de l'exposition de
VICTORIAVILLE, Québec
Mercredi le 2 mars à 12 h 30
ATTENTION: en cas de GROSSE tempête, remis au jeudi 3 mars.
SERA VENDU: 40 sujets N.I.P. A et mieux de haute qualité. 20 taures à leur première lactation; 20 jeunes vaches à leur deuxième ou troisième lactation.
• Toutes ces femelles sont fraîches vêlées ou dues sous peu.
EXEMPLES DE SUJETS CONSIGNÉS: LIPPOZAN CALINOU B.P. 3-4: 9 514 k.g., 3.13%, 201-171; VERTULAIT LIZANA B.P. 2-4: 8 428 k.g., 3.26%, 207-183; IDEFIX MONUMENT BETINA B.P.: 3-7: 8 533 k.g., 3.88% (pesée offi: 45.2 k.g.); BERGEROY LINA MAX: 2 ans fraîche mère: 10 106 k.g., 3.9% 192-202; MILIBRO BRUKE JANNY: 2 ans fraîche mère: 2 ans: 9 086 k.g., 3.53% 197-189.
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque
Pour catalogues, informations ou demande de crédit, s'adresser au gérant de la vente M. SIMON MARTEL: tél.: (819) 358-2095 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660 25/2

Préavis d'encan

Vendredi le 11 mars à 12 h 30
chez ROLAND MARCOUX
La ferme est située au 680 rang 6 à 3 milles du village de STE-SOPHIE-de-MÉGANTIC, en allant vers ST-FERDINAND.
En cas de tempête remis au 15 mars
Sera vendu un MAGNIFIQUE TROUPEAU DE CHOIX HOLSTEIN, tout l'ÉQUIPEMENT DE LAITERIE et toute la MACHINERIE DE FERME au complet.
Pour plus de détails voir l'édition du 3 mars
Inf. du propr.: (819) 362-2697 ou

ALBERT & LUC BRETON
Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
ou (418) 453-2281
Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tout genre de vente par encan.

VENTE PAR ENCAN
Chez
PHILIPPE GINGRAS
318, 3e rang ouest
ST-AUGUSTIN, cte Portneuf
Samedi le 5 mars à 10 h 30 a.m.
En cas de GROSSE tempête, l'encan sera remis au 8 mars, même heure.
SERA VENDU: un bon troupeau Jersey pur sang dont une enregistrée de 37 bêtes: 21 vaches; 5 taures de 1 1/2 à 2 ans; 5 génisses de 1 mois à 1 an; 6 génisses croisées tête blanche avec Jersey de 1 à 6 mois.
LA LAITERIE COMPREND: bulk tank De Laval de 35 bidons; 3 chaudières De Laval; clippers à vaches.
LA MACHINERIE COMPREND: tracteur Massey Ferguson 245, 1979 avec pelle double action, seulement 1 200 heures; presse à foin Massey Ferguson 3; râteau Massey Ferguson semi-porté; faucheuse-conditionneuse New Holland 478, de 7'; faucheuse Massey Ferguson de 7' sur le 3 points; faneuse Hay-Bob; 2 montes-balles de 24' dont un avec moteur; wagon de 8 tonnes Roberge de 7 1/2 x 20 1/2 de long; wagon de 3 tonnes de 7 x 17; séchoir à foin silencieux Idéal et un tunnel; épandeur à engrais de 160 minots Massey Ferguson; épandeur engrais chimique Zaga; semoir Massey Ferguson 13 disques et un pour les pièces; crible à grain avec empocheur; vis à grain 4" de 24' long; souffleur à neige de 7' avec vis sans fin; génératrice Surge de 15 000 watts; 2 sets de chaînes; 1 set de chaîne à pitons; pompe à mouche électrique, centrifuge électrique, Vikin; boîte électrique; attelage à chevaux; scie à chaîne Pionner; fournaise à charbon; silo à moulée 6 tonnes Reed; métier antique; 1 500 chaudières à sucrerie, 2 gallons aluminium; panne à sirop de 2 x 5 en stainless; nettoyeur d'étable idéal avec grosse transmission, montée de 25' et la montée mobile de 30'; graine de mil, engrais chimique; tout l'engrais de ferme; la balance de 1 500 balles de foin.
Information du propriétaire: (418) 878-2446

CONDITION: comptant
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour information s'adresser à:

ALBERT BRETON
Tél.: (418) 453-2681

LUC BRETON
(418) 453-2281
Encanteurs bilingues
INVERNESS (QUÉBEC)
Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tout genre de vente par encan.

Samedi 5 Mars 88
à 12 h 30
au Centre d'enchères de Drummondville

5e vente de printemps des Clubs Drummond Nicolet-Yamaska
51 têtes pur sang enregistrées

dont 40 taures et vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu et 11 génisses d'âges d'expositions provenant de 34 éleveurs rigoureusement sélectionnés.

Plusieurs provenant des taureaux suivants: Tempo, Oliver, Starbuck, Valiant Char, Stylist, Mark Anthony, Monument.

Voici quelques exemples:
— une TB 88 pts avec 184-196-202 qui sera fraîche vêlée.
— une Tempo TB avec 208-176-193 due pour la vente de Kay Elevator.
— une Enhancer avec 5 générations TB avec 10 000 kg de lait à 4 % de gras.
— une Klondike Oliver fraîche avec 4 générations TB et 3 générations avec des étoiles.
— une Valentin fraîche avec mère TB 173-192 et 3e mère TB 4* et 2* ET.
— une Starbright BP soeur maternelle était 1ère Madison 87.
— une Enhancer fraîche avec une mère TB 207-205 et 3e mère TB.
— une Valentin avec mère BP 83pts 22hs et grand-mère BP 258-323.

Pour informations, catalogue:
GILLES PERREAULT, gérant
(819) 395-4735
MATHIEU LEMIRE, sec.
(514) 564-2321
LÉANDRE CHAMPAGNE
(514) 796-5083
RENÉ HOUDE, encanteur
(819) 846-6267

FERME À VENDRE

SITUÉE:	Chemin Chevalier, municipalité de la Paroisse de Saint-Armand-Ouest.
SUPERFICIE:	310 acres plus ou moins.
DESCRIPTION:	Lot 171 et parties des lots 166, 167, 169, 170 et 174 du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand-Ouest, division enregistrement Missisquoi.
BÂTISSES:	Maison, grange-étable, laiterie, remise à machinerie structure d'acier.
PRIX DEMANDÉ:	250 000 $.

POUR INFORMATION S'ADRESSER À:

tng inc syndic — trottier michaud guay & ass.

Jacques Trottier, bureau de
Trottier, Michaud, Guay & Associés Inc.
108, rue Wellington nord, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 5B8
Téléphone: (819) 563-2166

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 26 février 1988

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS

A griller 1,60 kg — 1,90 kg	90 ¢
Gros poulet 3,15 kg — 3,40 kg	1,07 $

POULES

Moins de 2,3 kg	24 ¢
2,3 kg et plus	52 ¢

JEUNES DINDONS

Moins de 5,4 kg	1,325 $
5,4 kg et moins de 9 kg	1,335 $
9 kg et plus	1,36 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS

A griller 1,5 à 1,9 kg	1,0175 $
Gros poulet 3,2 kg et plus	1,0875 $

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1¢ de plus par tête)

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poussins de poulets à chair en vigueur à partir du 28 décembre 1987

(Sur la base du poussin vendable) 25,60¢

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 15 février 1988

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,00 $
A-Gros	1,00 $
A-Moyens	89 ¢
A-Petits	55 ¢
A-Très petits	22 ¢
B	52 ¢
C	32 ¢

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC ANNÉE LAITIÈRE 1987-1988

Secteur de la transformation livraisons depuis le 1er août 1987

MOIS	LIVRAISONS MENSUELLES EN KG	LIVRAISONS CUMULATIVES EN KG	VARIATION MENSUELLE SUR 86-87
AOÛT 1987	7 140 338	7 140 338	- 3,3 %
SEPTEMBRE 1987	6 409 902	13 550 240	- 5,2 %
OCTOBRE 1987	6 222 435	19 772 675	+ 2,5 %
NOVEMBRE 1987	5 522 240	25 294 915	- 0,5 %
DECEMBRE 1987	6 145 000	31 439 915	- 0,4 %
JANVIER 1988	6 106 955	37 546 870	+ 2,7 %

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 1er février 1988

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,102 $/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,102 $/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 4,992 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 3,013 $/kg. Aliments du bétail, 1,35 $/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,30 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 50¢/kg. Animale 48¢/kg.

Prix du fromage cheddar de Belleville blanc 5,176 $/kg, coloré 5,183 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 17 février 1988

	Construction et Standard ($/1 000 p.m.p.)	Utilité
2 x 4 po L.A (vert)	298 $	190 $

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada

le 22 février 1988

BETTERAVE: 5,00/sac 25 lb; 6,00-7,00/12 cellos 2 lb.

CAROTTE: 7,15-7,35/24 cellos 2 lb ou 10 cellos 5 lb; grosse 4,85-5,90/sac 50 lb.

CHAMPIGNON: 8,10-9,65/caisse 5 lb; 12,00-13,15/12 × 227 gr.

CHOU: de Savoie 8,50-10,50/caisse 12; rouge 8,50-9,00/caisse 12; vert 6,50-7,10/caisse 40 lb; gros 5,00/sac 50 lb.

ENDIVE: 8,00/caisse 5 lb; 16,50/caisse 10 lb.

LAITUE: Boston de serre 10,75/caisse 12 unités.

OIGNON: à bouillir 1,25-1,70/sac 10 lb; jaune moyen 11,35-12,85/24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb; 12,00-12,35/sac 50 lb.

PANAIS: 6,05-6,50/12 sacs 1 lb.

POIREAU: 8,00/botte 12 unités.

RUTABAGA: lavé moyen 7,50-7,75/sac 50 lb.

Source:
Mtl 384-2360
Région 514 (1-800-361-4055)

POMME DE TERRE:
Prix moyen offert pour les pommes de terre, catégorie Canada #1, livrées en wagon ou camion complet à Montréal ou à Québec le 23 février 1988.
Brossée: 90¢/10 lb, 1,75/20 lb, 3,50/50 lb de table ou jumbo, 5,30/100 lb en vrac au poste d'emballage; Lavée: 65¢/5 lb sous emballage, 95¢/10 lb, 1,85/20 lb, 4,25/50 lb, 3,50/50 lb Jumbo.
Source:
Mtl 384-0500
Région 514 (1-800-361-4056)
Régions 418-819 (1-800-361-4131)

Prix de la pomme tardive destinée à la transformation pour la récolte 1987, à compter du 19 novembre 1987: 6¢ la livre ou 120 $ la tonne courte ou 2,40 $ le minot de 40 livres.

CHÈVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 22 février 1988

	Qté	$
Chèvres/boucs	25	35-125 $
Cnevreaux	35	25-80 $

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 22 février 1988

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	133,05 $	130,25 $	133,20 $
avoine	152,75 $	—	—
orge	100,75 $	—	109,40 $
maïs no 2 jaune	—	—	122,85 $

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	135,00 $	122,40 $
gru de blé	124,60 $	115,00 $
tourteau de soya 48%	320,40 $	288,90 $
tourteau de canola 34%	226,10 $	174,50 $
luzerne déshydratée	155,00 $	178,50 $

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
22 fév. 88	95,00 $	97,50 $	70,80 $
19 fév. 88	94,80 $	97,30 $	71,00 $
18 fév. 88	94,70 $	99,50 $	71,90 $
17 fév. 88	95,50 $	99,90 $	72,30 $
16 fév. 88	96,00 $	100,00 $	72,50 $

Note: *les prix de céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*

Sources: MAPAQ
Office des provendes du Canada

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe

Maïs: 114,25 Orge: 101,70

BOVINS

BOVINS VIVANTS ($/100 lb poids vif)

Marché de Montréal

	15-16-17 fév. 1988	Semaine précédente
Veaux de lait		
Choix	120,00-147,00 $	115,00-149,00 $
Bons	120,00-147,00 $	115,00-149,00 $
Moyens	80,00-120,00 $	80,00-114,00 $
Communs	80,00-120,00 $	80,00-114,00 $
de remplacement		
Bons	120,00-174,00 $	120,00-174,00 $
Communs et moyens	83,00-120,00 $	85,00-118,00 $
Vaches		
D1, D2	62,00-66,00 $	61,50-64,50 $
D3	55,50-63,00 $	55,00-62,50 $
Très communes	50,00-57,00 $	50,00-56,00 $
Taureaux	—	66,00-73,50 $

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement		
Bouvillons 900 et +	84,00-92,00 $	—
Bouvillons 800-900	90,00-106,00 $	—
Bouvillons 700-800	94,00-116,00 $	—
Bouvillons 600-700	98,00-123,00 $	—
Bouvillons 500-600	104,00-128,00 $	—
Bouvillons 400-500	111,00-130,00 $	—
Taures 800 et +	—	—
Taures 700-800	102,00 $	—
Taures 600-700	96,00-111,00 $	—
Taures 500-600	94,00-114,00 $	—
Taures 400-500	100,00-119,00 $	—
Taures 300-400	—	—
Bovins d'abattage		
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb &	86,00-90,00 $	—
Taures A1, A2, 850 lb & +	—	—

Source: Ag. Canada, Ottawa 1-800-567-6862

Marché d'Omaha (U.S.$)

Bouvillons de choix 1 100-1 300 lb	69,00-71,00 $	68,00-70,00 $
Taures de choix 900-1 100 lb	68,00-69,50 $	65,50-68,50 $

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Bovins d'abattage	18 fév. 1988	Jeudi précédent	Année précédente
fév. 88	71,27	71,77	64,85
avr. 88	71,45	71,75	64,12
juin 88	69,22	69,95	61,60
août 88	66,62	67,52	58,65
oct. 88	65,55	66,45	57,47
Veaux d'embouche			
mars 88	82,50	83,15	68,87
avr. 88	81,15	81,37	68,15
mai 88	78,97	79,82	66,40
août 88	78,22	78,85	64,95
sept. 88	77,05	78,30	64,00

BOVINS ABATTUS ($/100 lb carcase)

Ventes à l'enchère par ordinateur
Du 15 au 19 février 88:
349 veaux de grain
421 vaches de réforme

Veaux de grain A2 (centre du Québec)	Lundi 22 fév. 88 Nb	Prix carcasse*	Lundi précédent Nb	Prix carcasse*
Poids vif				
400-500 lb	91	175,50 $	123	188,00 $
501-550 lb	80	172,00 $	77	185,00 $
551-600 lb	9	161,00 $	16	159,00 $

* Carcasse chaude avec la peau

Vaches de réforme (centre du Québec)				
catégorie désossage	98	128,50 $	114	130,00 $

* Carcasse chaude

Source: — Fédération des producteurs de bovins du Québec
— MAPAQ 1-800-361-4161 (418-819)
1-800-361-4054 (514)

Prix de gros aux Etat-Unis (U.S.$)	Jeudi 18 fév. 1988	Jeudi précédent	Année précédente
Bovins de choix	99,00	102,00	93,00

Source: National Provisioner

Prix de gros des arrivages du boeuf de l'Ouest (carcasse froide) Montréal	Période du 21-27 fév. 88	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	158,00	150,00	144,00
Bouvillons A2	150,00	144,00	144,00
Taurillons A1, A2	154,00	148,00	142,00
Bouvillons type laitier A1, A2	153,00	145,00	140,00
Taures A1	156,00	148,00	142,00
Taures A2	148,00	142,00	142,00
Bouvillons A3	143,00	135,00	134,00
Bouvillons A4	138,00	130,00	129,00
Bouvillons type laitier B1	137,00	129,00	123,00
Bouvillons type laitier C1	133,00	125,00	121,00
Taures C1	138,00	132,00	122,00
Vaches D1, D2	128,00	122,00	112,00

Prix moyen offert par les principaux abattoirs du Québec, carcasse chaude, FAB abattoir	Semaine du 15 fév.	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	153,38	151,06	146,70
Bouvillons A2	149,15	146,50	146,70

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716
MAPAQ, Mtl (514) 384-3619
MAPAQ (ext. Mtl) 1-800-361-4160

Prix des abats — Est du Canada

Semaine terminée le 20 fév. 1988	Semaine précédente	Année précédente
18,93	18,90	15,14

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

Prix de gros du veau ($/kg)

	Semaine 15 fév. 1988	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	6,24	6,18	5,53
Veau de grain (85-125 kg) A2	4,72	4,58	3,99

Source: MAPAQ Mtl 384-3619
EXT. Mtl — 1-800-361-4160)

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 au kg)
Semaine du 15 février 1988

1,41 $ kg (64,18 $/100 lb)

Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux

Total des abattages de porcs québécois 106 948

Source: Agriculture Canada

Porcelets Région	Prix maximum par porcelet poids moyen 30 lb
St-Hyacinthe	38,59 $
Estrie	37,09 $
Nicolet	42,09 $
De Lanaudière	43,09 $

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix payés à Toronto

Lundi 22 février 1988		La semaine dernière	
Porcs moyenne	1,4383 $	Porcs moyenne	1,5087 $
Truies moyenne	—	Truies moyenne	—

Prix payés en Ontario

Porcs moyenne	1,4252 $	Porcs moyenne	1,4700 $
Truies moyenne	1,1480 $	Truies moyenne	1,2330 $

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois, vendus à la ferme d'élevage.

Semaine du 15 février 1988

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 $
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 350 $
Truies hybrides	contrôlées	185 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 100¢/kg de poids vif.

LES ACHETEURS SÉRIEUX SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE DU MAPAQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	18 fév. 1988	Jeudi précédent
fév. 88	49,20	37,55	46,20	47,15
avr. 88	47,35	35,90	43,37	45,22
juin 88	50,35	37,50	46,85	48,22
juil. 88	49,90	39,60	47,47	48,50
août 88	49,15	39,60	46,22	47,12

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de la région de Montréal le 22 fév. 1988

Catégorie	nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
légers 60-80 lb	—	—	—
lourds 80 lb et +	34	1,14-1,26 $	1,20 $
agneaux de lait	144	1,94-2,28 $	2,08 $
30 à 60 lb	121	1,64-1,94 $	1,79 $
brebis et béliers	77	44-69¢	52¢

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 15 fév. 1988

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($/lb)
Bons agneaux A & B 80-95 lb	90	86	1,32-1,48 $	1,41 $
Bons agneaux A & B 95-110 lb	32	99	1,30-1,38 $	1,35 $
Légers 50-80 lb	163	68	1,42-1,74 $	1,57 $
Lourds 100 lb et plus	—	—	—	—
Agneaux de lait	123	54	2,00-2,40 $	2,16 $
Moyens & communs	—	—	—	—
Brebis/moutons	187	140	40-62¢	51¢

Source: MAPAQ: 1-800-361-4137

Opinion...

suite de la page 5

(Provigo, Steinberg, Métro-Richelieu...) pour la vente de leurs produits aux consommateurs.

Au delà ou en deçà de la « propriété québécoise » de ces quelques entreprises, c'est leur nombre et leur influence qui fait d'abord problème. Et ce problème risque de s'aggraver si Steinberg passe aux mains d'un des géants actuels. Plus qu'un maintien d'une « propriété québécoise » de Steinberg, l'UPA ne devrait-elle pas poursuivre et réclamer de la part du gouvernement du Québec un politique de démantèlement, de décentralisation de ces géants? La situation « monopolistique » qu'on peut observer dans ce segment de l'agro-alimentaire est nocif... il empêche toute nouvelle initiative assurant aux producteurs et aux consommateurs un meilleur contrôle sur tout le processus en raison de l'emprise qu'il exerce, des modèles qu'il impose, du pouvoir de négociation qu'il détient (pouvant sûrement même faire chanter les gouvernements en place), des mises de fonds gigantesques qu'il est nécessaire de mettre en branle pour en devenir propriétaire ou tout simplement le concurrencer...

Cette centralisation entre les mains de quelques firmes a quelque chose de maladif... Le principe de diversité assurant à la société une plus grande sécurité et une meilleure stabilité n'est pas respecté.

L'UPA pourrait devenir propriétaire de Steinberg; dans le modèle actuel, ce serait sans doute une des moins pires solutions... tout comme Soquia pourrait s'en approprier. Cependant, le problème posé par la centralisation et ses conséquences demeurerait entier... Gigantisme, centralisation sont la rançon de politiques poursuivant la rentabilité et la productivité à tout prix... à ce niveau, la dimension « québécoise », ontarienne ou américaine perd de son importance. La difficulté de contrôler et d'orienter ces géants, l'écrasement de tout ce qui ne peut s'y greffer au centre ou à la marge, etc. supplantent, sans toutefois la faire disparaître, la « question nationale ».

C'est un peu comme les médicaments... qu'ils soient produits par des Québécois, des Suisses, des Allemands ou des Américains a certainement une incidence au plan de l'emploi et à celui de « l'avancement technologique »... il n'en demeure pas moins qu'ils constituent la pire façon de contribuer à l'amélioration de la santé... Parallèlement, l'existence de quelques géants québécois (ou autres) dans le secteur de la distribution des produits constitue sans doute la pire façon de réaliser cette importante fonction sociale.

Un travail véritable en faveur des producteurs agricoles et de l'ensemble des consommateurs impose de prendre le problème à la racine... qu'en pensez-vous?

Jean-Charles Gagné, directeur
Service d'éducation, d'information et d'animation
Fédération de l'UPA de la Mauricie

N.B. : Il s'agit d'une opinion émise en mon nom personnel et qui n'engage donc aucunement la Fédération de l'UPA de la Mauricie.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

TECHNICIEN EN AVICULTURE OU AGRONOME

FONCTIONS: Coordonner les opérations d'une ferme avicole (reproduction, élevage, couvoir) de la grande région de Montréal.

TÂCHES: planification de la production, amélioration et contrôle de la productivité, supervision du personnel, recherche, achats de matériel et d'équipement.

LE CANDIDAT DEVRA: posséder un diplôme approprié, posséder une expérience dans le domaine de l'aviculture, faire preuve de leadership.

RÉMUNÉRATION: selon les qualifications et l'expérience.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae avant le 4-03-88 **à La Terre de chez nous, Case 33, 555 Boul. Rolland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9.**

L'AGRO FORMATION

c'est au Cégep de Matane

1 diplôme d'études collégiales en gestion et exploitation d'entreprises agricoles ou 3 attestations d'études collégiales:

— introduction aux affaires agricoles

— gestion des affaires en entreprises agricoles

— pratique des affaires en agriculture

Une formation adaptée au calendrier de l'agriculture de la fin octobre à la fin avril

Pour informations supplémentaires: **Service des communications**
Cégep de Matane
616, Saint-Rédempteur
Matane, G4W 3P7
Tél.: (418) 562-1240
poste 2186

Régie des assurances agricoles du Québec

AVIS

LOI SUR L'ASSURANCE-RÉCOLTE (L.R.Q., chapitre A-30)

— Programme d'assurance des pommes de terre

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1988, les prix unitaires, les taux de cotisation et d'escompte suivants:

SECTION I
PRIX UNITAIRES

OPTION 1: 135 $ les 1 000 kilogrammes
OPTION 2: 110 $ les 1 000 kilogrammes
OPTION 3: 80 $ les 1 000 kilogrammes

SECTION II
TAUX DE COTISATION (applicables à la valeur assurée)

— Pour les nouveaux assurés: 5,50 %

— Pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans
0,00-0,10	4,25	3,70	3,50	3,30	3,10	2,90	2,70	2,50	2,38	2,25	2,13	2,00	1,88	1,76	1,64
0,11-0,50	4,70	4,26	4,00	3,85	3,70	3,55	3,40	3,25	3,10	3,00	2,90	2,80	2,70	2,60	2,50
0,51-0,75	5,10	4,71	4,27	4,11	3,97	3,83	3,68	3,54	3,40	3,32	3,24	3,16	3,08	3,00	2,92
0,76-1,00	5,40	5,35	5,30	5,25	5,20	5,15	5,10	5,05	5,00	4,95	4,90	4,85	4,80	4,75	4,70
1,01-1,50	5,90	5,94	5,98	6,02	6,06	6,10	6,14	6,25	6,31	6,37	6,43	6,49	6,56	6,61	6,67
1,51-2,00	6,15	6,25	6,50	6,75	6,95	7,15	7,35	7,55	7,75	7,97	8,19	8,41	8,63	8,85	9,07
2,01-3,00	6,28	6,55	6,80	7,20	7,50	7,80	8,10	8,40	8,70	9,10	9,50	9,90	10,30	10,70	11,00
3,01-4,00	6,58	6,85	7,30	7,92	8,65	9,15	9,65	10,15	10,65	11,15	11,65	12,15	12,65	13,15	13,65
4,01-5,00	6,95	7,40	7,98	8,80	9,20	9,80	10,30	10,80	11,30	11,85	12,40	12,95	13,00	14,05	14,60
5,01-6,00	7,45	7,99	8,88	9,40	10,05	10,60	11,15	11,70	12,25	12,95	13,65	14,35	15,05	15,75	16,45
6,01-7,00	8,00	8,90	9,50	10,10	10,65	11,20	11,75	12,30	13,95	13,70	14,45	15,10	15,85	16,55	17,10
7,01 et plus	8,95	9,70	10,55	11,25	11,95	12,65	13,35	14,05	14,75	15,45	16,15	16,85	17,55	18,25	18,85

NOTES: Lorsque l'assuré a souscrit antérieurement à ce programme d'assurance on multipliera le montant de cotisation payable par celui-ci, par l'un ou l'autre des facteurs suivants:

1° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1985, 1986 et 1987: 0,84;

2° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986 et 1987: 0,88;

3° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1985 et 1987: 0,88;

4° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1985 et 1986: 0,92;

5° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1987: 0,92;

6° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1985 ou 1986: 0,96.

SECTION III
TAUX D'ESCOMPTE
Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque l'assuré signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Le taux d'escompte est fonction de la date à laquelle est encaissable le chèque couvrant le montant de cotisation exigible:

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 31 janvier 1988: 8 %;

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 29 février 1988: 6 %;

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 31 mars 1988: 4 %.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Jean-Marc Lafrance, secrétaire

Noranda: le plus grand pollueur au Québec

par Camille Beaulieu

Depuis cinq mois maintenant, le contentieux du ministère de l'Environnement du Québec piétine dans la préparation d'une poursuite contre Minéraux Noranda.

La poursuite, si un jour poursuite il y a, portera sur les dépassements, cinq fois plus à certains endroits, des normes d'émissions de SO_2 (anhydride sulfureux), par la fonderie de Rouyn-Noranda, le 14 août dernier; en vertu de l'article 96 du règlement sur la qualité de l'atmosphère, de la loi sur la qualité de l'environnement.

La compagnie est passible, à ce chapitre, d'une amende de 10 000 $ à 50 000 $. Le ministère de l'Environnement a enregistré 26 dépassements des normes en 1986, 25 en 1987, dont le 14e dans l'ordre, celui du 14 août, a occasionné des dommages à quelque 200 propriétés dans cette municipalité.

Au bureau régional du Ministère, on affirme que les démarches en sont maintenant au dernier stade avant le dépôt des premières procédures légales. Un des responsables du dossier, Richard Duquette, coordonnateur du secteur industriel au ministère à Montréal, de passage dans la région début février, aurait confié à un membre du Comité permanent sur l'environnement à Rouyn-Noranda (CPERN), Fernand Bellehumeur, qu'il envisageait du même coup porter des accusations pour négligence dans l'entretien des équipements antipollution, et négligence dans l'établissement de prévisions de conditions météorologiques susceptibles de compliquer la dissémination des polluants dans l'air.

L'attachée de presse de monsieur Lincoln, madame Marie-André Jobin, maintient de son côté qu'aucune décision ferme n'a encore été prise dans cette affaire.

Une affirmation immédiatement contredite. « La décision politique de poursuivre a été prise avant novembre dernier, probablement en septembre. Alain Pépin, directeur régional intérimaire du ministère de l'Environnement, a lui-même monté le dossier au complet, de sorte que lorsqu'on a annoncé ça en privé au comité, nous le savions déjà, » déclare Fernand Bellehumeur, membre du CA, du CPERN et directeur de Communication-Québec Abitibi-Témiscamingue.

Relatant une entrevue privée, tenue le 30 octobre dernier, avec deux membres du cabinet du ministre Lincoln, Marie Brunelle, elle aussi du CA du CPERN et représentante régionale du Conseil des droits de la personne, se fait encore plus exclicite. « Ils nous ont dit que nous avions l'intention de poursuivre, et nous sommes en train de monter le dossier. Il ne fallait pas cependant rendre les choses publiques trop rapidement, pour éviter de donner l'éveil à la compagnie. »

Le ministère de l'Environnement explique de plus ces retards, par les délais nécessaires pour monter sa preuve. « D'après moi, toutes les informations dont ils ont besoin pour poursuivre sont en leur possession depuis novembre 1987. » rétorque Fernand Bellehumeur, intervenant dans ce dossier depuis plus de dix ans déjà.

M. Lincoln n'est pas le premier politicien québécois a menacer en vain cette compagnie de ses foudres. Déjà au début des années soixante, le ministre des Richesses naturelles, René Lévesque, menaçait de civiliser cette corporation. Par la suite, le ministre de l'Environnement, Marcel Léger, manifestait, à la fin des années soixante-dix, la même intention, en vain.

Même après l'entrée en opération, en 1970, d'une usine de production d'acide sulfurique à même le soufre récupéré avec 275 000 tonnes annuelles de BO_2, la fonderie restera toujours le plus important pollueur du Québec, le 2e au Canada, et le 10e en Amérique du Nord.

Une poursuite de Québec à l'encontre de Minéraux Noranda constituerait une première dans les annales judiciaires de la province. Jusqu'au milieu des années soixante-dix, un article de la loi des mines, prohibait explicitement toute poursuite contre cette corporation basée sur une pollution atmosphérique provenant de son usine de Rouyn-Noranda. Après abrogation de cette législation, le juge Jean-Charles Coutu de la Cour provinciale, tranchait en 1978, en faveur d'un groupe de 15 citoyens lésés dans leurs propriétés.

Lait nouvelles

Agrinove, Agropur et Nutrinor sont aux nombres des finalistes du concoures les *Mercuriades 1988* de la Chambre de commerce du Québec.

Au total, 72 entreprises ont été choisies finalistes de ce concours qui vise à honorer l'excellence du travail et à consacrer la réussite exceptionnelle d'entreprises privées du Québec.

Le choix final des gagnants sera annoncé le 19 mars au cours du Gala des Mercuriades qui se tiendra au Palais des congrès de Montréal.

* * *

L'assemblée générale du Conseil industrie laitière du Québec a élu M. Gaston Nadeau à la présidence de cet organisme qui regroupe les entreprises privées.

Au cours de cette rencontre qui s'est tenue la semaine dernière à St-Hyacinthe, M. Nadeau a soutenu que les industriels laitiers québécois feront tous les efforts nécessaires en vue de rétablir un dialogue mature entre les intervenants de la chaîne laitière.

Il a également soutenu que le caractère caduc de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles empêche la Régie des marchés agricoles d'assumer véritablement ses responsabilités au meilleur profit de l'ensemble de l'industrie laitière québécoise.

Tout récemment, face au dernier échec des négociations, le Conseil a réitéré sa requête en cassation de l'ordonnance de la Régie du 16 novembre établissant de nouveaux prix pour le lait des classes III, IV et V.

NID-DE-CORBEAU

L'Alberta veut payer ses producteurs

L'Alberta continue de faire des pressions pour que les bénéfices du Nid-de-Corbeau soient versés directement aux producteurs. Les délégués au dernier congrès de l'Alberta Wheat Pool ont appris l'existence d'un comité tripartite sur le sujet. Le gouvernement de l'Alberta, celui de la Colombie britannique et le gouvernement fédéral participent à ces travaux.

Durant les trois prochains mois, on tentera d'élaborer un mécanisme pour que les paiements aillent directement aux producteurs. Les propositions préliminaires montrent que seuls les agriculteurs de l'Alberta y seraient éligibles. Ils recevraient une compensation pour leurs grains vendus à l'intérieur de la province ou en dehors des provinces de l'Ouest.

En prévision du fait qu'en Saskatchewan la subvention continuera d'être versée aux compagnies de chemin de fer, les céréales albertaines destinées aux agriculteurs de la Saskatchewan ne seront pas couvertes par ce programme de subventions.

A.B.

Un rabais de 5% et des blousons gratuits.

Semez DK 403 et vous pouvez avoir besoin d'un nouveau camion

Avec Dekalb vous pouvez maintenant obtenir d'excellents rendements tout en faisant des économies. Visitez votre agent Dekalb durant les JOURNÉES DEKALB, du 7 au 11 mars, et obtenez un rabais de 5% pour paiements hâtifs

DEKALB

lorsque vous prenez possession de votre commande de maïs et de luzerne. Si votre commande est de 10 unités ou plus et que vous payez durant les JOURNÉES DEKALB, vous recevrez en plus un blouson Dekalb GRATUITEMENT.

Pour plus d'information, contactez votre agent Dekalb ou:
DEKALB CANADA INC.
C.P. 180 Ste-Rosalie
Que. J0H 1X0
Denis Giard (514) 799-3494

Un Meilleur Tonnage. C'est Ce Qui Nous Amène Toujours Plus Loin Sur La Voie Du Succès.

LA TERRE de chez nous

DEUXIÈME CAHIER

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Pas de ressources pour développer le marché

par Isabelle Paradis

L'agriculture québécoise se fera-t-elle damer le pion par la concurrence extérieure dans le marché des produits biologiques? Plusieurs producteurs et intervenants du monde agricole le craignent et déplorent le manque de ressources humaines et financières, de même que la lenteur gouvernementale dans un secteur qui offre de plus en plus de débouchés économiques.

C'est d'ailleurs dans le but de mieux coordonner les efforts visant à intensifier et améliorer la formation dans ce domaine qu'un réseau, regroupant surtout des formateurs de divers milieux agricoles, a été mis sur pied lors du récent colloque sur la formation et la recherche en agriculture biologique, organisé par le Mouvement pour l'agriculture biologique (MAB) en collaboration avec le MAPAQ. Il a également été décidé de tenir un colloque — au printemps — sur l'état de la recherche dans ce domaine.

Pas seulement une idée, mais un produit

L'agriculture biologique, ont souligné plusieurs intervenants, n'a pas qu'une approche et des pratiques agricoles à répandre, elle a un produit à vendre, un produit demandé par des acheteurs de plus en plus nombreux qui acceptent d'en payer le prix.

On considère donc, d'une façon générale, que la formation et la recherche ne devraient pas être uniquement axées sur l'aspect production, mais aborder aussi tout ce qui entoure la mise en marché. «Même si on sait très bien comment produire, a fait remarquer Pierre Gaudet, vice-président de l'UPA, il faut plus que ça pour arriver à tirer son épingle du jeu. C'est pour ça qu'il est important de développer des marchés.»

On a également souligné l'importance de la mise au point technique dans le volet recherche. Il faut viser, selon certains, à réaliser des recherches qui permettront aux producteurs de trouver des solutions adaptées à leurs besoins et à leur réalité pour augmenter leur productivité dans ce type d'agriculture.

Mais pour effectuer ces recherches, diffuser les résultats et les informations existantes, former les producteurs ainsi que les formateurs et coordonner les interventions, ça prend du monde, ça prend des sous. On s'entend sur cette évidence. Mais, on s'entend un peu moins sur les moyens d'y parvenir.

La majorité des intervenants considèrent que le MAPAQ doit absolument intensifier ses interventions. D'une part pour répondre aux demandes d'information croissantes de la part de producteurs et du public et pour assurer que l'agriculture québécoise aura sa place dans ce marché en plein essor. Quelques voix, minoritaires mais convaincues, affirment qu'il faut éviter à tout prix de faire «chapeauter» la recherche par les autorités gouvernementales qui imposent leurs orientations et ne respectent pas toujours les priorités des producteurs. Mais, soulignait Jean Boutet, directeur général du MAB, toutes les semaines, les bureaux du MAB reçoivent plusieurs appels d'agriculteurs demandant de l'information technique sur les moyens de transformer leur entreprise pour y substituer des méthodes d'agriculture biologique. Très souvent ces appels nous sont référés par les bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture. Nous sommes financièrement à bout de souffle. Est-ce vraiment à un organisme quasi bénévole comme le nôtre de répondre à ces besoins?»

Certains observateurs se sont même demandés si le MAPAQ n'exploitait pas d'une certaine manière les convictions et le bénévolat des travailleurs du mouvement pour se libérer de ses responsabilités à peu de frais. Le problème ne semble pas résider dans la mauvaise volonté des fonctionnaires ou des conseillers régionaux du MAPAQ, qui représentaient près du quart de l'assistance et qui admettaient avec ironie ne pas être au courant des intentions générales du Ministère dans ce dossier. Certains participants ont souligné que beaucoup de projets avaient souvent été bloqués, au sein de comités conjoints auxquels le Ministère participait, par les représentants de fabricants d'intrants. Cette remarque rejoignait le commentaire du professeur Stuart Hill qui mentionnait, dans son allocution, que les recherches dans ce domaine — en Amérique comme en Europe — manquaient souvent de bailleurs de fonds, puisque ce sont souvent les multinationales de produits chimiques qui financent les projets de recherche et qu'elles exercent un lobby influent auprès des gouvernements.

Toutefois, les participants se sont généralement réjouis du message du sous-ministre Gaston Grammond, livré par un répondant. En effet, le MAPAQ devrait nommer sous peu un «porteur de dossier» qui sera chargé de coordonner les actions du Ministère en agriculture biologique et d'assurer la mise en oeuvre d'un plan d'action qui sera présenté aux intervenants du milieu. D'autre part, il semble qu'il y ait de bonnes chances pour que le Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ) accepte de mettre sur pied un comité sur l'agriculture biologique. Mais le message du sous-ministre précisait aussi qu'il n'était pas question d'établir des programmes particuliers extérieurs aux structures actuelles.

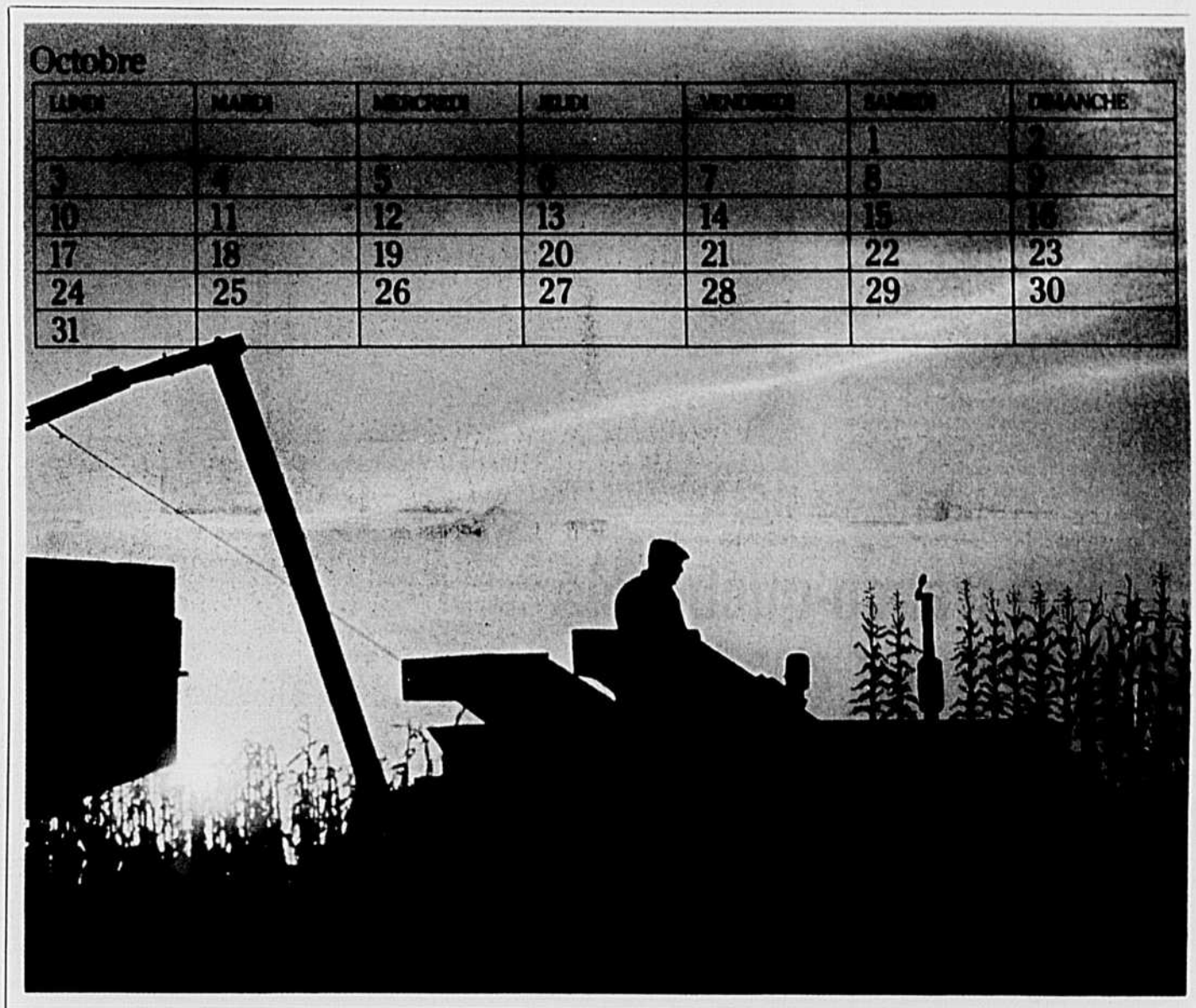

Vous travaillez dur jusqu'à la fin de la saison? Dual-Ciba-Geigy® aussi.

Dual-Ciba-Geigy travaille aussi dur que vous, pendant toute la saison.

Contrairement à certains herbicides qui perdent leur efficacité au bout de 10 semaines, Dual-Ciba-Geigy agit jusqu'à 14 semaines, vous préservant ainsi des mauvaises herbes à germination tardive. Et Dual-Ciba-Geigy réprime même les mauvaises herbes coriaces, dont le souchet comestible* et la sétaire géante.

Sans compter que Dual-Ciba-Geigy vous procure toute la souplesse voulue puisque vous pouvez l'appliquer en prélevée, tôt après la levée, ou encore par incorporation en présemis.

Répression toute la saison même des mauvaises herbes les plus coriaces et souplesse totale: quoi de mieux que Dual-Ciba-Geigy? Après tout, vous n'abandonnez pas tant que le travail n'est pas terminé. Dual-Ciba-Geigy non plus.

CIBA-GEIGY

Dual-Ciba-Geigy® est une marque déposée de CIBA-GEIGY CANADA LTÉE.

Toujours lire l'étiquette avant l'emploi. *Incorporé en présemis.

EN BEAUCE, EN UN AN ET DEMI

Le nombre de fermes de groupes a doublé

par Jacques Légaré

En 1987, 127 productrices agricoles sont devenues membres de l'UPA en Beauce, à titre individuel ou à l'intérieur de sociétés, en plus de celles qui font partie des 64 compagnies agricoles ayant vu le jour cette année-là.

C'est là une augmentation appréciable par rapport à l'année précédente, où les nouvelles agricultrices avaient été au nombre de 38, en plus des 22 compagnies mises sur pied. Depuis que les critères d'éligibilité à la prime à l'établissement ont été élargis (juillet 86), on estime que le nombre de fermes de groupes a pratiquement doublé en Beauce. Il se chiffre présentement à environ 600, dans une région qui compte 3 500 producteurs.

La Beauce a joué un rôle de leader dans la promotion des fermes de groupes, nous a expliqué M. Gaétan Beaudry, responsable du service comptable de l'UPA en Beauce. La rapidité avec laquelle on a délivré l'information sur l'accessibilité à la prime à l'établissement a sans doute aidé à l'essor considérable des fermes de groupes dans ce coin de pays. Il se peut aussi que la région ait eu un certain retard à combler dans ce domaine, selon M. Beaudry.

Société ou compagnie?

Les gens qui désirent former une ferme de groupe ont au départ un choix fondamental à faire: iront-ils vers une société ou une compagnie? «Règle générale, nous conseillons aux gens dont les revenus combinés sont de plus de 40 000 $ de former une compagnie, et aux autres de former une société», nous apprend M. Beaudry.

La compagnie coûte généralement plus cher à constituer, mais permet de sauver davantage d'impôt lorsque les revenus sont élevés. Notons aussi que le fonctionnement d'une compagnie est établi très clairement par la Loi des compagnies, alors que pour les sociétés, il faut voir à ce que la convention soit très claire, pour éviter les problèmes. Le transfert de la ferme et la responsabilité financière des propriétaires sont aussi des éléments qui entrent en ligne de compte lorsque vient le temps de faire un choix.

Chez les Bégin

Pour l'UPA et les syndicats qui y sont affiliés, une compagnie ne constitue qu'un seul membre et n'a droit qu'à un seul représentant, même si plusieurs personnes en sont propriétaires et travaillent à la ferme. Dans les sociétés par contre, chaque participant est considéré comme un producteur individuel, ce qui est souvent considéré comme un désavantage (plusieurs cotisations à payer). Chez Monique et Paul Bégin toutefois, c'est la raison majeure qui a milité en faveur du choix d'une société, puisque les deux sont d'ardents syndicalistes et voulaient continuer leur action au sein de l'UPA. M. Bégin est président du Syndicat des producteurs de boeufs de la Beauce, et Mme Bégin, qui était déjà propriétaire d'une terre à pâturage, était administratrice de son syndicat de base. Elle a depuis accédé au poste de présidente de la Fédération des agricultrices du Québec.

Nous avons rencontré les Bégin chez eux, à la ferme PMC Bégin de St-Évariste. Ceux-ci sont bien placés pour parler du phénomène des fermes de groupes, puisqu'ils ont créé une société en 1983, avec leurs deux garçons comme participants minoritaires.

À l'époque, la décision avait été prise pour favoriser l'intérêt des jeunes à la ferme, mais aussi pour permettre à Mme Bégin de profiter en toute justice du fruit du travail qu'elle effectue depuis des années à la ferme. M. Bégin, quant à lui,

suite à la page 34

Mme Monique Bégin, présidente de la Fédération des agricultrices du Québec est en société avec son mari.

AFFAIRE MAURICE LAPALME

Cause reportée

À la demande du Procureur général du Québec, l'audition de la cause opposant M. Maurice Lapalme, de Saint-Liboire, à la Fédération des producteurs de lait et à l'Union des producteurs agricoles a été reportée au 15 mars.

L'injonction provisoire accordée la semaine dernière par le juge Denis Durocher, de la Cour supérieure du district de Longueuil, a donc été prolongée jusqu'à cette date.

C'est après que le Procureur général eut fait savoir son intérêt et son intention d'intervenir dans cette cause que l'audition prévue le 16 a été reportée.

L'injonction provisoire obtenue par M. Lapalme empêche la Fédération de retenir sur sa paie le montant de sa cotisation annuelle à l'Union des producteurs agricoles. Cette déduction aurait normalement dû être faite sur sa paie du 15 février.

Le 15 mars, on procèdera donc à l'audition de la requête en injonction interlocutoire de ce producteur. Advenant que cette injonction soit accordée, M. Lapalme n'aura pas à payer de cotisation à l'Union tant que son action en nullité ne sera entendue.

Selon ce producteur de lait, les dispositions de la Loi sur les producteurs agricoles faisant qu'il n'y a qu'une seule accréditation syndicale possible et quelques autres articles de cette loi sont contraires aux dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

L. St-P.

L'Office franco-québécois fête ses vingt ans

par Victor Larivière

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) est né le 9 février 1968 dans le grand mouvement de retrouvailles entre le Québec et la France. Le général de Gaulle et le premier ministre Daniel Johnson s'étaient alors montrés très intéressés par la création de liens étroits et durables entre les deux pays.

Vingt ans plus tard, jour pour jour, lors d'une petite fête réunissant des responsables français et québécois à Montréal, on constate que le bilan de l'OFQJ est impressionnant: c'est 30 000 Québécois et autant de Français qui ont pu effectuer des voyages d'échanges grâce à cet organisme. En plus de ces 60 000 stagiaires, près de 40 000 personnes, des deux côtés de l'Atlantique, ont été directement impliquées dans l'organisation de ces stages.

Selon le secrétaire général de la section de Québec, Alexandre Stéfanescu, l'UPA a été depuis 20 ans le partenaire le plus stable de l'OFQJ avec un nombre important de stagiaires. On a calculé qu'environ huit pour cent des projets sont venus du secteur agricole, alors que ce milieu ne représente qu'un peu plus de trois pour cent de la population totale du Québec.

À peu près tous les domaines de l'agriculture ont été touchés par les échanges France-Québec et il en est résulté de nombreuses innovations. On pense ici à la culture de la vigne (chez l'Orpailleur), à la culture des pommiers nains (chez Diane Goyette), à la culture en serre (Serres Dion), aux paillis plastiques et petits tunnels (chez Marcel Desgroseillers), à l'aquaculture, à l'ostréiculture, à l'élevage des agneaux, des lapins, au gavage des oies, à la culture ornementale, etc. On a aussi échangé sur les systèmes de garderie et de remplacement en milieu rural.

Ces milliers de stages ont contribué à une meilleure connaissance de la réalité des deux pays. Aujourd'hui, l'UPA envisage d'élargir les échanges avec d'autres pays francophones d'Europe et d'Afrique. Déjà depuis quelques années, des stagiaires québécois se rendaient en Belgique, en Suisse et au Luxembourg. Pour Robert Dagenais, qui s'occupe de ce dossier à l'Union, ces échanges ont eu des effets d'entraînement sur les institutions d'enseignement agricole. Ainsi l'ITA de Saint-Hyacinthe est maintenant jumelé avec l'École d'agriculture de Rambouillet. L'Université Laval et le collège Macdonald souhaitent aussi des échanges d'étudiants avec d'autres institutions.

Quelques chiffres

En 1987, les femmes stagiaires à l'OFQJ représentaient 53,8 % du total. L'âge moyen des stagiaires a considérablement baissé au cours des trois dernières années. Les 18-24 ans représentent actuellement près de 59 % des stagiaires québécois et la proportion des étudiants atteint maintenant près de 51 %. Les stagiaires viennent de partout au Québec, mais la région de Montréal est sous-représentée par rapport à sa population alors que l'est du Québec est surreprésenté.

Voici, en terminant, un tableau montrant l'origine géographique des 1 121 stagiaires de 1986, par rapport à la population totale du Québec:

	1986	% de la population du Québec
Est du Québec/ Gaspésie	4,1 %	3,63 %
Saguenay/Lac-St-Jean	5,49	4,67
Québec et environs	18,74	16,03
Mauricie/Bois-Francs	6,02	6,86
Estrie	4,53	3,71
Montréal et environs	52,48	56,40
Outaouais	3,84	4,25
Abitibi/Témiscamingue	3,05	2,38
Côte-Nord/ Nouveau-Québec	1,76	2,07

RÈGLEMENT SUR LA VENTE DES BOVINS DU QUÉBEC

Liste des producteurs ayant conclu une convention avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec afin d'acquérir, pour fins d'engraissement, des petits veaux laitiers directement de producteurs laitiers.

Vograin 1983 Inc.
Raymond Lanctôt
Bedford (Québec) J0J 1A0

Colette Lévesque
Les Hauteurs (Québec) G0K 1C0

André, Lucille B. Pérusse
St-Adrien-d'Irlande (Québec) G0N 1M0

Roger Gobeil
Laterrière (Québec) G0V 1K0

Donald Bernèche
St-Gabriel-de-Brandon (Québec) J0K 2N0

Marcel Proulx
Vassan (Québec) J0Y 2R0

Élevage Boucher & Fille
Yvon Boucher
St-Grégoire (Québec) G0X 2T0

Ferme La Hollandaise Enr.
Marcel Trahan, Catherine Vlaar
Nédelec (Québec) J0K 2Z0

Florent Francoeur
Rollet (Québec) J0Z 3J0

Gervais Girard
Hébertville (Québec) G0W 1S0

IMPORTANT: Le règlement sur la vente des bovins du Québec permet la vente des petits veaux laitiers uniquement par encans publics, par enchères par ordinateur ou aux producteurs ayant conclu une convention avec la Fédération et dont les noms apparaissent ci-haut.

La montée de la pêche blanche sur le fjord du Saguenay

par Pierre Demers

GRANDE-BAIE — Au Québec, depuis bien des années, on a associé la pêche blanche sur la glace à une région bien spécifique du centre de la province, Sainte-Anne-de-la-Pérade, où se pratique la pêche au petit poisson des chenaux (ou poulamon de l'Atlantique).

D'autres lacs et rivières à travers quelques autres régions du Québec proposent ce loisir hivernal aux amateurs de pêche. Mais dans la plupart des cas la ressource disponible se résume à l'éperlan ou à des espèces de la même famille. Peu de gens savent que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est devenue, au fil des hivers, le nouveau royaume de la pêche blanche pratiquée avant tout sur le fjord de la rivière Saguenay.

Les lacs St-Jean et Kénogami regroupent un certain nombre de pêcheurs d'hiver mais là encore les possibilités limitées des espèces (éperlan et doré) finissent par réduire les amateurs.

Ce n'est pas tout à fait le cas pour cette pêche quasi «miraculeuse» qu'on propose sur le fjord du Saguenay essentiellement caractérisée par une grande diversité des espèces disponibles.

Le président de Action Baieriveraine de la Baie, Onésime Charron, qui regroupe les associations de pêcheurs dont les cabanes sont installées sur la Baie-des-Ha, Ha (secteur Bagotville et secteur Grande-Baie) admet que la grande popularité de cette pêche sur le fjord vient en grande partie du fait que les pêcheurs peuvent prendre de la morue, du turbot, du sébaste — en grande quantité celui-là —, de la truite de mer, de la plie et même du requin et de la crevette pour ceux qui sont équipés des accessoires nécessaires.

C'est un loisir tellement populaire depuis 5 ans que la ville de pêche sur la Baie-des-Ha, Ha compte maintenant (hiver 88) plus de 1 000 cabanes et devrait accueillir plus de 200 000 visiteurs, cette saison (mi-décembre à la fin mars).

Précisons ici que l'on retrouve également une série de plus de 500 autres cabanes à pêche en face des villages principaux qui bordent la rivière Saguenay, soit St-Fulgence, Anse-St-Jean, Petit-Saguenay et Sacré-Coeur. Là aussi, ce loisir est de plus en plus populaire et caractérise la diversité des espèces.

Un biologiste de l'UQAC, Denis Larrivée, qui a fait des observations sur la ressource disponible dans ce fjord du Saguenay admet qu'on connaît encore très partiellement la chaîne alimentaire (et ses variations) de cette faune marine exceptionnelle. «C'est une vraie mer intérieure que ce fjord et on ignore les habitudes des 52 espèces de poissons dénombrés déjà sans oublier les centaines d'invertébrés. Je considère que la pêche sportive reste pour le moment une activité d'exploitation de la ressource du fjord plutôt «douce» si on la compare à la pêche commerciale. Mais il se pourrait que, bientôt, la pêche commerciale fasse son apparition dans ce cours d'eau -- des permis ont été demandés par quelques compagnies de pêche — et alors on assisterait sans doute rapidement à un début de rupture des stocks. Avant d'émettre ce genre de permis on devrait, à mon avis, mener des études sur la ressource de la rivière Saguenay et de l'ensemble de son fjord.»

C'est en effet une pêche surprenante que cette pêche blanche sur le fjord. Les catégories de pêcheurs sont aussi fort disparates. Il y a les touristes du dimanche après-midi, les pêcheurs qui viennent en groupe ou en famille avec les enfants pour se retrouver entre clans ou entre cercles d'amis et les amateurs mordus de cette pêche qui eux prennent ce loisir plus au sérieux.

Ces derniers bien souvent se nourrissent fréquemment des produits de leur pêche et en font le marché sur une petite échelle.

Récemment le département de santé communautaire de Chicoutimi a émis des directives sur la consommation des poissons pêchés lors des mois d'hiver, dans le fjord du Saguenay.

On possède maintenant un profil plus fiable de la contamination des poissons de cette rivière.

On vient de terminer l'étude des rapports d'échantillonnages et d'analyses chimiques faites pour trois classes de produits toxiques susceptibles de s'accumuler dans la chair des poissons : les pesticides ou leurs dérivés et les polluants organiques, les hydrocarbures aromatiques polycryliques et les métaux toxiques. Or ce profil indique que le mercure demeure le contaminant principal. En raison de cette condition, la réserve demeure pour les gros spécimens (plus âgés) de morue, de flétan, de plie et de crabe.

Les organismes et les niveaux de gouvernement sont nombreux dans ce dossier de la pêche blanche — quoiqu'on puisse pêcher sans permis toutes ces espèces commerciales de l'Atlantique — mais ils n'interviennent pas directement lorsque des amateurs de pêche sportive exploitent «en douceur» une ressource marine.

Ainsi le MLCP, le MAPAQ, les municipalités, le gouvernement fédéral via Pêche et Océan Canada n'ont pas pris très au sérieux cette activité.

En fait, ce loisir particulier de la pêche blanche dans la région du Saguenay permet aux gens du milieu et aux nombreux touristes (de plus en plus nombreux d'année en année) de découvrir les richesses marines de ce fjord exceptionnel.

Les organismes de regroupement des pêcheurs, les groupements écologistes et les biologistes souhaiteraient que le MAPAC, le MLCP, Pêche et Océan Canada provoquent des études plus fouillées sur la chaîne alimentaire des espèces prises par les amateurs.

La pêche de ce type sur le fjord du Saguenay a aussi permis aux pêcheurs sportifs et à la population en général de faire une meilleure identification des espèces de ce cours d'eau marin.

Ce loisir hivernal semble avoir rapproché ses adeptes du milieu naturel régional et de la rivière Saguenay beaucoup trop méconnue.

Produits québécois aux États-Unis

Plus de 7 000 acheteurs professionnels du milieu de l'alimentation de la Nouvelle-Angleterre étaient invités à Cambridge dans le Massachusetts à une exposition pour découvrir et goûter les produits agro-alimentaires québécois et canadiens. Cette initiative promotionnelle était organisée par le Consultat du Canada à Boston et la Délégation du Québec en Nouvelle-Angleterre. On avait tenu avec succès une expérience semblable en octobre 1986 et on s'attend encore cette fois à ce que l'exposition appelée «Taste of Canada» amène des retombées économiques pour tout le secteur agro-alimentaire. On y retrouve 40 exposants du Québec et une vingtaine venant d'ailleurs au pays.

Aide fédérale au Conseil canadien du mouton

Le ministre fédéral de l'Agriculture vient d'accorder une aide financière au *Conseil canadien du mouton*. Entre 1987 et 1989, le fédéral versera 45 000 $. Les producteurs et les gouvernements provinciaux verseront une contribution équivalente.

Cette subvention est accordée dans le cadre du *Projet de développement des marchés des produits agricoles canadiens*. Elle permettra au conseil canadien d'élaborer une stratégie nationale pour l'industrie du mouton.

Le Conseil est particulièrement inquiet de la hausse des importations d'agneaux réfrigérés de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Il a obtenu du ministre Wise l'assurance que cette situation était l'objet d'une surveillance.

Pour favoriser un développement ordonné du marché de la viande de mouton, le Conseil entend mener diverses enquêtes sur cette industrie en Océanie, entre autres, dans les domaines de la recherche, de la vulgarisation, du transfert de technologie, de l'information sur les marchés et de la promotion. Avec les gouvernements et les groupes de producteurs, la délégation qui doit partir vers la fin février étudiera les méthodes dont on doit s'inspirer pour un développement ordonné du marché canadien.

L. St-P.

Concours : «Jeunes reporters sur la forêt» 3 000 $ en prix

L'Association forestière québécoise Inc. et les Clubs 4-H du Québec Inc. lancent, pour une deuxième année consécutive, le concours «Jeunes reporters sur la forêt». Au total, 12 gagnants et gagnantes se partageront un montant total de 3 000 $ et se verront remettre un abonnement d'un an (d'une valeur de 25 $) au magazine *Forêt conservation*.

Le choix des meilleurs reportages sera assuré par un comité de sélection formé des personnes suivantes :

— Luc Chartrand, journaliste au magazine *L'Actualité* ;
— Vianney Duchesne, journaliste au quotidien *Le Soleil* ;
— Kate Dunn, journaliste au quotidien *The Gazette* ;
— Yvan Hardy, directeur général du Service canadien des forêts - région de Québec ;
— Gustave Larocque, chef de service, émission Agriculture et ressources naturelles (Radio-Canada) ;
— Louise Plante, journaliste au quotidien *Le Nouvelliste* ;
— Claude Saucier, animateur de l'émission Téléservice (Radio-Québec).

Pour participer, les jeunes des écoles secondaires (11 à 17 ans) doivent rencontrer une personne de leur entourage qui bénéficie de la forêt ou de ses diverses ressources (travail, sport, passe-temps) et produire un reportage qui met en évidence les liens qui existent entre cette personne, la forêt et l'activité considérée. Trois moyens d'expression sont accessibles : reportage écrit (2 à 4 pages), sonore (maximum 5 minutes) ou vidéo avec bande sonore (maximum 5 minutes).

Ce concours provincial, parrainé par le Service canadien des forêts, s'inscrit dans le cadre des activités de la Semaine de l'arbre et des forêts (1er au 7 mai 1988), durant laquelle la remise des prix sera effectuée.

Pour participer, faites parvenir vos reportages à l'Association forestière québécoise Inc., 915, boul. Saint-Cyrille ouest, bureau 110, Sillery (Québec) G1S 1T8, avant minuit le 2 avril 1988.

La FCA alarmée de cette décision

La Fédération canadienne de l'agriculture s'inquiète de l'attitude du ministre de l'Agriculture dans le dossier de l'alachlore. Le ministre a annoncé qu'il ne rétablirait pas l'homologation de cet herbicide, utilisé par les producteurs de maïs et de soja, malgré les recommandations contraires du Comité de révision de l'alachlore.

La FCA croit que cette décision créera un précédent qui minera la confiance des agriculteurs à l'égard des procédures gouvernementales dans le domaine des pesticides. La FCA craint également que cette décision ait des répercussions graves, non seulement pour les producteurs de maïs et de soja, mais pour l'ensemble du secteur agricole.

I.P.

AVIS AUX PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

Mesdames, messieurs,

Prenez avis, par la présente, que l'Assemblée générale de la Fédération des producteurs de pommes du Québec et du plan conjoint des producteurs de pommes du Québec, qui devait avoir lieu le 12 février dernier a dû être reportée à cause de la tempête de neige et du manque de participation des producteurs. Le tout a été remis aux date, heure et endroit suivants:

Date: 3 mars 1988
Heure: 9 h 30
Endroit: Institut de technologie Agro-alimentaire
3230, rue Sicotte
St-Hyacinthe (auditorium)

L'inscription des producteurs débutera à 9 h 00. De plus, il sera servi sur place, un dîner pour tous les producteurs à un prix modique.
En plus, des affaires courantes, divers autres sujets seront à l'ordre du jour, soit :

- Modification au règlement de la Fédération des producteurs de pommes du Québec ;
- Dossier sur la mise en marché ;
- Résolution des syndicats régionaux.

Bienvenue à tous.

Jean-Claude Tessier, agr.
secrétaire,
Fédération des producteurs de pommes du Québec

LE QUÉBEC AGRICOLE

Nouvelles de l'ITA de La Pocatière

☐ ***Le Service de l'éducation continue de l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière offre pour la troisième année le programme de* Culture écologique autogérée. *Ce programme de formation à temps plein échelonné sur 40 semaines a permis à l'ITA de La Pocatière de se doter d'équipements, de mener des expériences et de développer ainsi un savoir-faire dans un secteur d'activité encore jeune au Québec.***

Cet ensemble permet maintenant d'être en mesure d'offrir toute une gamme d'activités de formation à temps partiel aux producteurs(trices) écologiques de même qu'à tous les autres intervenants(es) du monde de la culture écologique qui ne peuvent suivre le programme de 40 semaines. Voici quelques-uns de ces cours :

• **Introduction à la biodynamie :**
5 et 6 mars
Il s'agit d'une session de 15 heures où sont étudiés les fondements de la biodynamie, le compostage comme base de fertilisation, les préparations biodynamiques, le calendrier biodynamique et le dynamisme de la vie végétale.

• **Culture écologique en serre :**
12, 13, 19 et 20 mars
Les propriétés physiques et chimiques du milieu, la valeur et l'importance de la matière organique, la fertilisation et la phytoprotection sont les principaux éléments abordés au cours de cette session.

• **Compostage :**
9 et 10 avril
Au programme, le processus de décomposition, les matières premières, la préparation du tas de compost, les suppléments minéraux, l'utilisation du compost. La session est d'une durée de 15 heures.

Pour information, contactez le Service de l'éducation continue de l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière au (418) 856-1110 ou, pour les appels en provenance de l'extérieur, 1-800-463-1351. ■

Stage en gestion agricole

☐ ***Le stage de formation en gestion agricole sera de nouveau offert en 1988. Organisée par la Commission de formation professionnelle de la région de Québec et financée par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, la formation est assurée par l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière en étroite collaboration avec la Fédération des Syndicats de gestion agricole.***

Objectifs de formation
Offrir une formation préparatoire à l'emploi de conseiller ou de conseillère dans un syndicat de gestion agricole.

Dates et durée
9 mai au 5 août 1988
455 heures (35 heures - semaine)

Lieu de formation
Région de Québec

Conditions d'admission
1- Détenir ou être en voie d'obtenir un baccalauréat en agro-économie.
2- Être membre de l'Ordre des agronomes du Québec ou être admissible à son examen.

Inscription
Pour s'inscrire, expédier votre curriculum vitae accompagné d'une copie de votre relevé de notes avant le 11 mars à :

Commission de formation professionnelle
a/s Monsieur Luc Cyr, agronome
2, route Trans-Canada, local 3
Lévis (Québec)
G6V 6W8

Entrevues de sélection
Les personnes admissibles devront se présenter devant un jury de sélection qui siégera à Québec et à Montréal dans la semaine du 28 mars de façon à retenir 15 candidatures pour le stage. Les candidats et candidates retenus seront avisés au plus tard le 15 avril 1988.

Perspectives professionnelles
L'inscription au stage ne constitue en aucune façon une garantie d'emploi : elle devrait permettre par ailleurs au candidat ou à la candidate de réaliser une meilleure performance en entrevue lors de l'ouverture d'un poste dans l'un ou l'autre des 45 syndicats de gestion agricole au Québec.

Au cours des deux dernières années, la très grande majorité des personnes ayant suivi le stage ont décroché soit un poste disponible dans un syndicat de gestion, soit un emploi connexe où l'expérience acquise dans le stage a constitué un facteur déterminant.

De plus, la Fédération des syndicats de gestion agricole accorde trois mois d'expérience pertinente à ceux et à celles qui ont réalisé le stage au moment de leur engagement dans un syndicat.

La personne inscrite au stage ne reçoit aucune allocation de formation et aucun crédit ne lui sera accordé pour sa participation.

Informations supplémentaires
Commission de formation professionnelle
Monsieur Luc Cyr
Téléphone : (418) 835-1922
Fédération des syndicats de gestion agricole
Monsieur Bernard Blais
Téléphone : (514) 679-0530
Institut de technologie agro-alimentaire
Monsieur Yves Pépin
Téléphone : 1-800-463-1351 ■

À Laval, le 16 avril 1988

Colloque sur le cheval

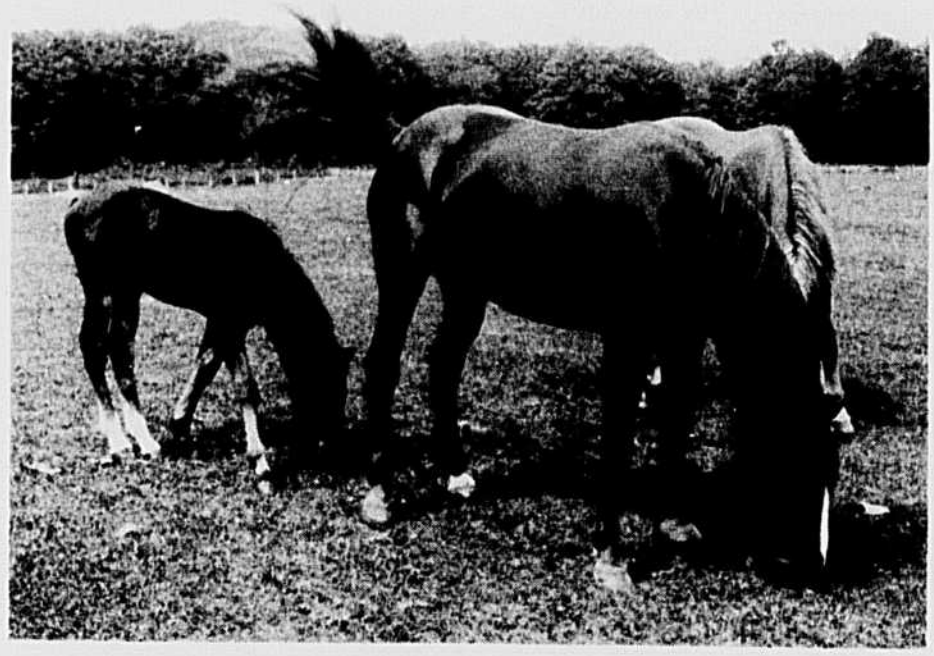

☐ ***Le Conseil des productions animales du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec invitent toutes les personnes intéressées à prendre part à un colloque sur le cheval qui aura lieu le 16 avril 1988 au Centre des congrès Sheraton, à Laval.***

Sous le thème « L'entraînement du cheval », cette rencontre permettra aux participants et aux participantes de s'enquérir des façons modernes et scientifiques d'entraîner le cheval pour obtenir un rendement optimal.

En matinée, plusieurs conférenciers MM. Marcoux, Hallé, McCavill et Urin aborderont divers thèmes, dont l'examen d'achat du cheval, la structure et fonction du pied, la médecine sportive équine lors de l'entraînement des chevaux et les problèmes respiratoires.

Par ailleurs, l'après-midi sera réservé à des ateliers de travail au choix des participants. Cette nouvelle formule permettra aux personnes présentes d'opter pour la discipline de leur choix. Les thèmes de ces ateliers porteront sur l'entraînement du poulain de race Standardbred, les chevaux d'attelage d'exposition, la compétition de chevaux sauteurs-chasseurs, la maréchalerie dans l'entraînement du cheval et le débourrage du poulain western.

Inscription
Pour s'inscrire, les personnes intéressées sont priées de remplir le formulaire ci-joint et de le retourner accompagné d'un chèque de 25 $ émis à l'ordre du Ministre des Finances du Québec. Veuillez noter aussi qu'aucune inscription par téléphone ne sera acceptée et qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Le nombre de places étant limité, le Conseil des productions animales du Québec ne peut assurer une place à ceux et celles qui s'inscriront le matin même du colloque.

C'est pourquoi on vous demande de faire parvenir le formulaire d'inscription avant le 29 mars 1988, à l'adresse suivante :
Colloque sur le cheval
Direction de la coordination scientifique et technique
Conseil des productions animales du Québec
200-A, chemin Sainte-Foy, 2e étage
Québec (Québec)
G1R 4X6

Pour de plus amples renseignements, on demande aux personnes intéressées de téléphoner au numéro suivant : (418) 643-2673. ■

COLLOQUE
SUR LE CHEVAL

NOM : _____ PRÉNOM : _____
en lettres moulées S.V.P.
ADRESSE : _____
_____
_____ CODE POSTAL : _____
TÉLÉPHONE : BUR. : ( ) _____ RÉS. : ( ) _____
ATELIER CHOISI : _____
PROFESSION : _____

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Concours provincial des produits de l'érable 1988

C'est en plein le temps de s'inscrire

☐ ***Le temps des sucres est à nos portes : ce sera l'occasion de participer au concours provincial des produits de l'érable. Ce concours du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation se tiendra cette année dans le cadre du Festival de l'érable de Plessisville.***

Lancé le 28 janvier dernier par le ministre Michel Pagé, le concours couronnera ses lauréats le 29 avril prochain. Tous les acériculteurs et acéricultrices du Québec, détenteurs de leur carte de producteur agricole et exploitant au Québec une érablière d'au moins 500 entailles peuvent participer.

C'est en plein le temps de s'inscrire ; la période d'inscription **se terminera le 31 mars**.

Pour participer, on peut s'adresser directement à un bureau régional ou à un bureau de renseignements agricoles ; on peut également remplir le coupon ci-dessous et le retourner à l'adresse indiquée.

En 1988, moi, je participe ! ■

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION
(À retourner avant le 31 mars 1988)
CONCOURS PROVINCIAL DES PRODUITS DE L'ÉRABLE
(S.V.P., écrire en lettres moulées)

NOM : _____ *PRÉNOM :* _____

ADRESSE : _____

_____ *CODE POSTAL* _____

TÉL. : ( ) _____

Je désire m'inscrire au Concours provincial des produits de l'érable 1988.

Retourner à : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Aide aux organismes et gestion des concours
200-A, chemin Sainte-Foy, 2e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

À Montréal, le 7 avril 1988

Colloque sur les plantes fourragères

☐ ***« Tout commence au semis », tel est le thème du colloque organisé par le Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ) sur les plantes fourragères. Cette rencontre des producteurs et productrices intéressés aura lieu le 7 avril 1988, au Château Champlain, à Montréal.***

On sait que les plantes fourragères représentent en superficie la plus importante production végétale au Québec. En effet, elles recouvrent près des deux tiers des superficies améliorées de la province.

Programme

Les conférenciers engagés dans la recherche et la vulgarisation agricole fourniront des éléments techniques et économiques axés sur l'implantation des plantes fourragères.

Dans un premier temps, on traitera de la préparation du lit de semence et des opérations de semis en tenant compte des propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol et de l'équipement disponible (labour conventionnel, préparation minimale du sol, semis sans labour). Les critères de sélection, la description des légumineuses et des graminées vivaces recommandées au Québec ainsi que les principes impliqués dans la composition des mélanges fourragers seront discutés.

On abordera ensuite l'importance des dégâts dus aux mauvaises herbes et aux maladies lors de l'établissement ainsi que les moyens de lutte. Les aspects économiques de l'établissement des plantes fourragères selon diverses méthodes d'implantation seront également traités.

Inscription

Les personnes intéressées par la production des plantes fourragères peuvent s'inscrire au colloque en remplissant le coupon ci-joint, accompagné d'un chèque de 25 $ émis à l'ordre du Ministre des Finances du Québec.

Le formulaire d'inscription doit parvenir à l'adresse suivante avant le 24 mars 1988 :
Colloque sur les plantes fourragères
Conseil des productions végétales du Québec
200-A, chemin Sainte-Foy, 2e étage
Québec (Québec)
G1R 4X6 ■

COLLOQUE SUR LES PLANTES FOURRAGÈRES

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

_____ CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE : BUR : ( ) _____ RÉS : ( ) _____

PROFESSION : _____ SECTEUR D'ACTIVITÉ : _____

Service du génie

Nouvelles brèves

Logiciel « CANAL »

Le Service du génie a fait l'acquisition du logiciel « CANAL » produit par le Centre National du Machinisme Agricole (CEMAGREF). Ce logiciel permet de résoudre les problèmes les plus courants rencontrés en hydraulique à surface libre en régime permanent. Il travaille en géométrie paramétrée (trapèze, cercle, parabole, triangle et rectangle). Ce logiciel calcule la ligne d'eau pour un écoulement non uniforme (varié) appelé également « courbe de remous ». **M. Laroche**

Sécurité : « Explosion du réservoir d'essence d'un tracteur

À la suite du décès d'un producteur survenu lorsqu'il faisait le plein du réservoir à essence de son tracteur en utilisant un entonnoir de métal, nous avons effectué une brève enquête auprès des concessionnaires de machinerie agricole et nous avons fait les constats suivants :

Il est possible « sur certains tracteurs à essence » dont le réservoir est près de la batterie, et « sur certains tracteurs à jardin », qu'il y ait danger d'explosion au moment d'effectuer le plein d'essence si l'entonnoir « métallique » utilisé entre en contact avec le pôle positif de la batterie.

Considérant ce danger toujours présent, nous désirons faire les mises en garde qui suivent :

- Arrêter le moteur et attendre qu'il ait refroidi avant de faire le plein d'essence.
- Utiliser des entonnoirs de plastique.
- Recouvrir la batterie ou le pôle positif de celle-ci à l'aide d'un couvercle en plastique disponible et vendu à cet effet.
- Éloigner les pièces de métal qui peuvent entrer en contact avec le pôle de la batterie et le réservoir ou le bâti du tracteur.
- À la limite, éloigner la batterie du réservoir.

SOYEZ PRUDENTS LORS DES PLEINS D'ESSENCE. **G. Gingras**

Séchage du fumier de mouton

Dans le but de déterminer les paramètres de séchage du fumier de mouton, le Service du génie procède présentement à des tests de séchage chez un producteur à Saint-Isidore près de Québec ; cette expérimentation permettra de connaître la quantité d'énergie nécessaire et ses coûts. **Q. Le Phat**

Structures indéterminées

Le calcul récent d'une ferme triangulée, supportée en trois points d'appui, a remis en évidence le fait que les hypothèses qui sont à la base de la résistance des matériaux doivent, dans la pratique, demeurer vraies, sinon les résultats sont faux.

Ainsi, lorsque les trois points d'appui de la ferme étaient stables, on obtenait de bons résultats. Mais les résultats sont différents si la ferme est supportée par deux murs stables aux extrémités et une poutre qui fléchit au centre.

Pour ce dernier cas, il faut alors analyser la structure dans les trois directions ou encore, considérer deux demi-fermes indépendantes. **H. Maheux**

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
Secrétaire de rédaction : François Linteau

Chronique syndicale UPA

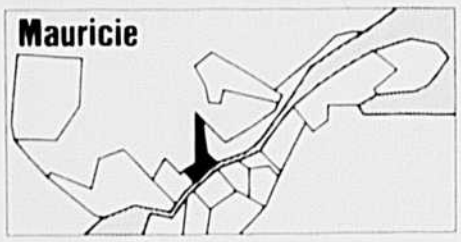

Consultation permanente

Au moins seize rencontres doivent se tenir en Mauricie, dans les jours qui viennent, dans le cadre de la consultation « permanente » pour tenter de dégager des projets permettant une consolidation et/ou un développement de l'agriculture en Mauricie soumise à des tendances inquiétantes : baisse de 42 % des fermes depuis 1971, vieillissement des exploitants (40 % étant âgés de 50 ans et plus), augmentation importante des entreprises déclarant des ventes de 100 000 $ et plus (de 38 en 1976 à 369 en 1986), diminution des superficies améliorées de 20 %, manque de main-d'oeuvre qualifiée, difficultés de transfert en raison de l'augmentation de la valeur des entreprises. Des projets provenant de ces rencontres seront ensuite acheminés dans le cadre du Sommet socio-économique pour la région 04 devant se tenir au printemps 1989.

Main-d'oeuvre agricole

Les producteurs et productrices agricoles de la Mauricie seront informés, dans le cadre des assemblées générales annuelles des huit syndicats de base de notre territoire, des résultats obtenus grâce à la réalisation d'une enquête effectuée auprès de 30 producteurs(trices) par le Service d'emploi agricole. Leurs réactions, commentaires et propositions, jointes à celles déjà formulées par le Service d'emploi agricole de la Mauricie, risquent de dégager des avenues adaptées à leurs besoins de main-d'oeuvre agricole et susceptibles d'enrayer la pénurie de travailleurs qualifiés actuelle.

Prévention des accidents de travail en agriculture

Le Comité élargi de prévention des accidents du travail en agriculture a tenu une rencontre le 8 février dernier pour élaborer un programme des activités pour l'année en cours. Parmi les principaux éléments retenus, signalons les cours de secourisme, la publication d'un cahier spécial en collaboration avec *Le Nouvelliste*, une sensibilisation auprès d'un niveau des jeunes élèves du primaire des écoles rurales de notre territoire, l'organisation d'un concours de tractorisme et des sessions d'information sur les coûts élevés se rattachant aux taux de cotisation de la Commission de la santé et sécurité du travail (CSST). Ces recommandations doivent fair l'objet de discussions par les instances décisionnelles de la Fédération de l'UPA de la Mauricie.

Pommes de terre

Le Syndicat des producteurs de pommes de terre de la Mauricie a organisé une soirée d'information à l'intention des producteurs et productrices de notre région pour leur donner tous les éléments pertinents à la création d'un « club de production » subventionnable en vertu d'un programme du MAPAQ. Sensible à la qualité des aliments, soucieux de protéger l'environnement, ce « club de production » regroupera des producteurs(trices) utilisant la technique de la lutte intégrée pour fournir à la population régionale (et en général) des produits conformes à leurs besoins. On sait qu'en 1987, la moitié des producteurs(trices) de pommes de terre de la Mauricie avaient adopté cette technique de contrôle de la production.

Voie d'accès à l'autoroute 55

Après plusieurs années de résistance, les producteurs agricoles ont finalement obtenu que le tracé de la voie d'accès à l'autoroute 55 ne provoque pas la disparition de l'agriculture exercée dans les limites de la municipalité de Shawinigan-Sud. Non seulement le tracé respecte-t-il l'agriculture, mais il s'avère être le moins coûteux et le plus respectueux de l'environnement en général ; par ailleurs, les sommes épargnées seront affectées à la réfection de la route 157. Le gouvernement du Québec et la majorité des gouvernement municipaux se sont donc finalement rendus à l'argumentation des producteurs(trices) agricoles faisant partie du Comité de surveillance du territoire agricole de Shawinigan-Sud appuyé par la Fédération de l'UPA de la Mauricie.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Suite à la tenue de la table de concertation sur l'industrie ovine du 14 décembre dernier, des responsables de la Fédération ont participé à l'élaboration d'un projet de programme de rentabilisation et de consolidation de la production au cours de deux réunions qui ont eu lieu à la mi-janvier et au début de février.

Le projet de programme comporterait les volets suivants :

— l'obtention d'un encadrement technique accru au niveau provincial et régional ;

— une aide financière pour restructurer la production à trois paliers soit, une aide pour favoriser le développement du cheptel de pur-sang, une aide pour favoriser la production de femelles hybrides prolifiques et de qualité et une aide pour améliorer la productivité sur les fermes d'agneaux de marché par l'acquisition de femelles hybrides ;

— une aide financière et technique à l'utilisation de l'insémination artificielle par le plus grand nombre possible de producteurs ;

— une aide financière et technique aux producteurs de pur-sang pour favoriser l'implantation de stations privées d'épreuve des béliers ;

— une aide financière pour améliorer les infrastructures physiques en vue d'une plus grande productivité et de l'accroissement des élevages ;

— la mise en opération d'un programme d'évaluation génétique adapté à la production ovine de sujets pur sang et hybrides ;

— la mise en opération d'un programme de gestion technico-économique pour les producteurs d'agneaux de marché.

Au moment d'écrire cette chronique, la haute direction du MAPAQ n'a pas encore entériné ce projet de programme mais, dès que cela sera fait, elle compte le présenter au Conseil du trésor au tout début de mars afin que celui-ci puisse l'étudier et rendre sa décision vers le 10 mars, de manière à ce que l'éventuel programme puisse s'appliquer dès le 1er avril 1988.

Bien que tout cela ne soit pas encore acquis, les chances pour que la production ovine bénéficie de cette « nouveauté potentielle » sont bonnes puisque, grâce aux efforts fournis par les producteurs dans la réduction du déficit de l'ASRA au cours de 1987, la production ovine est sans doute réhabilitée aux yeux des trésoriers de l'État . . . À suivre.

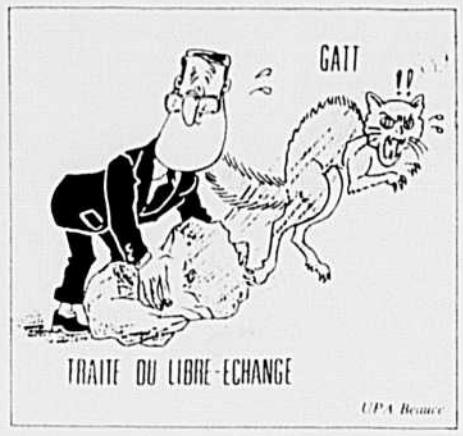

RBN Caron, une entreprise de récupération de bois noyé

par Pierre Demers

ST-EUGÈNE — Depuis l'été 81, une petite entreprise de récupération de bois noyé, RBN Caron inc., expérimente une façon originale de recycler les gisements ligneux qu'on retrouve en très grande quantité — un million de cordes uniquement dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean — dans de nombreux cours d'eau du Québec.

C'est l'un des actionnaires de la petite industrie, Michel Caron, professeur à Laterrière et amateur de plongée sous-marine, qui a eu l'idée de recueillir ainsi les billes de bois dans les hauts-fonds du lac aux Rats situé à environ 13 kilomètres de St-Eugène, au Lac-Saint-Jean.

Au début des années 70, en lisant un article du magazine « Perspectives » il apprend que le bois se conserve intact dans l'eau (on venait de récupérer une galère romaine en parfait état). Il prend alors la décision de former une compagnie pour récupérer le bois noyé avec ses trois frères et négocie un premier contrat avec la compagnie Donohue de St-Félicien.

C'est durant l'été 81, qu'on tente une première expérience dans le Lac aux Rats renfermant — selon les dires des gens de la compagnie Price — plus de 60 000 cordes de ce bois noyé.

Mais le défi est de taille

« À la première année, on a utilisé un siphon pour recueillir les billes de bois entre deux eaux mais l'invention maison donne de piètres résultats. Le gros aspirateur fonctionnant selon le principe du vide d'eau se brise fréquemment. C'est un plongeur qui le manipule sur un radeau et dirige ensuite le bois sur un convoyeur mobile toujours installé à fleur d'eau. On abandonne rapidement le siphon en question pour mettre plus de travailleurs-plongeurs à la récupération des billes. Une fois celles-ci récupérées, on les place dans un panier flottant et une autre machine elle aussi installée dans l'eau — pour éviter toujours que le bois noyé soit en contact avec l'air — les déchiquette en copeaux. En somme, le problème majeur de cette technique de récupération et de transformation sur place des gisements ligneux noyés c'est que le travail manuel exige trop d'énergie des plongeurs. »

C'est cette méthode artisanale qui permet à la compagnie de Michel Caron et de ses frères de remplir cinq contrats avec la compagnie Donohue, cinq étés durant.

On recueille ainsi plus de 8 000 cordes de bois qu'on transforme en copeaux pour l'usine Donohue de St-Félicien. Ce bois noyé dont les fibres sont demeurées intactes sert à la fabrication de la pâte Kraft et de certains cartons. Les autres papeteries de la région ont refusé jusqu'ici de signer des contrats d'approvisionnement de copeaux avec RBC Cacon inc. parce que — d'après leurs tests — le bois récupéré est plus terne que les autres et se doit d'être traité avec un système de blanchissement automatique.

Ce bois noyé, toujours selon ce que nous a expliqué Michel Caron, renferme aussi un peu plus de noeuds que les autres espèces et ce problème semble faire hésiter les autres grosses papetières régionales à l'utiliser sur une base régulière.

Cette petite entreprise du Lac-Saint-Jean, RBN Caron inc., a donc expérimenté à ses frais — plus de 100 000 $ d'investissement de départ — une méthode de récupération du bois noyé qui comporte un volet « dépollution » intéressant en plus de tomber pile actuellement dans le contexte de la nouvelle loi du MER sur les droits et les limites de coupe de bois au Québec.

De l'avis de Michel Caron, il serait nécessaire de fouiller plus à fond cette formule de fabrication des copeaux parce qu'à moyen terme les compagnies risquent de connaître une pénurie de bois dans leurs usines.

Les tonnes de copeaux en réserve sur lesquelles se reposent les compagnies depuis quelques années risquent de dimi-

suite à la page 35

La consultation permanente 1988

Cette semaine la chronique spéciale présente un thème de consultation retenu par le Syndicat « Rivière Noire » dans la Fédération de St-Hyacinthe. Ce Syndicat a choisi d'utiliser la consultation permanente pour régler un problème on ne peut plus concret.

Il s'agit là d'un bel exemple de retour à la base et d'implication concrète d'administrateurs de l'UPA dans leur milieu.

Quand les concessionnaires déménagent

Lors de la soirée de consultation du Syndicat de base de Rivière Noire, les gens présents ont discuté d'un problème qui les touche particulièrement. On sait que celui-ci se répète à travers toute la province.

Le transfert des services des ventes et des pièces de la compagnie Ford-New Holland des Équipements Acton Inc. vers un autre garage de la région occasionnera de graves ennuis aux producteurs et productrices agricoles du territoire du Syndicat de base de l'UPA Rivière Noire.

Les productrices et producteurs propriétaires de machineries Ford et New Holland se retrouveront obligés à partir de maintenant de parcourir environ 100 km pour se procurer les pièces de rechange nécessaires au fonctionnement des machineries. Or, on sait que lorsqu'il s'agit de semer ou de récolter, les agriculteurs et agricultrices ne peuvent se permettre de perdre une demi-journée de travail.

Les 300 personnes touchées par le départ de l'agence perdront également beaucoup d'argent puisque la valeur marchande de leur machinerie diminuera dans toute la région.

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

Pertes anticipées en Ontario

Selon une étude du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario (MAAO), les agriculteurs de cette province perdront 95 millions de dollars par année à cause du traité de libre-échange. Les principaux perdants seront les producteurs de céréales et d'oléagineux (30 millions), de lait, de volaille et d'oeufs (18 millions) et de raisins (15 millions). Seuls les producteurs de viande rouge pourraient y gagner un 18 millions de dollars de ventes supplémentaires.

L'étude du traité commence au Congrès

Le Congrès américain a commencé à étudier le traité canado-américain. Les élus américains y semblent en général favorables mais soulèvent quand même quelques objections. Le textile, l'automobile, les industries culturelles, le commerce du blé soulèvent des inquiétudes chez les parlementaires. Néanmoins, le président du Ways and Means Committee, Daniel Rostenkowski, pense que le Congrès devrait rapidement voter sur l'Accord et sur le Bill omnibus sur le commerce. Rappelons que ce dernier contient plusieurs mesures protectionnistes qui pourraient sérieusement limiter la portée du traité de libre-échange.

Plus 4 milliards d'exportations québécoises exemptées

Selon une étude du ministère de l'Industrie et du Commerce, la disparition progressive des tarifs douaniers entre le Canada et les États-Unis touchera dans dix ans près de 4 milliards de dollars d'exportation faite par les industriels de la province. Ces 4 milliards s'ajouteront au 12 milliards de dollars d'exportation qui ne sont déjà pas sujets à des tarifs douaniers.

Le Manitoba passe à l'action

Le Manitoba sera la première province canadienne à présenter un projet de loi pour contrer les effets du libre-échange. En effet, le gouvernement néo-démocrate de cette province veut déposer un projet de loi pour réserver les meilleurs emplacements touristiques aux entreprises canadiennes. Les avocats du gouvernement fouillent aussi la législation manitobaine pour trouver d'autres secteurs où la province pourrait légiférer pour contrer le traité.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral pose aussi des gestes pour restreindre les entrées américaines au pays. Selon une nouvelle réglementation fédérale, les courtiers en valeurs mobilières américains devront détenir un permis avant de pouvoir opérer au Canada. C'est un geste qui va un peu à l'encontre de l'esprit du traité mais aussi à l'encontre de la tendance actuelle. En effet, toutes les provinces canadiennes à l'exception de l'Ontario ont déjà ouvert leurs portes aux courtiers étrangers. Le geste d'Ottawa est donc vu comme un empiètement dans une juridiction provinciale.

Le Canada fait des jaloux

Plusieurs pays envient le Canada d'avoir signé un traité de libre-échange avec les Américains. Le Mexique, le Japon, la Corée du Sud et Taïwan ont démontré un vif intérêt pour le traité canado-américain. L'Association des pays du Sud-est asiatique a commencé récemment une étude sur le commerce de ses 6 pays membres avec les États-Unis. Et même Israël voudrait voir ouvrir son traité de libre-échange avec les États-Unis pour y inclure certains des points contenus dans le traité du Canada.

La taxe sur le porc demeurerait

Les producteurs de porcs américains ont certainement été heureux d'apprendre que le droit compensateur sur le porc canadien ne mourra pas avec le traité. En effet, c'est au cours de l'Iowa Pork Congress que l'ambassadeur pour le commerce, Alan Holmer, leur a déclaré que le droit compensateur serait maintenu malgré le traité. Mais il a quand même affirmé que ce traité était vraiment «un accord historique».

Les consommateurs sont inquiets

Les associations de consommateurs du Québec sont inquiètes de la signature du traité. D'après elles, l'accord ne contient pas assez de garanties pour protéger les consommateurs. Notamment, elles se posent des questions au sujet des normes (qualité, poids, mesures...), l'impact sur les prix à la consommation et sur leurs pouvoirs d'achat.

A.B.

Des oui et des non de la Régie

La Régie des marchés agricoles du Québec vient de révoquer une décision prise en février 1986 autorisant M. Richard A. Michaud, de Saint-Angèle-de-Monnoir, à fabriquer du fromage à base de lait de chèvre.

M. Michaud aurait définitivement abandonné son projet. Un inspecteur de la Direction de l'inspection des produits laitiers l'a confirmé à la Régie.

* * *

M. Vincent Sicilliano, du Mont-St-Grégoire, répondait bel et bien à la définition de producteur agricole en 1985, 1986 et 1987.

Cette déclaration de la Régie était récemment faite à la demande de l'Union des producteurs agricoles qui entend s'adresser à la justice pour obliger ce producteur de cultures commerciales à payer sa cotisation.

Au cours d'une audience, il aurait été démontré que M. Sicilliano a cultivé, au cours de ces années, du maïs-grain sur 210 acres. Selon la Régie, cette production a une valeur largement suffisante pour permettre à ce producteur de franchir le seuil prévu par la *Loi sur les producteurs agricoles* et ainsi répondre à la définition de producteur agricole.

* * *

La Régie a approuvé le règlement sur les contingentements des producteurs de bois de la région de Nicolet qui fut adopté en décembre par son conseil d'administration.

Le plan conjoint et le premier règlement sur les contingentements de ce syndicat étaient adoptés en 1981. Le nouveau règlement sur les contingentements entrera en vigueur dès sa parution dans la *Gazette officielle*.

L. St-P.

À l'écoute de vos besoins

Bladex vous coûtera 2 $ moins cher l'acre qu'en 1987!

Vous voulez réprimer les graminées annuelles et les mauvaises herbes à feuilles larges sans laisser de résidu, mais à 2 $ moins cher l'acre.

Vous voulez avoir le choix du mode d'application, en présemis, en prélevée ou en postlevée*, mais toujours à 2 $ moins cher l'acre.

Vous voulez compter sur un mélange qui puisse résoudre les problèmes de résistance aux triazines**, mais à un prix abordable – vous nous avez dit que 2 $ moins cher l'acre ferait l'affaire.

Nous sommes toujours à l'écoute de vos besoins.
Vous le voulez? Vous l'avez!
Bladex®. L'efficacité sans résidu.

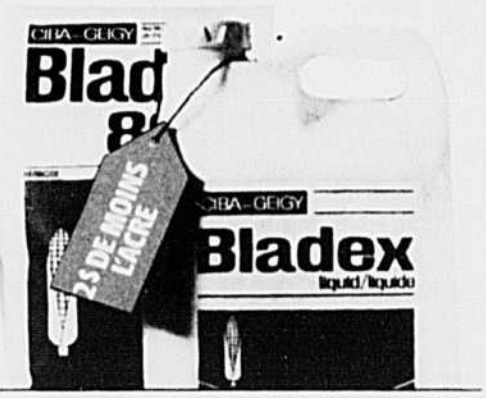

*Bladex 80W seulement. **Mélangé avec Banvel.® Bladex® est une marque déposée de Shell Canada Ltée dont CIBA-GEIGY CANADA LTÉE est l'usager inscrit. Banvel® est une marque déposée de Sandoz Crop Protection Corp. Toujours lire l'étiquette avant l'emploi.

La gestion des approvisionnements et le GATT

Nous avons vu dans un précédent article que les exportations-dumping de produits agricoles produisent des effets négatifs dans les pays exportateurs, dans ceux du Tiers-Monde et dans les pays en déficit alimentaire.

Nous concluons cette semaine en expliquant que le GATT doit se renforcer contre les exportations dumping et comment on peut identifier ce type d'exportation.

(2)

par Serge Deschamps

Renforcissement du GATT contre les exportations/dumping

Cesser les exportations/dumping doit devenir la priorité des négociations du GATT. Les exportations de produits alimentaires à des prix inférieurs au coût de production doivent être prohibées.

Par exemple, les règlements en usage pour détecter, investiguer et stopper le dumping de produits manufacturés doivent être examinés quant à leur applicabilité à contrôler le dumping de produits agricoles.

Alors que toutes les propositions soumises à date identifient les exportations/dumping comme facteur premier de distorsion dans l'actuel commerce agricole international, les solutions offertes semblent plus idéologiques qu'empiriques. Comme résultat, les solutions proposées risquent de créer plus de surplus, pas moins.

En premier lieu, aucune des propositions ne reflète une compréhension des forces sous-jacentes qui encouragent (ou forcent) les exportateurs à vendre à des prix inférieurs au coût de production.

Toutes les propositions font la même hypothèse, à savoir que les surplus sont le résultat de politiques gouvernementales qui ont soit fixé les prix à la ferme trop élevés, soit encouragé la surproduction par des subventions. La conclusion logique, basée sur cette hypothèse, est de simplement réduire les prix payés aux producteurs et de dissocier les subventions de la production afin de laisser «les forces du marché» réduire naturellement la production.

De plus, étrangement, toutes les propositions, sauf celle de la Communauté européenne, appellent un adoucissement des mesures anti-dumping. De fait, la demande américaine d'éliminer toutes barrières tarifaires au commerces aurait exactement l'effet de laisser les pays sans défense face à des pratiques commerciales prédatrices.

Analyse des exportations/dumping

Pour stopper efficacement les exportations/dumping, il faut correctement identifier les forces qui conduisent les pays à couper leur prix en deçà du coût de production.

Premièrement, certains exportateurs tentent d'augmenter leur part de marché. En coupant leurs prix, ils espèrent éliminer la compétition.

En réaction, les autres pays exportateurs coupent aussi leurs prix en deçà du coût de production pour demeurer compétitifs, soit par besoin de devises étrangères ou simplement par fierté nationale.

Cependant, cette spirale à la baisse dans les prix force les producteurs à augmenter leur production pour maintenir leurs revenus, créant encore plus de surplus. L'objection publique à détruire des surplus laisse peu de choix, si ce n'est les «dumper» à titre «d'aide alimentaire» ou comme «exportations subventionnées».

Dans les principaux pays exportateurs, des surplus se sont formés sous toutes conditions, que ce soit de bas prix, prix moyens ou prix élevés.

Quand les prix sont bas, de nombreux producteurs doivent intensifier leur production pour maintenir leurs revenus. Même les pays tentent de récupérer, par une augmentation du volume des ventes, les revenus perdus par la baisse des prix.

Les propositions actuelles au GATT suggèrent une réduction des surplus par une réduction des prix et la cessation des subventions à la production. Ces approches, basées sur des hypothèses incomplètes, seront vraisemblablement contreproductives, pouvant engendrer une plus grande surproduction.

Occasionnellement, des coupures de prix ont entraîné une baisse de production incitant toutefois les producteurs à changer de culture, recréant simplement les surplus dans d'autres secteurs.

Présentement, toutes les propositions au GATT réclament une diminution des prix net aux producteurs, d'abord en coupant les supports aux producteurs et en dissociant les subventions à la production.

La proposition américaine supporte le concept de verser aux producteurs des paiements gouvernementaux, peu importe s'ils cultivent. Or, tout revenu additionnel, sans contraintes, permettra aux producteurs de moderniser leurs équipements et d'investir plus largement dans l'augmentation de leurs rendements, ce qui accroîtra les volumes de production.

Toutes les analyses de ce concept démontrent que les prix diminueront en deçà des niveaux actuels puisque les producteurs pourront dépendre de paiements gouvernementaux pour couvrir leurs coûts de base et n'auront qu'à se concentrer sur la maximisation de leurs rendements et de leurs revenus totaux.

Les grands bénéficiaires seront les exportateurs et les transformateurs qui auront accès à d'immenses volumes de produits à très bas prix, financés principalement par les contribuables payeurs de taxes.

L'autre proposition à la surproduction, soit réduire les prix à la ferme, est aussi contreproductive.

Des prix réduits forcent presque toujours les producteurs à intensifier et accroître la production.

La seule façon pour, présentement, empêcher l'accumulation de surplus est très simple: ne pas les produire dès le départ, c'est-à-dire en balançant la production avec la demande par la gestion des approvisionnements.

L'importance du concept de gestion des approvisionnements est reconnue depuis longtemps par le GATT et l'inclusion de l'article XI dans l'Accord qui permet aux pays de protéger leurs programmes de gestion des approvisionnements en est la preuve.

Toutes les tentatives d'affaiblir les dispositions de l'article XI ou des programmes domestiques de gestion des approvisionnements doivent être rejetées.

Le GATT doit même devenir la pierre angulaire d'un système global d'informations qui permettrait l'évaluation des besoins mondiaux à partir desquels les pays pourraient équilibrer la production.

Par des négociations multilatérales, les principaux pays exportateurs doivent réaliser une gestion internationale des approvisionnements, la seule façon d'atteindre la stabilité dans les marchés mondiaux.

NK NORTHRUP KING

Bigfoot(MC)

(PX 9060)

L'HYBRIDE QUI EN ÉTONNE PLUS D'UN...

...par sa maturité

C'est en le comparant à d'autres hybrides que Marcel et Alain Beaudry ont pu apprécier les qualités de cet hybride de 2550 unités thermiques. Parmi tous les hybrides hâtifs essayés au fil des ans, Bigfoot est le premier à avoir donné une si bonne performance sur la maturité, sans flancher sur le rendement. Inutile de dire que le PX 9060 occupera une place de choix chez les Beaudry en 1988. Faites-lui une place chez vous. Vous serez étonné!

Marcel et Alain Beaudry, Saint-Valérien

À vous de juger

Nom officiel	PX 9060
Surnom	Bigfoot™
Zone d'unités thermiques	2550 U.T.M.
Population à l'acre recommandée	Grain 24-28 000 Ensilage 30 000
Séchage (2550 UTM)	Très rapide
Utilisations	Grain, ensilage

Luc et Guy Patenaude, Lacolle

...par son excellente tenue

Il y a des hybrides qui promettent, mais qui déçoivent au champ. Bigfoot n'est pas de ceux-là. Les Patenaude ont déjà eu à battre leur maïs à la mi-novembre à cause du mauvais temps . . . mais Bigfoot était au rendez-vous, toujours debout. On ne pouvait en dire autant des autres hybrides "prometteurs" des concurrents. Son caractère hâtif, son séchage rapide et son rendement en font un choix certain pour Luc et Guy Patenaude. Vous aussi avez sûrement plus d'une raison pour l'adopter. Qu'attendez vous pour contacter votre représentant NK?

ADOPTEZ BIGFOOT

NK NORTHRUP KING

Semences Northrup King Ltée.
1445, route 255
St-Cyrille de Wendover (Québec)
J0C 1H0

...par son rendement

À sa première récolte de Bigfoot en 1987, Daniel Gosselin obtient un rendement de 3,75 t.m./acre (14% d'humidité) sur 45 acres. Pas mal pour un 2550 unités thermiques! Avec dix ans de production de maïs derrière lui, Daniel Gosselin peut apprécier les qualités du PX 9060. Comme sa récolte est faite par un opérateur à forfait, il veut un maïs hâtif qui lui assurera d'être le premier à demander la batteuse. Et c'est ce qu'il obtient avec Bigfoot. Vous aussi pouvez obtenir l'hybride que vous recherchez. Passez à Bigfoot.

Suzanne et Daniel Gosselin, La Présentation

Depuis le temps que les agriculteurs recherchaient un maïs hâtif sans avoir à faire de compromis pour le rendement! Faites-en vous aussi l'essai. Appelez pour obtenir plus de renseignements sur les hybrides NK et les coordonnées du détaillant de votre région. Certains territoires de vente sont disponibles.

Appelez:
Victor Lefebvre Compton
(819) 835-5482
Claude Borduas Longueuil
(514) 651-1423

Terre fleurie

par Thérèse Romer

Aneth et Soucis

L'aneth n'aime carrément pas être repiqué ni transplanté, je le sème en place en rangs et l'éclaircis progressivement aux 15 cm. Je n'arrache pas les plantules qui sont de trop, mais les coupe au ras du sol pour mes usages culinaires. En terre riche et fraîche, les plants atteindront un mètre de hauteur. Leur feuillage léger et plumeux est joli au jardin et dans des bouquets, l'architecture des ombelles de fleurs dorées qui virent tôt aux graines est remarquable. Mais c'est plus pour l'arôme du feuillage que pour sa beauté qu'on cultive l'aneth. S'il pousse au pas de votre porte, vous en récolterez les feuilles fraîches à volonté à l'ongle ou aux ciseaux. Finement hachées, elles ont plus de goût que le persil qu'elles

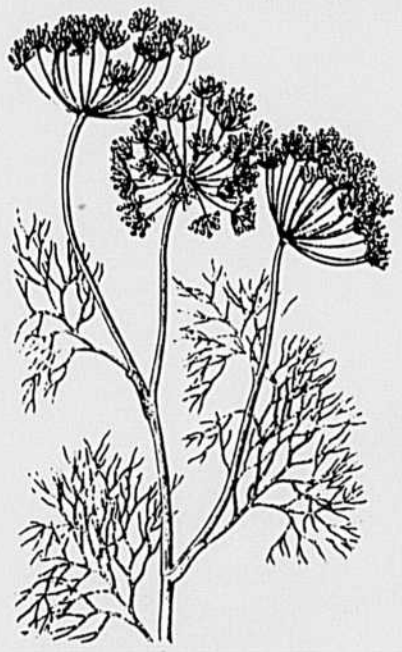

Anethum graveolens

remplacent avantageusement dans divers plats. Les graines séchées de l'aneth servent en automne pour la marinade de concombres (dill pickles) et dans des tisanes de santé.

Les soucis eux, trapus, couverts de jolies fleurs doubles et voyantes, accompagnent bien l'aneth. C'est pour la couleur et les vertus de leurs pétales qu'on les cultive, plutôt que pour l'arôme très fort et caractéristique de leur feuillage. Ils tolèrent bien le repiquage ; mais ils fleuriront si vite que

Calendula officinalis

ce n'est vraiment pas la peine de les partir d'avance en caissettes. Je ne sème pas mes soucis en rang, mais place 2-3 graines dans une légère dépression à l'endroit où je veux voir chaque plant pousser ; un espacement de 15-20 cm leur conviendra. Je couvre les poquets d'une pincée de vermiculite, et éclaircirai plus tard à un plant. Si vous avez gardé le plan du «jardinet de simples» (TCN, 21 janvier), vous aimerez peut-être remplacer quelques plants de capucines, au milieu de la rangée du devant, par des soucis. Leur taille atteindra entre 20 et 45 cm, selon la variété de graines de souci que vous aurez choisie.

Si vous n'avez qu'un balcon ou un patio ensoleillé, vous pourrez quand même cultiver l'aneth et les soucis en pot, en terreau riche et léger. Prévoyez 3 plants de soucis par pot de 20 cm, ou 5 plants d'aneth. Une fois par semaine, enrichissez votre eau d'arrosage avec 2-3 cuillerées d'extrait d'algue et de poisson. En pleine terre, les besoins en eau et en fertilisant seront inférieurs. Mais toujours, je trouve pratique de garder, tout près de mon jardinet de «simples» un tonneau ou une grande poubelle nette que je remplis d'eau, soit avec le boyau, soit sous la gouttière pour profiter de l'eau de pluie. Vous savez, on a beau rechercher la mécanisation qui nous épargne beaucoup de travail... certains gestes quotidiens sont source de détente et de plaisir. Pour moi, arroser mon carré d'herbes aromatiques avec un arrosoir à main, les yeux pleins de couleur, le nez plein de parfums, les brins de «simples» à portée des doigts, c'est un des moments privilégiés de la journée.

Si, pour mon «carré de simples», je n'avais que très, très peu de place et de sous, je me contenterais de deux petits paquets de graines. De l'aneth et des soucis, pour commencer : ce serait un début — même si, très bientôt, il me faudrait quand même trouver un petit plant de ciboulette par ci, quelques graines de cerfeuil par là...

L'aneth et les soucis ont l'avantage d'appartenir aux annuelles dites «rustiques» («hardy» en anglais ; l'abréviation ha, «hardy annual» est employée dans les catalogues anglais). Cela distingue les annuelles rustiques des annuelles dites tendres, telles que la capucine (qualifiées en anglais de «half hardy» ou hha). Ainsi, la capucine aura besoin de chaleur : on la sèmera donc en pleine terre à la fin mai (en automne, elle noircira au premier gel et ne se resèmera guère toute seule chez nous). Alors que l'aneth et les soucis pourront être semés en pleine terre dès la fin avril.

Même si ces deux annuelles sont indigènes aux pays chauds (elles poussent à l'état sauvage au Moyen-Orient et en Afrique du Nord) elles supportent bien nos printemps et nos automnes frisquets. Ainsi, semés en place précocement, nos plants résisteront aux derniers gels de mai, dureront tout l'été, ne lâcheront pas au premier gel d'automne, et nous feront peut-être même le plaisir d'avoir des bébés au printemps suivant. Encore à la mi-octobre, il m'arrive souvent de cueillir des feuilles d'aneth pour parfumer une soupe, des fleurs de souci pour égayer notre table.

N'oubliez pas, cependant, que comme pour toute annuelle, il faut empêcher l'aneth et les soucis de monter en graines si l'on veut les garder en beauté tout l'été. Contrairement aux vivaces (dont la saison de floraison se limite généralement à deux ou trois semaines, et n'est pas appréciablement prolongée même si on étête les fleurs mortes) l'annuelle fleurira tout l'été

suite à la page 34

La solution la plus pratique pour moins cher!

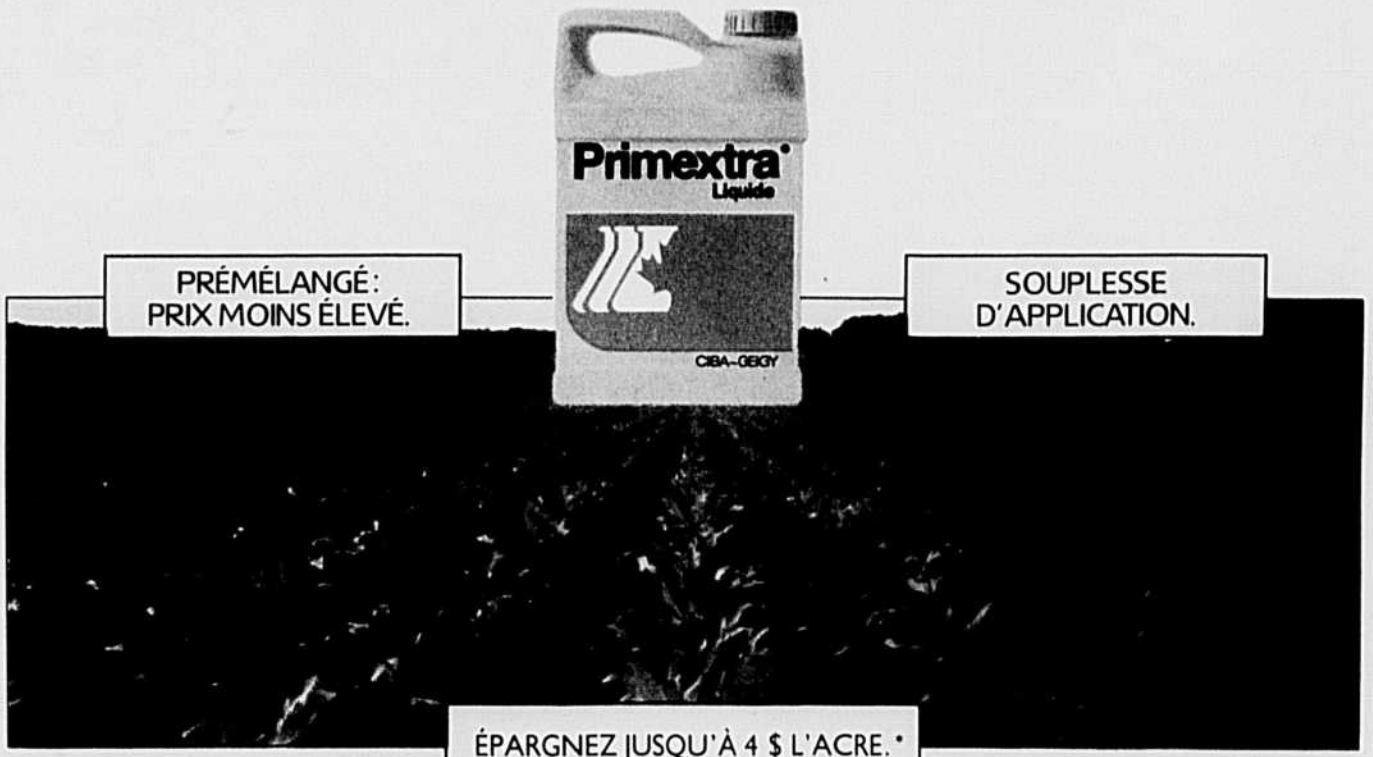

À une époque où "pratique" est souvent synonyme de "plus cher", voici un produit pratique qui, lui, coûte moins.

Primextra® est un herbicide prémélangé qui vous épargne temps, efforts et... argent.

Parce qu'il est prémélangé, plus besoin de mesurer et de mêlanger de nombreux produits.

Et parce qu'il est prémélangé, nos coûts de conditionnement diminuent, et votre coût net diminue.

En fait, Primextra est moins cher parce qu'il est plus pratique, et il est plus pratique parce qu'il est moins cher.

Aucun autre herbicide ni mélange d'herbicides ne peut vous offrir une telle souplesse pour la répression des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées annuelles.

Primextra peut être appliqué sur les sols secs ou humides, en prélevée, tôt après la levée, ou incorporé en présemis.

Il ne dégage aucune odeur désagréable.

Moins de soucis, moins de produits à transporter.

Bref, nous vous offrons un produit pratique et souple. Et nous vous l'offrons pour moins cher!

PRIMEXTRA :
plus efficace que vous croyez, moins cher que vous pensez!

CIBA-GEIGY

Primextra® est une marque déposée de CIBA-GEIGY CANADA LTEE. Toujours lire l'étiquette avant l'emploi.
*D'après une étude sur l'emploi des herbicides effectuée par la Criterion Research Corp. en 1987. Pour plus de renseignements, consultez votre détaillant.

L'AMT 600 John Deere, un mini-camion

L'AMT est un véhicule destiné au transport de matériaux divers et, comme l'indique aussi son nom, sa charge maximale est de 600 livres (275 kg). Comment désigner autrement l'exclusif AMT 600! Car il ne se contente pas de transporter le conducteur; il est vraiment capable de traverser des terrains difficiles avec une charge sur le dos.

Il transporte facilement les objets encombrants et sa charge peut atteindre 275 kg en terrain plat et 180 kg en terrain raboteux. De plus, la benne bascule pour le déchargement.

C'est vraiment du travail de camion!

Les avantages sont immenses: la stabilité qu'assurent les cinq roues, l'adhérence que le différentiel bloquant donne aux quatre roues motrices, la puissance de traction d'un moteur de 341 cm³ et d'une transmission au rapport de couple de 62:1 – sans changement de vitesse.

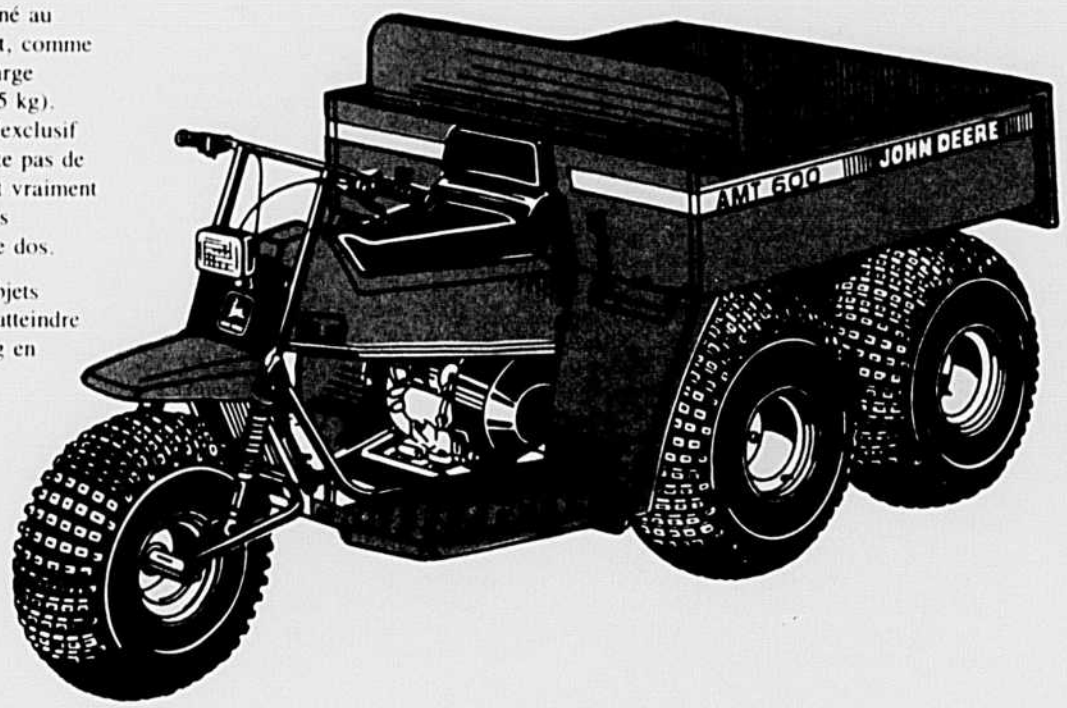

Le confort y est aussi, grâce à la fourche avant à ressorts, à la selle rembourrée dotée d'un dossier et aux pneus de grande portance.

Même avec une charge complète, l'AMT n'exerce sur le sol qu'une pression de 117 kPa en moyenne. Ce qui, avec la caractéristique d'antidérapage, réduit au minimum les traces de passage.

L'AMT 600 est unique en son genre! Venez donc faire un tour... de «mini-camion»!

Les scies à chaîne John Deere: démarrage plus facile et meilleur rendement

Vous avez maintenant le choix de cinq nouveaux modèles John Deere, de 44 à 64 cm³, avec guide-chaîne de 45 à 68 cm. L'une d'elles a un moteur bicylindre pour les travaux ultra-durs. Et les quatre plus gros modèles ont un système d'allumage SAIS réduisant l'effort de démarrage d'environ un tiers, améliorant la performance au ralenti et à haute vitesse, et donnant une accélération plus douce.

Autres nouveautés: double crampon d'abattage et protège-mains «ISO» pour votre sécurité.

Venez voir la gamme des scies à chaîne John Deere. Un choix de 8 modèles, de 28 à 78 cm³.

c'est le temps d'y penser

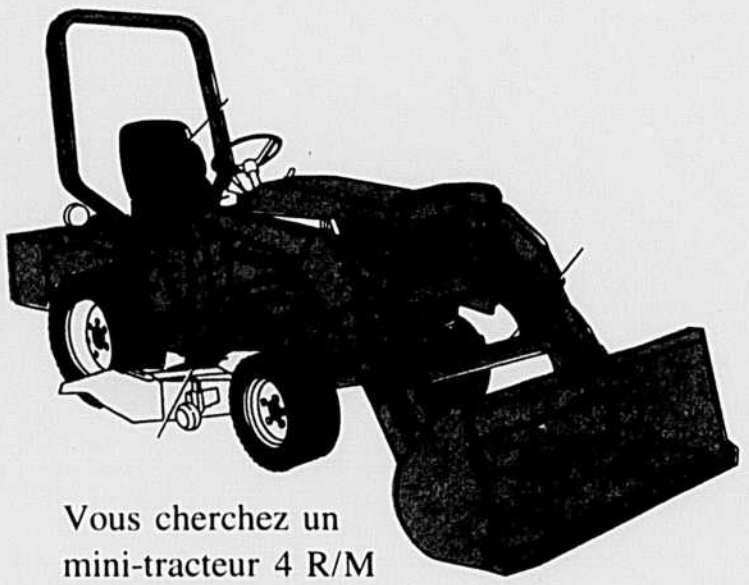

Vous cherchez un mini-tracteur 4 R/M avec chargeur?
La série 655 à 855 vous emballera et le

Prix: .....$

vous convaincra

John Deere vous sert sa grande variétée de produits chez tout ces bons concessionnaires

ANDRÉ GIROUARD & FILS INC
650 boul. Industries Est
Victoriaville (Québec) G6P 6R9
Tél. (819) 758-0643

CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC
12535 rte 148
St-Augustin-Mirabel (Québec) J0N 1J0
Tél. (514) 258-2192

CENTRE D'EQUIPEMENT AGRICOLE ET HORTICOLE
C.P. 100
St-Méthode (Lac St-Jean)
(Québec) G0W 2S0
Tél. (418) 679-2366

EMILE LAROCHELLE INC
St-Isidore (de Dorchester)
(Québec) G0S 2S0
Tél. (418) 882-5653

EQUIPEMENTS AGANIER LTEE
1325 boul. St-Jean-Baptiste
Ste-Martine (Québec) J0S 1V0
Tél. (514) 427-2118

EQUIPEMENT AGRICOLE DU SAGUENAY INC.
2314, boul. St-Paul
Chicoutimi (Québec) J7K 1E6
Tél. (418) 545-1955

EQUIPEMENTS B.S.L. INC
[illegible]
[illegible]
[illegible]

EQUIPEMENT LAPLANTE INC
[illegible]
[illegible]
[illegible]

EQUIPEMENT FRANCOEUR INC
[illegible]
[illegible]
[illegible]

GARAGE ROCH FORTIN INC
[illegible]
[illegible]

GROUPE LAGUE LTEE
[illegible]
[illegible]
[illegible]

LAGUE ET FORTIER
Rte 133 Rivière-Bleue (Québec) J0J 1P0
Tél. (514) 238-[illegible]

LES EQUIPEMENTS BRUNEAU INC.
180 rue des Industries
Lavaltrie (Québec) J0K 1H0
Tél. (514) 586-3086

LES EQUIPEMENTS LAGUE LTEE
[illegible]
[illegible]
[illegible]

LES EQUIPEMENTS LAGUE LTEE
[illegible]
[illegible]
[illegible]

LES EQUIPEMENTS REAL LEBLANC INC
[illegible]
[illegible]
[illegible]

LES EQUIPEMENTS VEILLEUX INC.
[illegible]
[illegible]
[illegible]

LES INDUSTRIES ET EQUIPEMENTS LALIBERTE LTEE
550 route Bégin
Ste-Claire (de Dorchester)
Québec G0R 2V0
Tél. (418) 883-3338

LES MACHINERIES M. LAROSE LTEE
C.P. 219 St-Bruno-de-Guigues
(Québec) J0Z 2G0
Tél. (819) 629-2523

ST-ONGE & PERREAULT INC
[illegible]
[illegible]
[illegible]

THEOPHILE COTE & FILS INC
[illegible]
Matane (Québec) G4W 1V8
Tél. (418) 562-3034

Au Québec on vous «cerf»!

LES FEMMES RURALES D'AILLEURS

Les agricultrices américaines et la promotion de l'agriculture

Nous présentons cette semaine le deuxième texte de Mmes Suzanne Dion et Isabelle Éthier sur les organismes féminins agricoles d'ailleurs. Cette semaine, nous voyons ce que réalisent nos voisines des États-Unis.

(2)

par Suzanne Dion et Isabelle Éthier

À regarder les objectifs et les thèmes de travail des organisations de femmes du milieu agricole et rural aux États-Unis, on se demande pourquoi l'agriculture doit à ce point y être promue, défendue, mieux connue de la population américaine.

En effet, toutes les associations dont nous avons eu l'occasion de consulter les prospectus ou les publications parlent de promotion de l'agriculture et des produits agricoles. Elles parlent aussi de liens à développer entre le monde de la production et le monde de la consommation, d'informations à diffuser sur l'importance de l'agriculture pour la santé de l'économie, d'influence à exercer, d'alliances à développer pour défendre la ferme familiale et la libre entreprise contre les «attaques injustifiées».

Très rarement, voit-on des axes de travail qui viseraient les intérêts spécifiques des femmes, telle la reconnaissance professionnelle, qui ressort tout de même d'une vaste enquête comme un souhait des «Farm women». Certaines préoccupations, tel un règlement concernant l'impôt sur les dons ou la formation professionnelle font écho à la situation spécifique des agricultrices. Mais la mise en marché des produits agricoles, la recherche pour le développement de nouveaux produits qui utiliseraient les surplus de production, les échanges internationaux, l'image de l'agriculture, la protection de la ressource et surtout l'orientation de l'agriculture (c'est-à-dire le maintien de la situation actuelle) sont des thèmes nettement plus présents.

L'une des organisations les plus importantes, «American Agri-Women», qui regroupe 35 000 membres réparties dans 18 États, définit son membership comme étant un groupe de femmes pour l'agriculture et non pas en agriculture. Certains slogans ressemblent à notre vieux «Pour la terre et la patrie».

Informer le public en général est une priorité. Les groupes de femmes pour l'agriculture réalisent cela par des programmes scolaires, des visites de fermes, des rencontres avec différents groupes sociaux et avec les législateurs. En fait, elles travaillent très fort à justifier auprès de la population, les subsides dont l'agriculture a besoin. À les entendre parler de survie, on se demande cependant qui est-ce qui est à l'agonie?

Il semble que les organisations féminines agricoles américaines, comme l'ont fait ici les Fermières, ont toujours contribué à maintenir le trait d'union entre la ville et la campagne. La diminution de la population agricole et plus récemment les politiques du gouvernement Reagan ont accentué la vulnérabilité du monde agricole et par conséquent son besoin d'être défendu.

Ce qui surprend tout de même à la lecture des documents américains lorsqu'on les compare aux démarches des agricultrices québécoises, c'est que tout le langage est orienté vers l'agriculture. Ici aussi les demandes des agricultrices sont reliées au développement de l'agriculture. Par exemple, la première raison pour laquelle elles veulent des services de gardiennage, c'est pour travailler davantage sur l'entreprise.

Mais on sent ici que la personne prend de l'importance sur l'agriculture.

Cependant, même si l'action des femmes est entièrement tournée vers la survie de l'agriculture, les obstacles à surmonter pour s'intégrer dans les organismes agricoles et obtenir une reconnaissance sociale semblent les mêmes qu'ici. Mme Naïoma K. Benson, présidente du WIFE, au Colorado, raconte que lorsque le mari et la femme travaillent avec deux tracteurs dans le même champ réalisant la même opération, le mari «is farming» et la femme «is helping». Elle indique aussi que, bien que plusieurs organismes intègrent des femmes dans leur bureau de direction et se donnent ainsi une image libérale, ils éprouvent de la difficulté à donner à ces femmes des responsabilités entières.

Si les changements sont difficiles au plan social et organisationnel, ils semblent ne pas se faire tout seuls, non plus au plan personnel. Une présidente d'un organisme national très important à qui nous avons téléphoné à l'heure du midi (dans sa région) nous a demandé de retéléphoner plus tard. Elle était très surprise que nous téléphonions à l'heure où elle sert le repas à sa famille: «Mon mari est d'accord pour que je m'implique dans une organisation féminine, mais à la condition que ça ne dérange rien à la vie familiale.»

Pourtant... elle ne travaille que pour l'agriculture... et l'agriculture américaine semble avoir besoin des femmes. Mais toutes les démarches que les organi.ations américaines font actuellement pour l'agriculture, les outillent et les informent sur des questions économiques de premier plan. Elles pourraient bien utiliser ces expériences pour d'autres objectifs un jour.

La collaboration dans l'entreprise agricole et les régimes matrimoniaux

par Me Jacques Goyette, notaire

Un très grand nombre d'entreprises familiales au Québec sont exploitées par des conjoints collaborateurs. Si c'est votre cas, il est bon que vous sachiez quelle est l'incidence de votre régime matrimonial sur votre situation respective. En lisant cet article, vous pourrez, je l'espère, mieux comprendre les différents régimes matrimoniaux qui existent au Québec et ainsi pouvoir effectuer un choix plus éclairé ou du moins vérifier si vous avez fait le bon.

Souvent, les gens accordent peu d'importance à faire un contrat de mariage; pourtant, c'est sans aucun doute le document qui vous suivra tout au long de votre vie. Celui-ci régira entre autres: comment seront administrés les biens et les dettes au long du mariage et comment seront-ils séparés au décès ou à la fin du mariage. Il y avait au Québec jusqu'au mois d'avril 1981, trois régimes matrimoniaux: la communauté de biens, la séparation de biens et la société d'acquêts. À la susdite date, en adoptant la loi 89, le gouvernement a aboli le régime de la communauté de biens. Cependant, les époux mariés avant 1970 qui n'ont pas fait de contrat de mariage demeurent mariés sous ce régime puisque celui-ci n'a été aboli que pour le futur.

Mais en quoi consistent ces régimes? En voici une brève description:

Communauté de biens: Comme son nom l'indique, il s'agit d'un régime commun; en général les biens meubles (compte de banque, auto, meubles, etc.) possédés par chacun avant le mariage entrent dans la communauté, de même que tous les biens acquis après le mariage, sauf le salaire de l'épouse, s'il provient d'un travail différent de celui de son conjoint, qui lui est réservé. Il y a également des exceptions: certaines donations et héritages qui peuvent rester propres au bénéficiaire. En communauté, tous les biens communs sont administrés par le mari comme chef de la communauté. Toutefois, il ne peut vendre un immeuble commun sans le consentement de son épouse. Chacun administre les biens qui lui sont propres et l'épouse administre seule ses biens réservés.

Au cas de décès (sans tenir compte d'un testament), divorce, séparation de corps ou changement de régime matrimonial, l'épouse pourra demander la moitié des biens communs, incluant ses biens réservés qu'elle devra rapporter à la communauté.

Séparation de biens: C'est sans doute le régime le plus simple à comprendre, «chacun ses biens, chacun ses dettes». En effet, les biens possédés par les époux avant ou pendant le mariage demeureront leur propriété et ne seront sujets à aucun partage. Pendant le mariage, chacun peut vendre, donner et administrer ses biens sans le consentement de l'autre. Lors du décès, divorce, séparation ou changement de régime, il n'y a aucun partage, chacun garde les biens dont il est propriétaire. S'il est impossible d'identifier la propriété d'un bien, il est présumé appartenir aux deux conjoints et il y aura partage si le bien appartient aux deux (compte conjoint).

Société d'acquêts: En société d'acquêts, les biens possédés par les époux avant le mariage leur restent propres. Les biens acquis par les époux après le mariage (salaire, immeubles, etc.) deviennent des acquêts de chacun (sauf certains héritages et dons). Pendant le mariage chacun administre et vend tant ses biens propres que ses acquêts sans le consentement de l'autre. Toutefois, au cas de décès, divorce, séparation ou changement de régime, chaque époux garde ses biens propres et chaque époux peut demander la moitié des acquêts de l'autre.

En terminant voici certains avantages et inconvénients pour chaque régime:

Communauté de biens

Avantage:
— possibilité pour l'époux d'avoir la moitié des biens communs (sécurité si il ou elle ne travaille pas).

Inconvénients:
— le mari administre seul;
— les biens deviennent presque tous communs;
— l'épouse ne peut administrer ses biens communs;
— si l'épouse demande la moitié de la communauté, elle supporte la moitié des dettes.

Séparation des biens

Avantages:
— chacun possède ses biens;
— chacun administre ses biens;
— personne n'est tenu aux dettes de l'autre (protection en cas de faillite);
— on peut acheter des biens aux deux noms.

Inconvénient:
— à la fin du régime, l'époux qui n'a pas de bien n'aura rien puisqu'il n'y a pas partage.

Société d'acquêts

Avantages:
— chacun possède ses biens et les administre;
— lors de la fin du régime, on peut demander la moitié des biens de l'autre.

Inconvénients:
— lorsque l'on demande la moitié des biens de l'autre, on supporte la moitié de ses dettes;
— si l'un des conjoints a des dettes, il demandera probablement la moitié des biens de l'autre et pourra payer ses dettes et l'autre y perdra.

J'espère que ce texte, bien que très succinct, pourra mieux vous faire comprendre les implications du choix du régime matrimonial, qui est fait j'en conviens à un moment où souvent les sentiments l'emportent. Mais vu son importance, il faut bien s'informer pour faire un choix éclairé et si ce choix ne vous satisfait pas, il peut être changé par un nouveau contrat de mariage.

Si vous êtes en situation de collaboration et que vous désirez obtenir plus d'information à ce sujet, n'hésitez pas à contacter l'Association des femmes collaboratrices (ADFC) au (514) 462-3730.

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

C'est bon d'être né pour un petit pain au saumon !

Jugez-en plutôt par les trois recettes qui suivent, de pains au saumon servis délicieusement chauds.

Le saumon en conserve est le principal ingrédient de ces recettes de pains et, puisque tout le contenu de chaque boîte de saumon est employé, rien n'est perdu des qualités nutritives de ce poisson. Sa chair apporte des protéines pures, très digestes. Les tendres arêtes sont source de calcium. Enfin, le jus du saumon, entièrement naturel et d'un goût exquis, contient des vitamines utiles.

Un bon coup de filet... le saumon en conserve.

Facile à préparer
infiniment nutritif
léger en calories
economique
tentant et succulent.

PAIN AU SAUMON «ÎLES DU SUD»

1 boîte (10 oz) de soupe riz et poulet
1/2 tasse de riz à cuisson rapide
2 boîtes (7-3/4 oz/220 g chacune) de saumon
2 oeufs, battus
2 cuil. à table de jus de citron *ou* de lime
1/4 cuil. à thé de zeste de citron râpé
2 cuil. à thé de persil haché fin
2 cuil. à table de fine chapelure sèche
1 petit oignon, haché
1/4 cuil. à thé de poudre d'ail
Sel et poivre au goût
1 boîte (14 oz) d'ananas en cubes
Sauce aigre-douce (recette suit)

Huiler un moule à pain de 8-1/2 x 4-1/2 pouces et garnir le fond avec un morceau de feuille d'aluminium. Dans une petite casserole, amener la soupe, non diluée, à ébullition, et ajouter le riz. Bien mêler, et couvrir. Ramener à ébullition, et enlever du feu. Laisser reposer 5 minutes. Découvrir et laisser refroidir. Pendant ce temps, écraser le saumon, y compris jus et arêtes. Incorporer les oeufs battus, le jus de citron, le zeste, le persil, au saumon. Puis, dans cette préparation, incorporer le mélange soupe et riz refroidi. Ajouter chapelure, oignon haché et poudre d'ail. Saler et poivrer. Égoutter l'ananas, en gardant le jus. Coucher la moitié des cubes d'ananas dans le fond du moule à pain, puis recouvrir avec la préparation au saumon, de façon uniforme. Faire pocher dans un plat d'eau très chaude, au four de 350 degrés F., pendant 50 minutes, ou jusqu'à ce que ce soit bien pris. Faire refroidir légèrement et décoller les parois. Renverser sur un plat réchauffé et enlever la feuille d'aluminium. Garnir, si désiré, de noix de coco râpée et de sections de mandarines. Présenter avec la sauce aigre-douce dont la recette suit.

Sauce aigre-douce
4 cuil. à thé d'amidon de maïs
2 cuil. à table de sucre
2 cuil. à table de vinaigre
1/4 cuil. à thé de gingembre en poudre
Le jus d'ananas mis de côté
Les cubes d'ananas qui restent
1 cuil. à table de sauce soja
Sel et poivre au goût

Combiner l'amidon de maïs, le sucre, le vinaigre et le gingembre dans une petite casserole. Ajouter le jus d'ananas et cuire jusqu'à obtention d'une consistance épaisse et transparente. Ajouter les cubes d'ananas, la sauce soja, puis saler et poivrer.

PAIN AU MACARONI ET SAUMON

pour 5 ou 6

2 boîtes (7-3/4 oz/220 g chacune) de saumon
1 oeuf, battu
2/3 tasse de fromage cheddar râpé ou mis en cubes
2 cuil. à thé d'oignon râpé
2 cuil. à table de jus de citron
1/4 tasse de chapelure, fine sèche, de pain ou crackers
2 cuil. à table de ketchup
1-1/2 tasse de macaroni en coudes, cuit
2 cuil. à table de persil haché
Sel et poivre au goût

Garnir le fond d'un moule à pain de 8-1/2 x 4-1/2 pouces, après l'avoir huilé, d'une feuille d'aluminium. Écraser le saumon, y compris arêtes et jus. Incorporer les autres ingrédients. Déposer le tout dans le moule, en couche uniforme. Placer dans un plat d'eau chaude, dans un four à 350 degrés F., et laisser de 45 à 50 minutes ou assez pour que ce soit bien pris. Laisser refroidir un peu et décoller les bords. Retourner sur un plateau chaud et enlever le papier d'aluminium. Décorer avec quartiers de tomates et persil ou cresson.

«EGG ROLLS» AU SAUMON

Garniture:
2 boîtes (7-3/4 oz/220 g chacune) ou
1 boîte (15-1/2 oz/440 g) de saumon
3 cuil. à table d'huile
2 tasses de céleri haché fin
1/2 tasse d'oignons verts hachés
1/2 livre de fèves germées
3 tasses de chou haché fin
1/2 tasse de châtaignes d'eau hachées fin
1/2 tasse de pousses de bambou hachées fin
2 cuil. à table de sauce soja
2 cuil. à table de sherry
2 cuil. à thé de sel
1 cuil. à thé de sucre
2 cuil. à table d'amidon de maïs
3 cuil. à table d'eau

Égoutter et défaire le saumon (gardant le jus pour l'utiliser plus tard dans une soupe au poisson, etc.). Faire chauffer l'huile dans un poêlon ou un wok. Ajouter le céleri et faire frire en remuant pendant 2 minutes. Ajouter les oignons verts, les germes et le chou. Frire en remuant, 1 minute. Ajouter les châtaignes d'eau, les pousses de bambou et le saumon émietté. Ajouter la sauce soja, le sherry, le sel et le sucre. Amener à ébullition. Dissoudre la fécule de maïs dans l'eau et ajouter à la préparation. Laisser prendre, en remuant. Quand c'est épaissi, laisser refroidir à la température de la pièce. Rendement de quoi remplir 16 «egg rolls».

Enveloppes: 2 oeufs
1 tasse de farine
2 cuil. à table d'amidon de maïs
1/2 cuil. à thé de sel
2 tasses d'eau

Battre légèrement les oeufs. Ajouter la farine, l'amidon de maïs, le sel et l'eau. Mêler pour obtenir un mélange homogène. Faire chauffer un poêlon de 7 pouces ou une plaque à crêpe (après avoir graissé). Déposer 2 cuil. à table de pâte dans la poêle, pour couvrir le fond. Dorer légèrement le fond de la crêpe (seulement du côté poêlon) et renverser sur des serviettes de papier, ou empiler avec une feuille de papier ciré entre chaque. Déposer de la garniture sur le côté non cuit de chaque crêpe, puis rouler, sceller et faire frire. Voir ci-dessous la marche à suivre pour ces quatre opérations.

Pour le remplissage, placer une portion de la préparation en diagonale le long du centre de la crêpe-enveloppe. Amener la partie du dessous par-dessus le remplissage, pliant le bout en dessous. Ramener les deux côtés par-dessus le remplissage, en appuyant fermement sur les bouts. Sur la portion de crêpe restante, badigeonner de l'oeuf battu, puis rouler et bien sceller. Dans de la friture à 375 degrés F., faire bien dorer, ce qui prend de 5 à 7 minutes. Égoutter sur des serviettes en papier. Servir en compagnie de riz cuit à la vapeur et de légumes à la chinoise, ou découper en rondelles de 1 pouce et présenter comme hors-d'oeuvre.

À noter:
Si les «egg rolls» sont préparés un peu à l'avance, on peut les tenir au chaud dans un four réchauffé à 250 degrés F. On peut aussi refroidir ces rouleaux et les faire congeler. Pour les utiliser, on les fera décongeler et on les réchauffera de 10 à 12 minutes dans un four à 450 degrés F.

Parlons tricot

avec Béatrice Boily

Col crocheté

Donnez un petit air de fantaisie à vos gilets et robes de tricot en ajoutant un petit col crocheté. Il est très facile à faire et même les débutantes peuvent le faire en un tour de main. Vous pouvez utiliser toutes sortes de fils dépendamment de l'usage que vous en ferez. Pour un gilet de laine, le col peut être exécuté avec une laine fine ou en lurex de couleur contrastante. Pour les gilets de coton, on peut utiliser un fil de coton moyennement fin (de la grosseur de la laine de bébé).

Matériel :
25 gr de coton ou de laine fine
1 crochet de 3,5 mm

Points utilisés :
maille coulée : piquer le crochet et tirer une boucle à travers toutes les mailles
maille en l'air : faire une chaîne avec le crochet

suite à la page 34

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - âge, sexe, situation, - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: « Le Courrier de Marie-Josée », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

Une rose sans épines, c'est comme une vie sans problèmes

Je suis mariée à un cultivateur depuis 30 ans. Nous sommes dans la cinquantaine. Nous avons éduqué 6 enfants, maintenant âgés de 16 à 28 ans (et nous les éduquons encore).

Je vous écris pour vous faire part de mon bonheur. Mon mari et moi aimons vous lire. Je vous félicite pour les réponses que vous donnez. Elles sont réalistes et pleines de bon sens. Votre courrier aide sûrement des gens à s'en sortir et à s'apercevoir qu'il n'y a aucune vie heureuse sans nuages. Je crois que ce sont ces nuages qui amplifient le bonheur.

Je me suis mariée par amour et non pour partir de chez mes parents et c'est sans doute grâce à ça que je connais le bonheur. Mon mari est un homme sensible, honnête, au bon coeur. Mais qui n'aime pas le faire paraître. Cependant, moi je le sais et c'est ça l'important. Et je suis sûre que plusieurs maris lui ressemblent un peu, n'est-ce pas mesdames...?

Lorsque nos enfants étaient jeunes, mon mari en amenait deux ou trois avec lui, cela m'aidait, me libérait un peu, car six enfants ça bouge dans la maison. Par exemple, lorsque la ferme demande une décision importante, mon mari et moi (et les enfants) nous consultons. On donne notre idée et l'affaire est conclue à deux, nous formons une belle équipe.

Un petit conseil que mon père me donnait: «Sois plus gentille avec ton mari et tes enfants qu'avec les étrangers, car eux partent.» Et j'ai essayé de pratiquer cela. C'est bon pour les maris aussi.

Je disais à mes enfants: «Plutôt que de vous dire des bêtises, dites-vous des compliments» et mes enfants trouvaient ça drôle. Cela a tellement marqué un des mes enfants que lorsqu'il a fait une composition sur la famille à l'école il l'a citée telle quelle. Ça m'a fait bien plaisir et m'a prouvé qu'on ne parle pas toujours dans le vide.

Être gentille avec mon mari et mes enfants ne veut pas dire de faire le petit chien et d'être leur servante. C'est plutôt respecter l'être humain et leurs opinions sans pour autant être d'accord, car moi aussi j'ai droit à la mienne, cependant si je trouve leur idée meilleure eh bien, je l'accepte. Pour moi, faire le travail de maison et servir les repas, ce n'est pas les servir, c'est mon travail, car je n'ai jamais été au champ et depuis plusieurs années je ne vais plus à l'étable. Je ne travaille pas à l'extérieur mais lors de gros travaux d'été je m'engage une personne qui m'aide à accomplir mon travail (travaux ménagers, entretien autour de la maison, un petit commerce, 7 et même 9 repas midi et soir). J'aime ce que je fais, je suis heureuse car je me sens utile et autonome et j'aime mes enfants et mon mari.

Rose sans épines

R/ Chère amie, merci d'avoir écrit. Votre lettre nous réconforte. Vos secrets de bonheur sont accessibles à tous. J'espère que plusieurs garderont en mémoire ce principe: soyez plus gentils avec vos proches qu'avec les étrangers.

RELIGION ET MORALE

Épouse d'agriculteur, 40 ans, mère de 4 enfants, je voudrais apporter quelques commentaires à la lettre d'Anna du 4 février qui parle de civisme et de catéchèse.

D'abord il est faux de dire que les enfants sont obligés de suivre des cours de religion catholique. Même dans les petites écoles rurales, les cours d'enseignement moral sont donnés pour ceux qui préfèrent des cours à ceux d'enseignement moral et religieux catholique.

Étant moi-même animatrice de pastorale d'une de ces petites écoles, je puis vous dire que ces cours sont donnés même pour très peu d'élèves (deux l'an dernier, six cette année).

Je ne crois pas qu'il y ait discrimination pour ces enfants, car plusieurs de ceux qui suivent l'enseignement religieux sont de familles non pratiquantes. Leurs parents voulaient qu'ils entendent parler de Dieu.

Au secondaire, Anna aimerait que l'histoire soit enseignée sans qu'on parle de religion; c'est impossible puisque la religion fait partie de l'histoire. J'aimerais souligner qu'il est impossible d'enseigner sans y mettre un peu de soi. S'il faut respecter les droits et les convictions des minorités, il ne faut pas abandonner nos droits et nos convictions.

Merci Marie-Josée de m'avoir lue et félicitations pour votre courrier qui est toujours très intéressant. J'espère pouvoir le lire encore longtemps.

Suzanne

PRÉCISIONS

J'habite sur une ferme et je suis étudiante en médecine vétérinaire à l'Université de Montréal.

Je tiens simplement à rectifier une erreur qui s'est glissée dans votre courrier du 21 janvier 1988 dans votre réponse à « Barbouilleuse ».

Le terme triglycérides n'a rien à voir avec le taux de sucre ou glucose dans le sang (glycémie). Les triglycérides sont simplement ces substances qui s'accumulent dans le tissu adipeux (la graisse).

On peut en retrouver, sous une autre forme, dans le sang.

Caroline

UNE LEÇON DE BONHEUR

Je suis une lectrice dans la cinquantaine. Nos premières années de mariage (15 ans) ont été merveilleuses, avec des petits « bobos » naturellement et du jour au lendemain cela est arrivé.

Nous commencions à laisser nos enfants garder seuls et presque tous les samedis d'hiver nous allions chez des amis (6-7 couples) passer la soirée. On s'amusait honnêtement, mais il y avait un homme seul et je m'apercevais qu'il m'aimait. Et plus ça allait, plus il me faisait la cour, me complimentait, m'appelait chez moi.

J'étais touchée par ses manières, ça me plaisait même si j'endurais le martyre. Car j'ai des principes, une conscience, et je suis très catholique et surtout j'aimais mon mari.

J'essayais de faire comprendre (avec des mots détournés) à mon mari ce qui se passait mais il ne semblait pas comprendre car il savait que je l'aimais. Et plus ça allait, plus ça devenait insupportable pour moi, même mes enfants commençaient à être agacés...

J'endurais ça seule, j'avais l'impression de tromper mon mari et que ça pouvait mal finir. Cela a duré 2 ans jusqu'au jour où je me suis décidée de parler franchement à mon mari: « Je ne veux plus sortir avec ces amis-là, je sens qu'on néglige nos enfants et je les aime trop pour les laisser seuls si souvent. » Et je lui ai raconté tout ce que j'endurais intérieurement. Il me répondit qu'il ne pensait pas que c'était si sérieux et qu'il aimait mieux laisser les soirées et rester à la maison avec moi et les enfants.

Et le bonheur revint lentement, car cela a quand même laissé un froid quelque temps, mais notre amour l'a emporté et j'ai remercié Dieu d'avoir écouté mes prières.

Nous avons continué à sortir quand même, à un moins grand rythme cependant et pas toujours avec les mêmes amis (car ça nous fait du bien de sortir en couple quelques fois). Et mon mari m'aime plus qu'avant car il sait que je suis honnête avec lui. Je crois que certaines expériences font très mal, mais qu'elles peuvent apporter des choses positives à la vie.

Cela m'a prouvé que dans la vie, il faut foncer surtout si l'on croit avoir raison mais ça ne veut pas dire que cela va être facile.

Tout ceci me permet en même temps de répondre à Anna (courrier du 24 déc. 87): ne regrettez pas d'avoir été magasiner et maintenant retournez-y mais n'ambitionnez pas. Même si votre mari n'a pas le temps d'aller à la messe, allez-y, invitez-le à vous accompagner mais n'insistez pas. Vous aimeriez prendre votre permis de conduire, prenez-le, il vous faudra de l'argent pour suivre votre cours. Prenez celui qu'il a mis à votre nom même si le temps du placement n'est pas terminé, vous y avez droit.

Cela va vous prendre beaucoup de courage mais cela pourra être votre porte de sortie. Depuis que j'ai mon permis de conduire, mon mari est fier, car il trouve que je lui rends service en faisant mes commissions et les siennes et cela devient avantageux.

Vous avez des choses à dire à votre mari, dites-lui honnêtement, calmement, même si vous pensez qu'il vous boudera. Et continuez à être souriante et aimable avec lui, cela le fera sûrement réfléchir. Il a droit à ses idées; vous aussi.

De toute façon je ne connais personne qui se fait dire ses vérités, ses défauts et qui le prend en riant, mais cela permet de mieux se connaître et de s'améliorer. Je sais que ce ne sera pas facile, je prie pour vous et bonne chance.

Rosanne

MERCI POUR L'AIGUILLE

Pour faire suite à la demande d'aiguilles pour machine à tricoter Légaré parue le 24 décembre 1987, du pseudonyme « Rose ».

J'aimerais remercier sincèrement une amie de Saint-François de Montmagny qui a répondu au courrier le 4 février 1988.

Je demeure une amie « Rose » de la Beauce.

Rose

LAURETTE: Pour nettoyer les objets en cuivre, on peut les frotter avec un demi-citron dont on a extrait le jus, passé dans du sel ou saupoudré de bicarbonate de soude. S'ils sont très sales, faire dissoudre une poignée de sel marin dans une pinte de vinaigre de vin bouillant et les laisser tremper dans cette solution jusqu'à ce que le vinaigre ait refroidi. Essuyer énergiquement. On peut également gratter les ciselures avec une brosse imbibée de vinaigre salé bouillant ou un pinceau trempé dans du jus de citron. Rincer à l'eau tiède et essuyer.

GÂTEAU NON CUIT: Voici pour Armandine, la recette de gâteau non cuit. *Ingrédients:* 2 c. à table de beurre, 2 jaunes d'oeufs, 1 lb de sucre en poudre, 3/4 tasse de café fort, 2 c. à table de cacao, 1/4 c. à thé de sel et 1 lb de biscuits « Village ». Les biscuits de son (Graham) donnent de bons résultats. *Mode de préparation:* fondre le beurre, ajouter le café chaud, les jaunes d'oeufs battus, le cacao, le sucre en poudre et le sel. Rompre les biscuits assez grossièrement et les réunir au premier mélange. Brasser le tout, mettre dans une lèchefrite non beurrée et recouverte d'un papier ciré ou huilé. Laisser prendre au froid et démouler.

UNE CÉLIBATAIRE INDÉPENDANTE: Voici les commentaires que nous envoie une lectrice à propos d'une lettre où une célibataire disait qu'elle devait vivre une vie difficile « comme si elle n'existait pas... »

« En tant que célibataire, on est dans la barque et il ne faut pas s'affoler. Rester calme et sourire à la vie. Moi j'ai eu trois demandes en mariage. Le premier un fils à papa revenu prendre la terre. Il a dit me demander en mariage parce que « ça prenait une femme sur la terre... » Je lui ai dit non. Le deuxième était un gars très exigeant. Le troisième m'a été présenté par une amie, il m'a demandé en mariage dès la première soirée. J'ai été bouleversée, car je ne l'avais jamais vu. Nous avons communiqué souvent. Mais maintenant, il me laisse languir... Mais je continue à ramer dans ma barque, tout en priant le Ciel que les choses s'arrangent.

J'ai eu des aventures, mais je n'ai rien à me reprocher, n'ayant jamais fait accroire à personne. Je me rends compte aujourd'hui que se marier uniquement pour se caser, ce n'est pas une solution. Il ne faut jamais juger en mal les célibataires. Chacun a son histoire. Je n'ai de conseils à donner à personne, mais je me rappelle ce que le Seigneur a dit à ses apôtres qui s'affolaient dans la barque prise dans la tempête: « Hommes de peu de foi, pourquoi avez-vous douté? »

Patrons *La Terre de chez nous*

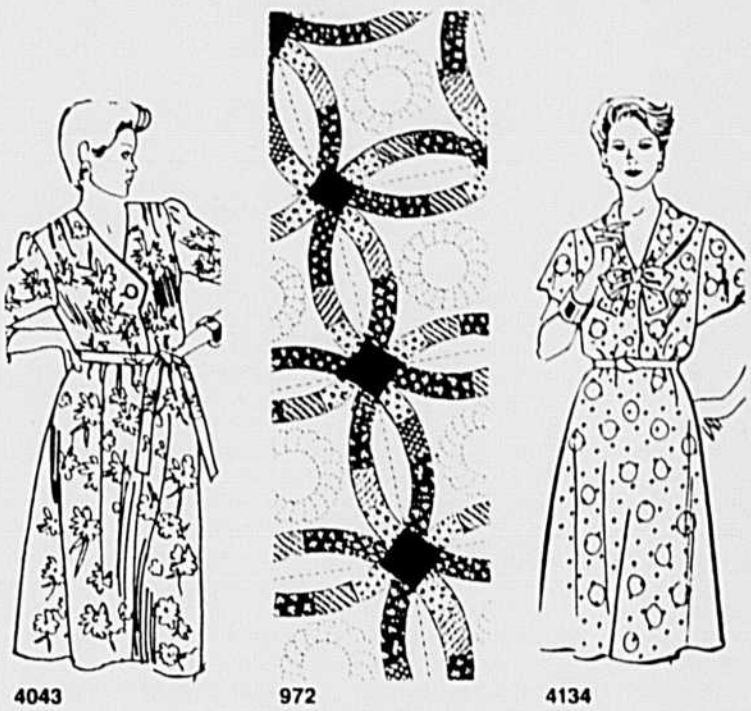

4043 972 4134

4043 – Pour les moins minces, une robe élégante. Demi-tailles 12½ à 24½.
972 – Motifs originaux de courte-pointes.
4134 – Robe pour toute occasion. Demi-tailles 12½ à 24½.

Adressez vos commandes à *La Terre de chez nous*, Service des patrons, 7 Curity Ave., Toronto (Ontario) M4B 3L8. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3,25 $ plus 75¢ frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

RADIO-TÉLÉ

POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

Un lourd week-end

Un film particulièrement saisissant, dimanche soir, dans le cadre des Beaux Dimanches. Le cinéaste Michel Brault a très bien illustré le drame terrible des femmes qui subissent de la violence de la part de leurs conjoints.

Dès le début, on était habité par l'angoisse qui suintait des images. Des comédiennes remarquables prêtaient leurs beaux visages à ce drame : Geneviève Bujold, dans le rôle de la victime et Louise Latraverse dans celui de la confidente-abri. Au début, j'ai été surprise de voir Claude Gauthier dans le mari violent, mais il s'est imposé très vite à notre attention.

Avec beaucoup d'habileté, on avait intercalé dans le film-fiction, des témoignages de cas vécus qui ajoutaient encore à la valeur de l'ensemble.

Personne n'aime voir étaler ces réalités terribles et pourtant ces déséquilibres frappent une femme sur dix. Une des forces du film de Brault c'est que ce drame était vécu chez un couple aisé, des gens qui travaillent dans les communications. Ce n'était donc pas les sordides misères des taudis. Une bonne illustration de la réalité qui veut que la violence conjugale s'exerce dans toutes les classes de la société.

Je me demande jusqu'à quel point cependant cette présentation aura des conséquences heureuses pour les victimes de violence? Souvent, on ne fait que prêcher à des convertis. Les personnes violentes ont dû tourner le bouton du poste en prétextant que ce n'était que du « braillage de femmes ».

Quoi qu'il en soit, c'est très bien de présenter des films pour alerter les couples sur ces réalités de violence, mais ce serait encore plus beau, si dans beaucoup d'émissions, on prenait davantage garde de ne pas exhiber de scènes où les carnages et les tueries sont considérés comme des exploits virils.

Quand les Rambo sortent de la jungle pour entrer dans les cuisines, il est presque trop tard pour crier.

Radio-Québec a aussi apporté sa contribution pour faire de cette fin de semaine des moments lourds, en soulevant les gros cas sociaux.

Droit de Parole a levé le lièvre de l'avortement libre. Il est curieux là aussi de constater que les oppositions se cristallisent souvent en un point où les discussions saines sont difficiles. Je fais mienne une réflexion de Céline Hervieux-Payette qui disait détester le mot d'avortement « libre » ce qui suggère une idée de licence et de débordement. Alors que les interruptions de grossesse n'ont rien d'une partie de plaisir et qu'elles sont souvent dues à l'ignorance des plus jeunes ou à un échec de contraception.

L'Amour avec un grand A n'a pas été aussi heureux cette année que dans les présentations de l'an dernier. Je ne crois pas que ce soit avec cette question du sida que Mme Bertrand remportera un Gémeau cette année.

Une invraisemblance m'a sauté aux yeux : quand la patiente, qui vient d'apprendre qu'elle a le sida, sort en trombe du bureau du médecin, l'épouse de ce dernier entre et elle demande: « Ah, tu viens de le lui annoncer? » Depuis quand les médecins racontent-ils à leurs conjointes les bobos de leurs patients?

Je croyais le serment d'Hippocrate plus rigoureux et plus hermétique.

Ces genres d'émissions contribuent à répandre l'information et à abattre les préjugés. Ce qui n'est vraisemblablement pas la mission de Caméra 88 à Q.S. qui semble se spécialiser dans le grossissement du fait divers et l'exploitation de la bêtise humaine la plus épaisse. Nous en reparlerons.

Marie-Stéphane

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 28 février 1988 à midi

Le dossier : Trappage humanitaire.

La chronique horticole : Beauté des fleurs qu'on ne voit pas (Semaine canne blanche).

Invité en studio : L'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée de Québec avec Élise Gauthier.

Court sujet: Un projet d'insectarium au Jardin botanique de Montréal.

SOLUTION DU 18 FÉVRIER

P	O	M	I	C	U	L	T	E	U	R	■	
L	I	N	■	A	N	O	N	■	P	A	S	
A	G	■	V	I	A	U	■	C	A	D	I	
I	N	V	O	L	U	C	R	E	■	I	L	
N	O	■	M	L	■	H	U	M	U	S	■	
E	N	T	I	E	R	E	■	E	S	■	G	
■	I	■	Q	■	E	T	O	N	N	E	R	
L	E	G	U	M	E	■	S	T	E	R	A	
I	R	R	E	E	L	L	E	■	E	A	U	
L	E	O	■	L	U	I	R	A	■	B	■	
A	■	I	S	O	■	E	■	S	I	L	O	
S	O	N	■	N	O	U	E	■	F	E	U	

MOTS CROISÉS

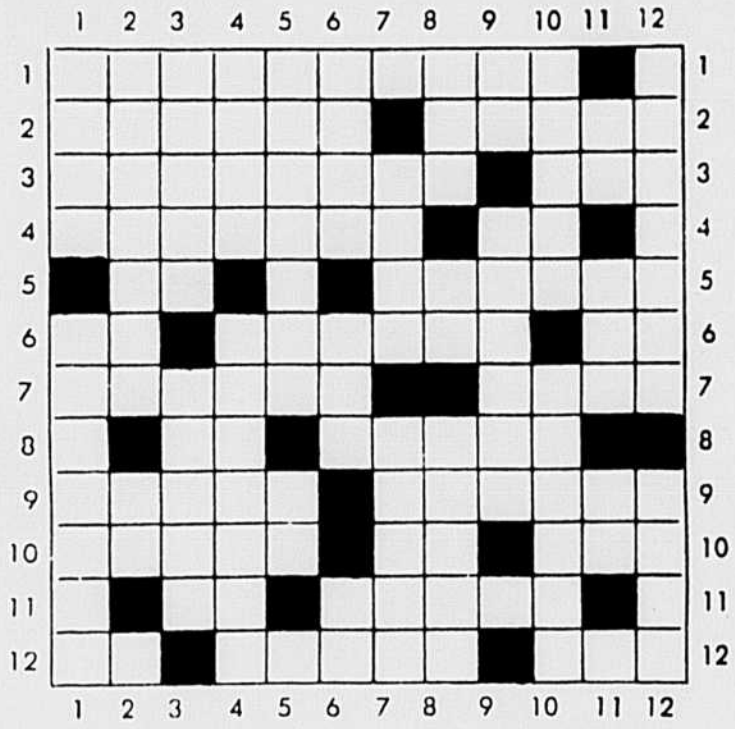

HORIZONTALEMENT

1- Ensemble des végétaux d'un lieu ou d'une région.
2- Être vivant privé du langage, par opposition à l'homme. - Fruit charnu, dont l'endocarpe lignifié forme un noyau.
3- Tubercule souterrain formé par certains champignons et qui résiste bien au gel. - Atome ayant gagné ou perdu un ou plusieurs électrons.
4- Ville de Grèce (Attique). - Brome.
5- Astate. - Mesurage des terres par are.
6- Quatre. - Mâle reproducteur de l'espèce porcine. Article.
7- Plante potagère. - Usage excessif.
8- Iridium. - Plante du genre cycadées des pays chauds, dont on obtient le sagou.
9- Morceau de la cuisse du veau ou du boeuf, situé au-dessous du gîte. - Ensemble de grains microscopiques produits par les étamines.
10- Mariage. - Lui. - Fille de Cadmos et d'Harmonia.
11- Silicium. - Cime d'un arbre qui a été rompue et enlevée par le vent.
12- Vu. - Épaule désossée et parée sous forme de rouleau. - Ils.

VERTICALEMENT

1- Boue qui se dépose au fond des eaux. - Fruits de l'icaquier.
2- Terrain ou territoire enclavé dans un autre. - Seul.
3- Vêtement masculin court et sans manches. - Pierre calcaire dure, d'un grain très fin.
4- Oiseau d'Australie. - Partie de la charrue qui jette la terre de côté.
5- Mammifère de Malaisie, nocturne, à grands yeux. - Indium.
6- Proportion de métal précieux entrant dans un alliage. - Graminacée cultivée dans les terrains humides et chauds. - Aperçu.
7- Titre de certains souverains slaves. - Principe actif des graines du persil.
8- Poisson d'eau douce. - Radium. - Plante ornementale du Midi de la France.
9- Métal précieux. - Animaux de l'exploitation agricole, excepté les volailles.
10- Causera un dommage à quelqu'un. - Fruit du balisier.
11- Polonium. - Matière visqueuse et tenace. - Dans.
12- Fleurs à cinq pétales ordinairement nués de violet et de jaune. - Fruit du noyer.

C'est comme ça chez nous...

par Michèle Paradis

Message aux lecteurs et lectrices

Depuis plus d'un an déjà, je raconte des choses par le biais de la chronique « C'est comme ça chez nous ». Plusieurs d'entre vous ont eu la gentillesse de m'écrire d'extraordinaires lettres m'autorisant ainsi à poursuivre cette chronique.

Une de ces chroniques portait sur la présence de grottes de la Vierge, placées tout près de nos maisons, surtout en milieu rural. Je vous proposais de collaborer avec moi afin d'essayer d'inventorier la présence de ces grottes. J'ai reçu plusieurs lettres et me voilà maintenant avec un début de fonds important, contenant une foule de renseignements. Il faut continuer cet inventaire. Et comme ce sujet est fort intéressant et pourrait devenir un sujet d'étude très vaste, il m'est venu à l'idée de proposer à un professeur de l'Université Laval qu'il en fasse un véritable sujet d'enquête à cause, justement, des réponses déjà reçues et à cause de l'information contenue dans vos lettres. Alors ne soyez pas surpris si un jour un étudiant ou une étudiante frappe à votre porte. Recevez-les comme des amis désireux de découvrir et d'apprendre.

Amis, amies d'Abitibi, de Carleton, de St-Jean-Port-Joli, de la Pocatière, de Portneuf, de Nicolet, de Racine, de Huberdeau, de l'Islet, du comté de Johnson, du comté d'Yamaska, de St-Pierre-Baptiste ou du Lac-Nominingue et même de Fournier en Ontario et enfin tous les autres lecteurs, j'ai un autre projet à vous soumettre : faire des interviews, toujours pour votre journal *La Terre de chez nous* bien sûr. Vous avez sûrement un vécu que vous aimeriez raconter. Par exemple, vous venez d'un pays étranger et un jour vous avez eu le courage de venir cultiver un coin de terre au Québec. Quelle belle histoire à partager !

Ou encore, un jour, vous ou vos ancêtres, avez décidé d'aller défricher un coin de terre si loin que la route s'y arrête. Vous avez vendu votre ferme à un fils ou à un étranger et vous voilà à votre retraite. Comment la vivez-vous cette retraite? Ou vous êtes agronome, vous avez travaillé toute votre vie avec les agriculteurs, les agricultrices ou peut-être que votre vieux médecin de famille existe encore?

Il va de soi que je devrai choisir certains sujets plutôt que d'autres, mais je tâcherai de rencontrer tous ceux et celles qui le désirent.

Par la même occasion, je vous invite à me proposer des sujets que vous aimeriez me voir traiter dans la chronique « C'est comme ça chez nous ». Comme il semble que cette chronique plaise vraiment, il faut donc entretenir le feu n'est-ce pas?

INFO MTS
1-800-463-5656
Santé
Service sociaux
Québec
En collaboration avec les DSC et les CLSC.

Tricot...

suite de la page 32

demi-bride : faire une jetée, piquer le crochet, ramener une boucle, faire une jetée et tirer une boucle à travers toutes les mailles

maille serrée : piquer le crochet, ramener une boucle, faire une jetée et ramener une boucle à travers les deux mailles

picot : faire une maille serrée, 3 mailles en l'air, une maille serrée dans la maille serrée sous les 3 mailles en l'air.

Abréviations :
m. coul. : maille coulée — pic. : picot
m.s. : maille serrée — rg : rang
d.-br. : demi-bride

Confection :
1er rg : Monter 85 m. Faire une m. s. dans chaque m., tourner
2ième rg : faire 3 m. en l'air, (remplace 1 d.-br. + 1 m. en l'air), passer 1 m., / faire 1 d.-br., 1 m. en l'air, passer une m. /. Répéter entre les deux // jusqu'au bout du rg. Tourner.
3ième rg : Faire 6 m. en l'air, / faire 1 d.-br. dans l'espace entre la d.-br. du rg de dessous, 4 m. en l'air /. Répéter jusqu'au bout du rg, terminant par une d.-br. dans le dernier espace entre les d.-br. du rg précédent. Tourner.
4ième et 5ième rg : identique au 3ième rg. Couper la laine et rentrer les fils.
5ième rg : Faire un rg de pic. autour du bord extérieur du col en faisant 2 pic. dans chaque espace entre les d.-br. du rg précédent.

Faire une chaînette de 60 cm de longueur avec un fil double. Rentrer les fils et passer ce cordon entre les espaces de la 2ième rangée. Ce cordon sert à ajuster le col pour différentes longueurs. Faufiler le col sur le gilet ou la robe et faire une boucle avec le cordon.

Le nombre...

suite de la page 22

trouve cela tout à fait normal. « En tant qu'homme, je n'accepterai jamais ce que beaucoup de femmes acceptent : travailler toute leur vie sans n'avoir rien d'inscrit sur papier », affirme-t-il.

S'il faut en croire les Bégin (dont les deux fils sont en voie de prendre la ferme en main), l'expérience est très positive. Le secret du succès : préparer avec soin la convention de la société, dialoguer beaucoup et laisser les enfants prendre des responsabilités.

Comme le comptable que nous avons rencontré à l'UPA, Mme Bégin ne conseille pas aux gens d'opter pour des fermes de groupe uniquement afin de profiter des primes à l'établissement.

Aneth et...

suite de la page 29

tant qu'elle n'aura pas accompli sa tâche, celle de faire des graines. Après cela, elle se desséchera et mourra progressivement. Voici pourquoi il faut prendre bien soin d'étêter nos soucis, et de couper les têtes fleuries de l'aneth — particulièrement promptes à monter en graines ! — à moins que l'on choisisse de répéter les semis à la fin mai et au début juillet.

Le semis se fait en pleine terre, là où l'on veut faire pousser l'aneth et les soucis. Un petit truc utile : je recouvre mes sillons, une fois les graines semées, d'une mince couche de vermiculite plutôt que de terre. Ainsi, je vois mieux où j'ai placé mes graines ; légère, la vermiculite ne se compacte pas, garde mieux l'humidité que la terre et décourage les oiseaux qui chercheraient à picorer les graines.

Petites NOUVELLES

Le blé d'Inde de l'an 2000

(ASP) Après le maïs en épi, le maïs en crème et le maïs soufflé, voici le maïs... en éprouvette. Deux biologistes chinois sont en effet parvenus à faire renaître des plants de blé d'Inde à partir de quelques cellules de la plante seulement. Ce procédé était déjà utilisé pour propager des plantes ornementales et certains fruits et légumes, mais ce n'est que la deuxième fois (après le riz) qu'on s'en sert avec succès pour régénérer une céréale cultivée à grande échelle. Les chercheurs ont l'eau à la bouche : leurs travaux permettront sans doute d'améliorer les qualités du maïs, qui pourrait dans l'avenir avoir des épis plus gros et plus nourrissants.

Pesticides et cancer

(ASP) Au Cours des 70 prochaines années, un million d'Américains pourraient développer un cancer à cause de la présence de 28 pesticides cancérigènes dans leurs aliments. C'est la conclusion explosive d'un rapport récent de l'Académie des sciences de ce pays, selon lequel les lois actuelles et les normes réglementant l'usage des pesticides aux États-Unis sont beaucoup trop permissives. D'après les experts, la consommation, la vie durant, de tomates qui contiendraient la quantité maximum de pesticides tolérée amènerait l'apparition d'un cancer chez 9 personnes sur 10 000. Plusieurs autres aliments présenteraient un danger. Les producteurs agricoles et les compagnies de produits chimiques rétorquent que ces limites ne sont jamais atteintes et que le risque est nul. Mais c'est loin d'être l'avis des groupes écologistes et de la communauté scientifique qui exigent des mesures législatives plus sévères.

Des propositions contradictoire au GATT

Plus les propositions s'accumulent au GATT, plus le portrait s'obscurcit. Ainsi, le Japon devrait proposer le mois prochain une approche différente de celle des Américains au GATT. Pour ce petit pays où l'agriculture est très protégée, il n'est pas question de libéraliser complètement le commerce international des produits agricoles. Il propose donc un gel puis une disparition complète des subventions à l'exportation. Mais il n'est pas question de faire la même chose avec les subventions pour le marché domestique.

Un diplomate néo-zélandais, Aart de Zeeuw, propose un compromis. Selon lui, les pays qui font du commerce international devraient s'entendre pour faire cesser les programmes de contingentement, les subventions à l'exportation, les paiements directs aux agriculteurs et les tarifs variables sur les importations. Toutes ces politiques seraient remplacées par des tarifs fixes d'au maximum 30 à 40 % de la valeur du produit. Cela donnerait une certaine forme de protection aux agriculteurs du pays.

La vitamine C combat le rhume

La vitamine C réduit la sévérité des rhumes, et diminue les dangers de transmission du virus. C'est du moins ce qu'ont rapporté des scientifiques de l'Université du Wisconsin lors d'un récent symposium tenu en Californie. « Les symptômes du rhume, en particulier la toux, étaient deux fois plus graves chez les sujets qui ne prenaient pas de vitamine C », ont indiqué les chercheurs, suite à des expériences menées sur des volontaires. Cette recherche confirme les théories du Prix Nobel Linus Pauling, qui clame depuis longtemps les vertus de méga-doses de vitamines C.

RBN Caron...

suite de la page 26

nuer considérablement. Il va leur falloir examiner de nouvelles hypothèses de travail et la récupération du bois noyé fait partie de celles-ci.

Depuis quelques semaines, RBN Caron inc., travaille sur un projet de développement avec le Conseil régional de l'environnement. On a placé auprès du MER une demande de subvention de 35 000 $ pour mettre en place une machine automatique — un prototype — qui permettrait d'éliminer les opérations manuelles trop lourdes de la technique imaginée par Michel Caron.

Si l'on arrive à aspirer plus facilement les billes de bois qui flottent dans les hauts-fonds on pourra les faire glisser dans le convoyeur et les déchiqueter avec plus de rapidité.

Jusqu'ici la compagnie Donohue a accepté de payer 82 $ la tonne métrique de copeaux tirés de ce bois noyé et si les autres compagnies décident d'utiliser ainsi cette nouvelle matière première dormante, le marché d'une entreprise comme RBN Caron inc. s'ouvritait de façon beaucoup plus intéressante.

Mais jusqu'ici les compagnies forestières et papetières se font tirer l'oreille comme nous le souligne Michel Caron.

C'est pourtant un projet qui s'inscrit en parfait accord avec la nouvelle politique forestière québécoise et encore plus avec le nouveau CAP environnemental du ministère de l'Environnement du Québec.

On pourrait multiplier les RBN Caron à travers le Québec ar les surfaces d'eau occupées par les gisement sligneux noyés sont très nombreuses et ce dans la plupart des régions forestières. Des PME de ce type travaillent pour l'avenir de notre forêt. Il serait temps qu'on s'en rende compte.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

TECHNICIEN-DÉMONSTRATEUR

La filiale québécoise du plus grand fabricant mondial de **charrues agricoles,** Kverneland A.S. de Norvège, est à la recherche d'un **technicien-démonstrateur bilingue,** pour son centre de distribution de **Drummondville.**

Le poste:
Exécution, à travers le Québec, de démonstrations dynamiques d'équipements agricoles spécialisés, en appui à une équipe-marketing très motivée — Relations et assistance technique aux concessionnaires — Implication dans l'application des politiques «Service», «Ajustement de garantie», etc. de l'entreprise.

Le candidat idéal:
— Possède une bonne formation et expérience technique (machinisme agricole).
— Expérience et familiarité avec contexte agricole.
— Est **bilingue** (français + anglais parlé, lu et compris).
— Détenteur d'un permis chauffeur/camion, classe 21.
— Bonne présentation — Aptitude à communiquer.
— Disponible pour voyages fréquents au Québec.

Le traitement:
Une rémunération très compétitive et des bénéfices marginaux exceptionnels sont dévolus au candidat sérieux, responsable, et conscient de son rôle au sein d'une entreprise très dynamique.

N.B.: Désolés, l'absence de **bilinguisme pratique** ne pourra être considérée.

S.V.P. expédier votre curriculum vitae en toute confiance à:

KVERNELAND

Yvan Laliberté, P.D.G.
KVERNELAND INC.
1200, rue Rocheleau
Drummondvile (Québec) J2C 5Y3
Tél. (819) 477-2055

OFFRE D'EMPLOI

Une importante entreprise dans la commercialisation des grains est actuellement à la recherche d'un candidat pour effectuer la représentation auprès des fabricants d'aliments de bétail.

Qualifications:
Le candidat doit posséder un diplôme d'études collégiales en technologie agricole ou être agronome. Il doit démontrer du dynamisme, être intéressé par la vente et aimer relever les défis.

Conditions:
Nous offons des conditions d'emploi fort intéressantes qui tiennent compte de votre expérience et de vos compétences.
Le lieu de travail se situe dans la région de St-Hyacinthe.
Si vous êtes intéressé à poser votre candidature, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité avant **le 12 mars 1988** à:

La Terre de chez nous
Case 31
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Qc
J4H 3Y9

P.S.: *Nous offrons des chances égales d'emploi à tous et à toutes.*

MÉCANICIEN DEMANDÉ

Claude Joyal inc., concessionnaire de tracteurs **Case International** à St-Guillaume, est actuellement à la recherche d'un mécanicien d'expérience dans ce domaine.

Le candidat doit démontrer de très bonnes capacités dans le secteur agricole et aimer y travailler.

Salaire selon qualifications et expérience.

case ih

Pour informations et pour soumettre votre candidature, communiquez avec:

M. Claude Joyal
(819) 396-2161

OFFRE D'EMPLOI

AGENT D'INSPECTION
Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec

Fonctions: L'agent d'inspection travaille sous la direction du coordonnateur du contingentement de la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec «**FEDCO**», procède aux décomptes des pondeuses et à diverses vérifications ou enquêtes chez les producteurs et autres intervenants dans la production d'oeufs.

Exigences:
- Connaissance du milieu agricole
- Bilinguisme un atout
- Entregent, dynamisme et autonomie dans le travail

Lieu de travail: Longueuil avec des déplacements continus en province

Salaire: À discuter

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le *7 mars 1988* à:

Fédération des producteurs d'oeufs
de consommation du Québec
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

CARTES D'AFFAIRES

BEAUPRÉ, TRUDEAU
AVOCATS

2000, avenue McGill College
Bureau 1600
MONTREAL (Québec)
H3A 3H3

Téléphone: (514) 281-1533
Télex: 055-60971 BARMONT
Bélinographe: (514) 281-1537

Bernard Bastien
Pierre Brosseau
Claude Lapierre
Claude Savoie
Marcel Trudeau, c.r.
Gérard Beaupré, c.r.
Marie Charest
Michel Richer
Bernard Taillefer
Louis Bouchart d'Orval
Luc Gratton
Stéphane Saintonge
François Tremblay

du 21 au 25 mars

Un bel escompte de 5% au comptant... plus un cadeau GRATUIT!

Voici une offre vraiment "invitante" de Pioneer Hi-Bred Limitée.

Pendant les Journées Pioneer '88, vous bénéficierez d'un escompte au comptant de 5% pour paiement hâtif sur les semences de maïs, luzerne et sorgho-herbe du Soudan de marque Pioneer®, ainsi que sur les inoculants d'ensilage de marque Sila-bac®, si vous acquittez votre facture le ou avant le 25 mars. Pour les achats en grandes quantités, nous vous proposons des remises qui pourront atteindre 10%. Parlez-en au représentant!

Si vous profitez de ces économies, vous recevrez aussi une bouteille isolante durable d'un litre — GRATUITE. Faite d'acier inoxydable à revêtement incassable à l'intérieur et munie d'une poignée très commode, c'est une "compagne" réconfortante dont vous ne pourrez plus vous passer dans votre camion ou sur votre tracteur. Pour obtenir la vôtre, achetez au moins 10 unités de votre représentant Pioneer participant.

PRODUITS DE MARQUE PIONEER®

PIONEER HI-BRED LIMITÉE, CHATHAM, ONTARIO, CANADA N7M 5L1

Les produits de marques PIONEER® et SILA-BAC® sont vendus sous réserve des modalités et conditions de vente qui font partie des étiquettes et des documents commerciaux.

Pioneer et Sila-bac sont des marques de commerce; les numéros identifient des produits. ®Marque déposée dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred Limitée, Chatham, Ontario, Canada.